DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13309 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 13 NOVEMBRE 1987

Reculs syriens

Pour la première fois depuis le sommet de Fès, il y a cinq ans, le monde arabe a retrouvé une apparence d'unité : c'est là l'un des aspects majeurs du sommet arabe extraordinaire d'Amman. Cette évolution n'a pu, cependant, avoir lieu que parce que la Syrie – le principal allié arabe de Téhéran – a été contrainte de céder devant la volonté commune de l'Arabie saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis et du Qatar, ses principaux bailleurs de fonds, d'opposer un front uni à la menace iranienne. En fait, ils ont subordonné la poursuite de leur aide à un infléchissement de l'attitude de Damas dans la guerre du Golfe.

Acceptation de la condamnation de l'Iran et de la reprise des relations diplomatiques avec l'Egypte, mention de l'OLP, qu'il avait tout fait pour détruire comme unique et légitime représentant du peuple palestinien : les reculs du président Assad constituent la surprise du sommet. L'argument financier ne suffit pas à expliquer totalement l'attitude de la Syrie bien qu'elle traverse une crise économique sans précédent.

Sans doute avait-on sous-estimé la détermination des Etats du Golfe de ne plus céder au chantage syrien et de se rapprocher de l'Egypte, considérée comme principal bouclier militaire face à l'Iran. Il est vrai que Téhéran n'a pas facilité la tâche du président Assad en tirant un missile sur Bagdad le jour même de l'ouverture du sommet. Il n'avait donc plus le choix qu'entre se retrouver totalement isolé du monde arabe ou faire le minimum de concessions nécessaires pour au moins recevoir en contrepartie une importante aide financière et éviter que ce sommet ne se transforme en procès de la Syrie.

Quelle va être maintenant la réaction de Téhéran ? C'est toute la question. Damas devra jouer serré entre son entente avec l'Iran et son maintien dans le concert arabe. Le président Assad prépare-t-il un retournement d'alliance ? Rien ne permet de le dire pour l'instant, et il va sans doute tenter d'expliquer à l'Iran qu'après tout aucune mesure concrète n'a été prise contre lui. Mais ce sommet a marqué les limites du subtil jeu d'équilibre que Damas pratiquait avec succès depuis le début du conflit irak-iran.

Le Liban – seul sujet de satisfaction offert au président syrien, qui reçoit la bénédiction des Arabes pour le rôle qu'il joue dans ce pays – pourrait bien servir comme d'habitude de premier théâtre d'affrontement entre Damas et Téhéran, qui y poursuivent des objectifs divergents. L'attentat commis mercredi à l'aéroport de Beyrouth est-il le premier signe du mécontentement iranien ? Il est trop tôt pour l'affirmer, même si la concomitance est troublante. Le président Assad qui a toujours su plier devant la nécessité du moment pour mieux rebondir, n'a sûrement pas dit son dernier mot, même si un certain désarroi est aujourd'hui perceptible à Damas.

Une chose reste sûre : ce sommet qui n'a pas résolu, loin de là, tous les conflits interarabes, marque un tournant dans l'attitude du monde arabe, déterminé dorénavant à relever le défi iranien.

(Lire, page 5, l'article de Françoise Chipaux.)

M 0147 - 1113 0 - 4,50 F



L'éviction de M. Eltsine

Les adversaires des réformes marquent un point à Moscou

Les adversaires des réformes ont marqué un point à Moscou avec le remplacement, le mercredi 11 novembre, de M. Boris Eltsine par M. Lev Zaïkov à la atête de l'organisation du PC pour la capitale. Si l'attachement de ce dernier à M. Gorbatchev ne peut, a priori, être mis en doute, les conditions dans lesquelles M. Eltsine a été écarté témoignent des difficultés auxquelles se heurte la politique du secrétaire général.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Le « cas Eltsine » posait d'abord un problème de politique générale, puisque le premier secrétaire de Moscou était universellement considéré comme un des partisans des réformes de M. Gorbatchev. Or ces partisans ne sont pas si nombreux. Que l'on fasse disparaître après lui M. Iakolev, secrétaire et membre titulaire du politburo, trois ou quatre rédacteurs en chef dans les organes de presse les plus engagés et quelques responsables secondaires au comité central, et il ne restera plus beaucoup de gens pour défendre l'accélération de la « perestroïka » (restructuration) et, surtout, son volet le plus contesté : la démocratisation et la « glasnost » (transparence).

Or il était clair dès le départ que le camp conservateur s'était saisi de certaines imprudences de langage commises par M. Eltsine, le 21 octobre devant le comité central, pour pousser une offensive précisément dans cette direction.

Selon divers comptes rendus recueillis de source crédible, on peut reconstituer ce plénum du 21 octobre de la manière suivante : alors que l'ordre du jour porte essentiellement sur le rapport que M. Gorbatchev doit présenter le 2 novembre lors des fêtes anniversaires, M. Eltsine demande le premier la parole pour parler de tout autre chose.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Les mouvements sur les marchés monétaires et financiers

M. Edouard Balladur repousse à 1988 la privatisation de l'UAP

Dans l'attente des chiffres du commerce extérieur américain et d'un compromis sur le déficit budgétaire, le dollar et les marchés boursiers ont amplifié le jeudi 12 novembre la reprise amorcée la veille à Wall Street. L'accalmie se confirmait à Tokyo (+2,5 %), puis à Paris (+6 % en fin de matinée). Le dollar, en légère hausse, s'échangeait à 5,7175 FF et 168,30 DM. Mais la crise pousse M. Balladur à reporter à 1988 la privatisation de l'UAP.

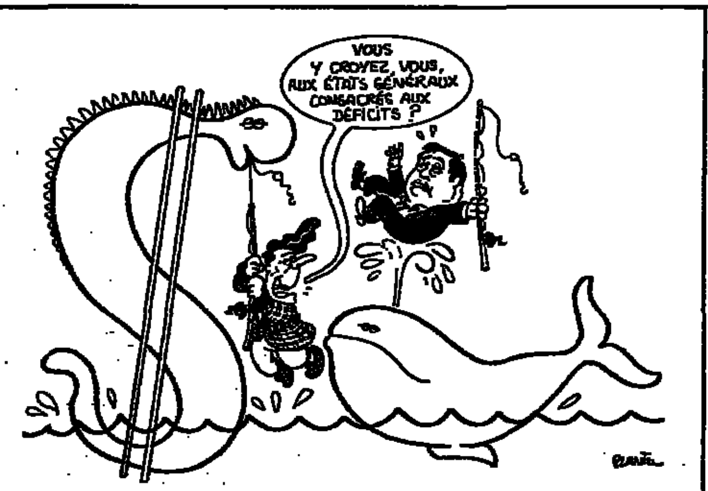
M. Balladur a annoncé, le jeudi 12 novembre, qu'il ne pouvait être question de privatiser une grande entreprise, en l'occurrence l'Union des assurances de Paris, dans la situation présente. Le retour au privé de la compagnie, programmé pour fin novembre ou début décembre n'aura donc pas lieu à cette date. « *Nous laisserons passer les fêtes de fin d'année avant de décider de la date de cette opération* », a précisé le ministre d'Etat.

En ce qui concerne Matra dont la privatisation devait avoir lieu fin octobre, M. Balladur a déclaré que, bien qu'il s'agisse d'une opération de faible ampleur, « *il serait mal compris, dans la situation actuelle, alors que des entreprises retardent leur augmentation de capital ou leur introduction en Bourse, que nous privatisions Matra* ».

La mise en vente de Matra aura lieu avant celle de l'UAP, a précisé le ministre, mais aucune date n'est pour l'heure arrêtée.

M. Balladur a précisé que les opérations de privatisation réalisées jusque-là portaient sur une valeur totale de capitalisation de 120 milliards de francs, soit 40 % du programme gouvernemental. Elles ont rapporté à l'Etat 62,5 milliards de francs en tenant compte de la privatisation de Suez mais non du paiement différé décidé pour l'achat des titres de cette compagnie financière.

(Lire nos informations p. 30.)



La Maison Blanche et le Congrès américain négocient un compromis sur la réduction du déficit budgétaire. Le gouvernement français a choisi la voie d'Etats généraux pour s'attaquer au déficit de la Sécurité sociale.

La roue de la renommée

Les claquettes de la politique

M. Mitterrand répondra, le lundi 16 novembre, à 18 h 15 sur RTL, aux questions de Philippe Alexandre. Mercredi, M. Toubon était l'invité d'Antenne 2, jeudi c'était le tour de M. Delors sur TF 1. Les hommes politiques cependant ne participent pas seulement à des émissions d'actualité. Les voici vedettes de jeux télévisés.

Un jeudi noir d'octobre. Le dollar est tombé bien bas et deux gendarmes français ont été tués à Beyrouth. L'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, est l'invité de TF1. Pas pour commenter l'actualité, pour jouer. Agrégé d'histoire, députémaire de Vienne, ancien président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz participe à l'émission-jeu de midi « Tournez manège ! »

M. Mermaz est accompagné, comme il se doit dans cette émission, de son épouse. Louis et Annie, qui n'ont droit qu'au prénom – pas de discrimination, – vont s'efforcer de faire gagner de l'argent à Jacqueline, des Yvelines, et Jean-Louis, du Val-d'Oise. Il faut donner une réponse identique aux questions posées séparément. « *J'espère qu'ils se connaissent bien* », dit le candidat du Val-d'Oise qui n'est pas venu pour s'amuser.

Mme Mermaz sèche sur les deux premiers sujets. Nouvelle tentative : « *Pourquoi Louis a-t-il changé de lunettes ?* » Mme Mermaz ne voit guère qu'une possibilité : « *Pour la télévision ?* » Gagné. La banlieue, morose, se partage 200 francs. A en croire M. Mermaz, « *cette émission permet à l'homme politique de présenter un visage un peu plus humain, loin de la langue de bois* ».

Quelques semaines plus tôt, c'est un membre du gouvernement, le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jean-Jacques Descamps, qui, avec son épouse Marie-Hélène, honore l'émission de sa présence. Selon son attachée de presse, le secrétaire d'Etat tient à montrer « *qu'il est resté comme tout le monde* ». Il a remarqué aussi que, « *dans une interview, les gens ne retiennent pas ce qu'il dit, alors que, dans un jeu, c'est le contraire* ».

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 10.)

Les déséquilibres franco-allemands

C'est l'investissement qui manque le plus

Outre des problèmes de défense, le cinquantième sommet franco-allemand, qui se réunit le jeudi 12 et le vendredi 13 novembre, à Karlsruhe, traitera des questions monétaires alors que la parité franc-mark est attaquée. ***(Lire nos informations page 4.)***

Le franc doit-il être dévalué par rapport au mark ? Après plusieurs semaines de crise boursière ayant dégénéré en crise des changes, le problème se pose à nouveau. Il y a une certaine logique à cela : le dollar, en s'affaiblissant, conforte la monnaie allemande, à laquelle le franc est lié au sein du SME. En jouant le deutschemark contre le franc, les marchés des changes estiment – semble-t-il – que les liens actuels entre les deux monnaies ne sont plus les bons.

Les marchés sont-ils inspirés ? La sagesse salariale est telle, depuis cinq ans, que la situation ne se détériore plus en France, ayant même tendance à s'améliorer, comme le montre l'évolution comparée des coûts salariaux dans les deux pays. L'écart des taux d'inflation, s'il reste important, tend, lui aussi, à diminuer. A l'inverse, les excédents commerciaux dégagés par la RFA sont considérables, alors même que persistent en France des déficits extérieurs de mauvais aloi, qui prouvent que quelque chose ne va pas dans l'économie et qui ont sûrement pour inconvénient de susciter à l'étranger des doutes sur la solidité de la monnaie française.

Le plus fâcheux dans tout cela, ce qui frappe l'esprit, est la tendance qu'a la France à perdre des parts de marché – notamment de biens de consommation – et son incapacité apparente à enrayer cette évolution. Depuis une dizaine d'années, notre industrie n'a cessé de reculer.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 30.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



La tourmente boursière

Le mythe contre le désastre

Un anthropologue analyse la résurgence du traumatisme de 1929 dans l'imaginaire collectif

par MARC ABÉLÈS (*)

UN événement mondial : la tourmente a atteint simultanément les plus grandes places financières d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Brusquement la baudruche s'est dégonflée, on a vu exploser en direct un marché dopé à l'excès. Cela a évidemment déclenché un concert de commentaires et d'analyses plus ou moins pertinentes. La parole étant aux spécialistes, aux experts de la finance, ces derniers se sont surtout penchés sur les causes de la situation présente : situation apparemment prévisible, et que les meilleurs ont, semble-t-il, anticipée.

Nous retrouvons ici un schéma classique pour interpréter un événement de cette nature, nous disent à peu près les économistes, il suffit de le rapporter à quelques causes, au demeurant fort simples : le déficit budgétaire record des Etats-Unis, la hausse des taux d'intérêt, la spéculation alimentée par les pratiques audacieuses des nouvelles générations de boursiers, etc. Toutes ces explications sont convaincantes si l'on en croit le consensus qu'elles ont recueilli dans les médias. Une interrogation demeure cependant : si, obscurément, on savait que ça devait arriver, que la tendance à la hausse finirait bien par s'inverser, pourquoi, en quelques heures, la secousse est-elle si brutale ? Qu'est-ce qui fait du krach, au sens propre, un événement ?

Tentons de comprendre. Ce jour-là, vous ouvrez votre journal et vous lisez. « Effondrement des cours, panique à Wall Street », il suffit de jeter un œil sur les titres. Et puis quelques mots magiques que vous entendrez répéter un peu partout, accompagnés d'images et sur fond de commentaires : « krach », « lundi noir », « tempête sur les marchés financiers ». Au début vous ne vous sentiez peut-être pas concerné, et puis ces mots vont doucement s'insinuer en vous.

C'est vrai que les moyens d'information ne nous font grâce de rien, par leur intermédiaire, on peut suivre en direct une partie qui se joue en même temps à New-York et à Hongkong, à Londres et à Tokyo. Son enjeu, nous dit-on, est l'avenir de l'économie mondiale. Les semaines que vient de vivre la Bourse auront été placées sous le signe de l'immédiateté : tout va très vite, et le jeu de yo-yo que constatent les observateurs tient à l'extrême rapidité avec laquelle l'information circule et à la capacité pour les circuits informatiques de réagir aux variations, même infimes, du marché. Les images viennent au secours du commentaire : sur nos écrans s'affichent l'animation trépidante de la corbeille, la fatigue et le découragement des opérateurs dépassés par l'ampleur de la crise.

Or, au même moment, on ne cesse de parler, les certitudes vacillent, les courtiers s'épongent le front à Wall Street et au palais Brongniart. A la demande de diagnostics et de prévisions, nombreuses sont les réponses d'experts. Mais combien divergentes !

Aux optimistes, qui voient dans la baisse un excellent correctif aux dérapages du marché, les pessimistes opposent le spectre du chaos et de la récession. Aux déclarations d'un prix Nobel d'économie, pour qui la baisse n'est nullement fatale, répondent les considérations alarmistes d'un ancien secrétaire américain au Trésor, qui voit dans l'effondrement des cours un phénomène difficile à maîtriser. Certains personnages prestigieux du monde de la finance viennent sur le devant de la scène déclarer qu'ils vont racheter à la baisse, alors que d'autres ne dissimulent pas leur soulagement d'avoir vendu au bon moment. Tous sont mis à contribution, mais aucune certitude ne se dégage : il y de l'indécidable dans l'air...

Evénement et consistance

Toute cette agitation suffit-elle cependant à donner aux avatars de la Bourse le statut d'un véritable événement ? Le fait que la crise soit si puissamment répercutée par les médias est certes une donnée essentielle. Mais l'on ne saurait sous-estimer une autre dimension, celle de l'imaginaire collectif, qui participe à plein à cette dramatisation du présent. En même temps que les journaux et la télévision nous offrent des explications — on a même publié des sortes de glossaires pour que chacun s'y reconnaisse dans les fluctuations du Dow Jones ou les soubresauts du MATIF, — leurs titres en quelques formules magiques réveillent les angoisses latentes.

Les simples images du krach et du « lundi noir » réveillent ainsi l'imaginaire collectif. Chacun sait vaguement de quoi il est question : se profile la crise de 1929 et son cortège de drames. Une histoire déjà lointaine, certes, celle des années noires de la récession. Cette référence fait depuis trois semaines l'arrière-fond de nos préoccupations. *« La réalité propose, l'imaginaire dispose »* : la formule de Pierre Nora décrit bien cette situation où l'événement prend sa véritable consistance sur fond d'une histoire qui a accédé au rang de véritable mythe.

1929, dans nos têtes, c'est le récit de la fragilité des sociétés modernes : les hommes se trouvent brusquement débordés par l'infernal dispositif de signes qu'ils ont eux-même créé. Autre variante : les hommes ont créé de nouveaux sanctuaires (les « temples de la finance ») où ils sacrifient au veau d'or, jusqu'au jour où la colère divine met un terme à ces désordres. Le mythe se transmet dans la mémoire collective par la tradition orale, mais aussi par le cinéma et ses classiques. C'est cette référence au mythe qui confère à une fluctuation conjoncturelle une grande partie de sa charge émotionnelle. Après tout, personne ne sait au juste ce qui va se passer après les jours noirs : on navigue à vue, et pour s'orienter on recourt à un scénario. Le krach de 1929 offre ainsi une clé. Est-ce la bonne pour penser ce qui en train de se produire ? Rares sont ceux qui pourraient le dire, et d'ailleurs là n'est pas la question.

Le mythe de 1929 alimente l'événement, à défaut d'autre trame qui donnerait plus de cohérence à ce qui vient de se produire. Outre le « lundi noir », on retrouve les figures familières, celles des petits face aux gros et aux spéculateurs (*« Les petits porteurs, par définition, ce sont des gens que l'on veut tromper »*, déclare un homme politique), avec, au cœur du mythe et comme chez Zola, cette hantise d'un dérèglement lié à la nature de l'argent et de cet univers de signes où se meuvent les adeptes de la corbeille. Dérèglement général qui atteint de plein fouet l'Amérique, avec cette « dette énorme » qui ne cesse de s'alourdir encore.

Au cœur du mythe, il y a le rapport ambigu de notre société au jeu, qui, plus que la dépense, vient au premier plan comme fauteur de désordre. D'un côté, on a voulu faire des Français des actionnaires à part entière, avec la part d'incertitude que cela comporte. En chaque petit épargnant n'y avait-il pas une âme de joueur de Loto ? Mais l'image du krach annonce aussi la sanction des excès, il va bien falloir assainir les finances publiques et résorber l'endettement, dit-on à l'Amérique.

La même morale implique, concernant les individus, la résorption de l'excès de plus-values qu'ont engendré des pratiques considérées comme malsaines. En quelques heures des milliards partent en fumée. Il y a bien sûr les victimes, et l'on s'étonne presque de ne pas enregistrer plus de suicides spectaculaires. Dans le mythe, il est vrai, les petits ne sont pas les méchants, au pis ils furent simplement abusés. Les méchants, c'est cette nouvelle race de banquiers, les *golden boys* : trop ambitieux, trop audacieux, ils incarnent le dérèglement, et il est révélateur que l'ensemble de la presse se penche avec prédilection sur l'effondrement des *yuppies*. Associé à ces « drogués de l'écran », un partenaire inédit du jeu : les ordinateurs se sont mis de la partie, avec leurs logiciels qui réagissent beaucoup trop vite en amplifiant d'autant les secousses boursières.

Effets contradictoires

Ce va-et-vient entre et le réel et l'imaginaire qui ne cesse de s'opérer à notre insu n'est évidemment pas sans conséquences dans la situation d'incertitude que vivent les places financières de la planète. Effets contradictoires, certes, tant il est vrai que l'événement se trouve gonflé par ses arrière-plans mythologiques. Les petits mots magiques de la crise traînent avec eux cette interrogation : tout va-t-il recommencer selon un scénario en forme de catastrophe ? L'évocation du passé dérange et fragilise.

En ce sens l'imaginaire viendrait saper notre présent. En même temps, j'incline à penser que le recours au mythe permet de conjurer efficacement la perspective du désastre. Après tout, le mythe porte en lui la possibilité d'une remise en ordre du monde. Ce que les experts ne peuvent pas prédire, le mythe le raconte à sa manière. Il utilise pour ce faire quelques symboles rassurants, témoins eux aussi d'une époque antérieure, comme M. Pinay, convié un moment sur la scène politique. Et même les plus libéraux assurent que l'Etat, recours sinon providence, doit être présent pour que la société surmonte cette épreuve : encore un clin d'œil à l'histoire !

En considérant cet aspect des choses et la relative apathie dont fait preuve aujourd'hui l'opinion, l'anthropologue pourrait retrouver dans notre univers contemporain une donnée plus universelle. On sait ainsi que les sociétés sans écriture usent parfois sans retenue du registre mythique pour se mesurer aux bouleversements qui les affectent (catastrophes naturelles, agressions extérieures). Or tout se passe comme si l'événement produit et vécu dans le tintamarre des médias venait rejoindre le mythe pour mieux trouver parade et exorcisme aux désordres qui s'annoncent. Ce ne serait pas le moindre paradoxe de nos temps « modernes » que de venir renouer les fils de la pensée mythique.

(*) Anthropologue, CNRS.

Une bulle a crevé

par MICHEL BEAUD (*)

SOUS l'effet du foisonnement des liquidités, du drainage des disponibilités, de la fièvre du jeu et des gains boursiers, la bulle spéculative a gonflé pendant des années. Et plus elle s'enflait, plus il était certain qu'il fallait qu'elle se dégonfle. Voilà qui est fait. Au moins en partie.

En cette période chargée d'angoisse, beaucoup vont s'en rasseurer : puisque la bulle a crevé, les spéculateurs vont reprendre leurs calculs et leurs jeux, les financiers leurs arbitrages, les gouvernements la défense de leurs « intérêts économiques nationaux ».

Mais comment ne pas évoquer cet ancien dicton : *« Quand le chaudron bouillonne, le niais s'inquiète des bulles »* ? Or c'est bien le chaudron qui menace : les déficits budgétaire et commercial des Etats-Unis, et, au-delà, l'alourdissement des déséquilibres courants dans le monde ; les endettements publics et privés, intérieurs et extérieurs, aux Etats-Unis d'abord, mais pas exclusivement ; l'incertitude sur le dollar, et, au-delà, sur l'ensemble des moyens de paiement internationaux. Le pire n'est pas certain. Mais nul ne peut dire qu'il n'adviendra pas.

L'interdépendance des économies

Il n'y a pas de voie simple pour l'éviter. Pour simplifier, admettons que la responsabilité première incombe au pays le plus puissant, celui qui a les plus forts déficits et nourrit les plus forts endettements : les Etats-Unis. S'ils maintiennent leurs déficits, ils seront pris dans le spirale des relèvements des taux d'intérêt, avec les conséquences que l'on connaît pour les pays endettés et à monnaie faible, et en premier lieu dans le tiers-monde.

S'ils les réduisent, en limitant la dépense intérieure ou/et en laissant se dégrader le dollar, c'est un facteur de dynamisme de l'économie mondiale — à travers notamment les économies japonaise et allemande — qui est supprimé : et gare à la spirale de la récession, si rien ne la remplace. S'ils laissent filer l'inflation, ce qui est toujours tentant pour un pays à monnaie-clé lourdement endetté, gare à la défiance des détenteurs d'avoirs en dollars et à la nouvelle crise de cette monnaie qui en découlerait.

Beaucoup l'ont déjà dit et écrit : l'interdépendance accentuée des économies nationales implique une coordination plus étroite des politiques économiques et monétaires : coordination particulièrement difficile puisque divergent et les intérêts des nations et les objectifs des gouvernements. En outre, si nécessaire qu'elle soit, cette coordination ne saurait suffire.

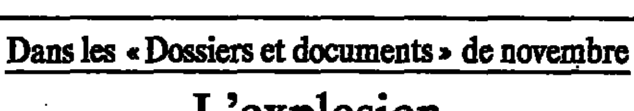
Il faut aux nations, aux gouvernements, aux firmes multinationales, une grande cause. Il faut un mobile. Il faut une fin.

Rappelons-nous. La première grande crise du capitalisme mondial a débouché sur le partage du monde, puis sur la première guerre mondiale. La deuxième grande crise a généré le repli des grandes puissances sur leurs zones d'influence, le national-socialisme et la seconde guerre mondiale. La grande crise que nous traversons peut encore s'aggraver et qui peut dire à quoi conduiraient un brutal durcissement des tensions et une plus grande violence des chocs et des contre-chocs ?

Les sociétés nationales ont appris à se mobiliser pour la guerre et la reconstruction. Il faut aujourd'hui qu'elles apprennent à se mobiliser pour les grandes causes de notre planète : la lutte contre les avancées du désert, la reforestation, la sauvegarde de l'eau potable, une action coordonnée contre la misère dans les pays les plus pauvres et contre la pauvreté dans les pays industriels, l'invention de modes modernes de production et de vie non destructeurs des équilibres fondamentaux de la planète.

En cette phase de la crise, il est essentiel, vital, que, solidaires malgré elles, les nations définissent ensemble une commune *« nouvelle frontière »*.

(*) Professeur d'économie politique à l'université Paris-VIII.



Dans les « Dossiers et documents » de novembre

L'explosion des marchés financiers

La machine financière s'est emballée, et depuis le 19 octobre, *« lundi noir »* à la Bourse de New-York, entraînant dans sa chute les autres places, les autorités politiques et monétaires tentent d'enrayer la crise qui se fait menaçante.

Dans un numéro spécial de huit pages, *Dossiers et documents* raconte la panique boursière et sa prolongation sur les marchés des changes. Avec le recul, on constate comment cette chute a été précédée par une formidable augmentation de la capitalisation boursière.

La montée en puissance de cette économie financière est analysée : la déréglementation, l'interconnexion des marchés et la création d'instruments financiers de plus en plus complexes ont fait sauter les garde-fous. L'argent galope sans contrainte et les agents économiques suivent sa course folle : l'épargne quitte les terrains stables des bons et comptes à terme, les entreprises jouent aux banquiers, les banquiers cavalent derrière de nouvelles concurrences, et les inévitables fraudeurs et escrocs de haut vol se glissent dans le jeu.

Résultats : les flux monétaires énormes, sans commune mesure avec ceux des marchandises, dominent les échanges commerciaux, imposent à l'industrie un rythme qui n'est pas le sien, transforment les sociétés en autant de cases d'un gigantesque tapis vert de casino. Le divorce avec l'économie réelle est consommé.

Si l'explosion des marchés financiers a été facilitée par leur modernisation, elle a en fait des causes plus profondes : les déficits américains, l'endettement du tiers-monde, et leur corollaire, la hausse des taux d'intérêt. Les Grands cherchent à se concerter, difficilement. Les pays qui s'étaient engagés dans une politique de privatisation voient leur programme remis en cause. Aux Etats-Unis, un Reagan finissant, en conflit avec le Congrès, est contraint d'agir. Mais comment rétablir un équilibre budgétaire et commercial ? La récession, après ces années d'euphorie financière, est devenue un risque majeur.

★ Numéro spécial, huit pages, 7 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

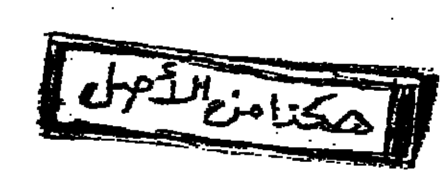
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



URSS

M. Boris Eltsine est remplacé par M. Lev Zaïkov à la tête du comité du parti de Moscou

M. Boris Eltsine, premier secrétaire du Parti communiste pour la ville de Moscou et proche de M. Mikhaïl Gorbatchev, a été libéré, le mercredi 11 novembre, de ses fonctions, et remplacé à ce poste par M. Lev Zaïkov, membre titulaire du bureau politique et secrétaire du comité central, a annoncé la télévision soviétique.

M. Eltsine, membre suppléant du Politburo, avait offert sa démission le 21 octobre dernier lors d'un plénum du comité central, après que son intervention sur le *« style de travail des instances dirigeantes »* eut été dénoncée par plusieurs de ses pairs, qui lui ont reproché de *« fausses appréciations »* et des *« jugements politiques erronés »*.

Son limogeage a été décidé *« à l'unanimité »* mercredi, lors d'une réunion plénière du comité du parti *(gorkom)* de la capitale, pour d' *« importants défauts dans son travail de direction à la tête du PC »* de Moscou. Le *gorkom* a, par ailleurs, repris à son compte l'accusation formulée à l'encontre de M. Eltsine de *« prise de positions politiques erronées »*.

M. Gorbatchev est intervenu lors de ce plénum, ainsi que vingt-quatre responsables, a indiqué la télévision soviétique. Le numéro deux du bureau politique, M. Ligatchev, était également présent, ainsi que M. Razoumovski, responsable du service des cadres au secrétariat du comité central.

Le changement de direction intervenu à la tête du *gorkom* de Moscou va entraîner d'autres remaniements dans les instances supérieures du parti. Il paraît probable que M. Eltsine va perdre son poste de membre suppléant du bureau politique puisqu'il y avait accédé grâce à sa promotion moscovite. M. Zaïkov va, pour sa part, devoir abandonner ses fonctions de secrétaire du comité central, incompatibles avec celles de premier secrétaire du PC pour Moscou.

Compétence et mesure

M. Lev Zaïkov est au sein de la direction du PC soviétique l'un des six hommes — avec MM. Gorbatchev, Ligatchev, Iakovlev, Nikonov et Sliounkov — qui cumulaient jusqu'à présent les fonctions de membre titulaire du bureau politique et secrétaire du comité central. Il est donc l'un des tout premiers personnages du régime. Sa nomination à la tête de l'organisation du parti pour la ville de Moscou est révélatrice de l'enjeu que représente pour l'équipe de M. Gorbatchev un véritable assainissement de la situation dans la capitale.

En dépit de sa tumultueuse énergie et des nombreux changements de personnels auxquels il avait procédé, M. Boris Eltsine n'était pas en effet parvenu à faire entrer la politique de restructuration dans la réalité à travers l'immense agglomération moscovite où l'on continuait à se plaindre aussi bien du mauvais approvisionnement en produits alimentaires que du fonctionnement défectueux de nombreux services municipaux.

Né en 1923, M. Lev Zaïkov a passé sa jeunesse à Leningrad, d'abord comme ajusteur, puis comme contremaître et d'atelier, avant de devenir en 1961 directeur d'usine. Il reçoit alors une formation d'ingénieur économiste, qui lui permet de prendre la direction d'une Union de recherche scientifique et de production. Il a entre-temps adhéré au Parti communiste (en 1957), et sa carrière s'oriente vers le milieu des années 70 vers des fonctions politiques, d'abord comme président du comité exécutif de Leningrad et comme député au Soviet suprême.

Entré au comité central en mars 1981, il devient la même année premier secrétaire de l'organisation du parti pour la région de Leningrad. C'est en juillet 1985 — en même temps que M. Boris Eltsine — qu'il est nommé secrétaire du comité central. Mais il dépasse son collègue moscovite lorsqu'il fait son entrée, à l'issue du XXVII[e] congrès, au bureau politique comme membre titulaire.

Szlakmann.

Beaucoup voient alors en M. Zaïkov le « numéro trois » du parti, après M. Gorbatchev et M. Ligatchev. Ses antécédents le désignent, à ce niveau, comme le spécialiste des questions économiques. On saura plus tard qu'il est particulièrement chargé, au secrétariat du comité central, des industries militaires, ce qui lui donne naturellement compétence pour superviser les affaires de défense. C'est un poste qu'il ne peut conserver aujourd'hui, après sa nomination à la tête du gorkom (comité du parti) de Moscou, et où son remplacement peut poser de délicats problèmes.

Le curriculum vitae de M. Zaïkov montre assez clairement ce qu'il doit à M. Gorbatchev et la confiance que lui accorde ce dernier. Alliant la compétence au sens de la mesure, le personnage contraste cependant vivement avec celui de M. Eltsine, et sans doute faut-il voir en lui un homme plus apte à se faire l'instrument de la politique de « recentrage » dans laquelle le secrétaire général paraît s'être engagé au cours des dernières semaines.

A.J.

M. Boris Eltsine

Agé de cinquante-six ans, M. Boris Eltsine est un ingénieur sorti de l'Institut polytechnique de Sverdlovsk. Entré au Parti communiste en 1961, c'est dans cette ville de l'Oural qu'il a fait le début de sa carrière, et il a occupé à partir de 1976 les fonctions de premier secrétaire de l'organisation régionale du parti.

Devenu membre du comité central en 1981 (avant la mort de Léonid Brejnev), M. Boris Eltsine n'avait cependant quitté Sverdlovsk pour Moscou qu'en avril 1985 pour être nommé au mois de juillet suivant secrétaire du comité central.

C'est en décembre de la même année qu'il avait remplacé, à la tête de l'organisation du parti pour la ville de Moscou, l'un des plus anciens « brejnéviens » encore en place, M. Victor Grichine. A la veille du vingt-septième congrès, au mois de février 1986, le comité central l'avait élu membre suppléant du bureau politique.

Les adversaires des réformes marquent un point

(Suite de la première page.)

Il en a assez, dit M. Eltsine, de voir toutes les initiatives qu'il prend pour assainir la situation dans la capitale battues en brèche par l'appareil du comité central et son secrétariat. On savait déjà que divers ministères, par exemple, s'opposaient à l'évacuation de certaines entreprises de la capitale et sollicitaient l'appui des services correspondants du comité central pour faire annuler les décisions du comité moscovite du parti.

Mais il y a plus grave : M. Eltsine accuse le secrétariat national, et nommément, M. Ligatchev, le numéro deux du parti, d'interférer dans ses décisions sur le choix des responsables de la ville et de ses arrondissements.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que le second orateur mentionné dans le communiqué officiel soit précisément M. Ligatchev. Celui-ci, qui tient à mettre de son côté l'auditoire, prend le ton peiné mais calme de celui qui a été injustement agressé et ne comprend pas pourquoi. En tout cas, l'accrochage entre les deux hommes domine désormais la séance, au point que presque tous les vingt-sept orateurs dénombrés s'écartent de l'ordre du jour pour prendre position sur le différend.

Fuites

Quatre seulement de ces orateurs prendront la défense de M. Eltsine : M. Maniakine, une ancien de Stavropol et proche de M. Gorbatchev, qui préside aujourd'hui le comité de contrôle populaire ; M. Arbatov, l'expert des affaires américaines, que l'on croyait plus prudent ; M. Kolbine, le premier secrétaire du Kazakhstan, qui a en commun avec M. Eltsine d'avoir été « parachuté » à la tête d'une région où l'un comme l'autre n'avaient aucune racine (M. Kolbine dirigeait auparavant le parti à Oulianovsk, très loin de Moscou ; M. Eltsine à Sverdlovsk, dans l'Oural) ; enfin, M. Iakoliev, qui intervient juste après M. Tchebrikov, chef du KGB, dont l'intervention aurait été particulièrement dure : il aurait accusé M. Eltsine d'avoir parlé imprudemment devant des étrangers, sous-entendu d'avoir divulgué des secrets d'Etat.

C'est bien en tout cas d'une offensive généralisée qu'il s'agit : plusieurs secrétaires de région en veulent à M. Eltsine pour avoir mis fin à pas mal de privilèges pour les cadres du parti dans la capitale (suppression de voiture, de magasins spéciaux et autres avantages). Ils n'ont aucune envie de remettre en cause ces privilèges chez eux. Même ceux qui ne montent pas à la tribune crient de leur place leur hostilité à M. Eltsine et à ses partisans.

Il n'est pas question de démission pour autant. Sauf avec le dernier orateur, un contremaître du bâtiment à Moscou, M. Zatvornitski, qui constate que la « perestroïka » n'ayant pas eu l'effet escompté dans la capitale, son premier secrétaire devrait en tirer les conséquences. C'est alors que M. Eltsine monte à nouveau à la tribune pour se dire prêt à exercer n'importe quelle autre fonction moins en vue.

Ce n'est pas tout à fait une démission en bonne et due forme et, de toute manière, aucun vote ne sanctionne le débat. M. Gorbatchev se contente d'observer, d'un ton neutre, que cette affaire relance des problèmes qu'il croyait réglés et qu'il conviendrait d'en reparler dans les instances compétentes.

Coup d'arrêt

En principe, rien de tout cela ne devrait transparaître en public. Un plénum du comité central a beau rassembler quelque cinq cents personnes, il est très rare que ses débats fassent l'objet de « fuites ». Ce n'est pourtant pas ce qui se passe cette fois-ci, puisque, dès le début de la semaine suivante, des rumeurs précises et concordantes parvenaient à certains correspondants étrangers à Moscou. Les auteurs de ces fuites sont très probablement des gens qui ont intérêt à créer un fait accompli, afin de rendre le remplacement de M. Eltsine inévitable. Certains en rajoutent, d'ailleurs, en faisant croire que le chef du parti à Moscou s'en est pris à M. Gorbatchev lui-même (c'est la seule chose que M. Eltsine démentira personnellement en répondant à une télévision américaine). Mais l'effet est garanti : M. Eltsine s'en est pris à tout le monde à la fois ; il est définitivement « brûlé ».

Vient ensuite l'épisode du 31 octobre, lorsque M. Loukianov, secrétaire du comité central, profite d'une conférence de presse pour lire — en réponse à la question d'un journaliste étranger — un texte préparé à l'avance. Oui, dit-il, le camarade Eltsine a formulé des jugements *« politiquement erronés »*, qui n'ont pas été approuvés, et *« il a demandé à être relevé de ses fonctions »*. Ce sont les problèmes *« découlant de sa déclaration »*, c'est-à-dire de sa démission, qui seront examinés, conformément aux statuts.

M. Loukianov a certes fréquenté la faculté de droit de l'université de Moscou approximativement en même temps que M. Gorbatchev, dans les années 50, mais cela ne suffit tout de même pas pour en faire un proche du secrétaire général et il a aussi longuement travaillé sous la direction de Brejnev, au présidium du Soviet suprême. Il ne passe pas, ces derniers temps, pour un chaud partisan de la *« glasnost »*. Sa déclaration a, en tout cas, pour effet de faire tomber au plus bas les actions de M. Eltsine : comment celui-ci pourrait-il rester en place, alors qu'il est désapprouvé par ses pairs ?

C'est alors qu'intervient le coup d'arrêt. Tandis que l'agence Tass diffuse les déclarations de M. Loukianov dans ses services en langues étrangères, un *« message interne »* interdit *« catégoriquement »* à ses lecteurs russes d'en faire état. Peu après que M. Eltsine est apparu au meeting du 2 novembre, bien en vue derrière M. Gorbatchev, M. Iakovlev présente l'incident du 31 octobre comme un débat parfaitement normal et se garde bien de critiquer le chef du parti à Moscou. Enfin, un discours de M. Eltsine devant les responsables de la capitale est reproduit par toute la presse. Il n'en faut pas plus pour renverser les pronostics, y compris chez les Soviétiques en principe informés, qui donnent M. Eltsine comme restant à « 99 % ».

En fait, tout cela ne préjuge pas la décision du Politburo, ni celle du comité moscovite du parti. M. Eltsine s'est fait beaucoup d'ennemis dans cette dernière instance, à la fois en tant que « parachuté de Sverdlovsk » et par ses manières souvent brusques avec ses collègues et subordonnés. Après une session houleuse du comité de la ville tenue au début d'octobre, plusieurs de ses collègues et responsables d'arrondissement avaient envoyé une plainte collective à la direction du parti. Il est possible que cette initiative ait incité M. Eltsine à prendre les devants, précipitant ainsi la « sortie » du 21 octobre devant le comité central.

Ajoutons que le responsable de la capitale est confronté à de graves difficultés « objectives », tenant au mauvais état des approvisionnements, à la grogne des habitants et aux nouveaux problèmes que soulève la réforme économique. Le journal *Industrie socialiste* révélait, le 10 novembre, que soixante mille fonctionnaires allaient perdre leur emploi d'ici à 1990, à la suite d'une décision récente de réduire de moitié les effectifs des quelque cinquante ministères responsables des branches industrielles. D'ores et déjà, six cent quatre-vingts employés de deux ministères fusionnés ont reçu leur avis de licenciement : deux cents seulement ont été recasés, mais parfois en dehors de Moscou et avec des salaires inférieurs. Beaucoup font appel devant une commission spéciale de la décision les concernant, *« certains calmement, d'autres en larmes »*, ajoute le journal, qui conclut que la situation est *« alarmante »*. Elle l'est aussi pour M. Gorbatchev, par-delà les péripéties de l'affaire Eltsine et son dénouemendt provisoire.

MICHEL TATU.

IRLANDE DU NORD : les obsèques des victimes de Enniskillen

Douze mille personnes défilent à Belfast

Douze mille personnes ont défilé, le mercredi 11 novembre, dans les rues de Belfast pour les obsèques de six des onze victimes du massacre de Enniskillen, provoqué par l'explosion d'une bombe de l'IRA, dimanche dernier, devant le monument aux morts de la petite localité d'Irlande du Nord. Trois autres victimes avaient déjà été inhumées la veille à Enniskillen en présence d'une foule nombreuse de protestants et de catholiques réunis.

Le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, qui avait été lui-même la cible, cet été, d'un projet d'attentat déjoué par la police britannique, a violemment attaqué l'*« écœurante hypocrisie »* de l'Armée républicaine irlandaise, dont les dirigeants avaient *« regretté »* la mort de victimes civiles. Cette déclaration faisait suite à la découverte d'un engin de 70 kilogrammes d'explosifs à proximité d'une église, dans le petit village de Pettigo, à une trentaine de kilomètres de Enniskillen.

Les versions diffèrent sur le désamorçage de cette bombe, que la police indique avoir elle-même découverte mais que l'IRA affirme avoir retiré *« du fait de la proximité de civils aux abords immédiats »*. Les dirigeants de l'organisation avaient déclaré, dans une interview publiée mercredi à Londres, qu'ils effectueraient une enquête sur les circonstances de l'attentat de dimanche dernier.

Cet attentat provoque des actes de vengeance contre la communauté catholique. Un commerçant catholique a été grièvement blessé, mercredi, dans sa boutique à Belfast par un inconnu, qui a ouvert le feu sur lui à plusieurs reprises. Cinq jeunes catholiques avaient déjà été légèrement blessés lundi dernier par des coups de feu alors qu'ils circulaient en voiture. — *(AP, AFP.)*

ITALIE

Le procès de la Mafia de Palerme est entré dans sa phase finale

Après vingt et un mois d'audience, le procès de la Mafia de Palerme est entré dans sa phase finale. Le jury s'est retiré, le mercredi 11 novembre, pour entamer ses délibérations. De source judiciaire, le verdict n'est pas attendu avant la mi-décembre.

Ce *« procès du siècle »* avait commencé le 10 février 1986. Il y avait au départ quatre cent soixante-quatorze accusés. Certains ont vu leur dossier séparé de l'acte d'accusation principal ; deux accusés, ayant bénéficié d'une remise en liberté conditionnelle, ont été assassinés.

Dans le box figure notamment Michele Greco, dit le « pape ». « Parrain » présumé de la Mafia palermitaine, il risque la réclusion criminelle à perpétuité pour meurtre. Il purge déjà une peine de prison à vie pour avoir ordonné l'assassinat d'un magistrat. Dix autres demandes de détention à perpétuité visent les membres de la toute-puissante « commission » sicilienne qui, selon les mafiosi passés aux aveux, règne d'une main de fer sur la pègre palermitaine. — *(AP, Reuter.)*

Diplomatie

Lors du prochain sommet

M. Gorbatchev pourrait prolonger son séjour aux Etats-Unis

Washington. – Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, pourrait passer cinq ou six jours aux Etats-Unis au lieu des trois initialement prévus à l'occasion du prochain sommet américano-soviétique afin de visiter le pays, ont rapporté, mercredi, trois quotidiens américains.

Citant un responsable soviétique, dont l'identité n'a pas été révélée, le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Chicago Tribune* affirment que Mme Raïsa Gorbatchev, la femme du leader soviétique, et quelques-uns de ses proches ont conseillé à M. Gorbatchev de prolonger son séjour afin de rencontrer des Américains, indépendamment du président Reagan.

Le sommet Reagan-Gorbatchev, prévu à Washington le 7 décembre, doit essentiellement permettre aux deux leaders de parvenir à la signature d'un traité de désarmement visant à éliminer tous les missiles à portée intermédiaire (INF) en Europe et en Asie. A moins d'un mois du sommet, les négociateurs, qui s'efforcent de mettre la dernière main au traité, demeurent confrontés à des problèmes qui pourraient nécessiter une nouvelle rencontre des chefs de la diplomatie des deux pays.

Des responsables américains ont indiqué qu'il restait environ une trentaine de questions à régler, dont quatre ou cinq sont *« très importantes »*, en soulignant que *« si les négociateurs n'arrivent pas à les résoudre, il faudrait trouver d'autres solutions »*.

Ils ont évoqué, dans cette perspective, la possibilité que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, ait à se rendre à Genève avant la fin du mois pour y rencontrer son homologue soviétique M. Edouard Chevardnadze. Ces entretiens auraient pour but de donner un coup de fouet aux négociations afin que le traité INF soit prêt à temps pour la visite du numéro un soviétique.

Le cinquantième sommet franco-allemand à Karlsruhe

Crise monétaire et coopération militaire

Le cinquantième sommet franco-allemand devait s'ouvrir jeudi 12 novembre en début d'après-midi à Karlsruhe. Du côté français, il a été précédé, mardi dernier, par une réunion qui a regroupé à l'Elysée, autour du président de la République, MM. Jacques Chirac, Edouard Balladur, Jean-Bernard Raimond, François Guillaume et Bernard Bosson. Le sommet doit prendre fin vendredi en début d'après-midi.

KARLSRUHE
de nos envoyés spéciaux

Pour être le cinquantième du genre, le sommet, qui devait s'ouvrir le jeudi 12 novembre à Karlsruhe, n'aurait dû être qu'une étape ordinaire de la coopération franco-allemande. On fêtera, le 22 janvier, le vingt-cinquième anniversaire du traité qui institua cette « routine » franco-allemande, tout à fait exceptionnelle en son genre puisqu'elle fait obligation aux dirigeants de deux pays de se concerter semestriellement et, si possible, de coopérer. A janvier donc les commémorations solennelles et les éventuelles grandes décisions qui pourraient les accompagner. A janvier peut-être l'annonce de la mise en place de ce conseil de défense commun dont le président Mitterrand a annoncé, il y a quelques semaines, la mise à l'étude.

On ne s'en tiendra pas pour autant à Karlsruhe au pur classicisme de la coopération bilatérale. La tempête continue de faire rage sur le plan monétaire et il est vraisemblable que le sujet dépassera le strict cadre des entretiens bilatéraux entre M. Balladur et le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg. La décision commune prise la semaine dernière dans le domaine des taux d'intérêt n'a, en effet, pas suffi à mettre le franc, et sa parité avec le mark au sein du système monétaire européen, à l'abri de nouvelles baisses du dollar.

On peut se demander si le sommet de Karlsruhe permettra de sortir de la relative passivité qui a été jusqu'ici celle de l'Europe face à la crise, au moins en dégageant une position commune face aux Etats-Unis. Il semble qu'il y ait du côté allemand, sur ces questions monétaires, à la fois une tension et une attente. Tension entre responsables allemands à propos de la situation actuelle, certains reprochant à M. Stoltenberg un excès de rigidité. Attente envers la France sur la question plus générale du renforcement du SME, certains membres de l'entourage du chancelier espérant entendre M. Balladur formuler des propositions plus précises en ce domaine.

Espoir d'un compromis

L'autre grand sujet – prévu celui-là – de la rencontre de Karlsruhe est la préparation du Conseil européen qui se tiendra début décembre à Copenhague. Un échec à Copenhague ferait entrer la Communauté européenne dans une crise grave que les Allemands souhaitent bien évidemment éviter au moment où ils s'apprêtent à prendre la présidence de la CEE. On est tout aussi soucieux d'éviter cet échec à l'Elysée où l'on considère que l'harmonisation des positions françaises et allemandes sur les questions communautaires est l'objectif prioritaire du sommet de Karlsruhe. M. Mitterrand a réuni mardi le chef du gouvernement et ses principaux ministres en un conseil restreint afin de définir les positions françaises susceptibles de déboucher sur un compromis à Karlsruhe.

Parmi les points de l'ordre du jour de Copenhague (budget 1988, augmentation des ressources communautaires, politique agricole commune et attribution des fonds structurels), les questions agricoles faisaient jusque-là l'objet de divergences entre Paris et Bonn. L'espoir de parvenir à un compromis dans ce domaine semblait toutefois partagé à Paris, où MM. Chirac et Guillaume ont manifesté un certain optimisme à l'Elysée mardi, et à Bonn, où l'on soulignait le rapprochement des points de vue sur les méthodes à employer.

La coopération en matière de défense devait être évoquée, en particulier lors de la réunion des ministres des affaires étrangères et de la défense des deux pays, qui, depuis quelques années, précède systématiquement les sommets proprement dits. On pouvait s'attendre à des précisions sur la brigade franco-allemande sur laquelle les experts ont ardemment travaillé et que l'on dit à Bonn *« techniquement prête »* sur le papier. Un accord sera d'autre part signé sur le lancement de la fabrication de l'hélicoptère de combat franco-allemand *(voir l'article de J. Isnard)*.

Il sera question de nouveau à Karlsruhe du TGV nord et de différents projets en matière de télécommunications, notamment du minitel sur lequel les réticences allemandes ont cédé.

Enfin, on devrait dresser un bilan des décisions prises lors du sommet culturel de Francfort et adopter diverses mesures visant à intensifier les échanges universitaires.

LUC ROSENZWEIG
et CLAIRE TRÉAN.

● **Promenade du président Li Xiannian à Paris.** – Le chef de l'Etat chinois a effectué mercredi 11 novembre une promenade à travers Paris, visitant le Mur des fédérés au cimetière du Père-Lachaise – où il a déposé une gerbe, – la résidence de Chou En-Lai entre 1922 et 1924 dans le XIIIe arrondissement, Notre-Dame et la tour Eiffel, avant d'aller au château de Versailles. Mardi soir, il avait assisté un court moment au gala offert par la Fondation Claude Pompidou, au cours duquel a été projeté pour la première fois le film du metteur en scène italien Bernardo Bertolucci, *le Dernier Empereur*.

Un hélicoptère de combat commun à 140 millions de francs l'exemplaire

La commission du budget du Parlement ouest-allemand a donné son accord, le mercredi 11 novembre, au programme franco-allemand d'un hélicoptère de combat commun aux deux armées de terre. Initialement conclu, le 16 juillet dernier, par MM. André Giraud et Manfred Woerner, respectivement ministre français et ministre ouest-allemand de la défense, cet accord attendait le « feu vert » du Bundestag pour pouvoir être définitivement formalisé au sommet de Karlsruhe.

Après une dizaine d'années de négociations, ce protocole intergouvernemental prévoit la construction d'un hélicoptère biturbine, d'une masse de 5,4 tonnes, qui donnerait naissance, à partir d'un même modèle de base, à deux versions.

La première version pour la lutte antichars (HAC) est destinée aux deux partenaires. Elle devrait entrer en service vers 1998. L'hélicoptère HAC sera armé de missiles antichars dits de nouvelle génération (aux performances accrues par rapport à celles du missile actuel Hot), que les deux pays se sont engagés à produire avec le Royaume-Uni, et il devrait recevoir aussi des missiles air-air Mistral. La deuxième version pour la lutte anti-hélicoptères (appui et protection ou HAP) est destinée à la seule France et doit entrer en service en 1995. L'hélicoptère HAP sera doté d'un canon de 30 millimètres et il emportera des missiles air-air Mistral à courte portée.

Entre les Français et les Allemands, les difficultés ont tenu à des différences de conception, au départ, de l'hélicoptère (notamment son équipement optronique installé sur le mât) et à une très vive contre-attaque de l'industrie américaine, qui a proposé à Bonn son hélicoptère de combat Apache entré, depuis quelques semaines, en service dans les forces américaines stationnées en Allemagne fédérale au titre de l'OTAN.

Le programme franco-allemand prévoit la construction de quatre cent vingt-sept hélicoptères au total. L'Allemagne fédérale devrait acquérir deux cent douze versions HAC. La France devrait acheter, pour sa part, cent quarante HAC et soixante-quinze HAP. Ce qui devrait représenter, pour le budget français, un engagement financier total, depuis le développement de la « machine » jusqu'à la production en série, y compris les pièces détachées, de 30 milliards de francs. Sur vingt ans, le coût d'un hélicoptère est donc de 140 millions de francs.

Il s'agit là de la plus importante coopération franco-allemande, dans le domaine des fabrications communes d'armement, depuis le début des années 70, lorsque le programme de l'avion Alpha-Jet a été lancé. Depuis, la coopération avait enregistré deux échecs majeurs, avec le projet avorté d'un char de combat et avec la mésentente au sujet de la construction, à cinq partenaires, d'un avion de combat.

J. I.

AFGHANISTAN

Après le vote de l'ONU

La Chine et le Pakistan demandent à l'URSS de rapatrier ses troupes

Le Pakistan et la Chine ont demandé, chacun de son côté, le mercredi 11 novembre, à l'Union soviétique d'appliquer la résolution adoptée la veille par l'Assemblée générale des Nations unies – par 123 contre 19 – et réclamant *« le retrait immédiat de toutes les forces étrangères d'Afghanistan »* (*le Monde* du 12 novembre). L'agence Tass a, pour sa part, estimé que ce texte *« est dépourvu de réalisme politique et ignore les progrès enregistrés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur »* de ce pays.

Entre-temps, l'agence Tass et Radio-Kaboul ont confirmé qu'un membre d'une équipe de trois cinéastes américains porté disparu il y a un mois en Afghanistan était détenu à Kaboul et *« sérieusement blessé »*. Les Etats-Unis avaient confirmé que les deux autres membres de l'équipe – Lee Shapiro et Jim Lindelof – avaient été tués, le 11 octobre, lorsque le groupe de résistants qu'ils accompagnaient étaient tombés dans une embuscade. L'identité du troisième cinéaste – l'interprète ou le technicien – n'a pas été jusqu'ici révélée. – *(AFP, Reuter.)*

Proche-Orient

Le sommet d'Amman

Les Emirats arabes unis ont été le premier Etat à rétablir les relations diplomatiques avec l'Egypte

AMMAN
de notre envoyée spéciale

« Je pense avoir le droit d'être fier et heureux. Nous sortons d'une longue nuit, mais nous vivons maintenant dans la confiance et l'espoir. » C'est ainsi que le roi Hussein de Jordanie, avec raison, a présenté, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 11 novembre au soir, les résultats du sommet arabe extraordinaire d'Amman.

En quatre jours d'intenses travaux, marqués par un sérieux inhabituel dans ce genre d'assises et par la volonté de sauvegarder l'unité de la nation arabe, menacée dans sa sécurité, les dirigeants arabes ont, pour une fois, su faire taire leurs querelles internes pour préserver leur cohésion. Nul doute que les efforts du roi Hussein de Jordanie y sont pour beaucoup, et, à cet égard, ce sommet constitue un très grand succès pour sa diplomatie. Avec souplesse, le roi a non seulement su éviter tous les dérapages, mais a réussi la gageure de donner tout son sens à ce sommet, qu'il avait lui-même défini comme celui de *« l'entente et de l'accord »*.

Cette entente et cet accord se sont faits face à l'Iran. La Syrie, principal allié arabe de Téhéran, n'a rien pu faire pour éviter la condamnation nominale du régime iranien pour ses *« menaces, agressions, actes criminels et sanglants »* contre l'Irak, le Koweït et l'Arabie saoudite. En spécifiant, dans son appui à la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, les termes *« selon l'ordre prescrit dans ses paragraphes opérationnels »*, c'est-à-dire cessez-le-feu, retrait des troupes aux frontières internationalement reconnues, échange de prisonniers et enfin commission d'enquête pour déterminer les responsabilités dans le déclenchement de la guerre, le sommet a adopté la vision irakienne de la résolution 598. Mais il est allé plus loin en exhortant la communauté internationale à prendre toutes mesures générales pour amener le régime iranien à donner suite aux appels à la paix.

Les dirigeants arabes sous-entendent, sans que cela soit expressément dit cependant, qu'ils pourraient appuyer les demandes de sanctions à l'ONU. A cet égard, le président Saddham Hussein, très présent tout au long de ce sommet, peut être, lui aussi, satisfait. La conférence a *« confirmé la solidarité avec l'Irak et l'appui qu'elle lui accorde pour la défense de son sol »*. L'Arabie saoudite, *« pour les actes sanglants et criminels perpétrés par les Iraniens à la Mecque »*, et le Koweït ont eu droit chacun à une mention spéciale. Le Koweït voit en tout cas légitimée par les nations arabes sa demande d'aide aux Etats-Unis, qui est à l'origine de la présence d'une armada américaine et occidentale dans le Golfe ou à proximité.

La conférence a, en effet, appuyé *« toutes les mesures prises par le Koweït pour assurer sa sécurité »*. La Libye a exprimé des réserves sur cette résolution, lui reprochant de ne pas *« condamner la présence américaine et celle de l'OTAN dans le Golfe, et la menace que celle-ci constitue pour la paix et la liberté de navigation »*. La Syrie a, elle aussi, jusqu'au bout essayé d'obtenir une mise en cause de cette présence, mais n'a pas émis de véritable réserve sur la résolution. Elle a simplement, à propos d'une référence générale au pacte arabe de défense commune dans la résolution sur la guerre Iran-Irak, tenu à expliquer qu'il s'agissait là d'un engagement des pays arabes en toutes circonstances, et pas seulement dans le cadre de cette affaire. Une manière de préserver l'avenir et de rappeler sans doute que le monde arabe n'avait guère bougé au moment du bombardement américain sur Tripoli.

La « réconciliation » syro-irakienne

Cette unanimité n'a pu être obtenue que grâce à la *« réconciliation »* syro-irakienne. Au cours de sa conférence de presse, le roi Hussein a insisté sur *« cette réconciliation au plein sens du mot »*. Prudent, le roi a toutefois ajouté : *« Il faudra du temps avant que celle-ci ne prenne tous ses effets et que les choses reviennent à ce qu'elles auraient toujours dû être. »* Mais a-t-il poursuivi, *« cela viendra bientôt, et nous serons ainsi tous soulagés »*.

Pour l'instant en tout cas, si les médias syriens et irakiens ont pratiquement cessé depuis mercredi toutes leurs attaques mutuelles, ils n'ont toujours fait aucun commentaire sur cette *« réconciliation »*.

Quoi qu'il en soit, celle-ci ne s'est pas faite au détriment de l'Egypte puisque le sommet arabe a donné officiellement le feu vert à chaque Etat pour reprendre, s'il le désirait, ses relations diplomatiques avec Le Caire. Les Emirats arabes unis l'ont fait dès mercredi, et plusieurs autres capitales, dont Bagdad, vont suivre. Le fait même que le roi Hussein de Jordanie ait pris soin, dès mercredi, de s'entretenir par téléphone avec le président Moubarak pour lui exposer les résultats de ce sommet arabe prouve que l'Egypte — *« présente dans mon cœur et dans celui de la majorité des pays arabes »*, a précisé le souverain jordanien — retrouve de nouveau un rôle d'importance dans le monde arabe. La Syrie, pourtant violemment opposée à toute discussion sur le retour de l'Egypte, n'a pas, là non plus, émis de réserve. Seul la Libye l'a fait.

Sur le conflit israélo-arabe, comme prévu le sommet a appuyé le projet d'une conférence internationale de paix sous les auspices de l'ONU, *« unique moyen propre à permettre le règlement pacifique, juste et global, du conflit arabo-israélien »*, précise la déclaration. Mais le sommet a consenti une mention spécifique à M. Arafat, chef de l'OLP, *« représentant unique et légitime du peuple palestinien sur une base d'égalité »* avec les autres parties concernées. La phrase *« représentant unique et légitime du peuple palestinien »*, référence au sommet de Rabat en 1974, a donné lieu, jusqu'à la dernière minute, à une contestation de la part de la Syrie, qui s'opposait en l'espèce à l'Algérie. Là aussi, Damas s'est incliné. La conférence internationale n'étant pas pour demain, les choses peuvent encore changer, et il semble que, en tout état de cause, le dialogue jordano-palestinien n'a pas beaucoup bénéficié de ces assises. Le roi, qui doit de nouveau s'entretenir ce jeudi avec M. Arafat, a précisé au cours de sa conférence de presse qu'il était prêt à reprendre le dialogue, mais *« là où les choses en sont restées »*, c'est-à-dire à l'accord jordano-palestinien que la Conférence nationale palestinienne a abrogé en avril dernier à Alger.

L'unité retrouvée

Le Liban a fait les frais des multiples reculs syriens. Malgré un plaidoyer convaincu, plaidé par plusieurs chefs d'Etat, son président, M. Amine Gemayel, n'a rien obtenu. Pis, pour son chef qui n'a pas réussi, lui, à se réconcilier avec le président Assad, le sommet a *« invité la Syrie à poursuivre ses efforts et à les multiplier afin d'aider les différents partis libanais à arriver à une réconciliation nationale »*. Or c'est justement la Syrie, estime-t-on à Beyrouth, qui empêche toute réconciliation. De même, sur le plan économique, le Liban n'a rien obtenu de concret.

Ce sommet de l'unité retrouvée, qui pourrait ouvrir la voie au sommet ordinaire, toujours repoussé, qui doit se tenir en Arabie saoudite, demande enfin que les sommets arabes se réunissent dorénavant tous les ans en novembre.

Combien de temps peut durer cette unité, obtenue seulement par la crainte que fait peser l'Iran sur les Etats du Golfe ? Là est toute la question. Qualifiant dans son discours de clôture ces assises de *« nouvelle naissance pour la nation arabe »*, le roi Hussein a insisté sur le fait que, comme tout nouveau-né, cette unité retrouvée avait besoin de soins attentifs et qu'il fallait maintenir les efforts pour qu'elle puisse grandir et s'approfondir. Comme le disait en conclusion un haut responsable arabe : *« C'est un excellent sommet, mais la solidarité arabe, dans le meilleur des cas, est fragile. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

La déclaration finale « réprouve l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités »

Voici les principaux extraits de la déclaration finale lue par le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, à la clôture du sommet d'Amman, mercredi 11 novembre.

● LA GUERRE IRAK-IRAN : *« Les dirigeants se sont déclarés préoccupés par la poursuite du conflit et ont réprouvé l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités, à user de provocations et de menaces à l'égard des Etats du Golfe arabe. La conférence a condamné l'Iran pour son occupation des territoires irakiens et les atermoiements qui l'opposent à l'acceptation de la résolution du Conseil de sécurité nº 598, lui demandant de l'accepter et de l'appliquer intégralement, selon l'ordre prescrit dans ses paragraphes opérationnels. Les dirigeants arabes exhortent la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à déployer des efforts efficaces et à prendre toutes mesures utiles pour amener le régime iranien à donner suite aux appels à la paix.*

» La conférence a exprimé sa solidarité avec l'Irak, sa considération pour son acceptation de la résolution 598 et l'accueil favorable fait à toutes les initiatives de paix. Elle a confirmé sa solidarité avec l'Irak et l'appui qu'elle lui accorde pour la défense de son sol, de ses eaux territoriales et de ses droits légitimes. »

● SITUATION DANS LE GOLFE : *« La conférence exprime sa solidarité avec le Koweït face à l'agression du régime iranien. Elle dénonce les actes criminels et sanglants perpétrés par les Iraniens dans l'enceinte de la Mosquée sacrée de La Mecque. La conférence se prononce en faveur de l'appui de toutes les mesures prises par le Koweït pour protéger son sol et ses eaux territoriales et assurer sa sécurité et sa stabilité. Elle exprime son appui au Koweït pour résister aux menaces du régime iranien et repousser ses agressions. De même, la conférence exprime sa solidarité totale avec le royaume d'Arabie saoudite et son soutien aux mesures qu'il prendrait pour créer un climat propice à l'emplacement des rites du pèlerinage. »*

● LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE PROCHE-ORIENT : *« Les dirigeants arabes ont appuyé le projet de conférence internationale de paix sous l'égide de l'ONU avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP, représentant unique et légitime du peuple palestinien sur une base d'égalité et les Etats membres permanents du Conseil de sécurité. Une telle conférence étant l'unique moyen propre à permettre le règlement pacifique juste et global du conflit arabo-israélien »*

● LE LIBAN : *« Les dirigeants se sont penchés sur l'examen de la crise libanaise et ses développements dramatiques pour le peuple libanais arabe et frère. Ils ont confirmé leur attachement à l'unité nationale du Liban, à son arabité et à son unité territoriale et leur disposition à l'aider à surmonter la crise et à récupérer sa santé et sa souveraineté. »*

● LE TERRORISME : *« Examinant la question du terrorisme international, les dirigeants arabes l'ont dénoncé sous toute ses formes, quels qu'en soient ses procédés et où qu'il se manifeste. Ils ont affirmé leur foi dans la justesse de la lutte des peuples pour l'indépendance, la souveraineté, la liberté et les droits légitimes. »*

● L'EGYPTE : *« Les dirigeants arabes ont décidé que le rétablissement des relations diplomatiques entre tout Etat arabe membre de la Ligue et l'Egypte constitue un acte de souveraineté et que chaque Etat en décide conformément à sa Constitution et à ses lois. »*

● LA QUESTION DE JÉRUSALEM : *« La conférence a passé en revue les rapports historiques entre les deux religions révélées, l'islam et le christianisme, rapports illustrés à El-Qods (Jérusalem), symbole de la paix. Elle a appelé les Etats membres à intensifier le dialogue avec le Vatican pour s'assurer de son soutien, demandant au roi Hussein d'engager des contacts avec cette haute autorité au nom des dirigeants arabes. »*

LIBAN

● Explosion à l'aéroport de Beyrouth (5 morts) ● Un ressortissant français grièvement blessé dans un attentat

BEYROUTH
de notre correspondant

Un attentat a ensanglanté, le mercredi 11 novembre, l'aéroport de Beyrouth, où l'explosion d'une valise piégée a fait cinq morts et plus de soixante blessés.

D'autre part, au cœur du « réduit chrétien », un ingénieur français, M. Richard Gimpel, âgé de quarante-six ans, a été victime d'un autre attentat, dans la région de Jounieh, sous contrôle des Forces libanaises (milices chrétiennes) et de l'armée. Il regagnait son domicile au volant de sa voiture, lorsqu'il a été rejoint par une BMW blanche dont les occupants — trois personnes, pense-t-on, — ont ouvert le feu sur lui avant de disparaître à toute vitesse. Atteint de deux balles à la tête, M. Richard Gimpel a perdu le contrôle de son véhicule. Transporté à l'hôpital Notre-Dame du Liban à Jounieh, il a subi une intervention chirurgicale délicate et son état demeure critique. M. Gimpel, marié à une Libanaise, Mme Evelyne Zogheib, est établi au Liban depuis dix ans. L'attentat n'a pas été revendiqué.

C'est, en moins de quinze jours, la seconde agression sanglante perpétrée contre un Français dans la zone chrétienne. Le 29 octobre, deux gendarmes français avaient été tués et un troisième grièvement blessé dans un attentat à Dora, dans la banlieue de Beyrouth. Les trois hommes faisaient partie de l'unité de gendarmes chargée de la protection de l'ambassade de France.

Contrairement à l'attentat de Dora, dont la connotation politique et terroriste est évidente, l'agression contre M. Richard Gimpel pourrait avoir des mobiles d'ordre personnel. Dans leur presque totalit, les Français vivant au Liban — plus de six mille, dont de nombreux ont la double nationalité — s'étaient repliés vers la zone chrétienne après la série d'attentats perpétrés en zone musulmane contre les ressortissants et les intérêts français à partir de 1983.

Un très grave attentat a également été perpétré mercredi à l'aéroport international de Beyrouth, dans la banlieue sud de la capitale libanaise, sous contrôle de l'armée syrienne et du mouvement chiite Amal. Une charge explosive télécommandée de 5 à 7 kilos a sauté à l'entrée principale des bâtiments de l'aéroport à 16 h 10, heure de grande affluence, faisant cinq tués et plus de soixante blessés. Selon une première version, la charge explosive était dissimulée à l'entrée du bâtiment ; selon une seconde, elle se trouvait dans les bagages à main d'une femme qui a été littéralement coupée en deux par l'explosion. Les personnes présentes à l'aéroport ont assisté à des scènes d'horreur, les gens, affolés, piétinant les morts et les blessés. L'attentat de l'aéroport n'a pas été revendiqué non plus.

(Intérim.)

La guerre du Golfe

De nouveaux pétroliers attaqués par les belligérants

Un pétrolier japonais battant pavillon panaméen, le *Liquid-Bulk-Explorer*, a été attaqué, le mercredi 11 novembre, dans le Golfe par des vedettes iraniennes alors qu'il se trouvait à proximité d'un convoi — le dix-septième depuis juillet dernier — de navires américano-koweïtiens escortés par la marine américaine. Ce même jour, des sources maritimes annonçaient qu'un pétrolier grec affrété par l'Iran, le *Fortuneship-L*, avait été sérieusement endommagé lors d'un raid de l'aviation irakienne. Celle-ci a revendiqué trois attaques de pétroliers au large des côtes iraniennes entre mercredi et jeudi et six depuis trois jours.

Le convoi américano-koweïtien est le plus important de tous ceux qui ont été signalés dans le Golfe depuis trois mois. Selon Washington, six navires marchands — dont un bâtiment bahreini transportant du matériel de défense — ont ainsi passé le détroit d'Ormuz mardi soir pour remonter vers le nord du Golfe sous escorte de la marine de guerre américaine.

Les forces irakiennes ont, d'autre part, mené de nouveaux raids, mercredi, contre les installations pétrolières dans le sud-ouest de l'Iran. Bagdad a affirmé que ses avions avaient touché des *« objectifs sélectionnés »*. — *(AFP, Reuter.)*

Satisfaction à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En marquant la fin de l'isolement de l'Egypte au sein du monde arabe, le sommet d'Amman a suscité une vive satisfaction en Israël. Huit ans après les accords de Camp David, c'est la preuve, estime-t-on, que le traité de paix conclu avec Israël n'empêchera pas l'Egypte de reprendre la place qui lui revient auprès de ses pairs : la première. C'est la preuve, enfin, que la normalisation de ses relations avec Israël ne condamne pas indéfiniment un pays arabe.

« La paix est plus forte que l'ostracisme » a commenté, le mercredi 11 novembre, le premier ministre, M. Itzhak Shamir. *« Nous y voyons la reconnaissance* [par les Arabes] *de l'existence du traité de paix israélo-égyptien »*, indiquait pour sa part un responsable du ministère des affaires étrangères. Il ajoutait : *« Il n'a jamais été de notre intérêt que l'Egypte soit isolée au sein du monde arabe ; il est naturel qu'elle soit restaurée à sa place, une place centrale et dominante. C'est un développement positif. »* On se félicitait aussi à Jérusalem du fait que les Etats désireux de renouer avec Le Caire soient capables de lui apporter une aide économique et financière importante : tout ce qui contribue à conforter le régime égyptien va dans le sens souhaité en Israël.

S'ils ne furent pas surpris, les Israéliens ont toujours ressenti avec amertume le traitement réservé à l'Egypte après qu'elle eut conclu un traité de paix séparé avec Jérusalem en 1979. Ce boycottage était la preuve que tout pays arabe qui oserait normaliser ses relations avec Israël le faisait à ses risques et périls. Plus encore, les Israéliens estimaient que l'isolement de l'Egypte a été un facteur empêchant Le Caire de développer ses relations avec Israël. Si l'on en est resté à une « paix froide » avec Le Caire, plutôt mal vécue ici, c'est parce que les dirigeants égyptiens n'osaient pas aller plus loin de peur de se couper un peu plus des autres pays arabes. Une page, de ce point de vue, est peut-être tournée.

Evidemment, on aimerait bien ici que cette évolution des pays arabes à l'égard de l'Egypte soit simplement le fruit de la réflexion, une leçon tirée de l'expérience, alors qu'on célébrera dans quelques jours le dixième anniversaire du voyage du président Sadate à Jérusalem. Il n'en est rien. C'est bien sûr l'Iran qui, une fois encore si l'on peut dire, rend service à Israël en poursuivant la guerre avec l'Irak : le conflit menace à un tel point les autres Etats arabes du Golfe que ceux-ci en sont venus à considérer l'Egypte — avec son poids démographique et militaire — comme le seul rempart crédible face aux ayatollahs de Téhéran. Ce ne sera pas la première fois que la guerre du Golfe, affaiblissant l'Irak, isolant la Syrie, fait indirectement le jeu d'Israël.

Pour le reste, on apprécie positivement à Jérusalem le succès qu'a constitué ce sommet pour le roi Hussein de Jordanie. Le souverain devrait en sortir avec un prestige renforcé, de nature à augmenter sa marge de manœuvre pour tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient.

ALAIN FRACHON.



Asie

BANGLADESH : nombreuses arrestations

Le président Ershad mise sur l'essoufflement du mouvement de protestation

DACCA
de notre envoyé spécial

« Je suis le leader de l'opposition parlementaire, vous n'avez pas le droit de m'arrêter sans la permission du speaker de la Chambre. Où est votre mandat ? » : la scène, mercredi 11 novembre, se déroule à quelques centaines de mètres de la maison où celui qui fut le premier président du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, fut assassiné en août 1975, en compagnie de plusieurs membres de sa famille. Ce soir, sa fille, Sheikha Hasina Wajed, fait face à quelque cent cinquante policiers armés. Une centaine de journalistes bangladeshi et étrangers sont présents, ainsi qu'un nombre à peu près équivalent de partisans du chef de file de l'une des deux principales formations de l'opposition, la ligue Awami.

La tension est vive. Les propos échangés sous les flashes des photographes le sont tout autant. Des bousculades, puis, au bout de la rue, quelques tirs de grenades lacrymogènes se produiront. Les protestations véhémentes de Sheikha Hasina Wajed n'y changeront rien. Elle sera raccompagnée *manu militari* jusqu'à son domicile, où elle est assignée à résidence.

En fin de matinée, à l'autre bout de la ville. La Begum Khaleda Zia, autre « bête noire » du gouvernement, avait été également assignée à résidence, de même que plusieurs responsables du Parti national du Bangladesh (BNP), dont son secrétaire général, M. Obaidur Rahman.

Il n'est pas sûr que ces mesures désamorcent la violence, qui s'étend maintenant aux principales villes du pays. Le *hartal* (interruption de toutes les activités) observé mardi s'est transformé en combats de rue, à Dacca, mais aussi à Chittagong, Gazipur, Narayangaj et Khulna, notamment. Le ministre de l'intérieur, le docteur M.A. Matin, a affirmé, mardi soir, que la police n'a pas ouvert le feu – ce qui semble exact, – se contentant de charger la foule et de tirer des grenades lacrymogènes.

A Dacca, où les manifestations ont été extrêmement violentes, de nombreux véhicules ont été brûlés, ainsi que plusieurs bâtiments. Des bureaux appartenant à l'ambassade des Etats-Unis ont été notamment sévèrement endommagés, ainsi que le siège du Parti communiste du Bangladesh. Près de deux cents arrestations ont été opérées dans la journée de mardi (le chiffre officiel est de soixante-treize).

Une ville paralysée

Comme la veille, Dacca a offert mercredi le visage d'une ville paralysée. Le *hartal* prend fin jeudi à midi et, à 15 heures, un rassemblement – interdit par les autorités – est prévu dans le centre pour protester contre les arrestations. Des heurts se sont produits en milieu de journée et, selon certaines sources, deux policiers et deux manifestants auraient été tués. En fin de journée, un autre rassemblement, celui-ci à l'appel du parti au pouvoir, le Jatiya, est également annoncé. L'armée n'est pas directement intervenue jusqu'ici. Les affrontements ont opposé la police et les forces paramilitaires à plusieurs dizaines de milliers de manifestants, pour la plupart très jeunes. Un ou plusieurs hélicoptères militaires survolent la capitale pour repérer les mouvements de foule et les artères de la ville sont sillonnées par des camions militaires ou civils (qui ont été réquisitionnés) remplis d'hommes en armes... De temps à autre, des sirènes se font entendre.

Le président Ershad, tout en se félicitant du *« fiasco »*, selon lui, du mouvement de protestation, a reproché à l'opposition de n'avoir aucune alternative à proposer. Ce qui n'est pas forcément faux. Hormis leur demande répétée de démission du président Ershad, le BNP et la ligue Awami n'ont, en effet, guère de programme. Dans ce pays, les efforts de développement sont, de façon cyclique, remis en cause par des catastrophes naturelles (près de six cents morts lors des dernières inondations), et plus de 80 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. En quoi un retour au calme changerait-il la condition quotidienne des cent millions d'habitants de ce pays-éponge ? Le chef de l'Etat table sur un essoufflement de l'opposition – une tactique qui lui a réussi dans le passé – mais ce calcul pourrait aujourd'hui être dépassé, les deux dames de l'opposition ayant affirmé que le mouvement, sous une forme ou sous une autre, sera indéfiniment reconduit.

LAURENT ZECCHINI.

● **VIETNAM : une religieuse catholique condamnée à cinq ans de prison.** – Une religieuse catholique, Tran Thi Tri, a été condamnée à cinq ans de prison pour avoir aidé des Vietnamiens à s'enfuir en bateau et ses deux *« complices »*, son frère Tran Van Tu, et le *« responsable d'une église »* de province, Phan Ngoc Cam, respectivement à quatre ans et un an et demi, a indiqué, jeudi 12 novembre, le *Quan Doi Nhan Dan*, journal de l'armée.

Le journal a accusé Tran Thi Tri d'avoir *« profité de la politique de liberté religieuse pour prendre contact avec des candidats au départ »* et d'avoir reçu environ 8 000 dollars au marché noir pour organiser trois départs clandestins de réfugiés de la mer, en 1979, 1982 et 1985. *« Elle et ses complices ont violé la sécurité de l'Etat »*, a estimé le quotidien. – *(AFP.)*

NÉPAL

Amnesty International fait état de tortures de détenus politiques

Amnesty International a accusé, jeudi 12 novembre, le Népal d'emprisonner et de torturer des journalistes, des syndicalistes ou des étudiants *« uniquement pour avoir exercé, sans recours à la violence, leur droit à la liberté d'expression et d'association »*.

L'organisation humanitaire demande *« au gouvernement de relâcher immédiatement tous les prisonniers d'opinion et de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à la torture »*.

Selon Amnesty, *« au moins cent prisonniers sont toujours détenus et parmi eux, il y a de nombreux prisonniers d'opinion »*. La torture, explique le rapport, est couramment utilisée *« pour obtenir des « aveux » des suspects de droit commun, et parfois aussi des prisonniers politiques »*.

Amnesty International se dit également préoccupée par des *« disparitions »*. L'un des disparus, le Dr Laxmi Narayan Jha, *« serait devenu fou à la suite de tortures »*. L'organisation demande, enfin, aux autorités de *« garantir la liberté religieuse »* : certains membres de la communauté chrétienne ont, en effet, *« été persécutés en vertu des lois religieuses très strictes »*.





Amériques

ÉTATS-UNIS

La visite du président Ortega

Une «pause» dans la timide progression vers la paix au Nicaragua

WASHINGTON
de notre correspondant

Le séjour de M. Daniel Ortega à Washington, mercredi 11 et jeudi 12 novembre, n'a pas permis de concrétiser les quelques progrès enregistrés ces derniers jours dans la recherche de la paix civile au Nicaragua. Le chef du régime sandiniste, dont c'était la première visite dans la capitale américaine depuis 1979, était venu s'adresser à l'Organisation des Etats américains et entreprendre une opération de relations publiques auprès du Congrès et de la presse. Mais il ne devait pas avoir d'entretiens avec des représentants de l'exécutif. Depuis une semaine pourtant, une certaine dynamique semblait s'être déclenchée.

De retour de Moscou, M. Ortega avait annoncé, contrairement à ce qu'il avait toujours dit jusque-là, qu'il acceptait de négocier avec les dirigeants de la Contra les conditions d'un cessez-le-feu mais seulement à travers un intermédiaire (le cardinal-archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo) et en restant sur un plan strictement technique, le pouvoir n'étant, selon lui, pas négociable.

Comme en réponse à ce début d'ouverture, le président Reagan annonçait quelques jours plus tard que, après que *« des négociations sérieuses »* auraient commencé entre sandinistes et « contras », les Etats-Unis accepteraient, comme Managua le souhaite depuis longtemps, de discuter avec le gouvernement du Nicaragua dans le cadre d'une réunion à laquelle participeraient les cinq Etats d'Amériques centrale concernés par le plan Arias. L'idée était, de toute évidence, d'amener M. Ortega à faire un pas supplémentaire : accepter de parler *« sérieusement »*, c'est-à-dire de questions politiques, avec ceux qui contestent son régime par les armes.

En signe de bonne volonté, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, confirmait officiellement mardi 10 novembre ce qu'on savait déjà : l'administration s'abstiendra de demander une aide militaire supplémentaire pour la Contra d'ici à la fin de l'année (en tout état de cause elle ne l'aurait vraisemblablement pas obtenue du Congrès). Washington, a expliqué en substance M. Shultz, ne prendra de décisions qu'en janvier, selon que le régime de Managua aura ou non respecté les engagements pris dans le cadre du plan Arias.

« Le bourreau ne peut être juge »

Mercredi, M. Ortega a tenu à marquer un arrêt dans cette progression. *« Le bourreau ne peut être juge »*, s'est-il écrié pour dénier au président Reagan le droit de juger de l'application du plan de paix. Son long discours essentiellement consacré à une dénonciation sans surprise de la politique américaine, a rappelé – un demi-ton en dessous – celui qu'il avait prononcé un mois plus tôt à l'ONU (à Washington, en outre, M. Ortega avait seulement revêtu un costume civil, alors qu'il préfère d'ordinaire l'uniforme). Deux représentants de la Contra s'étaient placés près de la tribune de presse pour écouter son discours. Le président du Nicaragua les a interpellés en les traitant de *« fils de Reagan »* qui *« reçoivent leurs salaires de la CIA »* pour *« faire la guerre aux fils de Sandino »*.

La veille, M. Ortaga avait indiqué dans une interview au *New York Times* que si M. Reagan voulait le rencontrer il ne voyait pas d'inconvénient à ce que des dirigeants de la Contra assistent à l'entretien.

Les sandinistes n'ont donc pas renoncé à leur objectif déclaré : négocier directement avec Washington en considérant la Contra comme une quantité négligeable. Les dirigeants de Managua ont d'ailleurs estimé que les négociations qui doivent s'ouvrir par l'intermédiaire du cardinal Obando devaient se tenir aux Etats-Unis. L'archevêque, de même que les dirigeants de la Contra, souhaitent au contraire qu'elles se tiennent à Managua. En définitive, le plus probable est qu'elles se déroulent au Costa-Rica ou au Guatemala. On avance mais à tout petits pas.

J. K.

L'Arizona désavoue son gouverneur

WASHINGTON
correspondance

Le gouverneur Mecham de l'Arizona « s'accroche aux meubles ». Malgré les démonstrations d'hostilité d'une partie de son électorat, il refuse de démissionner, comme le lui demandaient avec insistance ses adversaires démocrates, mais aussi ses propres amis républicains et notamment leur mentor, l'ex-sénateur Goldwater.

Tous se déclarent fatigués du comportement erratique du gouverneur qui, en mois d'un an depuis son élection, s'est aliéné un bon nombre d'électeurs (*le Monde* du 27 octobre). Les femmes, et surtout les Noirs, lui sont hostiles pour avoir annulé le jour férié prévu en souvenir du leader noir Martin Luther King. Il a également mécontenté les électeurs catholiques : déclarant ignorer si le pape parlait ou non l'anglais, il a évité de le rencontrer. Depuis, il s'est trouvé impliqué dans une affaire de trafic d'influence. Bref, le gouverneur Mecham, ultra-conservateur, a réussi ce tour de force d'avoir, par ses outrances, assuré le succès d'une action déclenchée par un homosexuel demandant sa destitution.

La semaine passée, ce mouvement de protestation a réuni 388 000 pétitions, dépassant largement les 216 000 signatures requises pour provoquer une nouvelle élection, qui aura lieu au printemps prochain. Le gouverneur s'est indigné de ce défi lancé, selon lui, à la volonté populaire... Mais, en novembre 1986, il ne l'avait emporté qu'avec 40 % des voix, grâce à des divisions au sein des démocrates et de son propre parti, le Parti républicain. Bref, il est par excellence *« un accident politique »*, selon la terminologie parlementaire américaine. Il pourrait être le second gouverneur dans l'histoire des Etats-Unis (le premier fut Lynn Frazier, du Dakota-Nord) à être destitué.

Les organisations noires trouvent encourageant que dans l'Arizona, une des places fortes du conservatisme, dont les élus républicains, le sénateur Goldwater en tête, avaient combattu la loi de 1984 sur les droits civiques (qui redressait en leur faveur les injustices raciales), un homme, adversaire déclaré de cette loi, risque maintenant d'être rejeté par ses électeurs.

HENRI PIERRE.



Après le retrait du juge Ginsburg

Le président Reagan a nommé un conservateur modéré, M. Kennedy, à la Cour suprême

WASHINGTON
de notre correspondant

Le troisième sera-t-il enfin le bon ? Après deux tentatives infructueuses, le président Reagan a désigné, le mercredi 11 novembre, un troisième candidat pour siéger à la Cour suprême des Etats-Unis, où l'un des neuf sièges est resté vacant depuis le début de l'été.

Son premier choix, le juge Bork, avait été invalidé par le Sénat au terme d'une longue et hargneuse campagne de divers groupes libéraux qui voyaient en lui un dangereux réactionnaire. Le second candidat, le juge Ginsburg, s'était effondré de lui-même en quelques jours seulement, la presse n'ayant pas tardé à découvrir ce que le FBI ignorait : ce juge jeune, à l'expérience limitée, avait fumé à plusieurs reprises de la marijuana dans les années 60 et 70. C'était parfaitement banal à l'époque, mais interdit, et donc plutôt compromettant pour un professeur de droit.

Cette fois toutes les précautions ont été prises. Le troisième candidat mis en piste mercredi par M. Reagan, le juge Anthony Kennedy (qui n'a rien de commun avec la célèbre famille du président assassiné John Kennedy), a été interrogé pendant dix heures par le FBI, et il a eu de longues conversations avec le président et ses conseillers. Au grand soulagement de la Maison Blanche, il a assuré n'avoir jamais fumé de « joint » et n'a pas confessé d'autre vice majeur.

Ce magistrat de Sacramento (Californie) n'a pas la réputation d'esprit brillant mais provocateur du juge Bork. Il est un peu plus âgé (cinquante et un ans) et plus expérimenté que le juge Ginsburg. Il passe pour être conservateur mais sans esprit de système. C'est d'ailleurs en termes mesurés que le président Reagan a présenté son nouveau poulain. *« L'expérience des derniers mois nous a tous rendus un peu plus sages »*, a-t-il déclaré. Il a expliqué que ce qu'il avait dit après l'échec du juge Bork (*« Je tâcherai de trouver quelqu'un qui déplaise autant que lui »*) n'était dans son esprit qu'une plaisanterie. La phrase en question a été diffusée des dizaines de fois par les chaînes de télévision qui ont consacré au feuilleton de la Cour suprême l'essentiel de leurs bulletins d'information depuis des semaines.

Attaques croisées

Surtout M. Reagan s'est efforcé de mettre un terme aux attaques croisées dont sont l'objet depuis quelques jours deux de ses plus proches collaborateurs : le secrétaire de la Maison Blanche, M. Howard Baker, et l'attorney général Edwin Meese. Au premier, certains sénateurs ultra-conservateurs reprochent de n'avoir *« rien dans le ventre »*, d'empêcher M. Reagan d'être lui-même. En même temps d'autres républicains accusent M. Meese (qui au tour précédent avait fait pencher la balance en faveur du juge Ginsburg) d'encourager le président à livrer des batailles qu'il ne peut plus gagner. Les télévisions attisent le *« conflit »* en tendant avec empressement des micros aux plus forts en gueule des deux camps.

Voulant apparemment montrer qu'il était autre chose qu'un jouet entre les mains de ses divers conseillers, M. Reagan a donc commencé par dire, au cours d'un bref échange de questions et réponses, qu'il ne connaissait personne dans son entourage qui n'ait *« rien dans le ventre »*, manière de dire que M. Baker gardait sa confiance. Peu après il passait ostensiblement le bras autour des épaules du volumineux Edwin Meese sans avoir besoin d'en dire plus. Auparavant les deux *« conseillers »* avaient pris soin de faire savoir qu'ils avaient l'un et l'autre recommandé à M. Reagan la nomination du juge Kennedy.

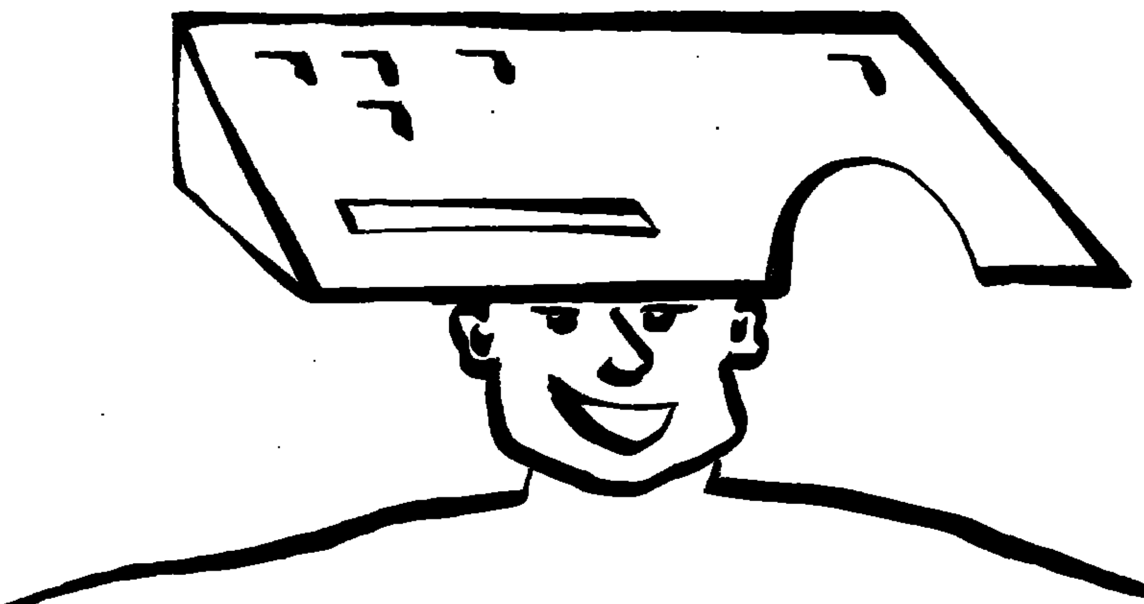
Tout est bien qui finit bien ? Non, parce que les deux nominations ratées ont montré à quel point le champ du possible s'était rétréci pour M. Reagan. Non, encore, parce que même ce troisième choix, pour raisonnable qu'il apparaisse, n'est pas assuré d'obtenir l'aval du Sénat. Si les démocrates estiment que le petit jeu a assez duré et que l'opinion commence à se lasser (ce qui semble vrai), ils donneront leur bénédiction au juge Kennedy. Mais s'ils veulent enfoncer le clou, humilier le président et l'empêcher de faire pencher la Cour suprême du côté des conservateurs (même modérés) ils peuvent très bien le faire.

A tout hasard chaque écrit, chaque jugement et chaque moment de la vie du juge Kennedy vont être soigneusement épluchés. Le *« long »* feuilleton continue.

JAN KRAUZE.







Afrique

ANGOLA : violents combats dans le Sud

Pretoria affirme que ses troupes affrontent « des Russes et des Cubains »

L'Afrique du Sud a annoncé, mercredi 11 novembre, que son armée était engagée dans les combats contre *« des Russes et des Cubains »*, dans le sud de l'Angola, où elle est intervenue pour soutenir les rebelles de l'UNITA de Jonas Savimbi. L'information a été donnée dans un communiqué du chef de l'état-major de Pretoria, le général Jannie Geldenhuys, beaucoup plus détaillé que les bulletins de guerre publiés habituellement par l'Afrique du Sud sur ses opérations en Angola.

C'est la première fois notamment que le général Geldenhuys fait état de manière aussi explicite d'une intervention de ses troupes aux côtés de l'UNITA, en lutte depuis douze ans contre le gouvernement marxiste de Luanda.

« Ces jours derniers, a déclaré le général, *des éléments des forces sud-africaines et de la force territoriale du Sud-Ouest africain* (armée namibienne encadrée par l'Afrique du Sud) *ont été contraints de mener des actions limitées contre des forces extérieures. » « Les forces angolaises, soutenues par la Russie et Cuba, tentent désespérément de s'emparer de la province de Cuando-Cubango, dans le sud de l'Angola, et représentent ainsi une menace très réelle pour la position de l'UNITA dans le territoire »*, a-t-il poursuivi.

« Les Russes et les Cubains utilisant des chars, des missiles sol-air perfectionnés, des avions de combat, dont des Mig-23S et des hélicoptères d'assaut sont entrés dans la bataille après que les FAPLA (armée gouvernementale angolaise) *aient enregistré de graves revers contre l'UNITA à la suite du lancement de leur offensive »*, a encore affirmé le général Geldenhuys. Il a ajouté que les forces angolaises s'étaient depuis lors regroupées en vue d'une offensive contre la province de Cuando-Cubango.

De Luanda, capitale de l'Angola, l'agence officielle Angop a reproduit les propos du général Antonio dos Santos Franca, « N'Dalu », chef d'état-major des forces angolaises. Selon lui, *« deux cent trente soldats sud-africains »* auraient trouvé la mort dans de violents combats sur son territoire *« au cours des deux derniers mois »*. Le chef militaire de l'Angola, qui célébrait mercredi le douzième anniversaire de son indépendance, a ajouté que ses forces avaient détruit onze blindés sud-africains, vingt-quatre véhicules militaires divers et un nombre non précisé de canons et autres matériels de guerre.

« Cela prouve, a-t-il poursuivi, *la concentration excessive d'équipements perfectionnés sud-africains dans le sud de notre pays. »* Le général a conclu en estimant à *« trente ou trente-cinq mille hommes, c'est-à-dire deux brigades complètes »*, le nombre de soldats sud-africains déployés dans le sud de l'Angola. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Amorce d'un dialogue entre l'aile modérée des islamistes et les nouvelles autorités

TUNIS
de nos envoyés spéciaux

Cinq dirigeants du Mouvement de la tendance islamiste (MTI) – Ali Laaridh, Sadhel Beldi, Mohammed Trabelsi, Salah Boughanmi et Abdelmajid Zar – devaient comparaître, jeudi 12 octobre, devant la Cour de sûreté de l'État. Lors du grand procès de septembre, celle-ci les avait condamnés par contumace, le premier à la peine de mort et les quatre autres à dix et vingt ans de travaux forcés. Arrêtés le mois dernier, ils avaient fait opposition à l'arrêt.

La Cour de sûreté de l'Etat devrait se pencher prochainement sur le cas de plusieurs autres islamistes, qu'elle avait également condamnés par défaut et qui ont été arrêtés ces jours derniers. En effet, bien que le nouveau gouvernement ait décidé de traduire, devant les tribunaux de droit commun, les islamistes qui restent à juger, ceux qui l'ont été en septembre demeurent sous la juridiction de la Cour de sûreté.

Plusieurs centaines d'arrestations, dont celles des auteurs des vitriolages, ont été opérées en fin de semaine. Les rafles méthodiques de la police ont été fructueuses dans la périphérie de Tunis. Parmi les personnes arrêtées, on trouve des médecins accusés d'avoir soigné des hommes blessés par balle lors des manifestations de l'été. En revanche, des chefs du MTI plus connus, comme Amadi Jebali et Salah Karkar, ont réussi à gagner l'Europe.

Les procédures juridiques suivent leurs cours, mais il est évident qu'un climat nouveau s'est créé depuis la destitution de M. Bourguiba, et que l'audience de jeudi s'ouvre dans une ambiance infiniment plus détendue : on imagine mal que la peine de mort prononcée contre Ali Laaridh soit exécutée. M. Heddi Baccouche a déclaré que des procédures existaient *« pour alléger et revoir »* le sort de l'ensemble des condamnés islamistes.

Cinq jours après l'éviction du « Combattant suprême », il est difficile de se faire une idée claire de la réaction de la nébuleuse islamiste. Une aile modérée s'est exprimée dès samedi par la voix de M. Mourou, secrétaire général du MTI, réfugié à l'étranger, qui passe pour refléter les vues de l'émir Ghannouchi. M. Mourou a salué comme *« un acte positif et historique »* la déposition de M. Bourguiba. Il a *« approuvé la déclaration du président Ben Ali »*, au matin du 7 novembre.

Le journal indépendant *As Sabah* a repris en partie les propos de M. Mourou dans une rubrique consacrée aux *« réactions des partis d'opposition »* aux derniers événements. C'était la première fois depuis près de deux ans que le MTI avait droit aux honneurs de la presse tunisienne. Les étudiants islamistes ont, d'autre part, pu afficher et distribuer librement cette semaine sur le campus de Tunis un texte proche de la déclaration de M. Mourou.

« Nous sommes prêts à jouer le jeu »

Des Tunisiens sensibles aux thèses islamistes craignent cependant des réactions incontrôlées de la tendance « dure ». Il faudrait, selon eux, que les militants du MTI retrouvent rapidement un encadrement responsable.

Le nouveau gouvernement s'est dit prêt à ouvrir un dialogue sans exclusive avec les opposants, à la condition qu'ils se plient aux dispositions d'une future loi sur les partis. Celle-ci fera sans doute obligation aux formations de l'opposition de ne se réclamer d'aucune référence raciale ou confessionnelle, ce qui implique le changement de dénomination du MTI.

M. Mourou est en tout cas disposé à engager ce débat. *« Nous sommes prêts à discuter et nous tendons la main à Ben Ali et à Baccouche. »*

Le secrétaire général du MTI qui nous appelait au téléphone de l'étranger a précisé que les discussions avec le pouvoir, après *« évidemment »* la libération de ses camarades dans le cadre d'une amnistie générale, étaient possibles. *« Nous sommes prêts à jouer le jeu*, nous a-t-il dit, *comme tous les autres partis de l'opposition, nous sommes disposés à nous plier à toutes les règles de la démocratie. »*

Après avoir réaffirmé que le MTI est contre toutes les formes de violence et qu'il n'a aucun rapport avec l'Iran, M. Mourou nous a laissé entendre que lui et ses amis sont prêts à envisager la dissolution de son mouvement.

« Nous sommes un parti politique qui s'inspire de l'Islam, mais dans un Etat laïque que nous ne cherchons nullement à combattre », nous a-t-il dit.

MICHEL DEURÉ
et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

NIGER : après la mort du président Kountché

« Il n'y aura pas de révolution »

déclare le colonel Ali Seibou

« Il n'y aura pas de révolution au Niger » a déclaré, mercredi 11 novembre à Niamey, le colonel Ali Seibou, nouveau président par intérim du conseil militaire suprême. S'exprimant devant le corps diplomatique, celui qui apparaît comme le prochain chef de l'Etat du Niger – la succession du défunt président Kountché sera débattue la semaine prochaine, – a ajouté que « les idéaux » de l'ancien président *« seront poursuivis, la seule révolution est celle qui vise à sortir le pays du sous-développement »*.

La dépouille du disparu, décédé mardi à Paris, devait être rapatriée jeudi à Niamey où elle sera exposée au palais présidentiel avant les funérailles nationales prévues pour le jour suivant.

Le président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire a fait savoir qu'il conduirait personnellement la délégation de son pays vendredi à Niamey. Du côté français, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, étant en Allemagne fédérale avec le président Mitterrand, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, représentera le gouvernement aux funérailles.

Un calme total régnait mercredi à Niamey. Tous les drapeaux étaient en berne, et la radio diffusait un programme ininterrompu de musique martiale. Les messages de condoléances ont continué d'affluer de toute l'Afrique, dont certains Etats, Sénégal, Togo, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie et Gabon notamment, ont décrété un deuil national de trois à sept jours.

Toute l'Afrique pleure la mort du président Seyni Kountché dont le travail au service du continent africain a été *« exceptionnel »*, a déclaré mercredi à Addis-Abeba le secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), M. Ide Oumarou, lui-même de nationalité nigérienne.



A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Jacques Toubon « désapprouve » et « regrette » le « pessimisme intéressé » de M. Barre

L'essentiel des questions posées à M. Jacques Toubon au cours de « L'heure de vérité » du mercredi 11 novembre sur Antenne 2 a été consacré à la crise boursière et à la conjoncture économique. Le secrétaire général du RPR a donc repris, dans ses réponses, les arguments présentés par les membres du gouvernement qu'il soutient. Toutefois, à travers leurs interrogations ses interlocuteurs ont également cherché à le mettre en contradiction avec M. Barre.

M. Toubon n'a pas esquivé et a franchement admis qu'il *« désapprouvait »* et *« regrettait »* les jugements de l'ancien premier ministre prévoyant une *« récession »*. De tels propos ressortissent selon lui d'un *« pessimisme gourmand »* ou *« intéressé »*, alors que dans ceux tenus par M. Jacques Delors ancien ministre socialiste sur le dollar il voit une *« bêtise »*.

Les déclarations de M. Barre et de son entourage a-t-il précisé *« n'étaient pas utiles car elles ne renforcent pas la solidarité dans la majorité ni la cohésion des Français face aux difficultés »*. Car ceux qui annoncent la récession comme une certitude au lieu de dire « attendons de voir la fin de la crise » *« prennent le risque de se tromper ou estiment avoir un intérêt à dire cela »*. Pour M. Toubon la solidarité majoritaire doit primer la liberté d'expression selon la formule : *« Liberté, oui. Solidarité d'abord »*. En conséquence, il faut *« se serrer les coudes »*.

M. Toubon n'a pas caché non plus qu'il y avait entre le RPR et M. Barre d'autres différences, notamment sur l'aide à l'investissement des entreprises sur les modalités du contrôle du financement des partis politiques ou sur la dissolution de l'Assemblée nationale après l'élection présidentielle.

Mais il a affirmé qu'il ne s'agissait pas là de divergences de fond ni de *« querelles théologiques »*. D'ailleurs si M. Chirac ne l'emportait pas au premier tour de l'élection présidentielle, le RPR voterait naturellement *« cent fois oui »* pour M. Barre au second tour puisqu'il ne faut absolument pas *« qu'un socialiste reste ou entre à l'Elysée »*, ce qui aurait pour double effet *« d'interrompre le redressement du pays et de handicaper l'avenir »*.

L'Iran « notre pire ennemi »

M. Toubon a naturellement fait l'éloge de M. Chirac qu'il préférerait voir élu car il est *« un homme de caractère et de courage »* et un *« chef de gouvernement solide »* et que l'heure n'est pas aujourd'hui *« au règne des docteurs et spécialistes »*.

Le secrétaire général du RPR, à propos de questions sur les *« affaires »*, s'est indigné que l'on se mette à *« s'occuper des finances du RPR parce que le Parti socialiste a lui-même des problèmes de financement »* et que *« parce qu'il y a un scandale on veuille jeter l'opprobre sur l'ensemble de la classe politique »*. Il est selon lui plus important de savoir *« pourquoi on a vendu des armes à notre pire ennemi »*.

On a cependant appris grâce à cette « affaire » que le budget annuel du RPR était de 45 millions de francs dont 15 millions de loyer pour son siège, et que les frais de la campagne présidentielle s'élèveraient entre 100 et 200 millions. M. Toubon a esquissé les grandes lignes d'une réforme de financement des partis qui comporterait la *« transparence de la fortune des hommes politiques »*, le contrôle du financement des campagnes, mais il s'est interrogé sur le bien-fondé du financement des partis eux-mêmes sur fonds publics, lui préférant un système de déductions fiscales au bénéfice des donateurs. Il doute, en effet, que les contribuables soient d'accord et que les petits partis et ceux de l'opposition acceptent le contrôle de l'Etat.

A propos de la justice, dont il déplore qu'elle *« se fasse sur la place publique et qu'elle devienne un instrument du combat politique »*, M. Toubon propose que *« l'inculpation soit rendue par une ordonnance du juge d'instruction et que celle-ci soit susceptible d'appel comme toutes les autres décisions judiciaires »*.

Enfin, à propos des relations du RPR avec le Front national au niveau local, le député de Paris a rappelé la *« condamnation »* de celles-ci qu'il avait prononcée en février 1985. Dans l'assistance, invitée à cette émission, il y avait de nombreux ministres RPR mais un seul UDF, M. François Léotard, aux mimiques expressives, et Mme Claude Chirac, très attentive.

A. P.

Les cérémonies du 11 novembre

A Paris, c'est l'émotion de six « poilus » de la Grande Guerre — MM. René Coireau, Maurice Coquilard, Louis Lemaire, Gaston Lebond, Georges Pothier et Victor Talbourdet — qui a surtout marqué les cérémonies organisées à l'Arc de triomphe pour le 69e anniversaire de l'armistice de 1918. C'est sous les ovations de la foule massée place du Général-de-Gaulle, que les six anciens combattants entre quatre-vingt-dix et quatre-vingt-onze ans ont reçu, des mains du chef de l'Etat, les insignes de la Légion d'honneur. M. François Mitterrand devait ensuite, debout dans une voiture de commandement, passer en revue les unités disposées autour de l'Arc de triomphe. L'Elysée a également fait déposer une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain.

La mémoire de Georges Clemenceau a été évoquée, mercredi matin, au cours de la messe solennelle célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, en présence de M. Jacques Chirac et de la presque totalité du gouvernement. Le ministre de la défense, M. André Giraud a, de son côté, assisté aux cérémonies organisées dans la clairière de Rethondes (Oise), où fut signé, le 11 novembre, l'armistice qui mettait fin à quatre années de guerre.

M. Mitterrand et Georges Clemenceau

« Il faut de nombreux combats pour être reconnu par la patrie tout entière »

MOUILLERON-EN-PAREDS (Vendée)
de notre envoyé spécial

A Mouilleron-en-Pareds, un bon millier d'habitants, le « Tigre » est partout chez lui puisqu'il y est né le 28 septembre 1841. Un hôtel porte son nom, il a son portrait dans les bistrots et, en saison, la carte postale — le grand-père Georges Clemenceau en capote et chapeau de pêcheur à la ligne — se débite par paquets.

Quand on est président de la République, que l'on s'appelle François Mitterrand et que l'on choisit de célébrer là, en 1987, l'anniversaire du 11 novembre 1918, on n'a pas besoin d'apporter sa provision de symboles, fables et paraboles. Cela vient tout seul dans la tête des gens.

Ils étaient quelques milliers place de-Lattre-de-Tassigny — l'autre grand enfant du pays — autour du monument aux morts, qui connaissaient tout ou partie de leur histoire de France. Georges Clemenceau, étoile de la gauche radicale ; condamné sans jugement à quelques années de purgatoire politique par le soupçon d'avoir été mêlé au scandale de Panama ; défenseur du capitaine Dreyfus dans les toutes dernières années du dix-neuvième siècle ; ministre de l'intérieur au début du vingtième siècle et surnommé par la CGT le *« tueur »* ou la *« bête rouge de France »* ; nommé président du conseil à soixante-seize ans, au pire moment de la première guerre mondiale (novembre 1917) et devenu *« sauveur de la patrie »* ; battu à l'élection présidentielle de 1920 par un peuple qui lui a préféré Paul Deschanel. Une belle et longue histoire contrastée, aux pages sombres ou glorieuses.

« L'amour du pays »

M. Mitterrand n'en a retenu, dans son discours, que le plus beau. Le lieu, la cérémonie, l'anniversaire ne se prêtaient pas au reste. Ce *« grand nom »*, Georges Clemenceau, a donc *« bercé l'enfance »* du petit Mitterrand. On en parlait souvent, le soir, en Saintonge : *« Des femmes et parfois des hommes pleuraient. »*. Quand à la symbolique, elle n'avait pas besoin d'être enrubannée. M. Mitterrand a donc rappelé sobrement la *« rudesse »* du personnage, sa *« difficulté à être l'homme de la conciliation »*. Il faut *« une longue vie et de nombreux combats pour être reconnu par la patrie tout entière. C'est le sort de ceux qui marquent leur temps. On ne peut pas choisir la route escarpée des grands choix en plaisant à tout le monde »*.

M. Mitterrand l'a dit avec un petit sourire, pour que l'on comprenne bien. Puis il a évoqué le maréchal de Lattre de Tassigny et, du même coup, les combats de sa propre jeunesse, la résistance, qui *« exigent l'engagement, la volonté, l'amour du pays »*.

Aux enfants, il a dit : *« Rien ne se fait sans la volonté d'un homme, d'une femme capable de signifier la volonté d'un peuple. »*

A tous les Français, il a dit : *« Il n'y a pas de raison de douter de la France dès lors que nous apercevons qu'à chaque grand tournant de notre histoire il y a des hommes capables de dire, de faire et de dire, ce qu'il convient de faire. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Pasqua « roi du trempoline »

« Je suis le roi du trempoline », aimerait à dire, Charles Pasqua pour expliquer comment en quarante ans de militantisme politique, il a toujours su rebondir. Mais cet exploit sportif non homologué ne suffit pas à expliquer la carrière de l'actuel ministre de l'intérieur, pas plus que sont titre de *« Cecil B. de Mille du RPR »* tant fut grand son sens de la mise en scène pour des manifestations spectaculaires et bien que l'organisation soit chez lui *« plus qu'un talent, un sacerdoce »*.

Dans la biographie qu'il consacre à *« Charles Pasqua »*, Pierre Pellissier, grand reporter au *Figaro*, montre plutôt comment la révélation gaulliste a touché le jeune agent de liaison de la Résistance et comment la foi ne l'a depuis jamais qitté. L'auteur ne cache toutefois pas les années sombres, les passages à vide, les périodes troubles, les responsabilités au SAC, les erreurs et les échecs qui ont parsemé cette progression.

La fidélité au gaullisme de M. Charles Pasqua — apprend-on — lui fait refuser une offre de débauchage par M. Michel Poniatowski en 1963 et c'est une lettre de de Gaulle qui le convainc de poursuivre l'action politique après la démission du chef de l'Etat.

Bien que son tempérament l'oppose à Georges Pompidou, il se place dans le sillage du jeune Chirac et à partir de 1974 joue auprès de lui un rôle de plus en plus actif au sein de la fameuse « bande des quatre » (avec MM. Juillet, Guéna et Mme Garaud) dont il est le seul survivant politique. Car jamais — même lorsqu'il dut officiellement s'en séparer — M. Chirac ne rompra avec M. Pasqua. En 1981, celui-ci est même le *deus ex machina* qui fera croire à 18 % des électeurs que M. Jacques Chirac a de bonnes chances d'être élu président de la République. Dès lors, son habileté peut se déployer et la fortune lui sourit à nouveau.

Président du groupe RPR du Sénat, il contribue à réconcilier les gaullistes avec le centriste M. Alain Poher. Et lui qui n'a, selon Pierre Pellisier, qu'un but : *« abattre la gauche »*, qui n'a cessé de guerroyer au Sénat et dans le pays contre les projets de M. Mitterrand, qui a même, en 1984, mis en échec le chef de l'Etat à travers la réforme de l'enseignement et le projet de « référendum sur le référendum » étonne encore en devenant ministre de l'intérieur en 1986 sans que le président de la République n'y fasse la moindre objection.

A travers cette première biographie, c'est aussi toute l'histoire de la République gaullienne, pompidolienne et chiraquienne qui est retracée. Si Pierre Pellissier décrit bien le rôle d'éminence grise joué depuis des années par M. Charles Pasqua auprès de M. Jacques Chirac, s'il montre bien son talent de tribun, on peut regretter qu'il n'explique pas assez comment un tel homme a pu inspirer du respect et de l'estime à des personnalités aussi différentes que MM. François Mitterrand ou Edouard Balladur.

ANDRÉ PASSERON.

★ Pierre Pellissier : Charles Pasqua. J.-C. Lattès, éditeur. 311 pages, 89 F.

● **M. Lajoinie dénonce *« la haine raciale »*.** — Au cours d'un débat, le mercredi 11 novembre au siège du PCF à Paris, avec plusieurs dizaines de jeunes de la banlieue parisienne issus de l'immigration, le candidat du Parti communiste à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, a dénoncé *« la perversion que constitue la haine raciale »*. Interpellé sur *« l'image du PCF auprès des jeunes immigrés »* — qui, a affirmé l'un d'eux, *« n'iront pas voter communiste »*, — M. Lajoinie a répondu : *« Si vous étiez plus nombreux dans le parti, il deviendrait sans doute plus sensible encore à vos problèmes. »* Le candidat du PCF a appelé les jeunes beurs à *« s'inscrire sur les listes électorales et à voter pour le changement »*.

● **Quatre-vingt-huit jeunes pour M. Juquin.** — M. David Assouline, ancien porte-parole de la coordination étudiante en décembre 1986 et membre du cabinet de M. Pierre Juquin, a rendu public, le mercredi 11 novembre à Paris, un appel à soutenir le candidat communiste « rénovateur » à l'élection présidentielle, signé par quatre-vingt-huit jeunes et intitulé « On s'en souviendra en 1988 », slogan des événements étudiants de l'hiver dernier. Cet appel est paraphé par treize anciens membres de la coordination étudiante, des responsables lycéens et étudiants, des militants d'associations antiracistes et des jeunes travailleurs, ont indiqué leurs auteurs. M. Juquin et une partie des signataires avaient choisi de se rendre, le 11 novembre, devant le café du Croissant à Paris, — où fut assassiné Jean Jaurès, le 31 juillet 1914, — pour y déposer une gerbe d'œillets rouges.

Les lézardes du Front national

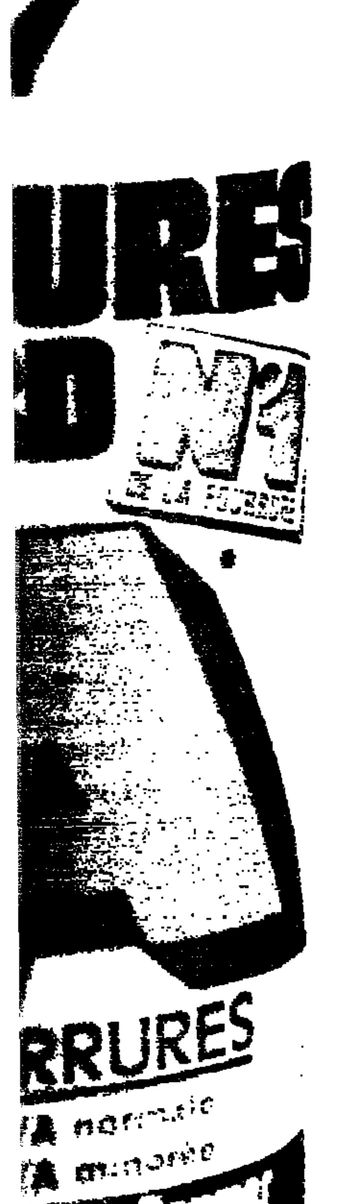
M. Mourad Kaoua refuse de succéder à M. d'Ormesson à Strasbourg

M. Mourad Kaoua, ancien député d'Alger, refuse de succéder à M. Olivier d'Ormesson à l'Assemblée européenne. Il a affirmé, le lundi 9 novembre, qu'il ne souhaitait pas remplacer son *« ami »* sur les bancs du groupe des droites européennes à Strasbourg où il devait normalement siéger après la démission de celui-ci du parti de M. Le Pen.

Le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, ayant déclaré que M. Kaoua attendait *« avec impatience »* de prendre ce relais qui lui revenait compte tenu de sa place sur la liste du parti aux élections européennes de 1984, l'ancien député a indiqué : *« J'oppose un démenti formel à cette information dénuée de tout fondement et rappelle qu'ayant démissionné le 29 octobre 1986 de mes fonctions de secrétaire départemental des Pyrénées-Orientales du FN et, le 5 décembre, de son bureau politique. Je n'appartiens plus à ce mouvement. »*

M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement de rapatriés le RECOURS a affirmé, mardi à ce sujet : *« Nous sommes totalement solidaires de M. Kaoua, qui a été utilisé abusivement par le Front national »*. *« Nous en avons assez de l'assimilation des rapatriés avec les thèses de Le Pen, d'autant que nous avons parmi nous de nombreux israélites qui ont été agressés en septembre par M. Le Pen. »*

● **HAUTES-PYRÉNÉES : M. Glavany candidat.** — Chef de cabinet du président de la République, M. Jean Glavany a annoncé, le lundi 9 novembre, à Tarbes, qu'il serait candidat à la candidature du Parti socialiste pour les prochaines élections législatives dans la troisième circonscription de Tarbes, celle de Vic-en-Bigorre. M. Glavany a précisé qu'il n'était pas *« parachuté par la direction du PS »*. *« C'est moi, uniquement moi, qui ai voulu venir ici*, a-t-il dit. *Depuis plus d'un an je passe un ou deux jours par semaine en Bigorre et à Maubourguet, où je suis installé. Je ne suis pas un homme de passage dans les Hautes-Pyrénées. Je mets mes capacités au service du PS. »* M. Glavany s'est déclaré décidé, après dix ans de vie publique auprès de M. François Mitterrand, à *« exercer des responsabilités politiques sur le terrain »*. — (Corresp.)



La roue de la renommée

Les claquettes de la politique

(Suite de la première page.)

Ce jour-là, les téléspectateurs auront retenu que le secrétaire d'Etat se rase dès qu'il se lève. Il trouve que son épouse passe trop de temps au téléphone avec sa mère et préfère les factures de téléphone détaillées. Marie-Hélène, elle, le juge pingre.

Hervé de Charette, Huguette Bouchardeau, Jack Lang, ont eux aussi fait leur tour de manège. Qui s'en étonne n'est pas « chébran ». Au dire des producteurs, les hommes politiques sont des invités charmants. Ils se satisfont d'une loge sans téléphone, d'un gobelet en plastique et surtout de l'audience de l'émission (plusieurs millions de téléspectateurs). Comme les autres participants, ils remplissent un contrat et fournissent leur numéro de sécurité sociale. La SFP leur verse 2 000 F, ainsi qu'à leur épouse. Si M. Mermaz nous a fait part de son intention de verser sa « pige » au bureau d'aide sociale de Vienne, M. Descamps est resté à ce point comme tout le monde qu'il a empoché les 4 000 F. *« Il a donné l'argent à sa femme »*, indique l'attaché de presse du ministère.

A Matignon, on n'a pas été emballé par la démonstration du secrétaire d'Etat au tourisme. *« Il y a un stade à ne pas dépasser »*, dit-on. Mais il faut bien reconnaître, souffle-t-on, que Jacques Chirac *« a lui-même failli le dépasser avec Madonna »...*

« Il n'y a pas de différence entre un homme politique qui va faire son marché le samedi matin à Pézenas, alors que sa femme de ménage a déjà fait les courses, et un autre qui joue à « Tournez manège ! », affirme un conseiller du Parti républicain. *Seulement, le premier rencontre deux cents électeurs et le second des millions de téléspectateurs.* » Pourquoi s'en priver ?

A voir son palmarès, M. de Charette, ministre délégué à la fonction publique et au plan, est l'un des meilleurs stratèges de cette « nouvelle communication ». Il a été le premier membre du gouvernement à participer à un jeu. Il a monté un « coup » dans la Nièvre, avec Jean-Luc Lahaye, qu'il avait rencontré sur le plateau de « L'oreille en coin ». Il est candidat au « Divan » (FR 3) et à l'émission musicale « Revenez si vous voulez » (M6). M. de Charette voit loin.

Des mots d'enfants

Grâce à l'efficacité de son cabinet, le ministre a été invité en septembre à « L'académie des neuf », le jeu de la mi-journée sur A2. M. de Charette a raconté des mots d'enfants et répondu aux devinettes envoyées par les téléspectateurs (comment enlever une vis rouillée ?). *« L'exercice est plus difficile que « L'heure de vérité »*, assure l'attachée de presse. L'ENA, il est vrai, néglige les cours de bricolage.

Il y aurait donc un stade à ne pas dépasser. Mais lequel ? « La Roue de la fortune », le jackpot de la Une, s'en veut de se priver d'invités aussi performants. Un projet est à l'étude : les hommes politiques joueraient pour faire gagner de l'argent à une organisation caritative. Intérêt pour les producteurs, qui ne s'en cachent pas : faire parler de l'émission dans la presse. Laurent Fabius, entre autres, n'a pas accepté mais n'a pas refusé non plus. Quinze millions de téléspectateurs, c'est tentant.

Le président l'a dit aux Français : les hommes politiques sont *« comme eux »*. C'est trop d'honneur : nos élus sont des artistes éblouissants et des sportifs complets. Ils chantent, sautent en parachute, savent lire pour « Apostrophes » et, désormais, jouent aux devinettes et au pendu. Il n'y a guère que la Bourse et le commerce extérieur qui s'obstinent à leur résister.

En 1984, Lionel Jospin a chanté *les Feuilles mortes* (six points de plus dans les sondages). Du coup, François Léotard a interprété *l'Ajaccienne*, avec un chapeau assorti. Au risque d'attrister le général Bigeard, qui vient de sortir un disque, il faut bien reconnaître que chanter est devenu commun. La classe politique a su se renouveler. Georgina Dufoix et Jacques Toubon se sont disputé l'avantage de se faire transpercer le bras sous hypnose, selon le producteur de « Carnaval », l'émission de Patrick Sébastien ; Jack Lang a danse la Dragae avec Miou-Miou, sans déguisement mais il a fallu le supplier d'y renoncer. Simone Veil a défait son chignon pour les caméras, mais heureusement pendant les vacances.

On croyait donc avoir tout vu. Non, cette époque-là date déjà. Dépassée, comme l'accordéon de Giscard et l'expression « politique-spectacle ». Un septennat a passé. La politique a sombré, avec le clivage droite-gauche et les marges de manœuvre, mais le spectacle, lui, est resté. Il n'est plus de bon programme que de télévision.

A la mi-septembre, Michèle Barzach conduit ses enfants à l'école avec une journée d'avance. Il faut bien que la photo paraisse dans *France-Soir* le jour de la rentrée. Son attachée de presse n'y voit rien d'extraordinaire : *« On l'a déjà fait l'an dernier. »* Jack Lang parle de ses fantasmes dans « Supersexy » (TF 1) : *« Je suis timide mais prêt à tout. »* Comment ne pas le croire ? Anne d'Ornano, le maire de Deauville, descend le grand escalier de « Farandole » (la Cinq) entre deux rangées de majorettes, monte sur une estrade tricolore et lit, puisqu'il le faut, un discours-surprise aux calembours de corps de garde. Avant elle, l'ancien ministre Joseph Franceschi a dû vanter dans la même émission les formes de Catherine Lara, tout en s'excusant de *« s'apesantir »* ainsi sur son corps. M. Franceschi n'a pas hésité à improviser : *« De moi-même, j'ai ajouté : A ma plus grande joie*, nous révèle-t-il.

L'obsession de l'audience

« A ce rythme, on finira au Paradis latin », soupire Hugues Dewavrin, secrétaire national du PR, tout en se promettant d'emmener son épouse en week-end grâce aux 4 000 francs de « Tournez manège ! » *« Mais nous sommes en situation de concurrence. Celui qui refuse sait que son adversaire risque d'accepter »*, resoupire-t-il... Bref, comment ne pas succomber, tôt ou tard, surtout quand on ne joue pas dans la cour des grands : *« Avec « Tournez manège ! », j'ai fait plus d'audience que Léotard le même soir à « l'Heure de vérité ». »* Même le Parti communiste, après avoir longtemps snobé le cirque médiatique, a dû accepter quelques invitations, comme à « l'Oreille en coin ». *« On ne peut pas complètement s'exclure du paysage »*, avoue Marcel Zaidner, responsable du bureau de presse. Mais les élus communistes refusent encore de participer aux jeux : *« Les nôtres ne le comprendraient pas. »*

Les scènes où *« jouer des claquettes »*, selon le mot d'un conseiller de Raymond Barre, se sont, il est vrai, multipliées. De la Une à la Six, pas une chaîne qui n'ait son forum ou son « talk-show » pour confesser, dans les décors les plus variés, la classe politique sur tous les sujets. Mais, de grâce, pas sur la relance (archaïque), ni l'université (vaste débat), le code de la nationalité (de vrais sages s'en chargent), la défense (consensuel) ou le sort des otages (tabou). On préfère interroger les députés sur leur maman avant la fête des mères, ou sur le Goncourt, quand revient la saison des prix, et questionner Georges Marchais sur le football lorsque le PSG affronte le Matra-Racing.

Régulièrement, un cri se perd dans la nuit : le débat politique est nul, on danse sur un volcan. Journalistes et hommes politiques s'arment de courage et font la liste des grands problèmes dont il faudrait parler puisqu'ils préoccupent les Français, si l'on en croit les sondages. Dans l'ordre : chômage, protection sociale, terrorisme, ou, variante : chômage, immigration, SIDA. Mais il est temps de rendre l'antenne. Une dernière question sur les divisions de la majorité, une pensée confucéenne sur le livre d'or et c'est le générique.

Les journalistes, tout de même, sont insupportables. *« De grandes cocottes »*, comme dit Simone Veil, qu'on ne sait plus comment séduire (1). Les « petites phrases », rédigées au forceps par des équipes de « formulants » — ainsi les appelle-t-on chez Michel Rocard, — ne les amusent plus. Les commentateurs politiques ne s'intéressent plus qu'à la « course de chevaux » de l'élection présidentielle. Ils sont devenus des *« journalistes hippiques »*, critique l'ancien ministre de l'agriculture, qui propose de doubler ces esprits bornés de spécialistes susceptibles d'analyser sa pensée. En France, dénonce son entourage, les chiffres sont interdits de débats sous prétexte qu'on *« peut tout faire dire aux statistiques »*. Aux Etats-Unis, un journaliste arbitre, documents à l'appui, et corrige les dérapages. A « L'heure de vérité », Jean-Marie Le Pen a pu parler de contagion du SIDA par la salive sans qu'aucun de ses interlocuteurs ne sourcille. *« Nous ne sommes pas là pour polémiquer »*, se défend François-Henri de Virieu.

La hiérarchie médiatique ne peut que verser une larme sur la pauvreté des idées et retourner à l'« audimètre ». *« Le choix pour moi est de maintenir mon audience ou d'être chassé du prime-time »*, explique sans état d'âme le grand maître de « L'heure de vérité ». Que Michel Rocard s'emballe un jour sur l'emploi, et François-Henri de Virieu implose devant un collaborateur de l'ancien ministre : *« Quatre minutes sur l'emploi, alors qu'il y a Tapie sur la Une » !* Un crime : encouragement au « zapping ».

Pauvres élus, ballottés de Wall Street à Bruxelles et dépossédés d'une partie du pouvoir par les fonctionnaires qui travaillent dans l'anonymat. Certains analystes les enterrent déjà au cimetière des « choix de société », comme François-Henri de Virieu, qui, ingrat, songe avec gourmandise à l'ère de l'entreprise-spectacle, des grands capitaines d'industrie à « L'heure de vérité » ou, pourquoi pas, des généraux d'armée. Encore quelques tours de manège et nos élus finiront par ne plus être gratifiés de ce sentiment qu'on appelle le respect. Encore un effort et il n'y aura plus d'hommes politiques.

CORINE LESNES.

(1) Lors du colloque médias, Pouvoirs et Démocratie, organisé en mai dernier à Paris par Marie-France Garaud.

« Bâti sur la bêtise »

M. Chevènement se trompe d'époque. D'abord, il a un grand *« projet pour la France »*. Ensuite, il estime que *« le rôle de l'homme politique est de faire avancer les idées, et de les faire entrer dans la vie »*.

Le 29 août dernier, l'ancien ministre de l'éducation nationale annonce son grand projet et sa candidature à la candidature, à Belfort, l'œil fixe sur le lion. Déception : la couverture médiatique n'est pas à la hauteur de ses pensées. Un hebdomadaire ignore son projet et glose même sur sa cravatte violette. Verdict : *« Si la République est fondée sur l'intelligence des citoyens, le système politico-médiatique français semble de plus en plus bâti sur l'hypothèse inverse, c'est-à-dire la bêtise »*. Pourtant, estime M. Chevènement, *« la démocratie est un bien dont les hommes politiques et les journalistes sont solidairement responsables »*.

Au début de l'automne, M. Chevènement cherche un micro pour son projet. Mais François-Henri de Virieu n'a pas prévu de l'inviter à « L'heure de vérité ». D'ici au 30 mars 1988, la liste des participants est bouclée mais tenue secrète pour éviter les jalousies. Le ministre de la *Marseillaise* à l'école prend son téléphone et fait valoir ses arguments : ce sont toujours les mêmes qui passent à « L'heure de vérité », ils n'ont rien de neuf à présenter... L'animateur reste intraitable. *« Les grandes émissions de télévision*, nous déclare M. Chevènement, *sont d'abord ouvertes à des hommes qui, sur la plupart des sujets, pensent à peu près la même chose. Le culte de l'extrême centre évite bien des déchirures musculaires mais nuit à l'originalité et à l'intérêt même du débat politique. »* Le leader de l'ex-CERES devra se contenter de la « Preuve par cinq ».

« Les hommes politiques, juge l'ancien ministre, *déclarent forfait sur l'emploi. Pourtant, la France aura ses quatre millions de chômeurs en 1995, selon l'INSEE. Une mine gigantesque, qui sautera d'une façon ou d'une autre. Personne ne veut en parler. »*



CORRESPONDANCE

Polémique sur la pratique de la médecine en Nouvelle-Calédonie

L'article consacré aux circonstances dans lesquelles Mme Dominique Fournier-Larregain, ancien chef adjoint du service de médecine interne à l'hôpital Gaston-Bourret de Nouméa et ancien président du Syndicat médical des centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie, a été poussée à quitter ce territoire (*le Monde* du 3 octobre) dans un contexte de conflit local entre les médecins civils et les médecins militaires, majoritaires sur place, nous a valu diverses protestations, émanant pour la plupart de médecins du service de santé militaire. Presque toutes ces réactions reprennent l'argumentation développée dans une note adressée au *Monde* par *« l'ensemble des médecins militaires de Nouméa pour le rétablissement de la vérité »*.

Les médecins militaires de Nouméa soulignent, dans leur réplique, que Mme Fournier-Larregain ne s'est pas *« installée »* en Nouvelle-Calédonie en septembre 1986, mais qu'elle a été *« recrutée »*, après *« avis favorable de la commission de qualification du CHT »* et que *« sa candidature avait été retenue alors qu'il y avait d'autres postulants, dont un médecin militaire à titres équivalents, ce qui prouve qu'il y a possibilité pour des médecins civils d'être nommés au CHT de Nouméa et qu'il n'y a donc pas de monopole »*.

Ils affirment qu'*« il n'y a jamais eu de pressions administratives ou de menaces vis-à-vis de médecins civils en général, dont certains exercent au CHT depuis de nombreuses années »*.

Ils estiment qu'*« il s'agit, dans cette affaire, d'un problème de rivalités de personnes et non pas d'un problème politique »*, certains des médecins civils concernés étant *« très proches du RPCR »*. Ils contestent que les médecins militaires *« imposent leur loi »* à l'hôpital de Nouméa. Ils soulignent, à propos de leurs compétences, que *« tous les chefs de service sont titrés »* et que leurs titres sont *« reconnus pour leur qualification au même titre que les titres d'interne ou de chef de clinique »*. Ils ajoutent que *« la moitié des médecins en brousse sont des médecins militaires »* qui *« sortent des mêmes facultés que leurs confrères civils et ont donc la même formation hospitalo-universitaire »*.

Ils démentent que certains d'entre eux viennent sur le territoire pour *« chercher des certificats de spécialités »* : *« Les médecins militaires n'ont pas besoin de venir ici pour obtenir des diplômes. Ils peuvent obtenir cette même qualification ordinale en métropole. »*

Selon eux, en définitive, les déclarations de Mme Fournier-Larregain ne constitueraient donc qu'un tissu d'inepties, et ils concluent en disant : *« Les médecins militaires de Nouméa, à l'unanimité, estiment que certains médecins civils du CHT de Nouméa utilisent la presse pour essayer de régler leur problème, à savoir celui d'éliminer du CHT leurs confrères médecins militaires dûment nommés comme eux par le conseil d'administration du CHT, en utilisant des arguments et des accusations mensongers, voire diffamatoires. »*

A leurs yeux, *« il ne s'agit pas d'un problème calédonien mais d'un problème de rivalités opposant des métropolitains séjournant en Nouvelle-Calédonie. Il ne s'agit pas d'un problème politique mais d'un problème de conflit corporatiste et de conflits de personnes »*, mais tout de même d'*« une affaire mettant gravement en cause le corps du service de santé des armées dans son ensemble et dépassant ainsi largement le cadre calédonien »*.

La réponse de l'intéressée

En réponse à cette note, dont les auteurs réclament l'anonymat au nom du *« devoir de réserve »* que leur qualité leur impose, Mme Fournier-Larregain souligne pour sa part que, en vertu du statut des praticiens hospitaliers de 1983 qui devait lui être appliqué, elle était en principe nommée *« à titre permanent »*.

« Je ne polémiquerai pas sur les titres « équivalents » du médecin militaire qui postulait comme moi, ajoute-t-elle, *mais il ne faut pas oublier la « tactique » à laquelle obéissait ma nomination : mon mari postulait en même temps à un poste de chef de service de chirurgie (en ayant lui seul parmi les candidats les titres nécessaires pour obtenir ce poste) : on l'a éliminé et classé après un militaire qui revenait en deuxième stage en Calédonie et qui, lui, n'avait qu'un titre en équivalence, demandé lors de son précédent séjour au conseil de l'ordre local. Ainsi, point de mari, point de femme : il paraissait évident que je refuserai ce poste si j'avais obéi aux normes du couple de médecins « standard ». C'était donc une façon simple de maintenir le monopole... »*

Elle maintient que *« les pressions administratives et menaces existent »* sur le territoire à l'encontre de certains médecins civils : *« Nombre de mes collègues peuvent en témoigner. Personnellement, je peux affirmer que le DTASS (directeur territorial de l'action sanitaire et sociale), qui faisait l'objet de pressions permanentes de mon chef de service pour obtenir une sanction administrative à mon encontre, m'a dit un jour devant témoin qu'il serait « obligé de me blâmer si je continuais à tenir tête à mon chef, etc. » Quant à deux de mes collègues qui ont fait l'objet d'une demande de sanctions disciplinaires et qui sont, comme par hasard, mari et femme, je signale qu'ils ont porté plainte contre leur chef de service qui les accusait de « détournement de clientèle ». »*

Antimilitarisme et cocktails

Elle confirme également le caractère politique des pressions exercées contre elle pour la pousser à quitter le territoire : *« Les trois présidents successifs de notre syndicat, les docteurs Duparc, Labbé et moi-même, ont été taxés d'antimilitarisme et d'option pro-FLNKS à maints cocktails. »* Elle indique que *« la commission de nomination du CHT n'a jamais été paritaire »* et que *« tous les médecins civils nommés à Nouméa ont toujours mis en cause dans toutes leurs revendications la composition de cette commission, sa partialité évidente dans certains choix scandaleux. Une affaire est actuellement au Conseil d'Etat concernant une nomination aberrante. Les autres « affaires » ont été bloquées par des artifices administratifs : certains médecins militaires en place ne sont pas nommés au* Journal officiel, *ainsi tout recours au tribunal administratif devient impossible ! »*

Elle affirme que, si, en effet, *« les chefs de service sont titrés »*, en revanche, *« il n'y a aucune équivalence entre les titres donnés dans les hôpitaux des armées et ceux donnés dans les CHU. De même pour la formation pratique*, précise Mme Fournier-Larregain. *Le problème ne se situe pas là, mais, puisqu'il s'agit d'un hôpital civil, on a du mal à imaginer qu'on puisse préférer des médecins militaires à formation « générale », avec souvent un cursus « africain », à des médecins civils anciens internes et chefs de clinique des CHU métropolitains »*.

Elle souligne n'avoir *« jamais mis en doute la qualification des médecins de brousse, qu'ils soient civils ou militaires »*. *« Je ne me permettrai jamais*, dit-elle, *de le faire vu les conditions d'isolement, les difficultés matérielles et pratiques qu'ils rencontrent chaque jour avec les Mélanésiens les plus défavorisés. »* En revanche, elle maintient son *« accusation de non-respect de l'éthique et de la morale de la part de certains des médecins militaires »*.

[Ces échanges de propos ne font que confirmer l'existence d'un profond malaise au sein du corps médical de Nouvelle-Calédonie, en particulier à l'hôpital Gaston-Bourret de Nouméa, où exerçaient à la fin de 1986 dix-huit médecins civils et vingt-trois médecins militaires, ces derniers détenant la grande majorité des postes de chef de service.

Dans un « Rapport sur la tension régnant dans le corps médical en Nouvelle-Calédonie » rédigé en novembre 1986, un inspecteur général des affaires sociales, le docteur Broyelle, relevait déjà que le *« motif majeur de discorde »* entre les uns et les autres résidait, en effet, dans la question du *« recrutement des médecins »* et qu'il en résultait une *« situation grave »*.

***« L'éclosion et l'aggravation des conflits ont été largement servies par la succession des réformes qui a créé une instabilité, une insuffisance de définition et de prise en compte des rôles respectifs des organismes de tutelle, et en définitive une absence d'arbitrage en temps voulu »*, soulignait ce document en relevant un passage que *« la présence de la médecine militaire »* était *« soutenue par beaucoup de responsables, y compris M. Montpezat, haut commissaire, qui voient en elle une assurance, une sécurité et une image respectée du public »*. — A.R.]**



Politique

La situation en Polynésie française

Les dockers tahitiens semblent avoir perdu la partie

Le remplacement des délégués du gouvernement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, décidé le mardi 10 novembre par le conseil des ministres, s'inscrit dans la logique des derniers événements.

Le départ de M. Pierre Angeli était prévu avant même l'émeute du 23 octobre à Papeete, traduisant les difficultés du pouvoir central à résoudre la crise politique et sociale qui secoue la Polynésie.

Le départ de M. Jean Montpezat de Nouméa avait été souhaité avant le référendum du 13 septembre, par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, qui trouvait ce haut commissaire trop conciliant avec les indépendantistes. Toute la question est donc de savoir si M. Montpezat pourra mieux s'entendre avec M. Gaston Flosse sans s'aliéner aussitôt l'opposition locale, excédée par ce dernier, ainsi que le président de l'Union pour l'Océanie, M. Braun-Ortega, conseiller territorial, l'a fait récemment savoir à M. Mitterrand, à l'Elysée, en dénonçant la *« politique d'injustice et d'inégalité »* conduite par le gouvernement territorial.

Le nouveau délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Clément Bouhin, sera confronté à un problème analogue et l'expérience de la question basque ne sera pas inutile à cet homme réputé pour son doigté malgré les spectaculaires rafles exécutées sous son autorité, il y a quelques semaines, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

PAPEETE
de notre envoyé spécial

Surtout ne dites pas aux Tahitiens que le départ de M. Pierre Angeli, haut commissaire de la Polynésie française, était prévu depuis plusieurs semaines... Tous sont persuadés que Paris le rappelle comme l'on punit un fonctionnaire soupçonné, à tort ou à raison, de n'avoir pas su se tirer au mieux d'un méchant conflit avec les dockers et d'une folle nuit d'émeute le 23 octobre. Ainsi va Tahiti, grande consommatrice de gouverneurs dans le passé, aujourd'hui croqueuse de hauts commissaires, rejetés comme de vulgaires mouchoirs en papier tous les deux ans.

Pourtant, dans le duel au sabre auquel se livrent toujours les autorités et les dockers, ces derniers ont, pour l'instant, perdu la partie. Le gouvernement territorial – le statut d'autonomie interne n'est pas un artifice – s'est saisi du dossier et s'est empressé de faire voter de nouvelles dispositions visant à la restructuration de la main-d'œuvre portuaire et imposant en cas de grève un « service public » minimum.

Cette manière forte a permis la reprise de l'activité du port autonome de Papeete, encore placé sous la protection de la légion étrangère et des gendarmes mobiles. Des agents civils des services de l'équipement et, plus discrètement, quelques dockers assurent le déchargement des navires. Comme cette situation ne peut être que provisoire, le gouvernement présidé par M. Jacky Teuira va devoir convaincre les trois enteprises d'acconage, qui prennent en charge le transbordement des marchandises dans la zone portuaire, de souscrire à son projet et d'embaucher une partie des quelque cinq cents dockers tahitiens, assommés depuis l'incarcération, après les incidents du 23 octobre, de leurs deux principaux responsables syndicaux, MM. Colombel et Pukoki.

« Adolescents manipulables »

Largement impressionnée, Tahiti reste cependant frileuse. De nombreux commerçants chinois et métropolitains du centre-ville continuent de protéger leurs vitrines par de larges panneaux de contreplaqué. Bref, l'économie locale est loin d'être rassérénée, et M. Teuira ne cache pas que *« le territoire a perdu un an de travail »*, sans compter le coup de griffe porté à son image de marque.

En quittant Tahiti, M. Angeli laisse donc un territoire provisoirement affaibli et durablement confronté à deux gros dossiers sociaux et économiques, celui du logement et celui du sous-développement. Le dossier du logement et des jeunes préoccupe principalement la majorité au pouvoir. Les autorités doivent, en effet, faire face à une demande de huit cents logements sociaux à Papeete, et savent fort bien qu'il leur faudrait un « stock » de deux mille à trois mille appartements pour en finir avec les zones d'habitat insalubre.

D'autre part, quelque trois mille jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail, sans grande chance d'en trouver, sans grande qualification.

M. Gaston Flosse, président du parti majoritaire et secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, n'est pas le dernier à s'inquiéter de ces adolescents *« disponibles et facilement manipulables par les mouvements indépendantistes »*. Mardi, quinze d'entre eux ont été condamnés à des peines allant de quinze jours à quatre mois d'emprisonnement au cours d'une nouvelle audience correctionnelle sur les événements du 23 octobre.

L'économie de la Polynésie française demeure d'autre part très largement sous-développée et tributaire d'une quasi-monoculture nucléaire et militaire. Sur une population de cent quatre-vingt-cinq mille habitants vivant sur un territoire fragmenté aussi vaste que l'Europe, l'armée fait vivre, directement et indirectement, près de vingt-mille familles selon certaines estimations.

Aucune économie de substitution en dehors du tourisme – encore timide – n'a pour l'instant percé. Tahiti n'en est pas moins une société de consommation habituée aux injections revigorantes d'argent en provenance de la métropole et à toute une gamme d'aide sociale mise en place par le parti de M. Flosse.

La fragilité sociale et économique de Tahiti ne semble pourtant guère propice à l'opposition, qu'elle soit modérée ou indépendantiste. Le jeu politique sans pitié s'articule ici indéniablement autour de M. Flosse.

On est pour ou contre, férocement.

Cette absence d'alternative, en raison de la désunion des adversaires de la majorité, malgré certains rapprochements récents, conduit à des tensions brusques et explique en partie la politisation du conflit des dockers qui fut à l'origine des graves incidents du 23 octobre.

LAURENT GREILSAMER.

● **Les Français vus par eux-mêmes, selon la SOFRES.** – Un tiers des Français (30 %) refuse le clivage droite-gauche, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le lundi 9 novembre, dans *le Point* (1). Selon cette enquête, 36 % des personnes interrogées se classent à gauche, tandis que 29 % se déclarent de droite. Les courants politiques les plus populaires sont le socialisme (53 %), le gaullisme (47 %) et la gauche (45 %). A l'opposé, les extrêmes sont sévèrement jugés : 78 % des sondés jugent négativement l'extrême droite, et 71 % le communisme et le marxisme. En économie, la participation est plébiscitée par 69 % des consultés, le libre-échange par 68 % et la concurrence par 67 %. En revanche, dirigisme (55 %) et capitalisme (52 %) suscitent une opinion défavorable. Les nationalisations et les privatisations sont, pour leur part, renvoyées dos à dos, les premières obtenant 43 % d'avis négatifs et les secondes 40 %.

(1) Sondage effectué du 17 au 21 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a altéré dans nos éditions du 12 novembre le sens d'une phrase prononcée par le ministre de la défense, M. André Giraud, lors de la discussion de son projet de budget à l'Assemblée nationale. M. Giraud s'était étonné de l'ampleur des réactions suscitées par les récentes déclarations du président de la République selon lesquelles les missiles préstratégiques n'avaient pas nécessairement vocation à tomber sur le sol de la RFA. M. Giraud ironisait en expliquant que *« nos armes n'étaient pas destinées à nos partenaires »* (et non adversaires comme écrit par erreur). Enfin, le rapporteur pour avis du Front national était M. Jacques Peyrat (et non Peyrot).



Société

Les attentats de 1986 à Paris

De nouvelles expertises sur les explosifs utilisés confirment la participation d'un réseau pro-iranien

Interpellés en mars et avril 1987 par la DST, les membres du réseau pro-iranien soupçonnés d'avoir servi de soutien logistique aux poseurs de bombes des attentats parisiens de 1986 pourraient bientôt faire face à de nouvelle accusations. Trois d'entre eux sont déjà inculpés de complicité d'assassinats dans l'attentat de l'Hôtel-de-Ville et dans celui de la rue de Rennes. De nouvelles expertises tendent à prouver qu'ils pourraient également avoir joué un rôle dans trois autres attentats, manqués ceux-là : celui de la Tour Eiffel et ceux du RER.

Petit à petit, les soupçons se précisent. De nouvelles expertises, demandées par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier des attentats qui ensanglantèrent la capitale au printemps et à l'automne 1986, posent aujourd'hui la question de savoir si le réseau pro-iranien démantelé par la DST aux mois de mars et avril 1987 n'aurait pas une responsabilité dans tous les attentats commis à Paris durant cette période.

Revendiqués par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes (CSPPA), ces attentats avaient, dans un premier temps, été attribués au seul *« clan Abdallah »* par la police judiciaire. Depuis, de nouvelles investigations ont indiqué que le réseau pro-iranien avait au moins joué un rôle de soutien logistique, en fournissant notamment les explosifs et en assurant l'hébergement à Paris des poseurs de bombes, dont un certain Bassam, venus spécialement de Beyrouth pour la circonstance.

Trois des membres du réseau, un Tunisien, Fouad Ali Saleh, et deux Marocains, Abdel Hamid Badaoui et Omar Agnaou, sont d'ailleurs inculpés de complicité d'assassinats pour l'attentat commis le 8 septembre 1986 à l'Hôtel-de-Ville et pour celui de la rue de Rennes, perpétré le 17 septembre.

Mais, depuis, l'enquête a progressé, grâce aux travaux de la police scientifique. Le 4 avril 1986, alors que plusieurs attentats « saluaient » à Paris le changement de majorité, une charge non explosée était découverte au troisième étage de la Tour Eiffel. La bombe, dont la paternité n'avait pas été revendiquée, était constituée de C4. Une bombe identique, faite des mêmes ingrédients, avait été découverte le 20 mars dans le RER. Enfin, le 4 septembre, une nouvelle bombe était une fois de plus découverte dans le RER. Comme les deux précédentes, elle était constituée de C4.

Les premières analyses avaient permis de dire que les explosifs de la Tour Eiffel et du RER étaient comparables aux huit kilos découverts en forêt de Fontainebleau plusieurs mois plus tard, le 26 mai 1987. Plusieurs semaines de fouilles mobilisant d'importants moyens en hommes et en matériels avaient été nécessaires pour localiser ces derniers explosifs cachés par les pro-Iraniens dans une poubelle qui recelait également 11,7 kilos d'un mélange d'héroïne, de morphine et de caféine.

Nouvelles inculpations possibles

Mais ces explosifs comparables étaient-ils identiques ? De nouvelles analyses granulométriques, plus poussées que les précédentes, permettent aujourd'hui de dire que les explosifs de la Tour Eiffel et ceux de Fontainebleau sont, non seulement de même nature, mais proviennent aussi du même lot. Des recherches semblables sont en cours sur les explosifs du RER. Au vu des premiers résultats, les spécialistes pensent aboutir aux mêmes conclusions. De nouvelles inculpations pourraient, dans les prochains jours, confirmer cette découverte.

Celle-ci n'a été rendue possible que parce que les explosifs de la Tour Eiffel et du RER avaient été retrouvés intacts. Les seules traces relevées lors des attentats réussis ne permettent pas, en revanche, une comparaison aussi poussée. Qui plus est, les bombes n'ont pas toutes été fabriquées avec la même substance. Certaines étaient constituées de tolite, d'antres, notamment celle de la rue de Rennes, de pentrite. C'est pourquoi les motifs d'inculpation qui pèsent sur les membres du réseau pro-iranien ne reposent pas sur les analyses des explosifs, mais sur les aveux et les témoignages des uns et des autres. A signaler, toutefois, que les policiers ont découvert dans les effets personnels de Fouad Ali Saleh, lors de son arrestation, un morceau de papier sur lequel était inscrit le mot *« pentrite »*. Fouad Ali Saleh a alors expliqué qu'ayant entendu ce mot à la radio, il l'avait inscrit sur un papier pour parfaire ses connaissances de la langue française.

L'implication de plus en plus profonde du réseau pro-iranien dans les attentats de 1986 risque de compliquer les négociations en cours autour du contentieux de la *« guerre des ambassades »*. Les enquêteurs sont en effet de plus en plus persuadés que M. Wahid Gordji, toujours retenu dans l'ambassade d'Iran, à Paris, depuis l'été dernier, a, sinon joué un rôle dans la préparation des attentats, du moins en savait assez pour qu'il soit nécessaire de l'entendre.

Mais le maintien du « siège » de l'ambassade de Téhéran à Paris n'a-t-il pour objet que d'amener M. Gordji devant le juge Boulouque ou « l'interprète » pourrait-il servir de monnaie d'échange contre la libération des otages français d'étenus au Liban ?

GEORGES MARION.

Un avocat français Me de Ricci président du conseil des barreaux européens

Me Denis de Ricci, avocat au barreau de Paris, a été élu à Milan président du conseil des barreaux de la Communauté européenne. Cet organisme représente l'ensemble des avocats des pays membres de la Communauté économique européenne, aussi bien auprès des instances communautaires que du Conseil de l'Europe et des juridictions que sont la Cour de justice de Luxembourg et la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Le conseil des barreaux de la Communauté européenne est le seul organe de coordination au sein duquel les barreaux nationaux s'efforcent d'harmoniser leurs propositions, dans la perspective des prochaines échéances européennes.

Inscrit au barreau de Paris depuis 1945, Me Denis de Ricci est le deuxième avocat français, après le bâtonnier Albert Brunois, appelé à la présidence du conseil des barreaux de la Communauté européenne. Spécialiste du droit des sociétés, de celui des transports ainsi que des arbitrages internationaux, il a été président de l'Association nationale des avocats, devenue aujourd'hui la Confédération syndicale des avocats.

Mis en cause par « l'Evénement du jeudi »

M. Etienne Dailly dément une accusation de fraude fiscale

« Les sociétés d'armement sont décidément très généreuses avec les hommes politiques », écrit dans son dernier numéro *l'Evénement du jeudi* en affirmant que M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, sénateur (gauche démocratique), de Seine-et-Marne, aurait touché 2,6 millions de francs, *« à titre d'avance sur commissions et honoraires »*, de la Société des ateliers mécaniques de Pont-sur-Sambre (SAMP), société d'armement spécialisée dans la fabrication de bombes A, affirmation démentie aussitôt par M. Dailly. Cette somme n'aurait fait l'objet d'aucune déclaration fiscale, tant de la part de M. Dailly que de la SAMP, ce qui a valu à cette dernière un contrôle fiscal suivi d'un redressement.

Selon *l'Evénement du jeudi*, M. Dailly aurait servi de négociateur lors d'un rachat par la SAMP d'une usine à Cugny (Aisne) et reçu, en 1983, une première avance de 1,25 million, puis l'année suivante un reliquat de 1,35 millions de francs. L'absence de déclaration fiscale devait à l'époque assurer au fisc M. Mullman, président de la SAMP, s'expliquer par le désir de garder secrètes les négociations engagées pour le rachat de l'usine de Cugny.

Le fisc, qui avait contrôlé les comptes de la SAMP, s'est ensuite intéressé à M. Dailly. *L'Evénement du jeudi* publie le fac-similé d'une lettre, datée de novembre 1985, émanant de M. Yvon Ollivier, à l'époque directeur des impôts, demandant à son ministre, M. Henri Emmanuelli, des *« directives pour la suite à donner à cette affaire »*. M. Ollivier précise en effet que M. Dailly *« devrait être invité à déposer des déclarations d'impôt sur les grandes fortunes au titre de 1984 et 1985 (...) Les attestations qu'il a fournies pour justifier du montant de son passif professionnel ne peuvent être tenues probantes »*. L'hebdomadaire n'indique pas clairement la suite qui a été donnée à cette demande.

M. Dailly a opposé, mercredi 11 novembre, *« le démenti le plus formel »* aux affirmations de *l'Evénement du jeudi*, précisant qu'il avait demandé un droit de réponse à l'hebdomadaire, *dont la bonne foi n'a pu, à l'évidence, qu'être surprise »*. Le vice-président du Sénat s'abstiendra *« de tout commentaire et de toute polémique »* jusqu'à la publication de ce droit de réponse. Mais, ajoute-t-il, *« je ne resterai pas pour autant inerte si, dans l'intervalle, des propos diffamatoires étaient proférés par quiconque à mon égard »*.

Depuis août 1984 dans le Sud-Est

Trois ans d'enquête sans résultat pour une succession de disparitions

LYON
de notre bureau régional

La découverte récente d'un cadavre dans le petit village d'Epersy, près d'Aix-les-Bains (Savoie) *(le Monde* du 28 octobre) a relancé l'enquête sur la disparition, en avril dernier, de Mme France Vu Dinh, domiciliée à Sévrier, près d'Annecy (Haute-Savoie) et du docteur Michel Astoul, demeurant à Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence).

Le 27 avril 1987, les gendarmes d'Annecy étaient informés de la disparition de Mme Vu Dinh, par son ami, M. Bernard Dumont. Dans la même soirée, à plus de 200 kilomètres de distance, disparaissait, à Sisteron, M. Michel Astoul, vingt-sept ans. Dès le lendemain, la voiture de Mme Vu Dinh, une Austin grise, était retrouvée à Château-Arnoux, tandis que les gendarmes découvraient, à quelques centaines de mètres du domicile de M. Dumont, le véhicule du docteur Astoul. De cet étrange chassé-croisé, les enquêteurs concluaient que les deux personnes avaient été enlevées par la même personne.

Un autre événement, survenu la même nuit, à mi-chemin entre les deux villes, au col de Luz-la-Croix-Haute, renforçait leurs convictions : un chauffeur de taxi qui prenait quelques minutes de repos, était agressé par un homme armé, qui voulait lui dérober sa voiture. Profitant d'une minute d'inattention, le chauffeur parvenait à s'échapper et donnait l'alerte et le signalement de l'agresseur : assez grand, vêtu d'un treillis, parlant avec un certain accent.

Deux mois plus tard, le 27 juin, à Pugny-Chatenod, près d'Aix-les-Bains (Savoie), une femme et son fils de quinze ans, étaient contraints, par un homme masqué et armé, à monter dans leur voiture et à emprunter une petite route de montagne. Prévenus immédiatement, les gendarmes partaient à leur recherche, retrouvaient la mère et son fils, abandonnés dénudés, mais n'ayant subi aucune violence. Leur agresseur, là encore vêtu d'un treillis, selon les dépositions des deux victimes, était pris en chasse par les gendarmes, mais parvenait à leur échapper, en abandonnant son véhicule et en s'enfuyant à pied à travers un lotissement.

L'enquête n'a guère progressé, jusqu'à la découverte, à la fin du mois d'octobre, à Epersy, du cadavre d'un homme, tué d'une balle dans la tête, et dont la mort remonterait à plusieurs mois. Si les résultats de l'autopsie ne sont pas encore connus, de fortes présomptions laissent penser qu'il pourrait s'agir du docteur Astoul. Les gendarmes de Chambéry, chargés de l'enquête après ouverture d'une information pour « homicide volontaire contre X... », ont découvert le cadavre d'un homme de même corpulence que celle du jeune médecin, et vêtu, comme lui, d'un pantalon de survêtement rouge et de baskets. Ils ont aussi retrouvé dans une de ses poches, un comprimé d'un calmant qu'utilisait le docteur Astoul, et dont une plaquette était restée dans sa voiture au moment de sa disparition.

Depuis cette découverte, les enquêteurs observent le silence. Une dizaine d'officiers de police judiciaire travaillent en permanence sur cette affaire, qui relève à la fois des parquets d'Annecy, Chambéry, Digne et Valence.

Fugue, enlèvement et psychose

Cette double disparition vient allonger la liste des personnes, dont on est mystérieusement sans nouvelles depuis quelques années dans la région. Le 22 août 1984, en bordure de l'autoroute, à Mâcon (Saône-et-Loire), Françoise Bruyère, kinésithérapeute, et Marie-Agnès Cordonnier, étudiante en droit, toutes deux de nationalité belge, qui avaient annoncé leur intention de se rendre en stop à Aix-les-Bains, étaient vues pour la dernière fois. Les parents des deux jeunes femmes déposaient plainte contre X..., pour « séquestration arbitraire » auprès du parquet de Chambéry, et lançaient une vaste campagne d'affichage. Des battues étaient organisées par les gendarmes, accompagnés de pompiers, de bénévoles français et belges, tout au long du parcours qu'auraient pu emprunter les deux auto-stoppeuses, sans succès. Multipliant les appels à témoin, les familles participèrent à une émission télévisée et firent diffuser à nouveau des avis de recherche, à la date anniversaire de la disparition de leurs deux filles. L'enquête continue mais la section de recherche de Chambéry, en dépit de très nombreux appels et alertes, ne dispose d'aucun indice sérieux.

La même absence d'éléments a incité le parquet de Grenoble (Isère) à conclure, à la fin du mois d'octobre, au non-lieu dans deux autres affaires de disparition à Pontcharra, le 9 mai 1985, de Marie-Agnès Billoud, dix-neuf ans et le 22 mai 1986, de Marie-Thérèse Bonfanti, vingt-cinq ans. Les deux parties civiles ont fait appel de cette décision. Marie-Ange Billoud était employée comme « tuciste » par la Maison de la culture de Chambéry et avait l'habitude de regagner son domicile à Pontcharra, en auto-stop. Lors de la disparition de leur fille, psychologiquement très fragile, les parents avaient envisagé la possibilité d'une fugue, avant de croire à un enlèvement.

Un an plus tard, Marie-Thérèse Bonfanti, mariée et mère de deux très jeunes enfants, disparaissait alors qu'elle distribuait des journaux dans les boîtes à lettres des immeubles de Pontcharra. Son mari découvrait, quelques heures plus tard, sa voiture, garée en double file dans une impasse, ouverte avec à l'intérieur, son sac, ses clés et tous ses papiers. Le maire de La Rochette, où était domiciliée Marie-Thérèse Bonfanti, rassembla de très nombreux bénévoles pour fouiller la région, et distribua dans toutes les communes avoisinantes le signalement de la jeune femme. La Croix-Rouge départementale envoya même une centaine de ses membres participer aux recherches, et des dizaines de radiesthésistes, alertés par la presse, hantèrent la région. Le maire de Pontcharra, M. Charles Bich, s'est efforcé de rassurer la population, gagnée par une *« véritable psychose »*.

Aujourd'hui, le mari de Marie-Thérèse Bonfanti a quitté La Rochette avec ses enfants, et a changé d'emploi. La mère de la jeune femme, d'un très modeste milieu ouvrier, ne peut pas croire à une disparition volontaire. D'une petite voix douce, elle affirme : *« Ma fille était une femme modèle, heureuse. On espère tous qu'elle reviendra le plus tôt possible. »* Mêlant dans ses propos le passé, le présent et le futur, elle murmure : *« C'est tellement dur de vivre comme ça, sans savoir... »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Avis de recherche

LYON
de notre bureau régional

Une agence de publicité de Chambéry (Savoie), Pub'blic, a eu l'idée d'apposer au dos des tickets horodateurs de parking des annonces pour des campagnes caritatives ou des avis de recherche, financés par des mécènes. Dès janvier 1988, ces tickets imprimés feront leur apparition dans plusieurs villes de la région Rhône-Alpes. Sur cinquante mille d'entre eux, seront imprimées les photos des deux jeunes filles belges disparues en août 1984, avec un numéro de téléphone.

Pour ce projet, l'agence Pub'blic a reçu l'appui des préfectures des différents départements de la région, qui se déclarent prêtes à diffuser régulièrement sous cette forme des appels à témoins. Dans la seule ville de Chambéry, les responsables de l'agence ont calculé que près de deux cent mille tickets étaient distribués chaque mois. Ce chiffre s'élève à trois millions à Grenoble, ce qui permet d'atteindre un public beaucoup plus important que par les affiches apposées sur les panneaux municipaux ou dans les gendarmeries.

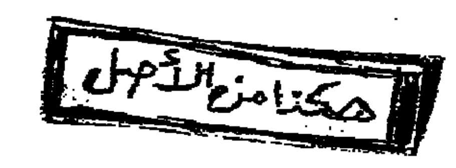
Par contrat, l'agence s'engage à réserver un tiers de la surface de chaque ticket à *« une œuvre humanitaire ou à un avis de recherche »*, les deux autres tiers étant destinés à la publicité « pure ». Pub'blic a déjà passé des accords avec le ministère de la santé pour diffuser des informations sur le SIDA (en donnant le code d'accès du service santé sur Minitel), et avec des associations pour les dons d'organes ou de lutte contre le cancer. Lancé à Chambéry, ce ticket, devrait à terme être distribué dans toute la France.

P. R.-D.

● **Attentat contre le caveau familial du président de l'assemblée corse.** – Une charge explosive, évaluée de 100 à 200 grammes, a endommagé, le mercredi 11 novembre, à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), le caveau de la famille de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) et président de l'assemblée régionale de Corse.

L'explosion a soufflé la porte de l'édifice et plusieurs cercueils ont subi des dégâts. Très affecté par cette action, non revendiquée mercredi soir, M. de Rocca-Serra s'est rendu sur place, se refusant à toute déclaration.





Société

Des beurs à Verdun

Le *« charter pour les droits civiques »* de l'association France Plus a déposé, mercredi matin 11 novembre, une gerbe *« à la mémoire des Africains morts pour la France »* au cimetière musulman de Douaumont, près de Verdun. *« Au moment où l'on engage une réflexion sur la nationalité française, il était important de rafraîchir la mémoire des Français en leur rappelant que cinq cent mille Africains ont versé leur sang pour la démocratie de ce pays pendant les deux dernières guerres mondiales »*, a déclaré le président de France Plus, M. Areski Dahmani, en précisant que la cérémonie se renouvellerait chaque année. Le *« charter pour les droits civiques »* est composé de dix jeunes beurs qui effectuent un périple de cinquante jours à travers la France, afin d'inciter les jeunes Français issus de l'immigration et les fils de harkis à s'inscrire sur les listes électorales.

« Demain, je serai président »

LILLE
de notre correspondant

« Hier, on parlait de droit à la différence. Aujourd'hui, nous disons droit à la ressemblance. » Ils sont une dizaine d'enfants d'immigrés de la « seconde génération ». Ils se sont promus *« ambassadeurs des droits civiques »* et font depuis le 18 octobre un tour de France à bord d'un charter pour l'intégration (cent vingt billets négociés avec Air Inter) en arborant le petit badge bleu de leur association, France-Plus. Leur objectif immédiat : l'inscription des jeunes Français issus de l'immigration sur les listes électorales et la rencontre avec les élus politiques de tous bords. Après Toulouse, Lyon, Marseille, Bordeaux et Nice, ils étaient à la fin de la semaine dernière à Lille, Roubaix, Dunkerque. Ils allaient ensuite à Strasbourg et poursuivront leur périple jusqu'à leur retour à Paris, où ils attendent d'être reçus par M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale et par M. Mitterrand, à l'Elysée.

Ils ont entre vingt et vingt-cinq ans viennent des cités HLM des banlieues ou des camps de harkis. Ils sont musulmans ou « pas religieux ». Ils sont sans complexes et ne manquent ni d'audace ni d'énergie. Ils déclarent en avoir assez des discours *« bonne conscience »* et de tous ceux qui parlent à leur place. Alors, ils parlent, parfois un peu vite — au risque de choquer, de provoquer...

A travers toute la France, ils se baladent avec leurs affiches, où l'on peut voir un gamin très bronzé et très bouclé proclamer *« Demain, je serai président »* et vont dans les cités à la rencontre des jeunes qui leur ressemblent.

Première étape : l'élection présidentielle. Les militants de France Plus estiment à 1,5 million le nombre de Français issus de l'immigration. 900 000 sont inscrits sur les listes électorales. Il en reste 600 000 à inciter à le faire. 600 000, c'est le chiffre qui fit la différence en mai 1981. Voilà, pensent-ils, qui peut donner du poids pour se faire entendre. A l'issue de leur tour de France, ils s'adresseront aux candidats. Ils leur soumettront une plaquette sur ce qu'ils auront vu dans le pays et leur demanderont ce qu'ils proposent pour plus d'intégration, à l'école, dans le travail, dans leur quartier... Ils publieront les réponses avec, en principe, pour seule consigne de vote : *« Votez pour vous. »*

Seconde étape : les municipales. Ils iront *« négocier avec les élus ou les candidats dans les villes »* pour s'assurer en particulier de la présence sur les listes de Français issus de l'immigration. Le message semble être bien reçu du côté des politiques. Partout ou presque, les *« ambassadeurs des droits civiques »* se voient ouvrir les portes des mairies et des permanences des partis...

Il n'y aura pas aux municipales de consigne de vote national. Ce sera à chaque groupe local de se déterminer pour telle ou telle liste, en fonction de ce qu'il aura obtenu, voire de constituer sa propre liste, pour négocier au second tour...

Pour bien montrer que les jeunes issus de l'immigration sont des *« Français à part entière »*, ils ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts de Lille, accompagné de M. Pierre Mauroy. Le lendemain, ils étaient à Verdun.

JEAN-RENÉ LORE.

RELIGIONS

Les évêques français adoptent un plan de solidarité pour le tiers-monde.

L'assemblée plénière des évêques s'est achevée à Lourdes, le mardi 10 novembre, par un discours du nouveau président, le cardinal Decourtray, et par l'adoption d'un message destiné à tous les catholiques, intitulé « la solidarité : une urgence ».

« Le président de l'épiscopat n'a pas d'autre pouvoir que celui de servir le pouvoir pastoral des évêques qui l'ont mandaté et l'esprit collégial de la conférence », a dit le cardinal Decourtray, clôturant l'assemblée de Lourdes.

Même si l'archevêque de Lyon conteste le mot de *« patron »*, l'élection d'un cardinal — et particulièrement de celui-là — est symbolique d'une double volonté de l'épiscopat de renforcer son poids dans le débat public français et son influence à Rome.

Il l'a fait sans ambiguïté, sur des questions comme l'immigration, la protection sociale et surtout la défense de l'enseignement religieux menacé par la semaine continue, marquant un refus de la *« privatisation »* du rôle de la religion dans la société.

En revanche, pour le deuxième dossier important — celui de la *« solidarité »* des catholiques envers les nouvelles formes de pauvreté et l'aide au tiers-monde, — l'épiscopat s'est montré beaucoup plus flottant.

Les sommes versées par les fidèles pour les secours d'urgence (catastrophes naturelles ou alimentaires), pour le développement des pays du tiers-monde et l'aide aux Eglises pauvres (les missions), restent à un niveau très élevé : 500 millions de francs collectés en 1985 par des organismes aussi différents que le Secours catholique, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), les Œuvres pontificales missionnaires, etc. Mais l'Eglise n'est pas assurée, pour l'avenir, de garder son statut de plus gros entrepreneur de charité en France.

En effet, la sensibilisation de l'opinion à la question du développement du tiers-monde est en baisse. De nouvelles formes de coopération humanitaire surgissent. Les organismes catholiques eux-mêmes, comme le Secours catholique et le CCFD, se font parfois concurrence. Enfin, des campagnes venues de la droite et de l'extrême droite ont tenté d'atteindre le crédit du CCFD.

A Lourdes, l'épiscopat a donc décidé de donner un nouvel élan à la générosité des fidèles, mais il l'a fait sans une analyse complète des conditions actuelles du sous-développement et sans être très précis sur les moyens à engager.

« La solidarité est une dimension constitutive de la mission de l'Eglise et de l'identité chrétienne », affirme un texte final de résolution. Idée reprise par Mgr Decourtray dans son intervention de clôture : *« C'est une vue bien superficielle et bien pauvre de l'identité chrétienne que celle qui sépare, et parfois même oppose, la disponibilité intérieure à l'esprit de Dieu et l'ouverture aux questions brûlantes d'une société en mal de justice et en panne d'espoir »*.

Les évêques se sont donc engagés à refaire de la *« solidarité »*, nouveau nom de la charité, l'une de leurs priorités et à rendre plus cohérents les efforts menés par les organismes catholiques, dont les vocations sont multiples : de l'aide au quart-monde en France au développement en Afrique ; de la défense des Eglises en détresse aux missions à travers le monde.

Mais aucun des critères nécessités par cette concertation n'a été clairement élaboré. De vieilles divergences existent, notamment sur le point de savoir si les aides venues de France devaient transiter ou non par le canal des Eglises locales, mais elles n'ont pas été réglées à Lourdes.

Soutenu par des évêques intervenus dans ce sens au cours du débat, le CCFD fait valoir, par exemple, que dans les pays où manquent les Eglises, il est obligé de s'adresser à des réseaux de partenaires locaux de développement, avec les risques d'erreur que cela représente. Le texte final adopté à Lourdes dispose seulement que, *« pour les tâches de solidarité, on recherchera la concertation entre Eglises chrétiennes »*.

Le plan de solidarité adopté par les évêques manque de perspectives mobilisatrices. L'épiscopat ne compte cependant pas en rester là et entend s'inspirer de la méthode utilisée par les évêques américains : organiser un véritable débat public, sur plusieurs années. Le sujet en vaut la peine.

HENRI TINCQ.

● **L'Eglise d'Angleterre indulgente pour les prêtres homosexuels.** — Précédée d'une grande controverse dans l'Eglise d'Angleterre, la motion du révérend Higton (Essex), demandant l'exclusion des prêtres homosexuels, a été repoussée, le mercredi 11 novembre, par le synode général réuni à Londres. Selon le Mouvement chrétien des homosexuels et lesbiennes, qui compterait dix évêques, un tiers des membres du clergé anglican serait homosexuel. Le synode général a adopté, par 388 voix contre 19, un texte soulignant que *« les actes homosexuels sont un péché »*, mais que l'homosexualité n'était pas un motif d'exclusion de l'Eglise.

Une cérémonie interconfessionnelle à Lyon

Œcuménisme antirévisionniste

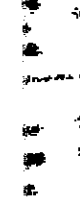
LYON
de notre bureau régional

Au nom de *« l'exigence biblique de la mémoire »*, les responsables spirituels des Eglises chrétiennes et de la communauté israélite de France se sont rassemblés, le mercredi 11 novembre à Lyon, au centre œcuménique des Mains ouvertes, à l'occasion d'une cérémonie très simple, destinée à répliquer aux thèses révisionnistes sur le génocide du peuple juif.

La déclaration commune, publiée à cette occasion, est signée par le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, le cardinal Albert Decourtray, nouveau président de la conférence épiscopale catholique, Mgr Meletios, président du Comité interépiscopal orthodoxe, et par M. René-Samuel Sirat, grand rabbin de France. Elle précise : *« C'est dans la mémoire de la promesse de Dieu que nous sommes rassemblés. Par elle, nous retrouvons le courage de nos souvenirs d'hier, des ténèbres d'Auschwitz, des cris et du silence des suppliciés. La mémoire de Sa promesse nous presse de crier notre refus de tout ce qui, insidieusement ou brutalement, cherche à banaliser la mémoire de l'histoire que nous avons traversée, à banaliser l'intolérable. (...) Nous sommes ensemble le peuple porteur d'une mémoire. Elle nous lie à la vérité, aussi tragique soit-elle, à la lucidité, à la vigilance et à l'espérance »*.

La rencontre, qui pour des raisons de sécurité ne se déroulait qu'avec quelques dizaines de responsables religieux, s'est achevée par la projection d'extraits de *Shoah*, en présence du réalisateur du film, M. Claude Lanzmann.

J.-L. S.





Société

DÉFENSE

Selon un rapport parlementaire

La crise économique freine la reconversion des militaires

Aujourd'hui, 14 % des militaires retraités à l'âge de cinquante ans retrouvent un emploi dans le civil, c'était le cas pour 78 % d'entre eux. Le rapprochement de ces deux chiffres montre combien la crise économique freine la reconversion de cadres, officiers et sous-officiers, dont l'armée se sépare en leur imposant de prendre leur retaite précocement. C'est en substance la conclusion d'un rapport que M. Guy-Michel Chauveau, député socialiste de la Sarthe, publie, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée, en marge du débat sur le budget militaire.

Une enquête de l'observatoire de la condition militaire, créé au sein du ministère de la défense, dresse le bilan des réinsertions professionnelles de militaires d'active en 1986. Selon M. Chauveau, qui rend compte de cette enquête, 42,50 % d'entre eux exerçaient un emploi quand 19 % en cherchaient et que 39,5 % avaient décidé de ne plus avoir d'activité rémunérée.

Par rapport à une enquête similaire datant de 1984, c'est dans le corps des sous-officiers et, plus spécialement, dans celui des officiers mariniers (les sous-officiers de la marine) que le pourcentage des militaires sans emploi avait tendance à progresser.

Pour les officiers, ce sont les relations personnelles qui sont déterminantes pour trouver un emploi civil. La durée de la recherche est relativement courte (pour 84 % d'entre eux en moins de six mois) et beaucoup d'officiers connaissent même leur future occupation avant de partir de l'armée. La plupart des officiers – 62 % selon le rapport de M. Chauveau – exerçent une profession du secteur tertiaire, l'industrie privée embauchant de moins en moins dans l'armée de l'air et la marine.

La moitié des officiers supérieurs (du grade de commandant et au-dessus) touchent moins de 12 000 francs par mois et de 8 500 francs pour les officiers subalternes (du grade de capitaine et au-dessous). Les trois quarts ont encore des enfants à charge et les deux tiers des épouses qui n'ont pas de profession.

Pour les sous-officiers, en revanche, les relations personnelles jouent moins dans la recherche d'un « job ». La durée de la recherche est plus courte encore (38 % d'entre eux trouvent sans délai et 50 % en moins d'un mois). Les trois quarts d'entre eux servent dans le secteur tertiaire, avec un fort pourcentage (plus de 28 %) dans la fonction publique. Cependant, 86 % des sous-officiers reconvertis ont une rémunération inférieure à deux fois le SMIC.

C'est une tradition, instaurée par des textes législatifs et réglementaires, qui fixe aux cadres de carrière, dans les armées françaises, des limites d'âge précoces, de façon à disposer, par le biais de carrières courtes, de personnels d'encadrement les plus jeunes qui soient auprès du contingent. Par exemple, des sous-officiers sont recrutés pour huit ou quinze ans, alors que les officiers peuvent demeurer au sein de l'armée durant vingt-cinq années.

« *Pour cette raison*, observe le parlementaire au nom de la commission de la défense, *il est essentiel de prendre des mesures pour renforcer les dispositifs de reconversion. Le ministère de la défense a des responsabilités en la matière. Le renforcement des aides à la reconversion est d'autant plus nécessaire que les circonstances économiques sont défavorables.*

» *Il sera peut-être nécessaire*, conclut-il, *de passer d'une politique d'aide à la reconversion à une politique d'aide à l'emploi, en imaginant des systèmes de détachement ou encore des aides éventuelles à la création d'entreprise.* »

SPORTS

RUGBY : victoire de la France sur la Roumanie (49 à 3)

Le Janus de l'ovale

L'équipe de France de rugby a battu 49-3 celle de Roumanie mercredi 11 novembre à Agen. C'était la 6ᵉ victoire consécutive de la sélection nationale contre les joueurs des Carpates depuis 1983. Le trois-quart aile Philippe Bérot s'est distingué en inscrivant 25 des 49 points français, total de sept essais, six transformations et trois pénalités. Tactiquement, c'était pour Jacques Fouroux l'occasion de préparer le Tournoi des cinq nations. Et pour Victor Avram, le talonneur remplaçant du XV roumain, l'occasion de disparaître !

Après le banquet de clôture, ce joueur de vingt-quatre ans n'a pas rejoint sa délégation, qui devait regagner Paris, puis Bucarest le jeudi 12 novembre.

AGEN
de notre envoyé spécial

En matière de bourrage de crâne, Jacques Fouroux est un expert, de classe mondiale. La véritable performance de ce rituel France-Roumanie est à mettre à son actif : contre toute évidence, il est arrivé à faire croire que les joueurs des Carpates étaient animés d'un véritable désir de revanche, donc extrêmement dangereux pour les Français.

Humiliés lors de la Coupe du monde disputée l'été dernier aux antipodes, les Roumains auraient pu avoir à Agen une réaction de fauves blessés. Mais ce XV, aux avants et aux buteurs naguère sauvages, est mort. Mort de faim. Tenu à l'écart du banquet des cinq nations, il n'a pas pu rassasier son formidable appétit de jeu. Il a, lentement et sûrement, dépéri. Au point que l'équipe nationale prend désormais 50 points à la moindre rencontre internationale. C'est dire que la sélection française n'avait pas beaucoup de souci à se faire en opérant dans la cité se son président Albert Ferrasse.

Or Jacques Fouroux déteste l'insouciance. Ou, plus exactement, il ne supporte pas la manière un peu folle que les arrières tricolores ont de jouer au rugby comme s'ils s'amusaient. Une véritable allergie. Elle n'a fait qu'empirer avec la défaite en finale de la Coupe du monde contre les Néo-Zélandais. Depuis qu'à Nantes, l'an dernier, son équipe a battu les All Blacks à leur propre jeu, son obsession est de faire adopter à tout prix le même système. Pour y parvenir, il n'avait pas d'autre solution : il devait convaincre ses joueurs de ne pas prendre à la légère les Roumains supposés représenter une menance sérieuse.

Les joueurs français sont de bons petits soldats. Ils marchent au pas quand on le leur demande. On vit donc Karl Janik, 3ᵉ ligne toulousain à grand rayon d'action étrenner son maillot tricolore à contre-emploi dans le petit périmètre de regroupement. Franck Mesnel, l'ouvreur du Racing, animateur du fameux « show biz », tapa plus de chandelles en quarante minutes qu'en toute une saison. Et Denis Charvet, le centre toulousain, n'était plus le facteur distribuant le ballon, mais un méchant percepteur le faisant saisir comme par huissier. Bref, pendant toute une mi-temps, le rugby français a été d'une rigueur absolue. Triste comme une addition de comptable : 6 points d'essais transformés, plus 9 points de pénalités dont 15 points au crédit de Philippe Bérot.

La démonstration était tellement roborative que le public agenais en siffla sa réprobation. Des sifflets qu'on pourrait bien entendre à nouveau au Parc des Princes pour le prochain Tournoi des cinq nations : Jacques Fouroux souhaite que son équipe prenne ainsi à partie les nations britanniques. Il le dit. Les Roumains n'étaient que l'occasion de répéter la partition. Mais celle-ci correspond tellement peu au tempérament national qu'elle fut sans doute à l'origine de surprenantes fautes de main des trois-quarts au cours de ces premières quarante minutes. Heureusement, Jacques Fouroux accepta d'enlever la muselière de ses toutous en seconde mi-temps, feignant de croire que le travail préliminaire de sape des avants avait usé le pack roumain.

Une autre partie commença alors, un véritable récital de jeu à la française, ponctué de cinq vrais essais par Ondarts, Andrieu (2) et Lagisquet (2). La facture, à laquelle s'ajouta un essai de pénalité, aurait pu être beaucoup plus lourde. Mais cela n'aurait rien changé : la démonstration était suffisante. Le pire devrait finalement nous être épargné lors du prochain tournoi ! D'autant que, lors de la dernière Coupe du monde, les All Black n'ont pas ébranlé Jacques Fouroux au point qu'il n'ait pu remarquer les prouesses des Fidjiens dans le jeu à la main. Aussi a-t-il concocté une combinaison lors des remises en touche qui, à sa première application, a failli être couronnée par un essai. Pierre Berbizier, le demi de mêlée, a lancé le ballon à la manière des « quarter back » de football américain, loin au-dessus des têtes dans l'alignement, dans les bras de l'ouvreur Fanck Mesnel dont la course vers l'en-but n'a manqué, pour aboutir, que du soutien des avants. Le coup était beau. Et le rugby de Jacques Fouroux a montré son second visage. Lequel ce Janus de l'ovale décidera-t-il d'offrir durant l'hiver contre les quatre rtions britanniques ?

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL :

le championnat de France

Monaco à mi-chemin

Tenu en échec à Auxerre (0 à 0) le mercredi 11 novembre pour la 19ᵉ journée du championnat, Monaco conserve trois points d'avance sur Bordeaux, vainqueur à Nice (1 à 0), à l'issue des matches aller.

*Auxerre et Monaco	0-0
Bordeaux bat *Nice	1-0
*Nantes et Toulon	1-1
Cannes bat *Metz	3-2
*Marseille et Montpellier	1-1
*Saint-Etienne bat Brest	4-0
*Laval bat Niort	2-0
*Lens et Paris-SG	0-0
Toulouse bat *Le Havre	1-0

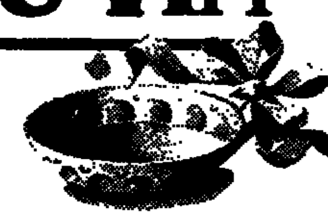
Classement. – 1. Monaco, 28 pts ; 2. Bordeaux, 25 pts ; 3. Matra RP, 23 pts ; 4. nantes, Saint-Etienne, 22 pts ; 6. Marseille, 21 pts ; 7. Montpellier, Metz, Auxerre, Cannes, 20 pts ; 11. Niort, 19 pts ; 12. Toulon, 19 pts ; 13. Nice, Toulouse, Lens, 17 pts ; 16. Laval, Lille, 16 pts ; 18. Paris-SG, 15 pts ; 19. Brest, Le Havre, 11 pts.

DEMAIN : LA QUESTION SUBSIDIAIRE

GRAND CONCOURS

Pour commander vos numéros manquants voir page 34

LE MONDE DU VIN



QUESTION Nº 47

Où trouve-t-on, à proximité de la Veuve, un pressoir à vis latérale des XVᵉ-XVIᵉ siècles en parfait état de conservation ?

- *En Champagne ?*
- *en Saône-et-Loire ?*
- *dans la Sarthe ?*
- *dans la Naft Valley ?*
- *en Ardèche ?*
- *sur le flanc sud du Vésuve ?*

QUESTION Nº 48

« (...) *Vigneron et marchand de vin à la Courtille. Sa maison était le réceptacle des mendiants. Un esprit de vertige a fait courir en foule le peuple, les bourgeois et le grand chez lui, au point que ce particulier a gagné autant à se montrer que ceux qui ont des animaux rares gagnent à les montrer à la foire.* »

De qui s'agissait-il ?

POUR VOUS AIDER : L'INDICE RTL

Écoutez RTL chaque jour du lundi au samedi : à 10 heures Jean-Pierre Imbach vous dévoile l'indice RTL. Ou tapez sur votre Minitel 36.15 code LEMONDE ou RTL pour retrouver ces indices.

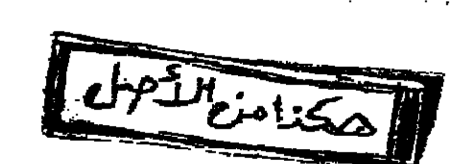
POUR PARTICIPER

Découpez la vignette ci-contre et conservez-là précieusement. Vous devrez la coller sur le bulletin-réponse diffusé dans *le Monde* à l'issue des 48 questions. Vous y noterez également chacune de vos réponses.

TOUS LES JOURS DANS



avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA



Société

REPÈRES

Anthropologie

Le prix Balzan au professeur Tobias

Le premier prix Balzan d'anthropologie sera remis à Berne le 13 novembre au professeur sud-africain Phillip V. Tobias, spécialiste mondialement connu de paléontologie humaine. Le professeur Tobias, qui est un opposant déterminé à l'apartheid, a annoncé qu'il consacrerait le montant de son prix (170 000 dollars) à la création d'un fonds destiné à donner des bourses d'études à de jeunes Noirs. — *(AFP.)*

Astronomie

Une planète détectée près de Giclas 29-38

Des astronomes américains viennent d'annoncer qu'ils ont détecté, en orbite autour de l'étoile Giclas 29-38 distante de cinquante années-lumière de la Terre, un corps céleste ressemblant, en plus gros, à la planète Jupiter. Cette découverte — à confirmer — est le résultat d'observations qui seront présentées dans le prochain numéro de la revue scientifique *Nature*, et qui ont été menées au mois d'août à Hawaii par M. Benjamin Zuckerman, de l'université de Californie de Los Angeles, et M. Eric Becklin, de l'institut d'astronomie de l'université d'Hawaii. Cet objet gazeux, qui paraît être dix fois plus chaud et 50 % plus massif que Jupiter, serait la preuve la plus tangible de l'existence d'un cortège de planètes autour d'une étoile autre que le système solaire.

Drogue

Saisie de 245 kilos de cocaïne

La coopération entre les douanes britanniques, néerlandaises, françaises et ouest-allemandes a permis de réaliser une saisie de 245 kilos de cocaïne, la plus importante jamais effectuée en Europe. Le 22 septembre, les douaniers de Southampton (Grande-Bretagne) avaient découvert 245 kilos de cocaïne à bord d'un cargo togolais en provenance de Colombie. Ils ont discrètement remplacé la drogue par des sacs de farine et laissé le navire repartir vers Spijkenisses (Pays-Bas), où les services de police néerlandais ont saisi le reste de la cocaïne et arrêté cinq personnes venues prendre livraison de la marchandise. Selon les autorités britanniques, qui ont annoncé mercredi 11 novembre le succès de cette opération, les trafiquants de drogue latino-américains tentent actuellement d'élargir leurs activités au marché européen. — *(AFP, AP.)*

Environnement

Création d'un conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne

Le *Journal officiel* vient d'annoncer la création d'un *« conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne »* qui sera chargé d'émettre des *« avis »* et de faire des *« propositions »* pour améliorer la protection de la forêt contre les incendies. Ce conseil, où siègent des représentants de l'État, des collectivités locales, des milieux socio-professionnels et des personnalités qualifiées, est placé sous l'autorité du préfet des Bouches-du-Rhône.

L'arrêté ne mentionne pas le *« conservatoire de la forêt méditerranéenne »*, dont l'idée avait été lancée à l'été 1986 par le premier ministre, et reprise ensuite par plusieurs ministres — dont MM. Chalandon et Carignon — lors de l'opération *« feu vert pour la forêt »* (*le Monde* daté 26-27 octobre 1986). M. Carignon avait précisé que ce conservatoire serait doté d'un *« conseil supérieur »*. Le conseil est donc créé, mais pas le conservatoire, qui devait exproprier les propriétaires forestiers n'assurant pas l'entretien de leur forêt.

Une mère lynx tuée dans les Vosges

La femelle lynx qui, cet été, avait donné naissance à trois petits, en forêt des Vosges (*le Monde* du 2 octobre) et qui était depuis suivie à la trace grâce à un collier émetteur, a, semble-t-il, été tuée. On a retrouvé le collier sectionné et soigneusement enterré près de Rombach-le-Franc (Haut-Rhin). Quant aux trois petits lynx, pas encore sevrés à trois mois, leur survie — s'ils n'ont pas été tués aussi — paraît compromise.

Tous les partisans associés de la réintroduction du lynx dans les Vosges, commencée en 1983, ont manifesté leur indignation contre ce *« crime inqualifiable »* (WWF ou Fonds mondial pour la nature), cet acte *« de méchanceté et de bêtise »* (ministère de l'environnement) et ce *« délit »* (Fédération des chasseurs). C'est la deuxième fois qu'un lynx est abattu dans les Vosges, où il ne subsiterait plus que la moitié des douze animaux réintroduits.

Espace

Un retard pour Ariane

Un retard de trois à six semaines est à prévoir pour le vingt et unième lancement d'Ariane, qui devait, vers la fin décembre, mettre en orbite les satellites français Telecom I-C et américain Spacenet III. La société Arianespace vient, en effet, de refuser la livraison par la Société européenne de propulsion (SEP) du moteur du troisième étage de la fusée. La commission technique — mise en place après les échecs d'Ariane, qui étaient dus à des problèmes sur ce moteur à hydrogène et oxygène liquides, — a noté une montée anormale en température d'un roulement de la turbopompe. Le vingt et unième vol d'Ariane devrait donc avoir lieu en janvier ou en février. Quant au prochain tir de la fusée, le vingtième, il est toujours prévu pour le 17 novembre.

Médecine

La naphtaline serait cancérigène

A partir du 1er janvier 1988, la vente de la naphtaline, l'antimite bien connu, sera interdite en URSS. Cette décision du ministère soviétique de la santé intervient après qu'un comité d'experts a démontré que ce dérivé de la naphte *« a des effets cancérigènes »*. Cette décision, précise le journal *Zdorovie* (Santé), qui rapporte la nouvelle, ne devrait pas avoir de grandes conséquences puisque *« après un siècle d'usage intensif et sans contrôle »* de ce produit, la mite y est devenue insensible. — *(AFP.)*

● RECTIFICATIF. — Le président du conseil d'administration du Comité français d'éducation pour la santé n'est pas le docteur Claude Rosenberg, comme indiqué dans *le Monde* du 12 novembre, mais le docteur Claude Rosenfeld.

CAMPUS

Dernière limite pour les habilitations

AFIN de faciliter l'organisation de la prochaine rentrée universitaire, le ministère de l'enseignement supérieur a décidé d'accélérer les procédures d'habilitation de diplômes pour l'année universitaire 1988-1989. Les demandes d'habilitations nouvelles devront être adressées au ministère avant le 16 novembre.

Pour les premiers cycles, l'essentiel du dispositif retenu cette année est maintenu : poursuite de la politique de *« renforcement »* des DEUG ; possibilité de création de DEUST (diplômes d'études universitaires scientifiques et technologiques) à condition qu'ils *« apportent la preuve d'une étroite association avec les milieux professionnels »* ; enfin création — *« exceptionnelle »* — d'antennes universitaires *« délocalisées »* — à condition que l'université-mère démontre la saturation effective de ses capacités d'accueil et qu'elle s'appuie sur la *« participation significative »* (en locaux, personnels et budgets) des collectivités locales.

Pour les diplômes des deuxième et troisième cycles (respectivement dix-neuf et trente-deux diplômes nouveaux en 1987-1988), le ministère n'entend pas *« multiplier les habilitations nouvelles »*. *« Les demandes des universités seront tout particulièrement considérées si elles manifestent des choix explicites se traduisant par la disparition d'habilitations dans des secteurs en recul. »* Les universités sont donc invitées à faire elles-mêmes le ménage dans leurs formations. Et elles ne pourront présenter que deux dossiers de nouveaux diplômes de deuxième cycle et deux dossiers pour les troisièmes cycles (trois pour les universités de plus de dix mille étudiants).

C. G.

Apprendre le gallois

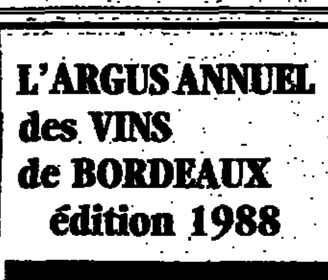
Un stage intensif de gallois pour débutants est organisé les 28 et 29 novembre et les 5, 6, 12 et 13 décembre par l'Association des professeurs de langue bretonne (APLB) qui dispense des cours de breton, tous niveaux, en région parisienne, notamment à l'université de Paris-VIII.

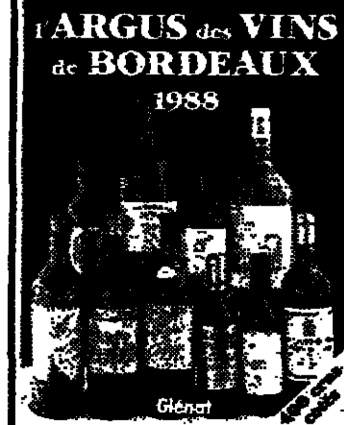
★ APLB : 13 bis rue Garibaldi 93400 Saint-Ouen.

Travailleurs du tiers-monde

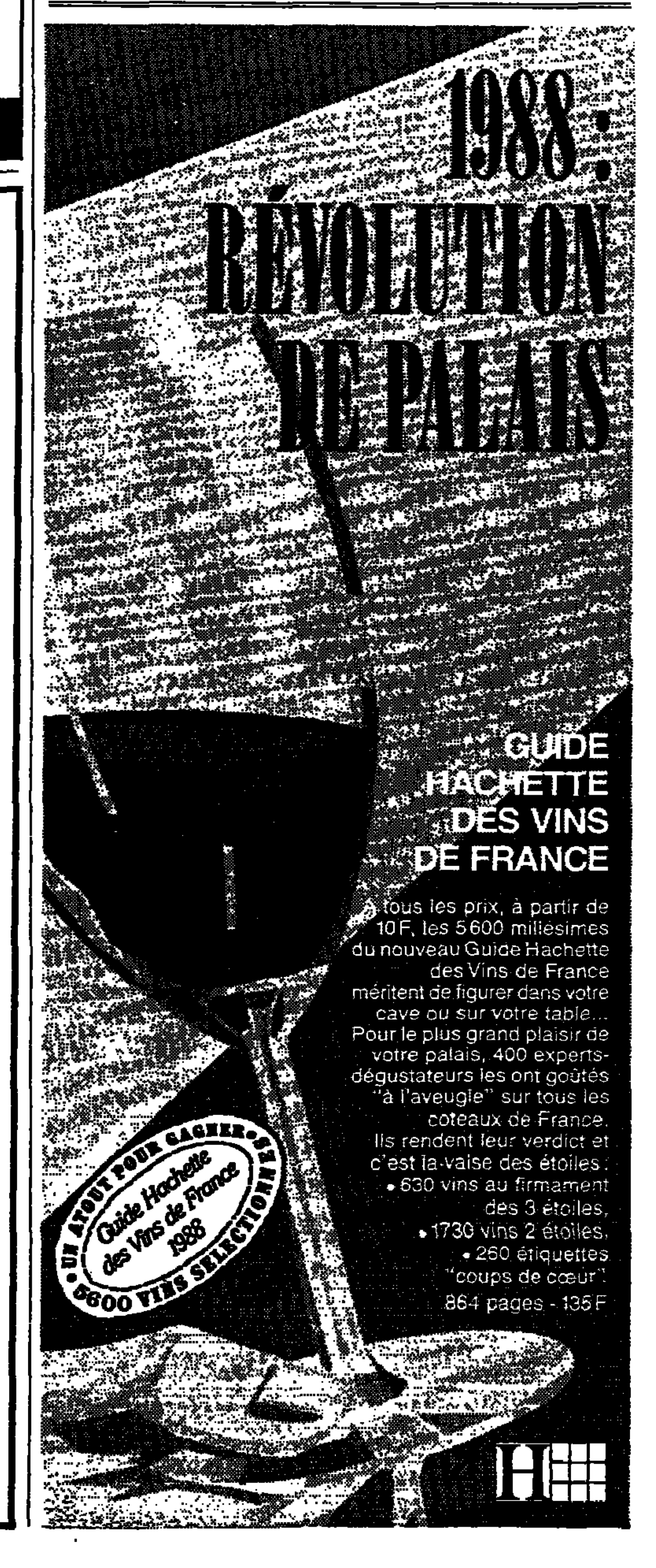
Le Centre d'études africaines de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et l'ORSTOM organisent un séminaire sur « Travail et travailleurs des villes du tiers-monde ». Il est ouvert aux étudiants chercheurs et spécialistes du monde du travail. Les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois de 9 heures à 11 heures à l'EHESS, 44, rue de la Tour 75010. Première séance : le 18 novembre.

★ Renseignements : R. Cabanes, ORSTOM, 30, rue de Charonne 75011, Paris. Tél. : 47-00-86-99.









Le Carnet du Monde

Décès

– Mme André Boccara,
son épouse,
Mme Thérèse Nataf,
M. et Mme Paul Nataf
et leurs enfants,
M. et Mme Michaël Amado,
M. Charles Boccara,
M. Lionel Boccara,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOCCARA,

survenu le 9 novembre 1987 dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 13 novembre, à 11 h 15, au cimetière de Sarcelles-Village (95).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Paul-Herbé,
95200 Sarcelles.

– Charly. Lyon. Genilac. Boulogne-sur-Seine.

M. Gérard Cantat,
Mme Yvonne Verchery,
M. et Mme Ernest Verchery
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Antin
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Canale
et leur fille,
M. et Mme Michel Cantat,
Mme Nicole Cantat,
et son fils,
Mlle Solange Cantat,
Mme Alice Burgy,
sa marraine,

Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne CANTAT,
née Verchery,

survenu à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre, à 14 h 45, en l'église Saint-Bruno-des-Chartreux (Lyon Croix-Rousse).

Condoléances sur registre.

Toute la famille remercie par avance toutes les personnes qui l'ont entourée et qui lui ont témoigné leur sympathie.

– Mme Henri Dana,
M. et Mme André Dana,
M. et Mme Enrique Dana-Pastor,
M. et Mme Gilles Dubois-Dana,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Dana, Nataf, Naccache et Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DANA,

survenu le 9 novembre 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 novembre, à 10 h 15, au cimetière de Pantin.

5, avenue Claude-Villefaux,
75010 Villefaux.

– M. Denis Castelain
et Mme, née Jeanne-Marie Giralt,
ses enfants,
Sophie, Pauline, Louis,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GIRALT,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Argelès-sur-Mer, le 30 octobre.

37, rue Alexandre-Dumas,
91600 Savigny-sur-Orge.

– Lyon.

Mme Sylvaine Bloch,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mark GUSAKOW.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 novembre, à 11 h 30, au cimetière de la Croix-Rousse, à Lyon.

– Le président de l'université Claude-Bernard-Lyon-I,
Le vice-président de la fédération Sciences,
Les enseignants de l'Institut des sciences de la matière et de l'Institut de physique nucléaire,
Et tout le personnel de l'université Claude-Bernard,
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami

M. le professeur
Mark GUSAKOW,
ancien directeur de l'Institut
de physique nucléaire de Lyon.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre, à 11 h 15, au nouveau cimetière de la Croix-Rousse, Lyon.

– Le conseil d'administration de la Maison de l'Amérique latine

a la grande tristesse de faire part de la disparition de son vice-président,

M. Jean-Daniel JURGENSEN,
ambassadeur de France.

(*Le Monde* du 7 novembre.)

– Dechy. Wattrelos.

« Mourir au relatif c'est naître à la totalité de l'être, renaître en esprit et en vérité. Il faut donc que l'initié apprenne à mourir. »

Mme Le Guehennec-Asset,
son épouse,
Mlle Armelle Le Guehennec
et Laetitia,
sa fille et petite-fille,
M. Maurice Le Guehennec,
son frère,
Toute la famille,
Ses médecins et infirmières dévoués et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy LE GUEHENNEC,
artiste peintre,

survenu au Centre hospitalier de Douai, à Dechy, le mardi 10 novembre 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

Selon la volonté du défunt son corps sera inciné au crématorium de Wattrelos, le samedi 14 novembre, à 12 h 30. Réunion au crématorium de Wattrelos, à 11 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

130, rue de Bellain,
59500 Douai.
18, rue Poissonnière,
75002 Paris.

– Mme Jean Lhomme,
M. et Mme Bernard Lhomme,
Caroline et Olivier,
M. et Mme Patrick Olgiati
et leur fille Sylvie,
M. et Mme Étienne Leclere
et leur fille Marianne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LHOMME,
professeur honoraire
de l'université Paris-I Sorbonne,
directeur d'études à l'École pratique
des hautes études
de la Légion d'honneur,

survenu le 5 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le samedi 5 décembre 1987, à 10 heures en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris (17e).

2, square de la Dordogne,
75017 Paris.

– Paris.
Mlle Jeanne Poli,
Mme Marie Meyne,
ses sœurs,
Lucile Meyne,
sa nièce,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Noémi POLI,

survenu le 3 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Elle a été inhumée dans la chapelle familiale à Calcatoggio.

– Suzanne Jany,
son épouse,
Gérard et Géraud Rosenkranz,
Jocelyne Pitte,
Marguerite et Max Chancholle,
Les familles Rosenkranz, Jany, Chancholle, Carrère,

ont la tristesse de faire part du décès survenu le 10 novembre 1987, de

David ROSENKRANZ,
évadé de France,
ancien des Forces françaises libres,

survenu à Toulouse dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

5, rue du Docteur-Jean-Arlaud,
31500 Toulouse.

– M. et Mme Jean Reboul,
Mme veuve Michel Bancquart,
ses enfants,
Olivier et Thierry Reboul,
Nicolas, François et Didier Bancquart,
ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise
ROUSSEL-CASSEGRAIN,

survenu le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 novembre, à 13 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue du Général-Sarrail,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Georges SCHMITT,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé brusquement le 30 octobre 1987, à son domicile.

De la part de :
Jacqueline Marzellier-Schmitt,
son épouse,
Du Dottor et Mme Giovanni-Colbertaldo,
née Marie-France Schmitt,
M. et Mme Dominique Schmitt,
ses enfants,
Valérie et Virginie Schmitt,
ses petites-filles.

Il repose dans le caveau de famille, à Samois-sur-Seine (77).

22, rue du Docteur-Charcot,
92 Rueil-Malmaison.

Remerciements

– Lily, Diégo et Luis Masson, profondément touchés par toutes les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de leur père,

André MASSON,

adressent leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

(Le Monde *du 30 octobre.*)

Anniversaires

– Il y a huit ans

Benedykt GRYNPAS

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé et estimé se souviennent.

Avis de messes

– L'Association amicale du commissariat de la marine fera célébrer une messe à la mémoire de ses défunts, le mercredi 18 novembre, à 12 heures, en l'église Saint-Augustin (église basse), à Paris.

Communications diverses

– Les Journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu vendredi 20, samedi 21, de 10 h 30 à 18 h 30, et dimanche 22 novembre à la Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.
Chèques bancaires : JIADP ; CCP : JIADP, Paris 46-341 B.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV. – Le lundi 16 novembre, à 14 heures, salle Louis Liard. M. Tanguy, l'Aminot : « Images de Jean-Jacques Rousseau de 1912 à 1978 ».

– Université Paris-X Nanterre. – Le lundi 16 novembre, à 9 heures, salle C-24. Mme Andrea née Anne-Sophie Constant : « L'œuvre poétique de Pierre Emmanuel : l'enfantement de soi ».

– Université Paris-X Nanterre. – Le lundi 16 novembre, à 9 heures, salle C-22. M. Jean-Pierre Frey : « Société et urbanistique patronale ».

– Université Paris-I. – Le mardi 17 novembre, à 14 heures, salle 329, Institut d'esthétique, 162, rue Saint-Charles. M. Georges Sigalas : « La didactique des arts plastiques dans le cadre de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire en Grèce ».

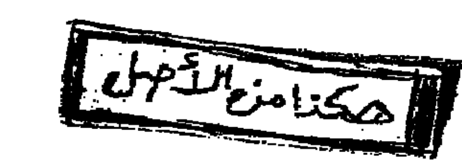
CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 89 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.



Le Monde
DES LIVRES

La mode stade ultime de la démocratie ?

***Dans** l'Empire de l'éphémère, Gilles Lipovetsky célèbre les vertus de la mode. Alain Finkielkraut fait le procès de ce livre. Roland Jaccard en fait l'apologie.*

GILLES COHEN

AGNÈS BONNOT/VU

POUR

Le tragique de la légèreté

■ Trouver un intellectuel qui succombe au charme futile de la mode, qui s'ébroue dans la séduction de l'éphémère et qui se gausse des croisades des « belles âmes » contre le rock, la télévision ou le zapping culturel n'est pas chose aisée. Cet oiseau rare, ce chantre de la post-modernité, nous l'avons rencontré. Il se nomme Gilles Lipovetsky. Il a déjà à son actif un essai très remarquable sur *l'Ere du vide* (1). Il y décrivait une société sans tabou ni idole, sans image glorieuse d'elle-même et sans projets historiques mobilisateurs. *« C'est désormais le vide qui nous régit,* proclamait-il, *un vide pourtant sans tragique ni apocalypse. »*

Professeur de philosophie à Grenoble, au lycée Emmanuel-Mounier – le fondateur du personnalisme doit se retourner dans sa tombe en entendant ce nouveau thuriféraire de l'individualisme, – Gilles Lipovetsky est né à Paris en 1944. En mai 1968, il participe à ce qu'il nomme le « grand délire », dans la mouvance de *Socialisme ou barbarie*. Puis, comme beaucoup d'autres, il abandonne Marx au profit de Tocqueville. Et, aujourd'hui, avec quelques maîtres comme Marcel Gauchet ou Louis Dumont, et quelques amis, Luc Ferry, Paul Yonnet et Alain Renault, il cherche à repenser l'individualisme.

FRANÇOISE HUGUIER/VU

Dans cette perspective, nul doute que son dernier livre, *l'Empire de l'éphémère* – qui porte en sous-titre *La mode et son destin dans les sociétés modernes*, – ne fasse l'effet d'une bombe. Avec une clarté et une rigueur exemplaires, Gilles Lipovetsky développe l'idée que, contrairement aux stéréotypes dont on l'affuble, la mode est ce qui a le plus contribué à arracher les hommes à l'obscurantisme et au fanatisme, à instituer un espace public plus ouvert et plus sceptique : *« La mode vit de paradoxes : son inconscience favorise la conscience ; ses folies, l'esprit de tolérance ; son mimétisme, l'individualisme ; sa frivolité, le respect des droits de l'homme. »* La frivolité, la mode et la démocratie seraient-elles consubstantielles ? C'est bien ce qu'entend prouver Gilles Lipovetsky.

La mode, au sens strict, ne voit guère le jour avant le quatorzième siècle. Elle est rupture avec la logique immuable de la tradition. A la fin du Moyen Age, précise Lipovetsky, l'individualisation de l'apparence a conquis son droit de cité : ne pas être comme les autres, être unique, se faire remarquer en exhibant les signes de la différence, est devenu une passion et une aspiration légitimes dans le monde des cours. L'esthétique de la séduction peut prendre son envol et l'*homo frivolus* entrer en scène.


DR
Gilles Lipovetsky.

Avec Lipovetsky, la mode est prise au sérieux : elle n'est plus un agrément esthétique, un accessoire décoratif de la vie collective, elle en est la clef de voûte. Elle permet le passage des sociétés fermées aux sociétés ouvertes. Nous lui devons de vivre dans la futilité, de nous couper de nos racines, de devenir des étrangers d'un point de vue métaphysique. Faut-il en être marri ? Bien au contraire. Rejetant le lamento des intellectuels sur le règne ultime de la séduction qui, dit-on, annihile la culture, Gilles Lipovetsky prend vigoureusement la défense de la mode, *« agent par excellence de la spirale individualiste et de la consolidation des sociétés libérales »*.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 22.)

(1) Gallimard, 1983.

CONTRE

Un militant de l'insignifiance

■ Le titre de son premier livre – *l'Ere du vide* – a valu à Gilles Lipovetsky une réputation imméritée de sociologue antimoderne. Il pouvait bien, dans le cours de l'ouvrage, faire l'apologie de ce vide en l'opposant à l'asphyxiante plénitude des sociétés totalitaires ou des mondes anciens, on l'a cru, sur la foi d'une seule formule, fâché avec son temps. La mélancolie du titre l'a emporté sur l'euphorie de la démonstration. *L'Empire de l'éphémère* devrait dissiper ce malentendu. Dès les premières pages, Lipovetsky met les choses au point et déclare que, contrairement aux allégations pessimistes de Heidegger, Habermas, Adorno et autres grincheux professionnels, nous vivons une époque formidable depuis que la mode a étendu son règne accélérateur et bienfaisant sur l'ensemble de nos activités. Autrement dit, les lecteurs pressés ont eu tort de faire de *l'Ere du vide* un slogan négatif, au lieu de lire le livre avec patience et minutie, mais, en même temps, ils ont eu raison d'aller vite, car la culture exprès est un effet de la mode, et la mode elle-même, d'après Lipovetsky, le stade ultime de la démocratie.

Le système de la mode, en effet, renverse le primat du passé collectif sur le présent et de la coutume sur le goût personnel. L'emprise ancestrale de la tradition laisse place à la fièvre du *rush*, au culte effréné du nouveau ; au lieu de répéter docilement des conduites immémoriales, l'individu peut se livrer sans réticences à ses impulsions. Certes, il s'agit aussi, dans la mode, d'afficher son rang, ou bien d'être « branché », conforme, à la page, mais ces *must* volatiles fonctionnent à la séduction et non à la contrainte comme les impératifs des sociétés traditionnelles.

Et puis, au stade actuel, qui est, selon Lipovetsky, celui de la mode achevée, il y a tant de normes concurrentes qu'elles se neutralisent, il y a tant de looks et d'esthétiques simultanément mis sur le marché que chacun peut choisir, en toute liberté, son apparence du moment. Avec la multiplication des codes, le désir social de distinction s'efface progressivement au bénéfice du souci purement privé d'être soi (authentique, décontracté, en forme, jeune, etc.). Et relayée par la publicité, cette soif d'aujourd'hui gagne le loisir, l'actualité politique, la culture, – ce sont tous les domaines de l'existence qui sont emportés dans le tourbillon de la mode, dans le jeu de la séduction légère et qui offrent au public euphorisé la multitude étourdissante de leurs produits.

Ainsi changeons-nous d'époque, et passons-nous de l'âge théologique des grands systèmes à l'âge démocratique de l'autonomie des personnes ; l'engouement succède à l'engagement, la rigueur doctrinaire de la foi (qu'elle soit religieuse ou séculière) se dissout dans une flexibilité pragmatique et tolérante : *« L'individu est devenu un centre décisionnel permanent, un sujet mobile et ouvert au travers du kaléidoscope de la marchandise. »* Bref, à en croire Lipovetsky, l'ordre frivole parachève le travail de sortie de la religion, dont Marcel Gauchet a fait le récit dans *le Désenchantement du monde*.

On l'aura compris : *l'Empire de l'éphémère* n'est pas un livre de sociologie, c'est un ouvrage militant. Démentant la thèse qu'il soutient par l'idolâtrie dont il fait preuve, Lipovetsky célèbre l'allégresse de la mode et s'aveugle sur sa férocité, sa violence ségrégative. Sans doute a-t-il raison de souligner que les clans vestimentaires ne recoupent plus rigoureusement les classes sociales, mais l'imbécile mépris du plouc (ou, quand on est de gauche, du « beauf ») reste la chose de la mode la mieux partagée, et le chic négligé qui prévaut à l'heure actuelle dans les beaux quartiers demeure aussi inaccessible aux banlieusards du samedi que l'étaient les toilettes d'autrefois aux habitants des faubourgs. Quant à l'impératif de « faire jeune », c'est un changement de convention et non une liberté nouvelle : l'imitation des adolescents n'est ni moins ridicule ni moins astreignante que les anciens conformismes.

ALAIN FINKIELKRAUT.

(Lire la suite page 22.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Heimonet, Bataille, Bourbon-Busset

Plaisir souverain du Mal

LE Collège de sociologie n'est pas à sa place dans l'histoire des idées. Les chercheurs réunis, vers 1935, autour de Bataille, Caillois, Leiris et Monnerot ont fait mieux que sacrifier à une « mode », comme le leur ont reproché Sartre et Queneau, par on ne sait quel dépit d'avoir loupé le coche. Ils ont révolutionné les théories de la vie en société, à l'égal du surréalisme en poésie, et d'Artaud pour le théâtre.

Au vrai, les trois tentatives se recoupent. Devant la montée du communisme et des fascismes voisins, la pensée, comme l'art, ne pouvait continuer à mouliner le vieux rationalisme, réplique sorbonnarde d'Albert Lebrun en politique, aussi dérisoire et navrante pour l'affectivité. A travers Nietzsche, Sorel, Durkheim, Freud et Mauss, les recherches du Collège sur le mythe et le sacré correspondent à un retour généralisé de l'irrationnel et du primitif, à un besoin d'excès *« généraux et solidaire »*, face au manque ambiant, d'intervention sur les *« sujets brûlants »*, de déchirure, de fête, de « grand soir » idéologique...

Caillois se méfiera de ces avancés en rupture avec sa chère Raison. De l'étude du social, il se repliera vers celle du minéral, dont l'agitation figée suffit à son goût du mystère ; quitte à rebondir vers la mythologie et l'imaginaire fantastique, selon des trajets diagonaux qu'illustrent les réflexions brillantissimes, cristallines, valéryennes, d'*Obliques*, réédité ces jours-ci.

BATAILLE, lui, poursuit la marche folle vers un lien social et un art *« tout autres »*. Comme par effarement devant la hardiesse apocalyptique de l'aventure, on l'a morcelée, considérant séparément le pornographe, le mystique athée, le dialecticien du non-savoir, de la non-réalité en art. Dans *le Mal à l'œuvre*, un universitaire actuellement en poste en Caroline du Nord, Jean-Michel Heimonet, se propose de recoller les morceaux d'un Bataille « total ». Il le fait sans esprit de clarification pédagogique – non philosophes, s'abstenir !, – mais peut-on vulgariser Bataille, qui aimait mieux être *« peu intelligible qu'inexact »* ? Comment traiter simplement de ce qui se refuse aux discours rationalisés : le plaisir, la souveraineté, le Mal ?

La difficulté se retrouve, augmentée, au moment de résumer, de troisième main, une telle pensée. En très gros, voici : Bataille et ses amis se sentent mutilés, ridiculisés, par la démocratie libérale des années 30. Ils souffrent de ce que la dépense et le plaisir y soient, sinon censurés, du moins confisqués, domestiqués, banalisés, assimilés à l'utile. Les rationalisations des Lumières, y compris métaphysiques, sont les masques d'une faiblesse, d'une peur de la violence refoulée en nous : elle ont tué le sacré, et exclu toute transgresssion fondatrice.

Sachant, depuis Freud, que l'origine des groupes humains est dans un crime, d'où repartir ? Un principe abstrait ne saurait régenter la Nature. Les idéaux d'égalité et de société contractuelle sont des leurres. La démocratie tire sa fragilité risible et son inauthenticité de n'être que rationnelle. La bourgeoisie, à la suite de l'aristocratie, s'est penchée sur le sort de ses victimes par lâcheté, par crainte de jouer jusqu'au bout son rôle de prédateur somptuaire.

Bataille ne préconise pas pour autant la barbarie du plus apte. Les fascismes n'offrent à ses yeux qu'une parodie du sacré introuvable. Il faudrait, comme se le propose Artaud, ressusciter en soi les forces qui ont transformé le chaos en cosmos. Mais Artaud meurt de cette utopie, immolé. Les surréalistes, aussi, échouent, ne laissant qu'un « tremplin ». Nous sommes contraints à fabriquer de la conscience, tel est notre lot !

Encore aujourd'hui, chez Baudrillard par exemple, la pensée du social doit à Bataille de ne pas être entièrement fermée, comme avant lui, aux vertiges de l'interdit.

UNE excellente occasion de s'en convaincre par soi-même est offerte avec la publication, cette semaine, du dixième volume des *Œuvres complètes* de Bataille. Après les premiers écrits – *Histoire de l'œil, l'Anus solaire*, présentés par Michel Foucault, – après *Madame Edwarda, l'Abbé C. et le Bleu du ciel* (tome III), *la Somme athéologique* (tomes V et VI), *la Littérature et le Mal* (tome IX), voici réunis les textes capitaux que sont *l'Erotisme, le Procès de Gilles de Rais*, et *les Larmes d'Eros.*

(Lire la suite page 22.)



LA VIE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● ANNE PUAUX : *Madama, fille de Charles Quint.* Lorsqu'elle naît en 1521, « *Soliman le Magnifique vient d'accéder au pouvoir, Cortez conquiert le Mexique et Luther est excommunié* ». Fille naturelle de Charles Quint, Marguerite, que les Italiens baptisent « Madama », « *ne sera pas épargnée* », selon l'auteur, par les remous du temps ; elle « *accomplira stoïquement l'éclatant et cruel itinéraire d'une princesse de la Renaissance* ». (Payot, 430 p., 160 F.)

DROIT

● LOUIS MILLIOT ET FRANÇOIS-PAUL BLANC : *Introduction à l'étude du droit musulman.* Réédition largement enrichie et mise à jour d'un ouvrage fondamental, paru en 1953, et dont le besoin se faisait grandissant à l'heure où la connaissance du droit issu du Coran est devenue une condition *sine qua non* de toute relation avec le monde islamique. (Ed. Sirey, 680 p., 450 F.)

ETHNOLOGIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Ethnologiques. Hommages à Marcel Griaule.* A sa mort, en 1956, celui qui fut le grand disciple de Marcel Mauss et le fondateur de l'école française d'africanisme laissait une œuvre dispersée, mais considérable. Les études rassemblées dans ce bel hommage se situent dans la continuité de celle-ci. Textes réunis par Solange de Ganay, Annie et Jean-Paul Lebeuf et Dominique Zahan. Préface de L. Sédar Senghor. Témoignage de Georges-Henri Rivière. (Hermann, 430 p., 290 F.)

RELIGIONS

● MARTIN BUBER : *Eclipse de Dieu.* « *L'éclipse de la lumière céleste et l'éclipse de Dieu caractérisent l'heure que nous vivons* », écrivait Buber dans ces « *considérations sur les relations entre la religion et la philosophie* », parues pour la première fois à Zurich en 1953. Traduit de l'allemand et annoté par Eric Thézé, avec la collaboration de Chantal Vérin et Pascale Seillier. (Ed. Nouvelle Cité, 131, rue Castagnary, 75015 Paris, 144 p., 97 F.)

ROMAN

● ALI BOUMAHDI : *l'Homme-Cigogne du Titteri.* Par l'auteur du *Village des asphodèles* (Laffont 1970), Algérien aujourd'hui enseignant en France, un roman sur la solitude et l'identité, avec pour toile de fond les bouleversements historiques contemporains. (Centurion, 192 p., 69 F.)

SCIENCES HUMAINES

● VINCENT DE GAULEJAC : *la Névrose de classe.* S'il y a encore lutte des classes, il y a aussi, dans la société moderne, guerre des places. Jamais la mobilité professionnelle n'a été si grande. Que ce déplacement social — qui est souvent un déclassement — rencontre, chez l'individu, une structure psychique vulnérable, et voilà qu'apparaît « *la névrose de classe* ». Pour l'étudier, l'auteur, maître de conférences à l'université Paris-Dauphine, recourt notamment à trois personnages romanesques : l'héroïne de *la Place,* d'Annie Ernaux, *le Fils de la servante,* d'August Strindberg, et *Antoine Bloyé,* de Paul Nizan. Cet ouvrage est le premier d'une nouvelle collection, « Rencontres dialectiques », qui veut favoriser une réflexion interdisciplinaire entre psychologie, sociologie et biologie. (Hommes et groupes éditeurs, 9, rue Saulnier, 75009 Paris, 304 p., 140 F.)

SOCIÉTÉ

● JEAN METELLUS : *Haïti, une nation pathétique.* Une présentation des réalités économiques, politiques et culturelles d'Haïti, un pays dont l'auteur fut éloigné durant plus de vingt-cinq années. Au-delà des données objectives, Jean Metellus a surtout voulu témoigner d'une « *ferveur* » et d'un « *attachement viscéral* ». (Denoël, 250 p., 118 F.)

● JEAN ET LUCIE DER SARKISSIAN : *les Pommes rouges d'Arménie.* En avril dernier, un couple d'Arméniens de nationalité française fêtaient son retour à Paris, puis à Valence, après quarante ans passés en URSS. Ils racontent ici leur vie quotidienne dans cette Arménie soviétique, théâtre, pour eux, de quelques désillusions... (Flammarion, 252 p., 85 F.)

Inauguration du Collège international des traducteurs d'Arles

Les IV[es] assises d'ATLAS, l'Association des traducteurs littéraires en Arles, qui viennent de se tenir du 7 au 9 novembre, ont vu l'inauguration du Collège international des traducteurs littéraires (CITL) qui, depuis plusieurs mois déjà, fonctionne provisoirement dans les locaux d'un superbe hôtel arlésien, au 18, rue de la Calade, sous la direction de Françoise Campo-Timal.

Dans son discours, M. Jean-Pierre Camoin, maire d'Arles, a insisté sur le fait qu'il avait choisi la carte des activités culturelles pour sa ville, qui va devenir « *un centre européen du livre* ». Dès 1988, le CITL doit être transféré, en effet, à l'Espace Van-Gogh — sur les lieux restaurés de l'ancien hôpital où fut interné le peintre à l'oreille coupée, — avec les autres activités du livre : médiathèque et centre interrégional de conservation du livre. Huit chambres seront à la disposition de traducteurs qui obtiendront des bourses pour y travailler.

Comme chaque année, les actes des assises d'ATLAS de l'année précédente viennent de paraître chez Actes Sud. On notera aussi la publication d'un numéro double de la revue *Sud,* consacré à « La traduction. Réflexions, reflets », avec des articles, réunis par Benito Pelegrin, de Jean-Pierre Cometti, Céline Zins, Françoise Campo, Inès Oseki, Claire Cayron, Laure Bataillon, et de leurs auteurs : Julio Cortazar, Juan José Saer, Arnaldo Calveyra, etc. (*Sud,* n° 69-70, 130 F, distr. Distique).

N. Z.

Passage en revues – *Idées, histoire, société.*

PARLONS de la France. Ou plus exactement laissons-en parler quelques revues puisque le sujet est, semble-t-il, inépuisable. *Le Débat* pose, sous une forme un peu plus accrocheuse, la question qui a envahi nos conversations et les tribunes politiques le temps d'une saison, celle de la décadence : « *La France a-t-elle décroché ?* », interroge la revue que dirige Pierre Nora. Réponse nuancée, comme on l'imagine, d'une publication aussi soucieuse de pondération et de rigueur intellectuelle. Oui, nous éprouvons quelque peine à ne pas lâcher le peloton de tête des nations industrielles, constate Jacques Lesourne, maître prévisionniste. Nos pôles industriels sont fragiles, notre compétitivité internationale plutôt médiocre. Notre système éducatif fabrique des chômeurs, et notre vie politique est installée sur un théâtre où les acteurs répètent une pièce d'un autre âge.

Mais, corrige-t-il, « *historiquement, la France a été en situation à peu près constante d'assez mal utiliser ses atouts. Son comportement habituel a été de s'en tirer* in extremis *en s'adaptant après les autres* ». Autrement dit, nous avons le génie des situations désespérées. Dieu veuille donc que cette grâce nationale ne nous abandonne pas. Mais il nous faudra user largement de cette providence séculaire, s'il faut en croire les autres intervenants du débat : François Caron et Jean-Jacques Salomon soulignent la grande faiblesse de nos capacités d'innovation technologique, Henri Weber montre que nous souffrons d'un patronat particulièrement ringard, rigide, dernier croyant du culte exclusif de la lutte des classes ; Lucien Karpik étudie l'élite industrielle qui, depuis le début des années 60, détient le pouvoir dans les principaux groupes français et dresse la généalogie de leur extrême timidité dans la compétition internationale. Il n'est guère qu'un historien, Jean Bouvier, pour essayer de nous rassurer : il faut envisager les choses selon la longue durée, et l'on verra alors qu'« *il n'existe pas de société française maudite* ». Ouf ! (*Le Débat.* Gallimard. 194 pages, 68 F.)

***

Vingtième Siècle étudie un phénomène, le populisme d'extrême droite, sous sa forme spécifiquement française : le Front national de M. Le Pen, entre la constitution de son groupe parlementaire en mars 1986 et la candidature de son chef à la présidence de la République quinze mois plus tard. Guy Birenbaum, l'auteur de l'article, fait d'abord justice d'un certain nombre de simplifications : le rapprochement Le Pen-Poujade est largement erroné, tant sociologiquement qu'idéologiquement, et le Front national n'est pas, loin de là, une formation monolithique dont les membres se contenteraient de reproduire les gestes et les fantasmes du chef. Ce que les actuelles batailles internes viennent confirmer. Mais cette hétérogénéité du Front national, Birenbaum — et c'est la partie la plus novatrice de son étude — la constate surtout dans les conduites locales des frontistes, qui sont loin d'être de simples reflets de la politique nationale du parti. C'est région après région, ville après ville, que se nouent et se dénouent des alliances sur des enjeux particuliers et sur des ambitions de clocher. Les notables lepénistes et, *a fortiori,* les électeurs du Front national réservent des surprises pour le second tour de la présidentielle. (*Vingtième Siècle,* revue d'histoire. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 168 p., 75 F.)

***

Hérodote, revue des sciences de l'espace, s'interroge également sur le phénomène du Front national. A partir d'une étude de sociologie électorale particulièrement fine menée sur ce bastion du PC qu'était la Seine-Saint-Denis, la revue élargit sa réflexion à « *la fin des banlieues rouges* ». Le reflux récent et brutal des communistes dans leurs traditionnels fiefs de banlieue, l'apparition d'un fort électorat d'extrême droite dans ces mêmes banlieues — la plus forte moyenne nationale du FN après le pourtour méditerranéen — n'apparaissent pas, au terme de ces analyses, comme de simples péripéties sociologiques.

En fait, c'est la géographie humaine des banlieues qui s'est profondément et structurellement modifiée au cours de ces dernières années. La diminution de la population ouvrière y a été plus forte qu'ailleurs, la désindustrialisation plus rapide, l'immigration, notamment l'immigration maghrébine, plus importante : les anciennes banlieues rouges, les cités-dortoirs conçues dans la hâte au cours des années 50 — et poursuivies ensuite malgré les inconvénients qu'elles avaient révélés — sont désormais condamnées à la marginalisation, et, politiquement, aux errances les plus étranges. Effet de cette marginalisation, le recul du PC l'accroît encore : l'affaiblissement du mode de sociabilité communiste ôte à ces grands ensembles l'une des dernières structures qui les organisaient. (*Hérodote.* Editions La Découverte. 170 p., 65 F.)

***

On ne saurait mieux terminer ce court périple français sans se féliciter du foisonnement et — souvent — de la qualité des revues publiées dans les régions. S'y maintient la tradition de l'érudition locale qui amasse des trésors pour les études historiques, économiques ou littéraires. En voici deux, à titre d'exemples, prises tout à fait au hasard parmi des dizaines d'autres tout aussi riches. *Les Cahiers du Vitrezais* se présentent comme la « *revue archéologique, historique et littéraire des Hauts de Gironde* ». On y découvre des choses très réjouissantes sur la fabrication du caviar en Gironde entre 1920 et 1980, aussi bien que sur la navigation dans l'estuaire au quatrième siècle, ces évocations fluviales heureuses contrastant avec une étude sur le centre de production nucléaire du Blayais qui fait apparaître la destruction par aspiration de tonnes de crustacés, d'éperlans et de soles. (*Les Cahiers du Vitrezais,* L'Estuaire. BP 91, 75862 Paris Cedex 18. 120 p., 60 F.)

Quant aux *Carnets du Ventoux,* ils ont soufflé au début de l'été leur première bougie avec un excellent dossier consacré au tourisme dans la région. Qui sont les touristes, d'où ils viennent, ce qu'ils achètent, ce qu'ils négligent, la politique touristique de la région, notamment l'aménagement des petits villages. Une revue qui, sans rien renier des racines locales, s'ouvre largement sur l'extérieur. (*Les Carnets du Ventoux.* BP 24, 84340 Malaucène. 116 p., 50 F.)

P. L.





LITTÉRAIRE

Renaudot et Goncourt : ultimes sélections

Le jury Renaudot a rendu publique sa dernière sélection pour le prix qui sera décerné le 16 novembre, le même jour que le prix Goncourt. Cinq auteurs restent en lice : Alain Absire : *l'Egal de Dieu* (Calmann Lévy) ; Tahar Ben Jelloun : *la Nuit sacrée* (Le Seuil) ; René-Jean Clot : *l'Enfant halluciné* (Grasset) ; Jean-Marie Laclavetine : *Donna fugata* (Gallimard) ; Boris Schreiber : *la Traversée du dimanche* (Luneau Ascot).

Six auteurs restent en compétition pour le Goncourt : Tahar Ben Jelloun : *la Nuit sacrée* (Le Seuil) ; Marie Cardinal : *les Grands désordres* (Grasset) ; Guy Hocquenghem : *Eve* (Albin Michel) ; Philippe Le Guillou : *Le Dieu noir* (Mercure de France) ; Angelo Rinaldi : *les Roses de Pline* (Gallimard).

Par ailleurs, le lauréat du prix Interallié sera proclamé le 1er décembre et non le 25 novembre, comme nous l'avons écrit par erreur dans le «Monde des livres» du 6 novembre.

A Brive, le livre se porte bien

Au marché de Brive-la-Gaillarde, nommé, non sans humour, marché Georges-Brassens, la sixième foire du livre, qui s'est tenue du vendredi 6 au dimanche 8 novembre, a confirmé et accru le succès des précédentes éditions, s'affirmant comme la plus prestigieuse des manifestations consacrées, en province, au livre.

Elle a accueilli quelque quatre-vingt mille visiteurs (dix mille de plus que l'an dernier) et le chiffre d'affaires des ouvrages vendus — par les libraires de la ville, qui tiennent les stands — est en augmentation de 6 %. Si l'on ajoute aux livres vendus dans l'enceinte de la foire ceux du fonds Gallimard, en vente à l'exposition « Gallimard : soixante-dix-huit ans au service de la littérature», l'augmentation du chiffre d'affaires atteint 10 %. Cette exposition, inaugurée samedi 7 novembre par MM. Antoine Gallimard, directeur général des éditions Gallimard, et Jean Charbonnel, maire de Brive (RPR), se tient au théâtre municipal.

Le Prix de la langue française, créé l'an dernier, a été attribué à Jacqueline de Romilly, helléniste et essayiste, première femme admise au Collège de France et à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Deux autres prix ont été remis : le prix Littérature et tourisme, à Louis Nucera pour *Mes rayons de soleil* (Grasset) ; le Grand



CAGNAT

Prix national du tourisme à Pierre Cabanne pour son *Guide des musées de France* (Bordas).

Des membres de l'Académie Goncourt étant présents et ayant voyagé — dans le désormais traditionnel «train du livre» — avec des «goncourables», les rumeurs couraient bon train, sur les heurs et malheurs des lauréats potentiels. Tout cela ayant un fâcheux air de «Paris», dans ce qu'il a de plus lassant, il valait mieux aller faire provision de cèpes et de noix, dans la partie du marché laissée à sa vocation habituelle, puis acheter quelques livres pour compléter, comme le disait une dame à un auteur, *«les provisions pour l'hiver»*.

Jo. S.

Roger Martin du Gard honoré

A l'initiative et sous l'impulsion de l'Académie du Perche (créée en 1984), la Ville de Bellême a organisé des Journées Roger Martin du Gard, les 7 et 8 novembre, à l'occasion du cinquantenaire de l'attribution du prix Nobel de littérature à l'écrivain. A deux pas du château du Tertre, où celui-ci a résidé et travaillé de 1926 à sa mort, et devant une assistance très nombreuse, sa personnalité et son œuvre ont été célébrées. Bertrand Poirot-Delpech - qui présidait ces Journées - a montré comment, par fidélité à ses principes, Martin du Gard a pu accepter les honneurs du Nobel et refuser l'entrer à l'Académie française où on l'attendait. Une remarquable exposition, qui se prolongera jusqu'au 15 novembre, et une représentation du *Testament du Père Leleu,* mis en scène par Michel-Pierre Bachelet, ont accompagné ces premières Journées, qui seront suivies par d'autres, ont assuré les organisateurs

ROLAND DESNÉ.

Le premier Salon de Casablanca

Le premier Salon international de l'édition et du livre s'est tenu du 30 octobre au 8 novembre au Grand Palais de la Foire de Casablanca. Trois cents éditeurs, venus de treize pays (France, Liban, Canada, Sénégal, Irak, Egypte, Belgique, Chine, etc.) et l'édition marocaine — une quarantaine de maisons arabophones et francophones — ont exposé leurs productions dans un parc de 6300 mètres carrés.

Durant toute la semaine, des colloques et des « tables rondes » eurent lieu autour des problèmes de l'édition et de la lecture au Maroc. Le Centre culturel français a été très dynamique. Son stand a été le lieu de rencontres et de débats entre écrivains et lecteurs.

La presse arabophone a considéré le salon comme l'expression de la *« domination francophone »*. Le public, au contraire, a bien accueilli cette manifestation, qui correspond à la réalité du bilinguisme marocain. Pour les organisateurs, c'est *« la preuve de l'esprit d'ouverture de la culture marocaine d'aujourd'hui »*.

Une question obsède cependant le public venu nombreux, souvent en famille (plus de six mille visiteurs par jour) : le prix du livre francophone. Avec la dévaluation du dirham, le lecteur marocain doit payer 50 % plus cher un ouvrage importé. Dans un pays où le pouvoir d'achat est assez faible — le salaire minimum est à peu près le quart de celui de la France — l'achat d'un livre devient un luxe. Seule l'édition directement en poche de certains livres peut constituer une réponse satisfaisante à cette question.

TAHAR BEN JELLOUN.

Rue André-Gide...

La rue André-Gide, qui prolonge la rue Georges-Pitard près de la place Falguière, a été inaugurée le samedi 7 novembre à Paris.

Le prix Nobel de littérature 1947 méritait sans doute mieux que cette rue étroite bordée d'immeubles modernes. On aurait pu, par exemple, débaptiser la rue Vaneau, où il résida si longtemps au nº 40, et lui donner son nom. L'amateur de livres, après un détour par la rue André-Gide, pourra toujours aller musarder dans les rayons bien fournis de la librairie *le Roi lire* au 220 de la rue de Vaugirard. On y trouve des ouvrages d'André Gide en « poche » mais, surtout, maintes publications de petits éditeurs et l'accueil y est avenant.

P. Dra.

● EN BREF

● **Le prix du Premier Roman a été attribué, lundi 9 novembre, à JEAN-FRANÇOIS MERLE pour *Cale sèche* (édition Arléa, voir *le Monde* du 18 septembre) au cinquième tour de scrutin par cinq voix contre quatre à Françoise de Maulde pour *Passage des aveux* (Gallimard, voir *le Monde* du 25 septembre).**

● **Le meilleur moyen de remettre à l'honneur un genre littéraire négligé (ou donné pour tel) est de créer un prix. La fondation FNAC, soucieuse de promouvoir la nouvelle, vient ainsi de désigner ses deux premiers lauréats : CATHERINE LÉPRONT, pour son livre *Partie de chasse au bord de la mer* (Gallimard), et MURIEL SPARK, pour *Pan! Pan! tu es morte* (nouvelles traduites par Léo Dilé chez Fayard). Chacune des lauréates touchera une somme de 50000 francs. « Le Monde des livres » a rendu compte de ces deux recueils le 3 avril.**

● **Le prix Blaise Cendrars (créé par l'Académie du Perche), pour sa première attribution, et la médaille d'or de l'association L'Orne en français, ont été attribués à GEORGES HYVERNAUD, dont les éditions Ramsay ont publié les œuvres complètes (voir « le Monde des livres » des 8 mars 1985, 7 mars 1986 et 6 mars 1987).**

● **Le prix de *l'Evénement du jeudi* a été attribué cette année à AHMED ZITOUNI pour son livre *Attilah Fakir : les derniers jours d'un apostropheur*, paru aux éditions Souffles.**

● **Le prix international Paul-Gilson de la francophonie a été décerné à notre collaborateur FRANTZ-ANDRÉ BURGUET pour sa dramatique *Walkman*, diffusée sur France-Culture.**

● **Le centre de recherche en didactique du texte et du livre organise un COLLOQUE, *Le texte cendrarsien*, qui aura lieu à l'université de Grenoble III les 20 et 21 novembre 1987. (Renseignements : J. Bernard, UER de lettres, Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, BP 25, 38040 Grenoble-CEDEX, tél. : 76-73-66-84 ou 76-09-32-12.)**

Marseille, Jules Roy et la mémoire pied-noir

FEU Gaston Defferre et sa femme et « ministre de la culture » Edmonde Charles-Roux avaient, au cours des quinze années écoulées, réconcilié Marseille avec des expressions culturelles qui s'étaient un peu exilées de la ville depuis la grande époque des *Cahiers du Sud*. Par exemple la recherche littéraire. C'est autour des documents laissés par le fondateur de la revue, Jean Ballard, que fut créé en 1976, aux Archives municipales, le Fonds littéraire méditerranéen.

Transféré récemment à la bibliothèque municipale, il s'est enrichi entre-temps des papiers des poètes Louis Brauquier et Jean Sénac, et bientôt de ceux de Léon-Gabriel Gros et Jean Malrieu, en attendant peut-être, plus tard, les archives d'Emmanuel Roblès, d'Edmonde Charles-Roux et des anciens éditeurs français en Afrique du Nord, Edmond Charlot et Armand Guibert (1). Jules Roy, lui aussi, a choisi de céder à la cité phocéenne son fonds composé de lettres et de manuscrits inédits, de journaux intimes et d'un millier d'ouvrages. Une cérémonie solennelle à la mairie de Marseille vient de sceller la cession, le jour des quatre-vingts ans de celui que ses amis appellent « Julius ».

Les efforts conjugués du nouveau maire, Robert Vigouroux, et de l'Association pour la promotion du livre en Méditerranée, fondée par l'éditrice marseillaise Jeanne Laffite (2), ainsi que le sponsorat de la SOCOMA, coopérative portuaire locale assurant la manutention des navires algériens, viennent donc de permettre à l'élan culturel de l' *« ère gastonienne »* de poursuivre son cours, en tout cas dans le domaine de l'histoire littéraire.

Jules Roy, qui est en train d'achever ses *Mémoires barbares* » à Vézelay, est venu dire pourquoi il avait choisi Marseille pour havre de *« cet énorme tumulus de papiers qui symbolise ce* [qu'il a] *essayé d'être »*. Marseille parce que peu à peu s'y rassemble *« l'héritage de toutes les aventures de la France en Méditerranée, c'est-à-dire le bon et le moins bon, ce qu'on a chéri, détesté ou espéré, ce que les autres nous ont enseigné »*. Cette vision des choses rejoint celle de nombreux intellectuels méridionaux qui, à partir d'un pré-projet de l'urbaniste Jean de Maisonseul et de l'architecte Roland Simounet, tous deux rapatriés du Maghreb, veulent, depuis plusieurs années, faire de Marseille le centre ouvert à tous de la mémoire pied-noir et, plus largement, de la mémoire française en Méditerranée (*« le Monde »* du 6 février).

L'affluence attentive tant à l'exposition « Jules Roy, témoin et rebelle » (à la Criée de Marseille jusqu'au 27 novembre) qu'aux débats publics organisés avec notamment Jean Lacouture et les écrivains algériens Malek Chebel et Kacimi El Hassani a montré éloquemment que, en ce port regroupant, souvent dans le drame, aux côtés de la population provençale pieds-noirs, harkis, beurs, juifs, Corses et autres Méditerranéens, il existe néanmoins une curiosité d'autrui propice aux projets précités et plutôt rassurante pour l'avenir.

Si la volonté politique perdure à l'hôtel de ville, cela débouchera peut-être sur la grande « fondation Albert-Camus », lieu de rencontre et de séjour de l'intelligentsia du *Mare Nostrum,* idée caressée depuis quelque temps à Marseille, cette ville réputée « anti-culturelle » mais qui va élever un monument à Rimbaud, mort en ses murs en 1891.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Une exposition et des rencontres sur le thème « Editeurs d'Alger 1930-1950 » se tiennent au Musée du Vieil-Aix, à Aix-en-Provence, jusqu'au 18 novembre.

(2) Les Editions du Quai (Jeanne Laffite), toujours dans la perspective panméditerranéenne de Marseille, viennent de publier *Jean Amrouche, l'éternel Jugurtha,* actes du colloque sur l'écrivain franco-algérien organisé dans la ville en 1985 (210 p., 90 F.)



● HISTOIRE

L'homme de cour, un modèle de civilisation

La cour de France vue par Saint-Simon et Jean-François Solnon : cet ancien monde où régnait le paraître.

IL est dans le VIIe tome des *Mémoires* de Saint-Simon – publié par la « Pléiade » –, un moment extraordinaire. Nous sommes en août 1718. Le duc a alors quarante-trois ans, et il est membre du Conseil de régence. Depuis quatre années, un dessein le hante : tirer vengeance des bâtards légitimés du feu roi qui, en accédant aux rangs et aux honneurs réservés aux seuls princes de sang, ont conquis à ses dépens une préséance indue. Malgré l'arrêt du 1er juillet 1717 qui leur a retiré la succession à la couronne, Saint-Simon n'est pas apaisé, d'autant que le duc du Maine, le bâtard le plus honni, est en charge de *« la sûreté, conservation et éducation du roi mineur »* (selon les termes du testament de Louis XIV) et, par là, bien placé pour frapper ses adversaires à la majorité du souverain.

Saint-Simon donne donc tout son soin à monter la *« mécanique »*, comme il écrit, qui bousculera cet ennemi tant haï. Son heure arrive lorsque le régent, inquiet pour lui-même, décide de réunir le parlement en lit de justice, aux Tuileries, pour l'obliger à enregistrer la double décision qui réduit les légitimés à leur rang d'ancienneté parmi les ducs et pairs et qui ôte la surintendance de l'éducation du roi au duc du Maine pour la confier au duc de Bourbon. Le parlement abaissé, le parti adverse en déroute, sa dignité enfin restaurée : Saint-Simon exulte.

A ce moment d'extrême jubilation, la volupté de la revanche manque de faire craquer la contenance composée : *« Je me mourais de joie ; j'en étais à craindre la défaillance ; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux (...). Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance ; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. »* Mais l'homme de cour sait brider ses affects et juguler ses émotions. Son regard, son visage, son maintien doivent non pas livrer le plus profond de l'être, mais amener l'autre à être ce que l'on veut qu'il soit.

« Des sourires dérobés mais noirs »

Lors du lit de justice du 26 août, Saint-Simon en use ainsi avec un autre de ses ennemis jurés, le premier président de Mesmes : *« Je l'accablais donc à cent reprises dans la séance de mes regards assénés, et prolongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles. Souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards ; une fois ou deux, il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage, et je me délectais à le lui faire sentir. »* C'est sûrement dans cette tension révélée entre le calcul exigé par le commerce du monde et les pulsions du moi secret, impudiquement confiées aux *Mémoires*, que l'écriture de Saint-Simon, lorsqu'elle est à son meilleur, puise une lucidité acide peu commune en son temps.

Un peu encombrée en son commencement par les intrigues diplomatiques, traversée par les figures de Law et de l'abbé Dubois, scandée par les morts et les épitaphes qu'elles inspirent à Saint-Simon, cette partie des *Mémoires* qui concerne les années 1718-1721 est, comme les précédentes, exemplairement éditée par Yves Coirault. Les 866 pages du texte proprement dit, rédigé en 1747 ou 1748, se trouvent en effet éclairées par 100 pages d'additions faites par Saint-Simon au *Journal* de Dangeau (1), et par plus de 600 pages de variantes et de notes, non seulement superbement érudites, mais aussi vives et drues.

En ces années de régence, qui sont celles de son éphémère triomphe, Saint-Simon ne peut s'empêcher de penser à la cour ancienne, celle du roi mort en 1715. Elle demeure pour lui ce *« manège de la politique du despotisme »*, destructrice des libertés et des dignités de tout ce qui est grand dans le royaume. Mais le souvenir a aussi d'autres teintes, moins sombres. Désapprouvant le maréchal de Villeroi, gouverneur du roi, qui veut faire danser au souverain un ballet comme le faisait le jeune Louis XIV, Saint-Simon dit son regret d'une civilisation perdue : *« L'éducation de ce temps passé formait chacun à la grâce, à l'adresse, à tous les exercices, au respect, à la politesse proportionnée et délicate, à la fine et honnête galanterie. »*

Le propos peut introduire au gros livre que Jean-François Solnon a consacré à la cour de France (même si celui-ci ne paraît guère priser le témoignage du petit duc, qualifié de *« courtisan inutile et désœuvré »* ou, pis encore, de *« caricature de courtisan »*). Le pari était ambitieux : décrire l'évolution de la cour entre François Ier et Louis XVI. Pour le gagner, l'auteur a dû faire un choix, à savoir concentrer l'étude sur la cour en tant qu'elle est une société séparée, particulière, plutôt que de considérer la société française comme une société de cour – c'est-à-dire comme tout entière organisée et commandée à partir de la formation sociale qui lui impose sa marque.

Le lecteur y trouve son profit, puisque l'ouvrage rassemble une documentation considérable sur la maison du roi, les résidences du prince, les variations de l'étiquette, les fêtes et divertissements, les cabales et les coteries. Mais l'on aimerait que Jean-François Solnon ose plus et, par exemple, confronte sa compréhension de la cour avec celle proposée par Norbert Elias (2). La fonction politique de la cour ne peut, en effet, se réduire à la seule police des ambitions aristocratiques. Si elle est un instrument de gouvernement tout à fait essentiel, c'est parce qu'elle permet que soit perpétuées les tensions qui rendent possible le pouvoir du souverain. Appelée à la cour, à proximité du roi dispensateur des grâces, la noblesse ancienne est tout ensemble contrôlée et préservée. Contrôlée, elle n'est plus un concurrent dangereux pour le prince ; préservée, elle équilibre la puissance des hommes de robe, détenteurs des offices et des charges.

Un type nouveau d'individu

Par ailleurs, si la cour est bien un *« foyer de civilisation »*, ce n'est pas, ou pas seulement, au sens où l'entend Jean-François Solnon, trop exclusivement attentif aux manifestations brillantes du mécénat monarchique. La rationalité de cour, telle que Saint-Simon l'incarne parfaitement, crée un type nouveau d'individu, qui plus que les autres, avant les autres, est capable de faire « violence » à ses émotions, de maîtriser ses impulsions, de composer ses contenances pour représenter ce que la situation ou l'intérêt requièrent. Ainsi se façonne une nouvelle structure de personnalité, celle de l'homme « civilisé » caractérisé, comme l'écrit Elias, par un *« mécanisme d'autocontrôle individuel permanent »*. Dans la société d'Ancien Régime, la cour est la première des formations sociales où la pacification obligée des relations entre les individus, garantie par le souverain, produit une telle intériorisation des interdits et des censures – ensuite inculquée, de force ou de gré, à tous. C'est en cela que, fondamentalement, la société de cour est « civilisatrice » et qu'elle apparaît comme un moment décisif dans le processus de longue durée qui a construit l'économie psychique des hommes d'Occident.

ROGER CHARTIER.

★ **MÉMOIRES (1718-1721), de Saint-Simon, additions au Journal de Dangeau, édition établie par Yves Coirault, tome VII. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1635 p., 360 F. Le huitième et dernier volume de cette édition, avec l'index général, est annoncé pour novembre 1988.**

★ **LA COUR DE FRANCE, de Jean-François Solnon, Fayard. 649 p., 140 F.**

(1) Mémorialiste français (1638-1720). Saint-Simon se servit de son *Journal*.

(2) *La Société de cour*. Norbert Elias, Flammarion, 1969.

L'ambassadeur

JOSÉ CABANIS connaît son Saint-Simon sur le bout des doigts. Il le cite avec délectation, s'amuse à ses saillies, se délecte des accès les plus noirs de sa bile. Il n'évoque à vrai dire qu'un moment de la vie du petit duc, ses ambassades plus malheureuses que brillantes à Rome et en Espagne ; mais au travers des vanités et des amertumes du diplomate grimpé sur ses ergots, ce sont toutes les contradictions d'un régime finissant qui se manifestent. Et puis Cabanis n'hésite pas à se taire, mieux que ne le font habituellement les biographes, pour laisser son modèle dessiner du plus noir de son encre. Comme, de plus, le livre est joli, élégamment doré et bellement illustré ; comme par bonheur les éditions Gallimard l'offrent à tout souscripteur des mémoires de Saint-Simon dans la « Pléiade », les lecteurs ont toutes les raisons d'être satisfaits de la géniale mauvaise humeur de ce journaliste vitupérant.

★ **SAINT-SIMON AMBASSADEUR, de José Cabanis, Gallimard, 140 p.**

Eloge des bourgeois

Une historienne amoureuse des personnages de son tableau.

DEPUIS plus de trente ans, Adeline Daumard traque l'insaisissable avec la plus exigeante rigueur. Peu d'historien ont consacré autant d'efforts qu'elle à brosser le portrait des bourgeois français.

D'entrée de jeu, Adeline Daumard tient à délimiter son propos afin d'éviter tout malentendu. Le bourgeois dont il est ici question n'a pas de sexe ; il ignore la sensualité du mangeur cher à Jean-Paul Aron et les satisfactions que procure l'ostentation. Il ne goûte pas les plaisirs de la villégiature et de la collection ; il n'a guère le souci de légitimer sa position ; il n'est pas torturé par le devoir de conserver le patrimoine biologique de sa famille. L'auteur parle peu de la vie privée de ses personnages ; à l'évidence, le rituel ne l'intéresse pas.



CAGNAT.

La crainte de l'aliénation

En revanche, nul mieux qu'Adeline Daumard ne connaît, dans toute leur minutie, les rapports des bourgeois et de l'argent. Fortune acquise et fortune héritée, revenus modulés selon les catégories, stratégies de placement ordonnées par les ambitions et par la valeur de l'information, sont analysés en des pages de béton, toujours hantées par la crainte de l'aléatoire.

Adeline Daumard se révèle tout aussi soucieuse de la marge d'incertitude quand elle expose avec précision et clarté les mécanismes de la mobilité sociale. Sur tous ces points, l'auteur bouscule les préjugés, détruit nombre de stéréotypes. Emportée par son élan, elle tranche toutefois un peu vite un débat très actuel, et sous-estime sans doute le rôle de la noblesse. Elle minimise le jeu des emprunts réciproques, la circulation sociale des pratiques.

Paradoxalement, la meilleure des historiennes de la fortune opère un déplacement de l'avoir vers l'être. L'essentiel, tout compte fait, n'est pas ce que le bourgeois possède, mais la façon dont il construit sa vie. Ce qui fait l'unité de ces bourgeoisies aux images contrastées, aux contours imprimés et mouvants, à la hiérarchie compliquée, c'est bien le goût de l'effort continu, le sens des responsabilités, le souci de la trace, le désir de transmettre. Dans la logique de sa thèse, Adeline Daumard tend à gommer les comportements qui dérangent la pose ; elle se révèle par trop soucieuse de jeter une tunique de Noé sur le bourgeois exposé au regard de l'histoire.

Ce primat de l'éthique, cette rareté des turpitudes, l'auteur ne les déduit pas d'une analyse des discours normatifs ; elle parle peu des manuels de civilité. Les bourgeois, inlassablement guettés chez leurs notaires, leurs banquiers et les agents du fisc, sont ici révélés par leur comportement. C'est sans doute le plus rare des mérites de ce long et fructueux travail.

Passé la page 265, Adeline Daumard ose l'aventure ; elle libère sa plume, fait fi de la preuve irréfutable, utilise un florilège d'enquêtes d'inégale valeur et réussit un essai audacieux, voire provocant, qui se lit avec un plaisir mêlé d'étonnement, de réprobation et, parfois, d'une pointe d'amusement.

L'arrivisme des courtisans

En des pages très polies mais bouillantes d'indignation contenue, l'auteur s'en prend au laxisme des policiers et des juges qui laissent faire les voyous, au débraillé des jeunes filles d'aujourd'hui ; ici, elle réduit le jazz à une libération des pulsions élémentaires ; là, elle vitupère la médiocrité et la violence induites par l'avènement d'une culture de masse. Elle brosse de 1968 un tableau offusqué, fermé à la compréhension et pétri de rancœur.

Mais l'essentiel, une fois encore, est ailleurs : dans la mise en évidence des menaces que font peser sur l'individualisme bourgeois, sur la conscience des droits et surtout des devoirs, le fonctionnement des nouveaux canaux de mobilité, la multiplication des lobbies, l'arrivisme des courtisans qui peuplent les cabinets, le brouillage des valeurs, l'affaissement de la foi en l'avenir. Par la précision de l'argument, Adeline Daumard incite à réfléchir celui qui veut bien ne pas s'arrêter aux mouvements indignés de sa plume.

Reste que le dévoilement final des options incite le lecteur à une démarche régressive, éclaire la tonalité des deux premiers tiers de l'ouvrage et l'initiale délimitation du champ de l'analyse. A l'évidence, le déploiement sans faille des longs calculs de la plus rigoureuse des spécialistes de la société française est lui-même ordonné par les croyances et les convictions. Il ne faut pas voir là un défaut, tant il est vrai qu'il n'est d'œuvre d'historien véritable qui ne se fasse écriture de soi.

ALAIN CORBIN.

★ **HISTOIRE DES BOURGEOIS ET DE LA BOURGEOISIE EN FRANCE, d'Adeline Daumard. Aubier, 430 p., 125 F.**

S'enrichir

Comment Richelieu mit sa fortune

PALAIS, forteresses, duchés, rentes par centaines, charges et offices vénaux, trafics sur le domaine royal, cumul monstrueux de bénéfices ecclésiastiques : la fortune édifiée par Richelieu en deux décennies avait échappé jusqu'à présent, par son immensité et sa complexité, à tout bilan systématique et critique. Le livre à la fois savant et limpide de Joseph Bergin vient combler cette lacune. Tout y est disséqué, rubrique par rubrique, pesé de son poids d'écus, de terres et de chicanes, sans pourtant jamais ressembler à un inventaire insipide. Comme souvent, le souci du détail, la fouille minutieuse d'un cas, conduisent, par des chemins inattendus, aux questions les plus ambitieuses : la puissance et la gloire derrière le rideau...

On a trop vite prétendu que Richelieu, cadet d'un lignage presque ruiné, était parti de rien. En réalité, le frère aîné, dont le cardinal hérita, avait à peu près reconstitué le patrimoine familial. L'histoire de cette reconquête est d'ailleurs passionnante. Un tel rétablissement exigeait un remarquable esprit tacticien. Modèle politique ? On voit ce frère aîné, plus tard tué en duel, s'appliquer à gagner du temps et savoir en perdre. Il renonce à son héritage obéré, puis il parvient à se faire placer au premier rang des créanciers de son père. Il joue alors de ses appuis politiques, du droit, de la coutume, et gagne, nous invitant à réviser l'image traditionnelle d'une noblesse militaire peu portée sur l'intendance.

Quinze tonnes d'or

Dans le patrimoine familial, Richelieu trouve l'évêché de Luçon. Même s'il est *« le plus crotté de France »*, c'est de lui que tout part, la carrière comme la fortune. Seconde clé : la faveur de la reine Marie de Médicis. La gestion de sa maison apporte en prime les bonnes informations pour faire de bonnes affaires, une position centrale qui permet de placer les amis et les hommes de confiance. La qualité du service rendu se paie de cadeaux somp-



Fernand Braudel en « grand instituteur »

En 1963, le patron de l'école historique française avait écrit un manuel.

ON exhume ce texte, vieux d'un quart de siècle, pour mieux ciseler sans doute l'image posthume de Fernand Braudel en grand instituteur. Sa « nouvelle histoire » ayant été tenue naguère pour responsable en bonne part du « naufrage » de l'enseignement de « Marignan = 1515 » de l'école, une contre-attaque s'imposait, qui dît l'humilité pédagogique du grand savant : en voici la preuve formelle.

Cette *Grammaire des civilisations* est en effet la reproduction à l'identique de la partie centrale d'un manuel pour les classes terminales des lycées que Braudel signa chez Eugène Belin en 1963. S. Baille et R. Philippe (qui méritaient une mention, même à l'ombre du maître, dans cette réédition) avaient complété l'ouvrage en rédigeant des chapitres sur « Le monde de 1914 à nos jours » et sur « Demain, les grands problèmes », mais l'homme de la *Méditerranée* s'était réservé le morceau de roi, la part la plus délicate, ce parcours des grandes civilisations du monde qui était au cœur du nouveau programme de 1959.

Comme nous le rappelle utilement Maurice Aymard dans sa préface, Braudel, après avoir renoncé à réformer le concours de l'agrégation d'histoire, qu'il avait longtemps présidé, s'était jeté, avec l'appui d'Henri Longchambon et de Gaston Berger, dans la bataille de l'introduction des sciences sociales dans l'enseignement qui marque la fin, très prospective, des années 50. Il avait en partie échoué à imposer aux institutions en place, fort apathiques, l'idée de frotter trop longtemps les jeunes cervelles au grand vent de la longue durée.

Mais il ne variait pas d'un pouce dans sa conception d'une pédagogie à deux étages : pour les enfants, jusqu'en classe de première, une histoire traditionnelle améliorée, à base de récits simples et d'images (et déjà audiovisuelles au besoin), qui fixerait les jalons chronologiques et les notions de base ; pour les jeunes adultes des terminales, par contre, un grand bain d'histoire nouvelle, une initiation aux questions économiques et sociales, aux conflits culturels et à la pluralité des civilisations.

Un de ses articles de 1983 dans le *Corriere della Sera*, republié ici en exergue, confirme que ce fut jusqu'au bout son idée et qu'il déplora l'inversion des deux discours historiques qui ravagera les programmes : l'histoire nouvelle, la plus difficile, réservée aux petites classes et le chaos « événementiel » et affreusement politique accablant les candidats au baccalauréat.

Il avait donc courageusement pris la plume vers 1960 pour expliquer posément, en langage dru et flamboyant, que le monde contemporain était passionnant et intelligible pour peu qu'on l'immerge dans le cours du temps. On ne lui reprochera donc pas aujourd'hui d'avoir daté son texte. Ses civilisations sont nécessairement privées de ce qui hante notre actualité, le réveil de l'intégrisme islamique, le « boom » économique du Pacifique, l'Afrique ensanglantée, la crise et les risettes de M. Gorbatchev. Elles misent beaucoup encore sur la puissance planificatrice des Etats, ignorent notre *small is beautiful* et arguent d'un « sens de l'histoire » (p. 368) qui a mal vieilli. Il faut les lire à leur heure, bruissant au choc de la décolonisation, à l'aube de la coexistence pacifique et au fort du lamento statistique sur l'inégalité des termes de l'échange entre tiers-monde et pays riches.

Une tornade de savoir

C'est pourtant une belle leçon d'intelligence charnelle, avec des clins d'œil et des formules-chocs, un régal pour l'esprit, une tornade de savoir incisif. Braudel avait pris tous les risques. Il dut les assumer ; son manuel fut un échec commercial sévère. Les élèves et les maîtres furent déroutés par ce torrent et l'éditeur retira sans phrases le livre du circuit en 1970. En 1987, un public jeune et moins jeune, mieux immergé dans le fracas du monde par les médias, plus soucieux de références au creux de la crise qui fait bégayer l'histoire, devrait découvrir avec joie la pensée-Braudel sur la Chine ou l'Australie, sur les chances de l'Occident ou la violence américaine. Quelques pages superbes (sur la place de l'avion en Amérique latine, par exemple, p. 427), des citations savoureusement anachroniques puisées dans les bons auteurs du moment, rehaussent la fresque. Avec, à l'horizon de ce panorama du temps long qui nous anime, une interrogation stimulante sur la place qu'accorde Braudel, au bout du compte, à l'événement et à la rupture, à la part politique de la raison et au poids de la décision dans sa conception de l'histoire.

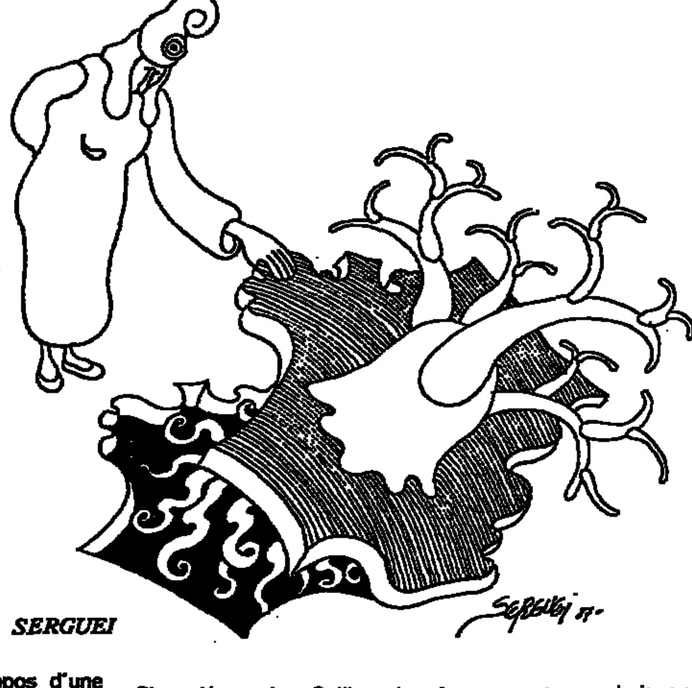
J.-P. R.

★ GRAMMAIRE DES CIVILISATIONS. *Comment enseigner l'histoire*, de Fernand Braudel, Arthaud-Flammarion, 608 p., 130 F.

● L'HISTOIRE par Jean-Pierre Rioux

L'Etat de la France

CA n'est plus de l'amour mais de la rage : la France coule à ras bord en librairie, elle suinte de partout. C'est à qui, de cette voix apaisante et tendre qu'on réserve aux enfants que le sommeil effraie, nous dira le mieux la douceur de son sein généreux. André Glucksmann remet en selle le « fier cavalier » Descartes, Claude Hagège souhaite bon vent à la langue française menacée et, l'autre semaine, à l'initiative de M. Léotard, on débitait du patrimoine bien saignant et très sponsorisé à La Villette : une « certaine idée » de la France est dans l'air, elle fait forum et chorus, aussi volatile qu'entêtante. Comme s'il y avait urgence extrême à dire l'identité, à recoudre la tapisserie des ambitions communes. Car nous sommes à cinquante mois d'une apothéose européenne qui jettera nos voisins dans nos murs. Les « banlieues de l'Islam », nous dit Gilles Kepel, sont bien vivaces (1). La perplexité s'accroît à propos d'une refonte du code de la nationalité. Et *in petto* on soupçonne le pire : en économie, comme le dit le dernier numéro du *Débat*, la France aurait-elle déjà « décroché » ?


SERGUEI

L'histoire savante est partie prenante en l'affaire. Elle sait pourtant bien qu'elle a peu à gagner dans cette rumination. Elle dit au contraire, depuis des lustres, que comparaison vaut raison, que le souffle des échanges économiques et la bigarrure des hommes venus d'ailleurs ont sans trêve balayé puis remodelé notre cap à l'occident de l'Europe. La morosité franchouillarde n'est donc pas son lot. Et pas davantage ces appels exaltés de jadis à la *Gesta francorum* ou à la République universelle. Elle rêve plutôt de pouvoir dire à loisir la complexité déroutante des agencements qui font une nation, l'alchimie délicate du hasard et des nécessités dans l'art de vivre ensemble. Elle donnerait plus volontiers dans la nuance, à la paresseuse. Voilà néanmoins que le débat national la convoque et que ses maîtres réendossent l'uniforme de Grégoire de Tours, de Michelet et de Lavisse : c'est à elle, à eux, de dire une nation fille de l'histoire, un peuple fidèle à lui-même, une France miraculée dans le ravage des siècles. Avec armes et bagages, les meilleurs fils de Clio entrent donc en religion de l'histoire de France.

LEURS oraisons ne doivent pas faire oublier la première vague des commandos. Larousse réédite opportunément en Livre de poche la grande *Histoire de la France* en trois volumes qu'avait orchestrée Georges Duby en 1970-1972 et qui faisait la part si belle aux structures de l'économie, du social et du culturel, dans une sorte de point d'orgue de l'historiographie. Puis vinrent les rôdeurs qui sentaient monter l'inquiétude. Pierre Goubert, avec une *Initiation à l'histoire de France*, chez Tallandier en 1984. Pierre Chaunu, dans un violent tir de barrage qui a étoilé les quatre coins de l'édition. Colette Beaune, traquant dans les signes, les symboles et la chronique la *Naissance de la nation France* (Gallimard). Michel Winock, auscultant *la Fièvre hexagonale* contemporaine (Calmann-Lévy) sur fond de consensus tacite. Fernand Braudel, en grand seigneur penché sur *l'Identité de la France* (Arthaud-Flammarion). Enfin, deux entreprises collectives ont bien mérité de la saga lucide : *l'Histoire de France*, lancée par Jean Favier chez Fayard, ouverte par un Karl F. Werner taillant en pièces nos ancêtres les Gaulois et autres Mérovingiens, et à laquelle René Rémond doit mettre prochainement un point final ; les *Lieux de mémoire* explorés sous la direction de Pierre Nora, chez Gallimard, qui ont superbement inventé de nouveaux objets d'histoire, relancé la curiosité et que des volumes plus conflictuels sur *Les France* vont bientôt clore.

LA nouvelle vague d'aujourd'hui donne dans l'ambition monumentale et didactique pour mieux convaincre les honnêtes gens. La *Chronique de la France et des Français*, paraphée par Jean Favier, démontre une fois encore la force de frappe industrielle des Editions Jacques Legrand, qui livrent à Larousse un produit clé en main sur le modèle de la *Chronique du vingtième siècle* et celui de la *Chronique de l'humanité* : près de deux cents collaborateurs pour près de 4 kilos de petits faits vrais en 1 300 pages. Du « kolossal » sans erreurs graves, une pâte homogénéisée, découpée en fines lamelles selon les recettes des unes de journaux, sans l'ombre d'une idée qui troublerait la consommation : un album des ans, bien utile et fort plaisant, où l'on peut vagabonder sans dommage. Tous les types d'histoire y sont représentés, de l'anecdotique à la structurelle, avec des indicateurs des bonnes et des mauvaises récoltes comme dans Gault et Millau, des généalogies complètes, un formidable index et 2 800 documents iconographiques. Est-ce encore un livre ? Ou une banque de données imprimées et mises en *news* ?

PLUS modeste d'allure mais autrement ambitieuse est l' *Histoire de France* qu'ont dirigée Jean Carpentier et François Lebrun. Car il faut une belle hardiesse, et beaucoup de science souriante, pour rassembler en moins de 500 pages la France de l'âge des mammouths à celui de François Mitterrand, sans faire broncher jamais sur la fiabilité des faits et de leur interprétation, sans ennuyer et en offrant des chiffres, des dates et des documents. Le pari est tenu, y compris pour les dix-neuvième et vingtième siècles protéiformes, que Jean-Marie Mayeur endigue excellemment en 120 pages. Le lecteur est saisi à l'intelligence, sans concession aucune à l'agitation gallocentrique, dans un dossier bien ficelé qui prend subtilement en compte la recherche de pointe : nous tenons avec ce livre notre nouveau petit Lavisse, avec la gloriole républicaine en moins et toute la pudeur des vrais savants en plus. N'ayons pas peur des mots fanés : *c'est un fier manuel de civisme nouveau, où le passé est « étudié et compris pour lui-même ».*

Pour le dessert, l'*Histoire de France* chez Hachette, a convoqué l'artillerie lourde des grands noms. La conjonction de Georges Duby, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, de François Furet et de Maurice Agulhon pouvait n'être pas nécessairement porteuse, tant ces crocodiles-là (présentés d'ailleurs à la presse... au Musée Grévin) sont rusés et maîtres de leurs territoires. Mais les cinq volumes qu'on nous annonce, et dont les deux premiers sortent, feront date dans l'équilibre achevé entre une ambition d'éditeur et une liberté d'auteurs. Première surprise, en effet : le lecteur est entouré de privilèges pour gens de qualité, on lui offre une cartographie remarquable, tracée par l'équipe qui a fait merveille dans l'*Atlas historique* de Pierre Vidal-Naquet (2) ; l'iconographie est à peu près inédite, fouillant les enluminures et les vignettes, assortie de commentaires copieux et piquants qui permettent une autre lecture. Deuxième motif de réjouissance : Duby et Le Roy Ladurie — le premier un peu plus que le second — disent « je », choisissent leurs cibles, construisent un récit, galopent droit et transforment l'essai. Serait-ce que ces hérauts des *Annales* — *« Nous avons gagné... Ce mouvement appartient au passé »*, a déclaré Duby dans une interview — ont été comme soulagés d'avoir à chevaucher la France du côté du pouvoir ? Comme si leur histoire libre et leur plume féconde s'épanouissaient en discutant enfin du politique.

Car c'est la nation qui les euphorise : Duby, en déclarant tout de go qu'après tout 987 est une assez bonne date de naissance ; Le Roy Ladurie, en tirant dans tous les sens cette étonnante ligne qui conduit, de 1460 à 1610, d'« une loi, une foi, un roi » à « un roi, une loi d'Etat, une patrie ». Du pauvre petit Capet aux Bourbons, en passant par Philippe-Auguste et Louis XI, c'est la laïcisation du pouvoir qui ouvre la voie de leur France, dans ce mélange d'émois sacrés et de respect des communautés, de rites et de contrats, où s'est bâtie une monarchie qui fut pas à pas, dit Le Roy Ladurie, *« comme une image hyperbolique de la société globale, un raccourci pédagogique de celle-ci »*.

Cette verdeur du politique, qui incorpore les effets de l'économique et du social, serait-elle une des clés de toute explication de la France ? Et sa fougue ruinerait-elle pour partie tous les raisonnements identitaires qui pariaient davantage sur la vertu du sol et le poids des hommes, du *Tableau de la France* de Michelet (3) à *l'Identité de la France* de Braudel ? Le débat est ouvert (4) dans toute son actualité.

★ CHRONIQUE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS, sous la direction de Jean Favier, Larousse, 1 301 p., 375 F.

★ HISTOIRE DE FRANCE, sous la direction de Jean Carpentier et François Lebrun, Le Seuil, 488 p., 180 F.

★ LE MOYEN AGE (987-1460), de Georges Duby, et L'ÉTAT ROYAL (1460-1610), Emmanuel Le Roy Ladurie, tome I et II de l'*Histoire de France*, Hachette, 357 p., 290 F chaque volume.

(1) *Les Banlieues de l'Islam*, de Gilles Kepel, Seuil, 428 p., 130 F.

(2) Voir « le Monde des livres » du 23 octobre.

(3) Réédité, avec une préface de l'omniprésent Georges Duby, chez Olivier Orban.

(4) On trouvera un argumentaire dans les récents ouvrages de Pierre Fougeyrollas (*la Nation*, Fayard), Suzanne Citron (*le Mythe national. L'histoire de France en question*, les Editions ouvrières, EDI) et dans les *Eléments pour une théorie de la nation* (nº 45 de *Communications*, Le Seuil). Signalons aussi la réédition d'*Histoire de France*, de G. de Bertier de Sauvigny (Flammarion, 510 p., 120 F).

S'enrichir pour gouverner

au service de la raison d'Etat.

tueux, qui favorisent les investissements judicieux et soutiennent les ambitions. Trois étapes encore : le cardinalat (1622), le ministère (1624), l'élimination des oppositions (1630). Le parallélisme est complet entre l'essor de la puissance politique et celui de la fortune. A sa mort, le cardinal laisse 20 millions de livres (l'équivalent approximatif de 15 tonnes d'or). La part du patrimoine foncier le hisse au niveau de la plus haute aristocratie. Au passage, Joseph Bergin tord le cou au mythe d'un Richelieu ennemi de la noblesse. Deux fois duc et pair, grand propriétaire terrien, prince de l'Eglise, l'ancien cadet des du Plessis a clairement cherché à s'intégrer à la grande noblesse. Le mariage de sa petite nièce avec un prince du sang souligne son succès.

Il faudrait pourtant se garder de tomber dans un autre travers. La fortune de Richelieu n'est pas celle d'un puissant parmi les puissants. Tout en elle ramène au pouvoir. Le pouvoir l'alimente, mais il est clair aussi qu'elle fonctionne à son service.

Agir vite, discrètement, efficacement, implique de disposer de liquidités importantes, immédiatement mobilisables. Le ministre n'a jamais hésité à avancer des sommes considérables au Trésor royal. Il se faisait, certes, copieusement rembourser quand il en trouvait l'opportunité, mais de ce souci du « trésor de guerre » il avait fait un véritable principe de gestion.

L'enrichissement colossal de Richelieu doit donc être jugé avec une extrême prudence. Son étude, si bien réussie par Joseph Bergin, ne porte pas à un iconoclasme dérisoire qui se griserait de faire passer le cardinal du paradis des grands hommes à l'enfer des corrompus. Cette fortune est d'abord le rouage d'un système de gouvernement, le soutien d'une politique, une forme de la raison d'Etat.

CHRISTIAN JOUHAUD.

★ POUVOIR ET FORTUNE DE RICHELIEU, de Joseph Bergin, préface de Pierre Goubert, Laffont, 384 p., 125 F.

Rendez-nous Clovis et Charlemagne !

par MAURICE DUVERGER

LA France naît en l'an 52 avant le Christ, quand les tribus et les peuplades dispersées entre les Alpes et l'Océan, les Pyrénées et le Pas-de-Calais s'unissent pour résister à Rome. Elle se fond ensuite dans l'Empire, qui lui apporte l'ordre, le droit et la paix, la culture grecque et latine, puis la Bible et l'Evangile. Après le maëlstrom des invasions barbares, elle émerge pour la seconde fois sous Clovis, puis elle s'enfle exagérément dans l'aventure de Charlemagne qui englobe les Allemands dans une *Francia orientalis*. Elle prend sa mesure au partage de 843. Quand Hugues Capet monte sur le trône, plus de mille ans se sont écoulés depuis que l'assemblée de Bibracte a proclamé un chef national.

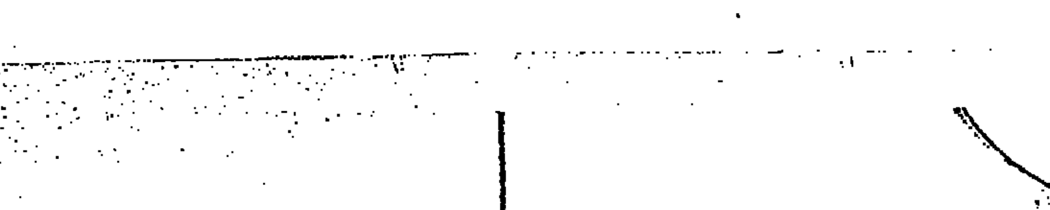
Pourquoi jeter aux orties ce premier millénaire ? Pourquoi célébrer seulement le second ? Pourquoi prendre notre histoire à mi-chemin ? Serait-ce le nouveau sens du terme « Moyen Age » ? Quelques bonnes raisons justifient ce choix de Georges Duby pour son livre centré sur l'Etat, qui se forme au dixième siècle seulement. Michelet notait d'ailleurs qu'à ce moment *« les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises »*. En même temps, le cadre national s'ébauche par le rapprochement des féodaux. Devenue officielle avec le serment de Strasbourg, la langue s'affirme et se précise.

Mais le Capétien, qui s'installe en 987, se considère comme continuateur, non comme fondateur. Par le sacre, il fait reconnaître une autorité qu'il ne tient pas du sang. Il suit ainsi l'exemple de son prédécesseur en usurpation : Pépin le Bref, inventeur d'une cérémonie toujours accomplie depuis lors. Elle renouait avec le baptême de Clovis, chef barbare qui s'était en même temps rattaché au pouvoir romain comme consul honoraire et patrice nommé par l'empereur Anastase. A travers cette chaîne des légitimités unissant les trois dynasties, on mesure la liaison avec les siècles antérieurs. Ils ont développé un imaginaire collectif plus ou moins comparable à l'inconscient qui se forme chez l'enfant et que l'adulte subit. Quelle psychanalyse sociale démêlera les contradictions qui écartelèrent longtemps le peuple de l'Hexagone entre ses trois héritages : gaulois, romain et franc ?

La théorie des deux races

Le deuxième l'a définitivement emporté sur les deux autres, bien que Camille Jullian ait déploré l'oubli de la personnalité celtique et que Jean Vilar ait tenu le théâtre d'Orange pour un monument du colonisateur humiliant les colonisés. N'oublions pas, cependant, les fantasmes qui ont d'abord servi à masquer l'inacceptable filiation avec des barbares ayant donné leur nom à la France. Dès le septième siècle, une étonnante légende a surgi, qui a survécu jusqu'au seizième siècle. Les Francs auraient été des descendants de Troyens ayant fui leur ville détruite, sous la conduite d'un certain Francion ou Francus. Réfugiés entre Danube et Rhin, ils auraient ensuite pénétré dans la Gaule romaine. Au dix-septième siècle, ce récit fantaisiste fut remplacé par une théorie plus « rationnelle » mais pas plus vraie : celle des deux races, qu'Augustin Thierry popularisera au dix-neuvième en interprétant l'antagonisme du tiers état et de l'aristocratie comme celui des Gallo-Romains vaincus et des Francs vainqueurs.

Pourquoi nous ôter un lointain passé qui a fasciné les générations précédentes ? Pourquoi ne pas nous présenter, au contraire, un diptyque de cette France d'avant la France : celle des cités romaines de la Gaule, liées par le réseau de routes qui a contribué à l'unifier, celle des pérégrinations et violences des invasions ? Qu'on n'oublie pas leurs images emblématiques, plus exemplaires et plus chaleureuses que les bandes dessinées qui remplacent le vase de Soissons pour les enfants d'aujourd'hui. Ne coupez pas l'arbre de ses racines. Rendez-nous nos ancêtres les Gaulois. Rendez-nous Vercingétorix. Rendez-nous Ausone et Sidoine Apollinaire. Rendez-nous Clovis et Charlemagne.




LA MODE, STADE ULTIME DE LA DÉMOCRATIE ?

Le tragique de la légèreté

(Suite de la page 17.)

En se démocratisant dans les années 60, la mode a rompu avec la haute couture : l'élégance se moque maintenant de l'élégance, et paraître moins que son âge importe beaucoup plus qu'exhiber un rang social. Enfin, et surtout, la mode s'est rapprochée de la logique de l'art moderne, de l'expérimentation tous azimuts, se libérant ainsi des règles esthétiques communes. Grâce à l'escalade du futile, nous avons peut-être assisté, sans en prendre conscience, à l'achèvement de la conquête pluriséculaire de l'autonomie des individus.

Contre Marcuse et Guy Debord, qui voyaient dans la culture médiatique un nouvel opium du peuple chargé de faire oublier la misère et la monotonie de la vie quotidienne, Gilles Lipovetsky ricane dès qu'il entend les mots « manipulation » ou « aliénation » et soutient que, Dieu merci ! les médias disqualifient l'esprit de système et nous enseignent à vivre dans la logique de l'engouement et du Kleenex : *« Nous avions la foi, nous avons l'engouement. Après l'ère intransigeante et théologique, l'ère de la frivolité du sens. »* La débâcle de l'imaginaire révolutionnaire et des mythologies désastreuses du « Grand Soir » est à porter au crédit de l'ivresse légère provoquée par la démoralisation nihiliste de l'Occident. Sublime réflexion de Gilles Lipovetsky : *« Il y a pas à pleurer sur la « mort de Dieu », son enterrement se déroule en technicolor et en bande accélérée : loin d'engendrer la volonté de néant, elle pousse à son extrême la volonté et l'excitation du Nouveau. »*

L'ère de la mode, ce n'est ni le meilleur ni le pire des mondes. Elle nous renvoie de plus en plus à nous-mêmes, et c'est sa grandeur. Ce serait là pour certains sa misère. J'y vois plutôt l'effet de ce tragique de la légèreté qui commande nos existences dans ce qu'elles ont de plus aérien.

A lire et relire *l'Empire de l'éphémère* de Gilles Lipovetsky, on peut sans grand risque prédire qu'il restera comme un des livres phares des années 80. Comme le furent, en leur temps, *l'Homme unidimensionnel* de Marcuse et *l'Anti-Œdipe* de Deleuze et Guattari. A la révolte comme mode a succédé la mode comme révolte.

ROLAND JACCARD.

★ **L'EMPIRE DE L'ÉPHÉMÈRE, de Gilles Lipovetsky, Gallimard, 377 pages, 105 F.**

Un militant de l'insignifiance

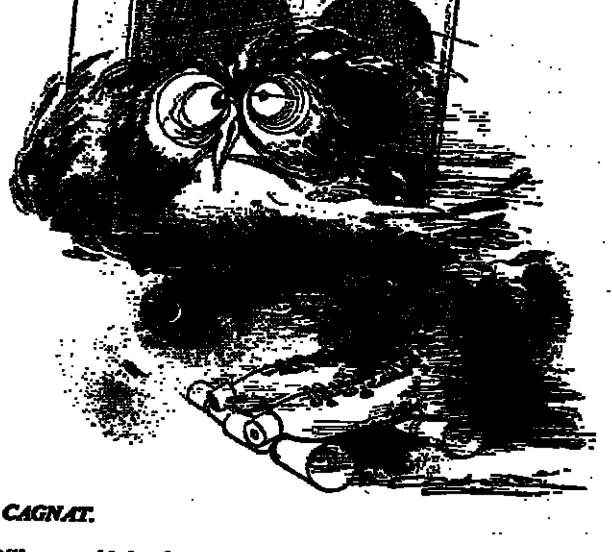
(Suite de la page 17.)

Toutes ces erreurs d'appréciation procèdent du manichéisme de Lipovetsky, du « ou bien... ou bien » dans lequel il s'efforce, à chaque page, d'enfermer son lecteur : ou bien l'intransigeance ou bien la décontraction ; ou bien les normes violemment imposées par la religion, ou bien les normes gentiment proposées par la mode ; ou bien la propagande totalitaire, ou bien l'omniprésence de la publicité. Un chantage insidieux et perpétuel pèse sur le lecteur, sommé de choisir entre les empires théocratiques ou politiques et l'empire de l'éphémère.

Les cycles dévorants de la consommation

Mais si tout est précaire et périssable, si nulle œuvre, nul événement, nul homme n'échappe aux cycles dévorants de la consommation, ce n'est pas l'autorité de la tradition qui se défait, c'est l'humanité même du monde. Le monde humain se différencie, en effet, du milieu naturel en ce qu'il offre aux hommes un séjour plus stable qu'eux-mêmes, ou qu'il est, selon la belle expression d'Hannah Arendt, *« la patrie non mortelle d'êtres mortels »*. Privé de cette patrie, l'individu n'est plus rien qu'une succession de plaisirs sans hier et sans lendemain ; sa vie n'est plus vie de quelqu'un, *biographie*, mais éternel retour *biologique* de besoins et de satisfactions. En liquidant toute permanence, en réduisant le monde à n'être qu'un défilé ininterrompu de clips, la mode consacre la déchéance de l'individu, non son apothéose.

Et ce système n'est pas plus démocratique qu'individualiste, comme l'atteste la fortune récente d'Oliver North, aux Etats-Unis. Pourquoi la majorité du public américain s'est-elle entichée du bel Ollie en dépit des preuves accablantes de son comportement antidémocratique ? Parce que, là-bas, le politique a définitivement basculé dans le consommable et que l'argumentation a cédé la place à la télégénie. Il est vrai que ce coup de cœur collectif ne s'est pas prolongé en mouvement politique organisé et dur : les tee-shirts *« Ollie for President »* ont fait place à d'autres fantaisies, à d'autres emballements, à d'autres maillots de corps, et après avoir fait triompher le grand protagoniste de l'Irangate, l'empire de l'éphémère a triomphé de lui. Faut-il en conclure qu'à l'époque des héros d'un jour Hitler n'est plus possible et que l'humanité fait son salut par l'oubli ? Ou que le système de la mode étend à la période adulte l'irresponsabilité, l'absence de mémoire et la délicieuse insouciance qui constituaient jusqu'à présent le privilège métaphysique du premier âge de la vie ?



CAGNAT.

Tout, sans doute, n'est pas joué. La mode n'a pas encore eu entièrement raison du monde. Mais en donnant le nom deux fois mensonger d'individualisme démocratique au progrès de l'insignifiance, Gilles Lipovetsky lui apporte une caution inespérée. La société de consommation avait assez de chanteurs, de journalistes et de publicitaires pour auréoler sa toute-puissance d'innombrables vertus. Elle n'avait vraiment pas besoin de cette sacralisation intellectuelle. Si elle l'a obtenue, c'est parce que la réflexion antitotalitaire a mal tourné, et qu'au catéchisme marxiste a succédé une orthodoxie tocquevillienne aussi dogmatique et aussi triviale.

Comme les prophètes de la révolution, ses adeptes situent l'accomplissement de la destinée humaine au terme d'une histoire dont ils connaissent la loi. Simplement, pour eux, cette fin est en train d'avoir lieu ici et maintenant : le présent radieux de « l'égalité des conditions » (et des valeurs) a supplanté l'avenir idyllique de la société sans classes. Ce ne sont plus les lendemains qui chantent, c'est le bel, vivace et médiatique aujourd'hui, à peine troublé dans sa félicité fugitive par les nostalgiques du despotisme ou de la tradition.

L'enfer socialiste devient, de la sorte, la justification de notre paradis, et si l'on évoque désormais la mémoire d'Auschwitz ou les fantômes de la Kolyma, c'est pour intimer silence à tous ceux qui osent mettre en question l'empire de l'éphémère, c'est-à-dire de l'oubli. Au lieu de libérer la pensée, au lieu de saisir l'extraordinaire opportunité intellectuelle que constituait l'effondrement des grandes idéologies, l'antitotalitarisme dominant a dégénéré en canonisation vulgaire de l'état des choses.

Une belle occasion a été ainsi manquée. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer deux citations. La première est tirée du livre de Gilles Lipovetsky : *« Chacun, sous le gouvernement de la mode, est davantage sujet de son existence privée, opérateur libre de sa vie par le truchement du surchoix* (sic) *dans lequel nous sommes immergés. »* La seconde est extraite d'un article écrit par Georges Perec en 1976 : *« Ça ne sert pas à grand-chose d'être ou de vouloir être contre la mode. Tout ce que l'on peut vouloir, peut-être, c'est d'être à côté, en un lieu où les exclusions imposées par le fait même de la mode (à la mode/démodé) cesseraient d'être pertinentes. Cela pourrait se passer dans la simple attention portée à un habit, à une couleur, à un geste, dans le seul plaisir d'un goût partagé, dans la sérénité secrète d'une coutume, d'une histoire, d'une existence* (1). »

ALAIN FINKIELKRAUT.

(1) *In* Georges Perec : *Penser/Classer*, Hachette, 1985.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Plaisir souverain du Mal

(Suite de la page 17.)

L'Erotisme s'inscrit dans une lignée de recherches, celles de Leiris *(Miroir de la tauromachie)* et de Métraux pour ce qui concerne la transgression. Les thèses elles-mêmes procèdent d'une tradition, de Sade pour l'essentiel. Là encore, acceptons de simplifier à l'extrême. Bataille, après Sade, définit l'érotisme comme l'*« approbation de la vie jusque dans la mort »*. Il est ce qui, dans la conscience de l'homme, *« met l'être en question »*. Son origine est religieuse, comme démontré dans l'historique des *Larmes d'Eros*.

La transgression lève l'interdit sans le supprimer. L'objet fondamental des interdits est la violence, dont l'horreur du cadavre constitue un des signes. Bataille examine sous ce rapport la prohibition de l'inceste, le cannibalisme, le duel, la vendetta, la guerre, l'orgie...

D'OU vient que *« la certitude de faire le Mal porte à son comble la volupté de l'amour »*, comme l'assure Baudelaire ?

Si la réponse reste impossible, c'est que l'expérience érotique ne peut s'apprécier du dehors, comme une chose. Elle est le privilège de ceux qui échappent à la raison, c'est-à-dire, selon Sade, la pègre et les rois. Elle suppose que l'on donne à l'excès de son imagination une valeur niant la réalité des autres. Ce disant, Sade a permis à la violence d'entrer, enfin, dans la conscience. Encore l'a-t-il fait pour se justifier à ses yeux et devant les autres, donc dans un langage de victime qui nous éloigne de la violence.

Le modèle de l'homme qui obéit sans entrave aucune à ses désirs reste Gilles de Rais. Sade, qui demeurait, quant à lui, dans la limite des lois, était fasciné par cette dureté parfaite. Bataille ne pouvait que l'être, à son tour. Il a exhumé les minutes du procès ensevelies sous les légendes de Barbe-Bleue ou les commentaires bêtement terrifiés, tels ceux de l'abbé Bossard, vers 1880.

Gilles de Rais faisait mieux, si l'on peut dire, qu'enfermer à clef des épouses mortes dans un placard. La masse des témoignages établit qu'il sodomisait des jeunes enfants à demi décapités (sans toujours parvenir à l'extase), qu'il s'asseyait sur leur ventre pour les regarder mourir, en riant, et que, ayant fait étriper les plus beaux d'entre eux, il contemplait leurs viscères, avant de tomber comme une masse...

POURQUOI pareille monstruosité ? Bataille replace le « cas » de Gilles de Rais dans l'époque — le quinzième siècle — et le cadre — la féodalité de l'Ouest. L'ogre de Tiffauges et autres lieux est-il d'une grande niaiserie ou fin et cultivé, au moins en musique et en chant religieux ? Ce qui est certain, c'est qu'il cumule tous les privilèges de la noblesse d'alors. Petit-neveu de du Guesclin, maréchal de France, chrétien affiché, son pouvoir et sa fortune sont immenses. Il le fallait pour se permettre de commettre tant de crimes depuis *« le commencement de la jeunesse »*, la pratique de la guerre n'ayant fait qu'aggraver son faible pour la boucherie.

Parler de perversion ne résout rien. Pour Bataille, Gilles de Rais ne subit pas une fatalité génétique. Il accomplit totalement le destin du Noble, qui est de refuser tout travail, jugé dégradant, et de subordonner l'activité des hommes à l'enchantement, au jeu, des privilégiés. Au reste, il émeut ses juges ecclésiastiques, et les séculiers. Il obtient que le peuple, dont il a fait si peu de cas, l'escorte en procession vers le supplice et prie pour son rachat. Niais, peut-être ; fou, sûrement pas !

DON JUAN appartient à la même caste, il peut tout se permettre, dans les limites d'un code d'honneur qui, sans recommander les prédations, n'en fait pas un drame, les victimes n'ayant pas part, de naissance, au même degré d'humanité. Seigneur, et non plus saigneur, mais encore « méchant homme ». Ainsi le voient Tirso de Molina et Molière, chez qui le rationalisme de Sganarelle se casse le nez face au bon plaisir ravageur du patron.

Entre grands seigneurs, Jacques de Bourbon-Busset tire Don Juan vers les hauteurs où l'a tenu sa célébration de l'absolu en amour — on se souvient du *Journal* de son bonheur conjugal avec Laurence, dite « le lion », que seule la mort pouvait interrompre.

Avec une élégance imprégnée de sa grande culture classique, ce chantre de la *fidélité* se glisse, au-delà du temps, dans le personnage — mythe de l'*infidèle* par excellence. Il l'imagine en diplomate dont la carrière rappelle la sienne, et qui, recru de conquêtes, s'est retiré au couvent, comme sa plus chère proie.

Ici, Don Juan n'est plus un prédateur ivre de ses appétits, de plaisir du Mal, et qui éprouve un regain de désir à la vue des torts causés. C'est lui qui souffre d'avoir perdu la femme de sa vie en refusant l'évidence, en inventant de piteuses trahisons. Il a manqué de clairvoyance, défaut pendable pour un diplomate. Le vice et ses fanfaronnades ne l'ont jamais amusé. Il est désespéré de ne pas avoir aperçu Dieu dans le regard d'Elvire, de ne pas avoir compris qu'elle a fait pour lui ce que le Christ a fait pour l'humanité. Il aurait découvert que l'univers, loin de suinter l'absurde comme l'affirment les sots pour briller à bon compte, est une machine à ménager de la complicité, que l'infini peut se cacher dans un visage, et une alliance de fidélité expliquer la création, recéler l'absolu...

Sous la plume ailée de ce polygame passé à côté de sa destinée de monogame défilent des formules de moraliste, sur Dieu, la religion, la raison, la femme, l'amour, la folie. Est-ce l'allégresse, propre aux débuts littéraires, de redéfinir à contre-courant les grands mots, fatigués d'avoir trop servi ? On dirait un livre de jeune homme !

★ **OBLIQUES, de Roger Caillois, Gallimard, 258 p., 90 F.**

★ **LE MAL A L'ŒUVRE, de Jean-Michel Heimonet, Parenthèses, 127 p., 95 F.**

★ **ŒUVRES COMPLÈTES de Georges Bataille, tome X, Gallimard, 736 p., 250 F.**

★ **CONFESSION DE DON JUAN, de Jacques de Bourbon-Busset, Albin Michel, 176 p., 75 F.**

• LETTRES JAPONAISES

Akutagawa et la sourde angoisse du Japon

C'EST à la capacité de certains écrivains d'enraciner des vérités éternelles dans la réalité d'une époque que tiennent la grandeur et le caractère universel de leur œuvre. Ryunosuke Akutagawa (1892-1927) fait partie de ceux-là. C'est sans doute l'auteur japonais le plus remarquable du début de ce siècle, qui alliait la finesse intellectuelle d'un homme nourri des classiques chinois et japonais et admirateur de Baudelaire et d'Ibsen à une perfection formelle rarement égalée.

Akutagawa vécut avec une sensibilité d'écorché vif la sourde angoisse qui saisit le Japon s'ouvrant aux influences étrangères, et s'étourdissant d'une « occidentalisation » frénétique tout en cherchant à conserver son identité. Cette *« vague inquiétude »* qu'il ressentait avant de se donner la mort (à trente-cinq ans) préfigurait une situation historique ; son drame individuel s'inscrivit dans un autre plus général : celui du Japon sur le point de sombrer dans l'aventure militariste.

C'est à suivre le cheminement de cet homme déchiré, écartelé, à la dérive de lui-même mais toujours profondément lucide que fut Akutagawa, le lent et inexorable « engrenage » qui le conduisit jusqu'à l'évidence du choix ultime qu'est la mort, que nous convie le recueil de nouvelles que publie Gallimard.



Une scène du *Rashomon* de Kurosawa (1951) inspiré d'une nouvelle d'Akutagawa

Ce recueil comporte des nouvelles de jeunesse comme *l'Eau du fleuve*, où s'esquisse déjà le poids du destin, ou *les Mandarines*, dans lequel transparaissent cette compassion, cette tendresse pour l'autre, qui touchent si particulièrement chez Akutagawa. De certaines rencontres inopinées, comme celle de cette jeune fille pitoyable, pauvre et laide, dans un train, il sait tirer ce qui soudain rachète tout : le geste d'une déshéritée envers des enfants, pour un instant, le délivre de son ennui du monde, de sa lassitude et de sa tristesse fondamentale.

Si *le Bal* est, comme il le dira lui-même, un *« feu d'artifice »*, parabole de la vie d'une société et surtout de son élite, qui s'employait à singer l'Occident avec le plus grand sérieux, *Un jour, Oishi Kuranosuke* est une « relecture » de l'épopée des *47 Ronins* (les quarante-sept samourais qui vengèrent leur maître) à travers la saga de l'un d'entre eux, Oishi, conscient de la vanité de cette vengeance..

Les plus forts des textes ici réunis sont les deux derniers (posthumes), dans lesquels Akutagawa décrit la vague intérieure qui s'apprête à le submerger : *Engrenage* et *la Vie d'un idiot*. Le premier est l'analyse froide et lucide de ce que l'auteur perçoit comme la montée en lui du délire qu'il redoute (Akutagawa fut hanté par la folie de sa mère). *La Vie d'un idiot* est un texte adressé par l'auteur à son ami, Masao Kume, lui laissant la liberté de publier ou non ce témoignage ultime. A ces quelques pages à travers lesquelles on suit la décomposition d'une personnalité, Akutagawa consacra ses dernières forces. Texte éclaté, fragments d'une vie « achevée », *« la folie ou le suicide, c'est tout ce qui l'attendait. Il marchait solitaire dans les rues où tombait la nuit, résolu à attendre le destin qui, lentement, viendrait l'anéantir »*.

Toute l'œuvre d'Akutagawa fut marquée par une démarche qui faisait de l'imaginaire le filtre pour accéder à l'essence même de la réalité. Lorsqu'il sentit que cet équilibre avait atteint un point limite au-delà duquel tout chavire, il décida de se tuer.

PH. P.

★ LA VIE D'UN IDIOT ET AUTRES NOUVELLES, d'Akutagawa Ryunosuke, traduit du japonais par Edwige de Chavanes, préface de Jeannine Kohn-Etiemble, coll. « Connaissance de l'Orient », Gallimard, 189 p., 80 F. (D'autres nouvelles avaient été publiées en 1965, par Gallimard dans la même collection.)

Le roman-cauchemar de Kôbô Abé

L'Arche en toc, *la parabole d'un monde à l'avenir incertain.*

AU commencement était le youpketcha, sorte de coléoptère aux membres atrophiés qui se nourrit de ses propres excréments et n'a donc pas besoin de bouger. *« Il commence à manger dès l'aube et ne s'arrête pour dormir qu'au coucher du soleil. Il a toujours la tête tournée vers le soleil et il est aussi efficace qu'une montre. »*

L'insecte-montre ainsi imaginé et décrit par Kôbô Abé est à la fois la mascotte et l'emblème de cette arche en toc où vont cohabiter des êtres déboussolés, à l'invitation d'un capitaine qui croit la guerre nucléaire imminente. Cette arche qu'il a installée dans les galeries souterraines d'une carrière désaffectée, où il a tout prévu et organisé pour la survie, ne voguera forcément jamais. Mais, confusion ou surenchère entre le signe et la réalité, l'immense cuvette des WC où chacun peut déféquer et où l'on prépare aussi bien le café, constituera le centre vital de l'arche, l'axe autour duquel évolueront, outre le capitaine, un couple de comparses et un camelot, vendeur justement du fameux youpketcha.

La vie dans l'arche obéit à une logique mécaniste et absurde, s'organise autour de la dérision et de l'obscénité qui renvoient sans cesse à la métaphore du youpketcha. Dans le système youpketcha cependant, l'immobilité n'est pas synonyme de mort : la vie, bien que végétative, bien que monstrueuse, se poursuit. Dans l'arche dérisoire, au contraire, et plus largement dans le Japon (le monde) moderne, la notion de nature est révoquée, oubliée ou perdue. L'équilibre qui existait tant que la nature produisait pour l'homme a fait long feu. A présent, c'est l'homme qui produit – à tort et à travers – pour l'homme. Et ce dernier, pareil à un énorme youpketcha, ingurgite, avale, consomme sans relâche cette production calamiteuse des sociétés industrielles.

Dans cet univers qui dérape sur lui-même, les relations des protagonistes sont gouvernées par l'animalité pure : la défiance, comme précaution élementaire de sauvegarde, le meurtre – on ne négocie que des cadavres – et le désir sexuel qui ne sait pas trouver son expression. Kôbô Abé semble avoir écrit ce roman-cauchemar comme un dormeur inquiet.

L'immobilité fatale

Pour suggérer peut-être que le présent n'est pas davantage une issue vers le futur que le passé n'est à la source du présent, Kôbô Abé jongle avec les temps de la conjugaison au sein d'une même phrase et parvient à provoquer le sentiment que l'articulation passé/présent/futur ne fonctionne plus. Ainsi, tout, jusque dans le jeu du verbe, renvoie à l'immobilité fatale et aliénante : celle du labyrinthe-piège, du labyrinthe-dépotoir dont nulle Ariane ne viendra sauver le genre humain. Ce constat parodique de l'écrivain-visionnaire qu'est Kôbô Abé dénonce sans ambiguïté le monde en toc qui est le nôtre et pose, peut-être, la question du salut de l'humanité, avec ou sans arche...

ANNE BRAGANCE.

★ L'ARCHE EN TOC, de Kôbô Abé, traduit du japonais par René de Ceccaty et Ryôji Nakamura. Gallimard, 352 p., 115 F.

– Stock réédite un autre roman de Kôbô Abé, *la Face d'un autre*, (traduction d'Otani Tzunémaro avec la collaboration de Louis Erédérie, 230 p., 41 F). Et Gallimard publie une pièce de théâtre du même auteur : *les Amis* (traduction de Cécile et Françoise Sakaï, collection « Le manteau d'Arlequin », 90 p., 65 F).

Parmi les autres parutions

- Cécile Sakai : *Histoire de la littérature populaire japonaise, faits et perspectives (1900-1980)*. – L'exploration d'un aspect, méconnu en France, de la production littéraire japonaise. Un décryptage minutieux de l'imaginaire de masse et des stéréotypes qui aident à comprendre le Japon d'aujourd'hui (L'Harmattan, 312 p., 150 F).
- Elisabeth Frolet : *Yanagi Soetsu ou les éléments d'une renaissance artistique au Japon*. – « Découvreur » de l'artisanat japonais, Yanagi (1889-1961) donna naissance au « mouvement de l'art populaire » qui, opposé aux idées de l'art pour l'art, sera à l'origine d'un important courant de création comprenant notamment des potiers. Une analyse originale des apports de Yanagi par une spécialiste d'histoire de l'art japonais, elle-même artiste (Publications de la Sorbonne, 211 p., 200 F).
- Bertrand Raison : *la Folie Japon*. – Le Japon survolté des années 80 par un homme raffiné et éclectique, journaliste, lié aux milieux de la mode, de la danse et du cinéma, qui a vécu plusieurs années au Japon, où il était notamment le correspondant de *Libération*. Un voyage qui mêle l'analyse et la fiction en un kaléidoscope aussi excitant pour l'esprit qu'esthétiquement plaisant (Lieu commun, 136 p., 90 F). Une rencontre autour de ce livre aura lieu à Beaubourg le 23 novembre, à 21 heures, dans le cadre de la « Revue parlée ».
- Josef A. Kyburz : *Cultes et croyances au Japon*. – Une grosse étude, très précise, de la commune de Kaida, un village de montagne de quelque six cents foyers. Avec une importante bibliographie et de nombreuses illustrations en noir et blanc (Maisonneuve et Larose, 300 p., 152 F).
- René de Ceccaty et Ryôji Nakamura : *la Princesse qui aimait les chenilles*. – Une adaptation très libre de contes populaires japonais illustrés par Claude Lochu. Un voyage rêvé dans un Japon où le surnaturel régit les destins (Hatier, 124 p., 98 F).

Ecrivains de Meiji

Katai Tayama (1872-1930), Ogai Mori (1862-1922), Soseki Natsume (1867-1916) : trois écrivains symboles de la naissance de la littérature japonaise moderne.

LE tournant du siècle fut pour la littérature japonaise une période charnière : la naissance d'une nouvelle littérature ne fut en effet pas concomitante au bouleversement politique de Meiji (1868). Il fallut attendre près de deux décennies pour qu'apparaissent des écrivains qui, influencés par les techniques romanesques de l'Occident, cherchent à rompre, tant dans la forme que dans le choix des thématiques, avec la tradition littéraire antérieure afin de rendre compte de la société en train de naître, de ses tourments et de ses déchirements.

Des écrivains comme Katai Tayama (1872-1930), Ogai Mori (1862-1922) et Soseki Natsume (1867-1916) (1), dont trois ouvrages viennent d'être traduits en français, sont révélateurs de cette naissance de la littérature japonaise moderne.

Un défi à la morale sociale

A des degrés divers et avec des sensibilités et des techniques différentes, les écrivains de cette période furent tous confrontés au problème du moi tiraillé entre la morale traditionnelle qui régit encore les relations familiales, les nouvelles règles d'une société moderne et capitaliste dans laquelle ils vivent, et enfin, les aspirations de l'*individu*, cette notion importée d'Occident fort troublante pour les Japonais. Plus que l'imagination créatrice, ce sont bien souvent les matériaux autobiographiques qui vont dominer la production romanesque de la période allant de 1890 aux années 20.

Futon et les deux autres nouvelles de Tayama sont caractéristiques à la fois du courant littéraire dominant de l'époque, le naturalisme, et de sa tendance prononcée à la confession. Le mot naturalisme recouvre en fait une réalité complexe. Sans doute y a-t-il là une référence explicite au courant naturaliste français, mais l'on trouve mêlées, sous cette étiquette, des influences aussi diverses que celles de Rousseau, Tourgueniev, Maupassant ou Zola. Si les premiers romans naturalistes japonais furent plus ouverts aux problèmes sociaux (ceux de Toson Shimazaki, par exemple), les problèmes du moi (les « romans à la première personne », *watakushi shosetsu*) ne tarderont pas à dominer.

Futon, paru en 1907, fit scandale. Par son titre d'abord (le *futon* est ce mince matelas à couverture ouatée dont se servent les Japonais pour dormir). Mais aussi par son thème : l'attirance physique refoulée d'un écrivain pour une étudiante venue de province apprendre auprès de lui l'art d'écrire. Plus qu'un parti pris d'immoralisme, il y a chez Tayama un souci de présentation sans fard du cœur de l'homme, de ses déchirements, et une sorte de défi lancé à la morale sociale. L'auteur y réussit parfaitement dans une œuvre clairement autobiographique : la dernière scène, celle de l'écrivain sombrant en larmes, la tête enfouie dans le *futon* qui a conservé l'odeur de la femme partie, est un morceau classique de la littérature nippone. Les deux autres nouvelles, *le Soldat* et *la Botte d'oignons*, sont tout aussi réalistes et poignantes dans leurs descriptions de la mort d'un soldat en Mandchourie et de l'infanticide auquel est conduite une pauvre fille de la campagne.

Deux grands écrivains du début du siècle, Ogai Mori et Soseki Natsume, le premier en le critiquant et le second en l'ignorant, se sont tenus à l'écart du courant naturaliste. Mori fera notamment de sa *Vita sexualis* parue en 1909 (traduite chez Gallimard) une sorte de manifeste antinaturaliste, décrivant dans un style froid et usant de ses connaissances médicales (il était directeur des services de santé de l'armée) les premiers émois sexuels d'un adolescent. *L'Oie sauvage*, parue en 1911, est considérée comme une œuvre significative d'un courant que Ogai Mori contribua à introduire : le roman psychologique. A travers des regards, des salutations, échangés de loin et une rencontre à jamais différée, c'est l'amour d'un jeune étudiant en médecine pour la maîtresse entretenue d'un usurier que conte ce roman au cours lent, au style raffiné.

L'écrivain qui porta le roman psychologique à son plus haut niveau fut sans doute Soseki Natsume. On connaît déjà en France ses romans *Je suis un chat* (Gallimard), qui marqua le début de sa carrière littéraire, et *le Pauvre Cœur des hommes* (même éditeur), écrit deux ans avant sa mort. *La Porte*, publié entre 1909 et 1910, est une œuvre de sa période de maturité. Comme dans *le Pauvre Cœur des hommes*, où le thème sera approfondi, ou *Sorekara* (Ensuite), le héros de *la Porte* se trouve confronté à un problème moral (une relation triangulaire) que peu à peu il intériorise et qui le ronge. Alors que dans *Ensuite*, écrit avant *la Porte*, cette relation est le thème même du roman, dans ce dernier ce sont les tourments de la conscience coupable du héros qui donnent à l'œuvre sa substance et sa densité.

Son sentiment de culpabilité conduit le héros, Sosuke, à se couper de la société nouvelle et à se refermer sur une vie de couple solitaire, un peu médiocre. Sosuke tentera de trouver la tranquillité à travers la méditation dans un temple zen de Kamakura, mais il n'en franchira jamais vraiment le seuil (la porte en étant le symbole).

Tous les personnages de Soseki se heurtent finalement à cette impossibilité de communiquer avec les personnes mêmes qu'ils aiment, parce qu'ils ont le sentiment que pour elles ils ont trahi leurs exigences morales. Au-delà du cheminement de ces anti-héros, c'est toute une génération déchirée par des aspirations contradictoires qui se dessine : celle du Japon du tournant du siècle.

Réfléchir sur son art

D'une tout autre facture est un petit roman, publié quatre ans avant *la Porte* : *Oreiller d'herbes*. Ce livre, paru en français en 1927 et que l'on réédite, constitue une sorte d'intermède dans l'œuvre de Soseki avant qu'il ne se lance dans les romans psychologiques denses des dix dernières années de sa vie. *Oreiller d'herbes* est singulier par son écriture, impressionniste, poétique, et par son projet même. Un peintre se retire dans une auberge de montagne pour peindre et réfléchir sur son art, sur l'acte de création. Il y rencontre une femme, aussi belle que mystérieuse, Nami, dont le passé le fascine : par bribes, l'observant, recueillant des commérages, le peintre tente de percer l'énigme de cet être, à la fois figure idéale du tableau à peindre et figure dans sa propre vie.

Au cours de ce cheminement, qui prend la forme d'une sorte de carnet intime, le peintre (l'auteur) développe des idées sur la perception et l'émotion qui donnent parfois au livre le tour d'un essai sur la sensibilité esthétique japonaise, où Soseki joue des influences (des classiques chinois ou des auteurs occidentaux). On retrouve surtout dans ce roman ce rapport complexe que l'auteur entretient avec les femmes. Nami combine l'attrait de la Japonaise traditionnelle avec la liberté d'esprit d'une Occidentale. Mais le peintre veut rester *« à l'écart des passions humaines »*.

Attiré, certes, il ne veut pas être engagé dans une relation qui annulerait sa distance aux choses. Il veut rester le passager : l'« oreiller d'herbes » est une image de la rhétorique poétique nippone faisant référence au voyage, au provisoire. Aussi regarde-t-il Nami comme un modèle, en faisant un objet de beauté : tel le corps esquissé dans la vapeur de la femme aperçue dans un bain. Elle aussi, au demeurant, par son passé, a le même souci de ne pas être impliquée. Elle est en retrait, s'abritant derrière une certaine artificialité. C'est quand, inopinément, le peintre découvrira dans ce visage toute une *« nostalgie »* qu'il saura qu'il « tient » son tableau. L'atmosphère subtile et poétique d' *Oreiller d'herbes* est admirablement rendue par les traducteurs.

PHILIPPE PONS.

★ FUTON, de Tayama Kataï, traduit du japonais par Amina Okada, Publications orientalistes de France, 134 p., 120 F.

★ L'OIE SAUVAGE, de Mori Ogai, traduit du japonais par Reiko Vergnerie, Publications orientalistes de France, 147 p., 120 F.

★ LA PORTE, de Soseki Natsume, traduit du japonais par R. Martinie, éd. Picquier, 219 p., 90 F.

★ OREILLER D'HERBES, de Soseki, traduit du japonais par René de Ceccatty et Ryoji Nakamura, éd. Rivages, 175 p., 59 F.

(1) Pour les noms propres, nous avons suivi l'ordre occidental (le prénom précédent le nom) ; mais pour les deux premiers romans, l'éditeur a adopté l'ordre japonais (le patronyme, ici Tayama ou Mori, précédant le prénom) ; en revanche, pour le troisième, c'est l'ordre occidental qui a été retenu. Compliquant encore les choses, au Japon, on désigne souvent un auteur célèbre par son seul prénom : c'est le cas de Natsume qu'on appelle simplement Soseki.



● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Mavis Gallant, Québécoise de langue anglaise

Depuis trente-sept années, elle habite Paris, rive gauche, dans le quartier des éditeurs, et aucun de ses livres n'a été traduit en français. Pourtant, Mavis Gallant est célèbre. Considérée depuis des décennies comme un des grands auteurs de nouvelles. Comme davantage à New-York qu'à Montréal, sa ville natale. Inconnue à Paris.

UNE voix nette, claire, aux inflexions douces, elle parle sans accent — ni anglais, ni québécois — un français précis, subtil, et met d'emblée le doigt sur le problème primordial : *« Je suis une Canadienne qui parle anglais et, je vous en prie, ne dites pas « anglophone ». Le chien aboie, le chat fait miaou, moi j'écris en anglais. »* Née en 1922 à Montréal, elle est britannique du côté de son père, américaine du côté de sa mère, elle a du sang français, anglais, allemand. *« On ne se considérait pas du tout comme émigrant, au Canada, quand on venait d'Angleterre. Il n'y avait pas de nationalisme canadien, à l'époque : vous étiez ce que votre père était. »*

Elle a vécu au Québec jusqu'à l'âge de dix ans, puis dans l'Ontario, puis à New-York, avant de revenir à Montréal, son point de départ. Elle commence à travailler à dix-huit ans, reste un an à l'Office national du film, puis devient journaliste dans un quotidien qui n'existe plus : *The Standard.*

« J'avais compris que si je ne donnais pas des idées on me ferait faire des choses que je n'aimais pas. J'ai toujours écrit, des paniers pleins. Je suis sûre que ma vocation d'écrivain est née au couvent... »

Cette affirmation étrange nécessite une explication : *« J'ai été mise au couvent, pensionnaire, à l'âge de quatre ans. A l'école française, ce qui est très exceptionnel pour ma génération. L'anglais est ma première langue et je me débrouille en français* (je ris de cet euphémisme). *Oui, je peux dire tout ce que j'ai à dire en français. Mais je l'écris très mal ; et je ne cherche pas à l'écrire parce que, alors, je ne pourrais plus habiter la France...*

» Si, comprenez. Je vis en français. Je connais très peu de gens avec qui je peux parler en anglais. Si je me mettais à écrire aussi en français, je perdrais mon métier. Donc, je me force à ne pas écrire en français, même pas une petite lettre. » Pour conserver son anglais, elle lit. Elle revient à son enfance : *« Comment ai-je pu conserver mon anglais au couvent, où personne ne comprenait un mot de ce que je disais ? J'étais très seule, plus jeune que les autres. Je n'étais pas bête, mais je ne pouvais pas faire ce que faisait un gosse de six ans ; j'étais toujours au pied de la classe* (elle veut dire sans doute « en queue » de la classe). *Je ne suivais pas, même en anglais ; je ne comprenais pas leur anglais. J'étais toujours la dernière, toute de noir vêtue. Je ne comprenais pas ce qu'on me demandait. Je ne peux pas dire que j'étais malheureuse. J'avais de l'imagination et, au dortoir, j'avais des insomnies et je rêvais des aventures. J'ai mis longtemps à faire le tri de ces histoires d'enfance... »* Toutes traduisaient un manque de confiance envers les adultes, ce qui certainement a été capital dans l'orientation de sa vie.

« J'ai beaucoup réfléchi, adulte, à cela. Bien sûr, moi, je n'aurais pas fait cela à mes enfants, mais il y a quelque chose qui n'est pas si mal dans mon expérience : j'ai échappé à cette plaie du Canada qu'est la haine des protestants pour les catholiques. Je n'ai jamais eu peur des catholiques et j'ai échappé à leurs prêtres. Chez les anglicans de ma famille, il y a quand même une autre dimension : le surnaturel. Les choses qui se passent en dehors de ce qu'on voit, les morts que les anges aux pieds nus portent au ciel, les saints comme ceux de Juliette des esprits *de Fellini...*

» Quant aux professeurs, ils parlaient mal la langue qu'ils enseignaient ; ils l'estropiaient. Heureusement, j'ai eu un défaut de prononciation en anglais et mon père m'a retirée de l'école en m'entendant dire : « I am English » avec l'accent des Français... Il n'acceptait pas que je parle mal l'anglais. »

FRANK GRANT



Mavis Gallant : bientôt traduite en français.

CETTE enfance, qui l'a marquée, a sans doute régi sa vie comme son écriture. Sans revendication féministe d'aucune sorte, mais profondément féminine, elle écrit, elle vit au masculin. *« A vingt ans, Je pouvais vivre du journalisme. je me suis mariée, j'ai divorcé. J'étais libre. Je ne voulais pas être coincée par des enfants, parce que j'avais trop souffert du remariage de ma mère après la mort de mon père. A vingt-sept ans, il fallait que je me décide à faire quelque chose de ma vie. J'ai quitté le journal. J'ai envoyé une nouvelle au* New Yorker. *C'était en 1950. Je n'avais encore jusque-là jamais montré ce que j'écrivais. Je n'avais jamais rien publié. J'avais décidé de vivre en Europe, je savais que j'étais faite pour vivre en Europe. J'ai eu la chance de pouvoir le faire, puisque, depuis 1950, j'écris pour le* New Yorker. *Je ne me souviens pas avoir voulu faire autre chose qu'écrire. »*

A partir de 1955, ses nouvelles du *New Yorker* vont paraître régulièrement en recueils. Entre-temps elle a beaucoup voyagé en France, en Allemagne, en Autriche, séjourné deux ans en Espagne du temps de Franco. Huit recueils de nouvelles, deux romans, une pièce de théâtre. Mais le Québec des francophones l'ignorait, et son premier recueil en français parut là-bas vers 1980, comme si c'était l'œuvre d'une étrangère. *« Quand je vais à Montréal,* dit-elle, *les Français n'aiment pas mon accent* (qui est une absence d'accent). *Et quand je dis que je suis de Montréal, on me répond immanquablement, d'un air pincé, que « ça ne s'entend pas ». Ce qui n'est pas un compliment. »*

C'EST de toutes ses expériences qu'est faite son œuvre, composée comme un collier de ces histoires qui naissent à la fois de son imagination, de ses voyages, de ses souvenirs. D'une écriture nette, ciselée, décapée, jamais platement réaliste, jamais complètement inventée. Elle écrit sur Paris, sur le Québec et le Canada, l'Allemagne, ou plutôt sur des Français, des Canadiens, des Allemands, en allant à l'essentiel, sans jamais simplifier ni tirer de règles. Une fiction tout entière en quelques pages, surprenante chaque fois, comme si son point de vue d'expatriée volontaire lui permettait tout à la fois le grand angle et la microphotographie, dans une langue gardée pure, puisqu'elle ne sert plus qu'à l'écriture.

RÉSERVÉE jusque-là à ceux qui lisent l'anglais, Mavis Gallant va bientôt nous arriver en français : quatre recueils ont été achetés, presque simultanément, par des éditeurs français et vont être publiés dès 1988 : *Overhead on a Balloon,* un recueil de 1985 qui sera le premier à paraître aux éditions Tierce, dans la traduction d'un spécialiste de Proust et de Dabit, Pierre-Edmond Robert. Il sera temps alors de découvrir un monde de Parisiens — écrivains, artistes, bourgeois, veufs et veuves croqués, dans tous les sens du mot, par un auteur étrangement lucide et fasciné. Nous en reparlerons. Comme nous reparlerons peut-être un jour du *Dreyfus* auquel elle travaille depuis quinze ans...

Fayard publiera ensuite *From the fifteenth District* et *My Heart is broken,* tandis que Boreal de Montréal a choisi *Home Truths,* qui réunit des nouvelles sur les Canadiens chez eux et à l'étranger, ainsi que les récits d'une jeune Canadienne des années 20 et 30 qui ressemble furieusement à l'auteur. *« Vous devez me comprendre,* conclut-elle : *je suis de langue anglaise et je suis Canadienne. Mais un écrivain canadien, c'est autre chose. C'est Robertson Davies, que vous ne connaissez pas en France — comme je lui demandais un jour : « Pourquoi les Canadiens n'aiment pas leur pays comme les Américains aiment les États-Unis ? » ; il m'a dit : « Ce n'est pas un pays pour lequel on a de l'amour, c'est un pays pour lequel on se fait du souci. » Et c'est vrai. On se demande toujours : est-ce que le pays est encore là ? Est-ce qu'il va durer ? Est-ce qu'il va aimer ? C'est comme ça. Je suis Canadienne. Le Canada, c'est trop compliqué. Vous êtes Française. Excusez-moi. Vous ne comprendrez rien. »*

● CORRESPONDANCE

A propos de la Résistance juive en France

L'article de Stéphane Courtois sur le livre de Lucien Lazare, la Résistance juive en France *(« le Monde des livres » du 6 novembre), a suscité cette réponse de l'auteur :*

Qui a lu mon livre a sans doute partagé ma stupéfaction en découvrant, dans les lignes que Stéphane Courtois lui consacre, des propos qui ne sont pas les miens. J'ai si peu placé l'Union générale des Israélites de France (UGIF) parmi les organisations de Résistance que j'ai, notamment, dressé l'inventaire des formes de lutte contre l'UGIF des diverses organisations juives de Résistance *(p. 96)*. Fallait-il escamoter le rôle joué par ceux des responsables et fonctionnaires de l'UGIF qui ont résisté et l'ont payé de leur vie, sous prétexte que l'UGIF, en tant qu'organisation, était aux ordres de Vichy et des Allemands ? Mon livre rend justice à ces résistants, tout en classant l'UGIF, sans la moindre équivoque, parmi les instruments des nazis et de leurs collaborateurs.

(...) J'ai, pour ma part, délibérément choisi de relater en historien ce qu'ont réalisé les mouvements juifs de Résistance, sans me préoccuper de la querelle [sur l'UGIF]. (...) Mon livre, comme le souligne, dans sa préface, le professeur Saül Friedlander, relate l'action de résistants qui ont œuvré *« à l'assistance aux juifs privés de leurs moyens de subsistance, à les munir de faux papiers d'identité, à leur trouver des abris sûrs, à les soutenir moralement et spirituellement, à faire évader des internés et parfois à éliminer par les armes des dénonciateurs de juifs ».* Il (...) relate [aussi] comment une poignée de jeunes hommes et femmes de la Résistance juive ont pris entièrement en charge et sauvé dix mille enfants juifs arrachés à la déportation.

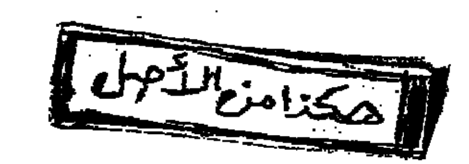
Pour finir, je cherche en vain à comprendre comment un lecteur de mon livre peut écrire que mon analyse s'éloigne de l'histoire, parce que ignorant que *« la survie des juifs passait par la défaite de Hitler ».* Car toutes les dimensions de la lutte armée des organisations juives de Résistance y sont décrites *(voir notamment p. 111 à 129 et 297 à 328)*. Peut-on aujourd'hui encore escamoter cette évidence que, par-delà le déchaînement militaire de leur force, les nazis ont entrepris de faire disparaître les juifs de la surface de la terre ? Que, pour les juifs, le devoir primordial était de survivre (*« survivre c'est vaincre »,* a écrit, à ce propos, Raymond Aron) ? Que ceux qui ont survécu se sont battus les armes à la main dans tous les maquis et sur les fronts militaires jusqu'à la capitulation allemande ? (...)

LUCIEN LAZARE.

L'historien Léon Poliakov nous écrit, d'autre part :

(...) M. Courtois reste fidèle à l'interprétation de ces terribles années par les militants du Parti communiste. La vérité est infiniment plus complexe ; je la résumerai, en bref, en écrivant que, grâce au courage de divers dirigeants de l'UGIF, d'innombrables vies juives furent préservées, ce qui n'aurait pas été possible si cette organisation n'avait pas servi d'écran protecteur *de facto.*

Au surplus, c'est un de ses services, l'OSE (Œuvre de secours aux enfants) qui, aidé par les Éclaireurs israélites, assuma, pour une partie, l'évacuation des juifs des grandes villes et leur placement dans les campagnes, surtout dans les « maquis » de la zone Sud. (...)



CHANSON

Un nouveau disque de Jacques Dutronc

Le retour du vengeur masqué

Plaisant, cool, insolent, mais en douceur, le nouveau Dutronc est arrivé, sans se presser...

On peut trouver le nouvel album de Jacques Dutronc sous trois emballages différents (1). Un concours avait été lancé par *Libération* afin de déterminer la meilleure pochette possible. Plusieurs ont été réalisées, faute de réussir à choisir la meilleure. Pour nous, la meilleure est, sans conteste, celle où Dutronc apparaît en vengeur masqué, avec, en prime, surmontant son sourire sérieux, une fine moustache à la Fairbanks. L'ironie, la dérision, l'irrévérence de la référence, le voilà tout entier retrouvé, l'iconoclaste classe des années *« crac boum hue ! »*

Silencieux depuis des lunes, laissant les Chinois croître et multiplier sans lui, sans lui, sans lui, ne s'étant pas produit en public depuis quinze ans, boudé insidieusement par le cinéma, Dutronc avait en quelque sorte déserté. On le localisait vaguement dans son paisible refuge insulaire, casanier, autarcique, familial.

Et bien qu'il se fasse oublier, ce qui n'est pas bon dans ce métier oublieux, on ne l'oubliait pas. Bref, il nous manquait. Il revient. En fanfare. Puisque son disque s'ouvre sur une martiale et vertueuse profession de foi anti-came, exécutée le petit doigt sur la couture des instruments par quatre-vingts marins de la Musique des équipages de la flotte, stationnés à Toulon. Tête du pacha quand il a entendu : *« Chez nous, des gars de la narine y'en a pas, y'a pas de pétard, chacun son dard, vive les frangines... »* ? Jacques Dutronc dit que, justement, le pacha ni ses p'tits gars n'ont jamais su de quoi parlait la chanson dont ils enregistraient la partition...

Il se marre Dutronc, caché, masqué en effet, derrière ses raybans, pour pas qu'on voit trop ses yeux candides comme une layette propre, derrière son gros Churchill qui devrait sentir bon puisque c'est un Churchill. Il se marre, il a raison, il a fait un beau disque, qui paraît-il ne plaît pas à tout le monde. Peut-être parce qu'il est trop plaisant, trop soigné, trop cool, qu'il n'a pas le débraillé provocant, jadis sa marque.

Il a presque tout écrit seul, des musiques swingantes, des mélodies, des vraies, pas de brutalité, des textes bien polis, dans le sens artisanal du terme, évidemment. Etienne Daho a donné un coup de main pour *Qui se soucie de nous*, adresse goguenarde aux hommes politiques, très adaptée à l'atmosphère ambiante : *« Vous êtes les cracks de la ruse — vous avez la science infuse — des zones ministrées... »*. Il y a aussi une mélancolique et berçeuse balade en dialecte, où il est question d'*« anima secreta »*, parce que, au fait, le disque est titré *CQFD* : C comme Corse, F comme Françoise (Hardy), Q comme... Devinez ; et D comme Dutronc.

« Les coqs chantent aussi... »

Il est affable et sobre. Nous sommes au PLM Saint-Jacques, un gros hôtel excentré, fréquenté par les gagnants des jeux télévisés américains. Forcément le restaurant s'appelle le Café de Paris. Ascétique pour cause d'alerte hépatique, Dutronc mange et boit par procuration.

Sans nostalgie excessive, avec une lucidité narquoise, il parle de son arrivée en trombe en haut de l'affiche, il y a vingt ans : *« Je ne savais pas quoi faire, je cafouillais. J'étais pas le seul. Grâce à moi, il y a eu Mai 68... »* Lapidaire mais pas ingrat, il donne un léger coup de chapeau à son parolier d'alors, Jacques Lanzmann et ajoute : *« A part ça, il y avait les chanteurs engagés. Ils étaient pour la paix au Vietnam et ils s'habillaient en militaires... »*

Pourquoi ce silence de plusieurs années ? Et ce retour aujourd'hui ? Avec cette pudeur extrême qu'ont les paresseux lorsqu'ils se sont mis au labeur, il répond : *« Il était temps que je fasse quelque chose. Mais je ne sais pas quand je tombe enceint. Je suis l'hermaphrodite du disque. »*

Il avoue tout de même avoir aussi écrit un scénario, *les Pointus*, une sorte de poème comique dédié à sa Corse d'adoption. Quelque chose de bref, de cursif : *« J'aime les télégrammes, pas les grands discours. Je pourrais pas travailler avec Proust. »* Et puis le film qu'il devait mettre en scène ne s'est pas monté. Il en a été triste. Pour la Corse, sa Corse, où, l'été venu, il éteint les incendies comme tous ceux qui ne les allument pas... *« Et où*, dit-il, *il ne faut pas croire, les coqs chantent aussi. Tous les jours. Vers 16 heures. »*


CLAUDE GASSIAN

Alors qu'il était triste, le téléphone a sonné : Ici Wim Wenders. *« La voix disait : « Je suis à Berlin, il pleut. Je l'imaginais en noir et blanc, posant à côté du cadre, avec à la main une bouteille de Coca-Cola éventé. »* Wim Wenders lui a parlé de ses chansons, de vins de Champagne, et lui a proposé de jouer dans un de ses films, qui se tournerait partout, jusqu'au bout du monde... *« Ça se fera peut-être »*, dit Dutronc qui veut y croire.

Avant, c'est sûr, il remontera en scène. *« Tout dépend du lieu. Pas le genre branché. C'est nul. On pourrait louer une maison... Je pense aussi à un « Room Service », je chanterais dans les grands hôtels. Chambre 227...* Paris s'éveille... »

Il en a un peu assez, tout à coup, de faire la promo de *CQFD*. Alors, on rit, on parle du passé : *« J'ai été producteur de disques. Mon « artiste », on l'avait baptisé Kalafate, « l'émir du rythme ». Il chantait* « Allah ! A la plage, je suis un Jules ». *On l'avait enroulé dans 3 mètres carrés de crylor sauvage, dessin panthère. On en a vendu douze. »*

On rit, on parle de la Tête de l'art, ce cabaret de l'avenue de l'Opéra où il est passé longtemps. Sa désinvolture militante, son insolence charmeuse y faisaient merveille. *« Et quand on me criait :* « Aux chiottes ! » *et que j'amenais une lunette de WC sur le plateau d'où j'extrayais des roses (avec épines) que je lançais sur les contestataires ! Et quand je disais :* « On fait un noir », *et qu'un grand nègre se pointait ! Et le soir où Fernand Raynaud, qui était de mes fans, a failli boxer Arletty qui n'applaudissait pas assez... La pauvre, c'est parce qu'elle n'y voyait rien ! »*

De la Tête de l'art on s'évade, on voyage, on raconte les anciennes campagnes : *« Et le jour à Tahiti où j'ai couvert un évêque d'un rouleau de papier toilette... La scène, c'est le grand défouloir... »*

Le service se termine au PLM Saint-Jacques. Quelqu'un passe, traînant un gros aspirateur sur la moquette. *« C'est moins salissant qu'un chien »*, dit Jacques Dutronc. CQFD.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) CBS 460 405 1.

ARTS

Vente record à New-York

Les « Iris » de Van Gogh ont atteint 320 millions de francs

54 millions de dollars, 320 millions de francs, tel est le prix record atteint, mercredi 11 novembre, par les *Iris*, un tableau de Van Gogh vendu par Sotheby's, à New-York. Les *Iris*, peints en 1889, un an avant la mort de l'artiste, ont donc très largement dépassé le prix atteint en mars dernier par un autre Van Gogh, les *Tournesols*, qui avait été vendu par Christie's à Londres pour l'équivalent de 220 millions de francs.

Un millier de personnes ont assisté à la vente, au cours de laquelle 94 œuvres d'art moderne et impressionniste étaient dispersées. C'est un *« agent européen pour le compte d'un acheteur anonyme »*, selon la formule vague d'un porte-parole de Sotheby's, qui a acquis les *Iris* par téléphone. Un anonymat semblable avait, dans un premier temps, protégé l'identité de l'acheteur des *Tournesols*, qui devait, finalement, se révéler être une société d'assurances japonaise. La somme atteinte par les *Iris* – 49 millions de dollars plus 10 % de commission, soit près de 54 millions – peut, toutefois, laisser penser qu'il ne s'agit pas d'un particulier. Les *Iris*, une toile de 71 × 91 centimètres, appartenaient, depuis quarante ans, à une famille de collectionneurs américains du Maine, les Whitney Payson. Ce tableau avait été la propriété de Julien Tangy, puis, dès 1892, de l'écrivain Octave Mirbeau. C'est en 1947 que Mme Joan Whitney Payson l'avait enfin racheté pour l'accrocher tout simplement au-dessus d'une cheminée dans sa propriété du Maine.

Dans un premier temps, son fils aurait envisagé de l'exposer dans un petit musée consacré à la mémoire de sa mère. Mais les prix atteints par les *Tournesols* puis, en juillet dernier, par le *Pont de Trinquetaille* (11,5 millions de francs) l'auraient finalement dissuadé de présenter les *Iris*, faute de pouvoir en assurer la sécurité. D'autant que cette toile, en meilleur état que les *Tournesols* et considérée par les experts comme plus « importante », promettait naturellement, si le marché restait optimiste, d'atteindre de nouveaux sommets.



Le marché de l'art reste donc optimiste, alors que la Bourse connaît les souffrances que l'on sait. La vente de Sotheby's était d'ailleurs attendue comme un test, comme l'était, la veille, une vente de tableaux de la même période chez Christie's, également à New-York. Or d'autres prix très élevés ont été atteints ce mardi aussi : une *Jeune Fille* (1888) de Renoir a été vendue 5,3 millions de dollars et des *Nymphéas* de Monet, 3,3 millions de dollars. Au cours de la même vente, Kandinsky a établi son propre record avec 2,4 millions, et Chagall à 1,5.

Valeur refuge ? Certains l'espèrent, d'autres le redoutent, qui craignent que ce marché ne s'effondre à son tour. Les musées, eux, sont au désespoir, devant cette flambée des prix qui, durable ou non, met hors de leur portée des œuvres parfois essentielles.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

ROCK

The Cure en tournée

La force d'une éthique

Les Cure sont les enfants du punk. Le groupe anglais se produit à Bercy. En un peu plus de deux heures, ils ont refait le parcours de leur carrière : fulgurant.

L'histoire, c'est avant tout celle d'un trajet exemplaire et le triomphe de la témérité artistique. Un cas d'espèce. 1976 : au sortir du lycée, trois garçons de Crawley dans le Sussex forment un groupe, The Easy Cure. Rebaptisé The Cure, le groupe enregistre trois ans plus tard son premier 45 tours, *Killing an Arab*, inspiré de l'*Etranger*, d'Albert Camus. D'entrée les références, la logique, le comportement, sont en prise directe avec l'univers étudiant qui portera le groupe au sommet.

Musique tendue, mélodies futées, affûtées dans l'exécution sur des formats de chansons expéditifs, en 1979, ils sont typiques du contrecoup de l'explosion punk bien que s'en distinguant déjà par la singularité de leur identité. Profil bas, ils aspirent à l'anonymat : c'est le groupe avant l'individu. Seule caractéristique de leur image : le noir. *« C'est un signe de reconnaissance. Comme nous sommes souvent ivres, ça nous évite de nous perdre dans les gares pendant les tournées »*, plaisantera, à moitié, Robert Smith. Au fil des albums, sa personnalité va se dessiner. C'est lui la tête pensante de The Cure, il en est la constance et l'unité, il compose et écrit les textes, produit les disques. C'est lui aussi qui donne la direction et décide des changements, lui la guitare et la voix du groupe.

L'évolution de The Cure s'est faite progressivement, étape par étape, le noyau des fans grossissant au rythme du groupe. Et, en 1985, après avoir livré quelques chefs-d'œuvre comme *Pornography*, c'est l'état de grâce avec l'album *The Head on the Door* (plus de 700000 vendus en France), une explosion populaire, une rencontre sans rendez-vous, pourtant, dont ils sont les premiers surpris : *« Notre but n'était pas d'atteindre à un tel succès. Nous n'avons jamais travaillé pour ça. Mais c'est mieux que ça arrive aujourd'hui qu'à nos débuts, ça ne peut plus avoir d'incidence sur notre démarche. »*

On reconnaît le syndrome Pink Floyd : exigence musicale du public étudiant débordant sur le confort stéréophonique des cadres pour atteindre toutes les audiences. La différence, c'est avant tout l'attitude. Les Cure sont les enfants du punk. Ayant vécu la tourmente, ils ne pourront plus jamais répéter les erreurs de leurs aînés : la démesure, l'engrenage du show-business – vendre à chaque fois un peu plus – qui ont conduit Roger Waters, le leader de Pink Floyd, à la paranoïa et à la mégalomanie, en se coupant du public, terrorisé par le fanatisme qu'ils provoquaient. Si l'absurdité de ce fanatisme, et du phénomène d'identification qui l'accompagne, ne lui échappe pas, Robert Smith continue à vivre dans le monde. *« De toute façon*, dit-il, *il y a bien longtemps que j'ai quitté le réel, ce qui ne m'empêche pas d'avoir conscience des réalités. »*

Sombres et électriques

Afin d'entretenir la « curemania », tout autre que Robert Smith se serait empressé de reproduire les mêmes schémas que *The Head on the Door*. Au lieu de cela, pour *Kiss me, Kiss me, Kiss me*, l'album qui a suivi, il a changé radicalement ses méthodes de travail. Peut-être parce qu'il avait moins à se prouver à lui-même, il a invité les autres musiciens à composer. Au résultat, c'est un véritable travail de groupe, plus diversifié par conséquent dans les influences et les styles visités même s'il garde la griffe Cure.

De la même façon, il s'est attaché à une écriture moins impressionniste, donc plus ouverte, dans les textes des chansons, portant plus ses efforts sur sa fonction de chanteur que sur celle du guitariste. Parce qu'il n'est pas fait d'un bloc, comme l'était le précédent, et qu'il est double, *Kiss Me, Kiss me, Kiss me*, est commercialement plus difficile. *« C'est quand on en a les moyens qu'il faut prendre des risques »*, dit-il. *Kiss me* était pour Robert Smith la boucle de dix années passées de The Cure. En transition, il envisage d'enregistrer en solo un EP avec quatre titres au début de l'année prochaine et de cesser, pendant un an au moins, de se produire sur scène.

Le groupe était sur celle de Bercy le mercredi 11 novembre pour le premier des deux concerts parisiens qui débutent la tournée française. En un peu plus de deux heures et quatre rappels, ils ont fait un parcours fulgurant de leur carrière : dignes, sombres et électriques. Découpés par les éclairages en clair-obscur et les brumes des fumigènes qui relaient les atmosphères musicales, ce qu'ils donnent à voir et à entendre est d'une rare puissance.

C'est la musique bien sûr : les guitares qui vrillent, cinglantes, leurs envolées acides, leurs sonorités orientales, les volutes des claviers, la rythmique massive, cette new-wave incandescente, blanche par vocation et noire dans l'évocation. Mais c'est aussi la force d'une éthique qui apparaît en permanence, un monde intérieur qui s'ouvre à l'extérieur sans racolage.

Tignasse ébouriffée, rouge aux lèvres, dans ses éternelles Nike à moitié délacées, avec cette façon qu'il a de se dandiner comme une petite fille timide, le leader des Cure ne ressemble à personne. Et son groupe n'a pas son pareil. Ils réussissent l'impossible : porter l'intelligence à la grande consommation. C'est rassurant.

ALAIN WAIS.

★ Jeudi 12 novembre, Bercy, 20 heures, le 15 à Toulouse ; le 16 à Montpellier ; le 24 à Marseille ; le 26 à Lyon ; le 3 décembre à Bordeaux ; le 4 à Nantes.

★ *Disques chez Polydor.*





Culture

THÉATRE

«Lettre d'une inconnue», de Stefan Zweig

Cet agneau de la Bible mené à l'abattoir

Marcel Cuvelier présente une adaptation scénique de Lettre d'une inconnue, *cette étrange nouvelle de Stefan Zweig. Il ranime le souvenir d'un écrivain dont les livres sur Fouché et Marie-Antoinette furent très lus en France dans les années qui précédèrent la guerre de 1940.*

Stefan Zweig, qui naquit à Vienne en 1881 et se suicida au Brésil en 1942, s'était beaucoup attaché aux échanges franco-allemands, par exemple il fut le premier traducteur d'Arthur Rimbaud outre-Rhin.

Il publia *Lettre d'une inconnue* en 1922. Devant le lit de mort de son enfant, et juste avant de mourir elle-même, une femme envoie une très longue lettre au père de ce petit garçon, qui n'a rien su de cet enfant, de cette naissance.

Alors qu'elle était encore une petite fille, cette femme était devenue folle amoureuse de cet homme, un romancier connu qui était venu s'installer dans le même immeuble. Et la vie entière de cette femme n'aura été que cela, que cette passion absolue pour cet homme, qui est riche, qui est beau, qui est, comme l'on dit, couvert de femmes, et qui l'ignore tout à fait, elle, l'amoureuse fidèle, solitaire, sacrifiée.

A force de rester là, envoûtée, sur le chemin de « son » homme, elle s'est fait un soir « enlever » par lui. Une nuit de paradis, il a été un amant merveilleux. Mais il l'a aussitôt oubliée.

Elle lui raconte tout cela dans sa lettre, et la naissance de l'enfant, et sa passion qui n'a jamais cessé. Elle n'a aucun ressentiment contre lui. Elle est folle de lui, comme au premier jour. Quand il lira la lettre, elle ne sera plus en vie.

Cette *Lettre d'une inconnue* est un texte très mystérieux. A première vue, une lettre d'amour, brûlante, un aveu d'amour fou, sans retenue. Un don de soi-même. Mais c'est en même temps une longue lamentation et, tout de même, une vengeance, puisque cette lettre, normalement, devrait susciter chez le père un désarroi, un examen de conscience, un « inconfort » comme disent les psychiatres.

Mais, en même temps, ce n'est pas tout. Zweig n'aurait pas écrit ce long et terrible texte, si ce n'était que la plainte et la vengeance d'une amante abandonnée. Il y a autre chose, là derrière.

Devant cette dramatique lamentation, il n'est pas possible de ne pas penser à la Bible, à Jérusalem, au Livre de Jérémie, et d'ailleurs Stefan Zweig avait écrit un drame, *Jérémias*.

Plusieurs paroles de Jérémie font écho aux phrases de la lettre de l'inconnue. *« C'est à toi que j'ai exposé ma cause »*, dit Jérémie : c'est la lettre. *« C'était en mon cœur comme un feu dévorant »* : c'est la passion de cette femme. *« Il ne m'a pas fait mourir dès le sein pour que ma mère soit mon tombeau »* : c'est cet enfant, qui a vécu. *« Il est circoncis dans sa chair, mais son cœur est incirconcis »* : c'est l'homme de la nouvelle. Et alors, le mot célèbre de Jérémie, *« comme un agneau confiant qu'on mène à l'abattoir »*, évoquerait le destin de cette femme, l'enfer de sa passion.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle recèle un message, un secret : le sacrifice de l'inconnue résonne dans un vide sans fond, il fait lever l'écho d'un autre sacrifice. Mais cela reste enfoui.

En 1948, le cinéaste Max Ophuls avait réalisé un film d'après *Lettre d'une inconnue*, mais l'essentiel de la pensée de Zweig était tout à fait absent.

Aujourd'hui, l'adaptation d'Alain Laurent, la mise en scène de Marcel Cuvelier et l'interprétation de Nicole Dubois, Jean-Gabriel Nordmann et de Bernard Jousset dans le rôle du serviteur de l'écrivain (personnage rappelant un peu le secrétaire de Jérémie, Baruch), serrent de beaucoup plus près l'œuvre de Zweig, laissant apparaître la « deuxième lecture » de la nouvelle, sans appuyer.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Huchette, 21 h 30.

« Fragments de théâtre », de Samuel Beckett

Mais où est donc passé Billy ?

Deux mauvaises versions branchée-fatiguée, futuriste-excitée, des Fragments de théâtre, *de* Samuel Beckett.

Les *Fragments de théâtre I et II* présentés dans la petite salle du Théâtre de l'Athénée sont la première manifestation d'une jeune compagnie, La Boîte à images, créée en 1985 par Louis Chavance, assistant, pendant dix ans de Claude Régy. Chavance met en scène deux comédiens qui ne sont pas vraiment des débutants : Jean-Yves Chatelais et Jean-Claude Legay. Le premier a joué avec Vitez, Françon, Théophilidès, le second avec Vitez encore, Régy et a accompagné les débuts de la famille Deschiens de Jérôme Deschamps.

Dommage, de massacrer ainsi Beckett. Ils ont, on le comprend, voulu actualiser l'aveugle et le paralytique du *Fragment de théâtre*, sortir de l'imagerie « clochards métaphysiques ». Soit ! Musique donc, et costumes années 80, jusqu'à la cravate rose fluo. Mais de là à nous jouer du Beckett façon quasi grande folle ! Le cas s'aggrave avec le second *Fragment* moins connu, où l'on voit deux hommes A et B, préoccupés par quelque enquête obscure sur le passé d'un dénommé C. — un homme à abattre — scruter le ciel, Jupiter, la pleine lune... *« Et dire que tout ça c'est de la fusion thermonucléaire !*, songe A. *Toute cette féérie. »* Inutile de s'attarder. On a du mal à entendre la voix de Beckett sous l'incroyable fatras futuriste dont il est ici affublé : lumières clignotantes, fumées, images vidéo et autres accessoires de ce qui est, sans doute, censé représenter le laboratoire des apprentis sorciers de l'espace en fusion dans le ciel et sous nos boîtes crâniennes.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 28 novembre. Théâtre de l'Athénée.

● **Mort de l'auteur dramatique Michel André.** — Le comédien et auteur de théâtre Michel André, est mort, mardi 10 novembre, dans un hôpital de la banlieue parisienne. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Né à Paris en 1912, Michel André, d'abord comédien, avait écrit une douzaine de pièces montées au boulevard, parmi lesquelles : *la Bonne Planque* (créée par Bourvil et rediffusée le 14 novembre sur TF 1), *Deux doux dingues* et *Virginie*.



VARIÉTÉS

Michel Boujenah à l'Olympia

Le clown-ange gardien

Michel Boujenah présente un spectacle tout neuf, l'histoire d'un ange gardien novice qui doit se battre contre le désespoir d'un jeune homme. Dans la salle, tout le Sentier clame son exubérance à coups de rires et de... trompettes.

Régulièrement en novembre, les camelots du rire font leur rentrée. Le créneau était autrefois classique et limité. En quinze ans, il s'est considérablement élargi. Il y a une diversité du rire comme il y a une clientèle (paradoxalement moins sectaire qu'on ne le croit) pour des rires différents. Le comique est devenu aussi plus rapide, plus pointu. Il a déchiré une enveloppe trop étroite et se déplace aujourd'hui dans un registre plus large et plus proche de nous.

Premier caricaturiste à se présenter sur scène cette saison, Michel Boujenah a le cœur, la grâce, l'innocence d'un clown. Comme lui, il peut oublier sa propre identité et entrer dans l'irréel. Comme lui, il est illusionniste, il joue avec les mots, avec les questions sans réponse. Comme lui encore, il y a une volonté de vivre contre tout espoir. Et son comique puise au fond d'une stupeur dont il se libère à chaque instant et qu'il reconnaît à chaque pas sur les visages de ses partenaires imaginaires.

Les trois premiers spectacles de Michel Boujenah avaient pour fil conducteur la saga de ses frères juifs tunisiens. Les ponts avec Tunis sont coupés. Boujenah met en scène Maxo, son double qui intervenait déjà un peu dans *Nous les magnifiques*, le précédent spectacle.

Maxo, un jour, quitte le Sentier, monte au ciel et n'aspire dès lors qu'à un petit coin de paradis, là où il lui est possible de rencontrer Jean-Marie Le Pen, marchand de glaces à Barbès, des juifs, des Palestiniens et des Arabes qui s'embrassent tandis que l'apartheid est simplement le nom d'une danse à la mode. Mais à Maxo on confie une mission : être l'ange gardien sur terre d'un jeune homme en détresse, expliquer le chemin du bonheur à un type si désespéré que s'il va à Jérusalem et s'appuie sur le Mur des lamentations, celui-ci s'écroulera aussitôt.

Rude tâche que Maxo va accomplir après avoir jonglé avec les mots et leur sens, joué avec des personnages multiples, donné un festival d'accents et de couleurs, développé la folie de l'improvisation, privilégié la connivence avec le public, partagé avec celui-ci le rire au point de s'écrier un moment, comme étonné : *« Ecoute les rires, comme c'est beau ! »*

En vrai clown, Michel Boujenah, improvise avec tout son corps, se pare de gentillesse, de tendresse — bien sûr, d'exubérance méditerranéenne, — tire d'étonnantes ressources de la singularité de son expérience et de l'intimité de son être. Ainsi brusquement crie-t-il *« J'ai mal ! »* à la manière du muezzin qui appelle au minaret les fidèles à la prière.

L'Ange gardien est un spectacle étourdissant de rires et d'humanité. Le meilleur à ce jour de Michel Boujenah.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30.

Communication

Selon « Time Magazine »

M. Jimmy Goldsmith serait prêt à investir 100 millions de francs dans « le Quotidien de Paris »

L'hebdomadaire américain *Time Magazine* consacre la couverture de son édition du 16 novembre à M. Jimmy Goldsmith sous le titre « Le joueur chanceux ». Sir James, resté président du comité éditorial de *l'Express*, vendu cet été avec la Générale occidentale à la Compagnie générale d'électricité, — y fait l'objet d'un portrait de six pages.

Time explique notamment que Sir James est en train de négocier l'achat du journal de M. Philippe Tesson, *le Quotidien de Paris*. Il souhaite en *« faire une sorte d'International Herald Tribune français »*. Pour l'ancien patron de la Générale occidentale, cité par *Time*, *« à l'exception du* Monde, *la presse quotidienne française est pourrie jusqu'à la moelle »*. *« Il faudrait qu'il y ait à Paris un journal totalement libre des pressions politiques »*, poursuit Sir James.

L'investissement initial dans *le Quotidien de Paris* prévu par le magnat franco-britannique serait de l'ordre de 100 millions de francs. Le quotidien pourrait bénéficier de liens avec *l'Express* sur le plan de l'édition et de la distribution.

Sony négocie le rachat de CBS-disques

Le numéro un mondial de la hi-fi va-t-il racheter le numéro un mondial de la production de disques ? La question a été examinée par le conseil d'administration de la société américaine CBS Inc, sans qu'un accord ait encore pu être conclu entre les compagnies américaine et japonaise. Les négociations cependant vont bon train, l'offre réitérée de Sony (2 milliards de dollars) ayant fini par séduire le PDG de CBS, M. Lawrence Tisch, lancé depuis quelques mois dans un vaste programme de restructuration du groupe.

La filiale disques de CBS devrait donc rapidement changer de propriétaire, rachetée à 100 % par Sony. Le leader mondial en matière de matériel audiovisuel prépare ainsi une entrée d'éclat sur le marché de la production de programmes, sa stratégie visant à en faire un acteur prépondérant d'un bout à l'autre de la chaîne musicale.

Portée à 1,2 milliard de dollars il y a un an, et alors repoussée, l'offre de rachat de la compagnie américaine s'est vue plusieurs fois renouvelée, et a été confirmée pour un montant de 2 milliards de dollars au lendemain du lundi noir d'octobre où, comme tant d'autres, le cours de l'action CBS s'est effondré. De quoi troubler, puis séduire l'actuel PDG de CBS Inc, décidé à recentrer les activités de son groupe sur le secteur de la radio et de la télévision très fragilisé ; de quoi inquiéter peut-être aussi certains administrateurs de la société américaine, qui craignent que le produit de la vente ne soit amputé d'une ponction fiscale de 600 millions de dollars et regrettent le démantèlement d'une société, symbole de l'Amérique.

Car CBS (Columbia Broadcasting System), à l'origine société de radio, a investi dans le disque bien avant la télévision. En rachetant l'American Record Company en 1938, elle s'est tout de suite attachée un répertoire composé des plus grands artistes américains, de Duke Ellington à Fred Astaire, et a maintenu cette politique. Count Basie, Frank Sinatra, Isaac Stern devinrent très vite des artistes Columbia, et l'introduction du 33 tours en 1948, mis au point par ses ingénieurs, a fait exploser l'industrie du disque. CBS a entrepris alors un développement international, créant successivement des filiales au Mexique (1946), en Argentine et au Brésil (1953), au Canada (1961), en Angleterre, en Allemagne, puis en France (1965) ; enfin au Japon (1968), en association — déjà — avec Sony.

Présente aujourd'hui dans plus de cinquante pays, CBS-disques est leader mondial de la production de disques (20 % du marché) résultat d'un marketing performant — l'album *Thriller*, de Michaël Jackson, s'est vendu à plus de trente-huit millions d'exemplaires — d'innovations technologiques et d'un catalogue hors du commun : Bob Dylan (dès 1961), Simon et Gartfunkel (1962) puis Santana, Bruce Springsteen, Julio Iglesias, Barbara Streisand, les frères Jackson... et, pour la France, Dutronc, Goldman, Cabrel ou Chamfort.

Le poids de cette filiale n'est pas négligeable à l'intérieur du holding puisque la division disques représente un tiers de son chiffre d'affaires global et la moitié de ses bénéfices. Son acquisition conférerait donc un atout sérieux à Sony, qui tel Philips, espère faire jouer en synergie son département matériel et le secteur édition et distribution musicales, et souhaite, à l'heure où se profilent le compact vidéodisque et le DAT, s'imposer comme un groupe mondial de communication. La bonne position du yen face au dollar facilite actuellement les investissements nippons aux Etats-Unis. Encore la cession, à laquelle le PDG de CBS est personnellement favorable, devra-t-elle emporter l'adhésion des autres administrateurs, réticents semble-t-il à se séparer d'une filiale aussi lucrative.

ANNICK COJEAN.

Pathé, UGC et Gaumont dynamisent leur politique commerciale

Le cinéma à la carte

Finie la queue ! Fini le pourboire ! La sortie au cinéma doit redevenir une fête. Frappés de plein fouet par la chute de la fréquentation, les trois grands circuits français de salles — Gaumont, Pathé-Cinéma et UGC — préparent activement des offensives de charme. Et élaborent des stratégies commerciales *« plus dynamiques et agressives »*, en privilégiant l'accueil, plus important pour le public que la dimension des salles.

Pathé-Cinéma donnera le « clap » dès le 16 décembre. En offrant à ses clients trois « plus » et une innovation, que son PDG, M. Pierre Vercel, qualifie de *« première mondiale »*. Les « plus » ? Les facilités de paiement. Plus besoin de monnaie : la Carte bleue sera acceptée. Plus d'attente : on pourra acheter son ticket jusqu'à sept jours à l'avance (du mercredi, jour de mise à l'affiche des films, au mardi suivant). Plus de pourboire : l'ouvreuse disparaît au profit de l'hôtesse salariée.

La nouveauté ? Une carte — à puce — d'abonnement à tarif réduit. Non nominative, elle sera valable pour dix entrées, quels que soient le jour et le film, et pour dix-huit mois. Son prix ? 300 F la première fois, 280 F ensuite. Elle sera rechargeable sept fois.

Un système un peu compliqué donc, exigeant près de 5 millions de francs d'investissements, mais qui devrait apporter à l'entreprise, une appréciable trésorerie. Les clients paieront d'avance...

Les deux autres grands circuits de salles élaborent des stratégies différentes, mais cousines. Et si Gaumont refuse encore de lever le voile sur ses projets, UGC teste déjà sa politique à... Bruxelles. Une ville où le groupe est bien implanté, puisqu'il y totalise, avec les salles qui lui sont affiliées, 80 % des entrées. Depuis le 7 novembre, UGC-Belgique a donc mis en vente une carte d'abonnement donnant droit pour 100 F (français) à quatre entrées dans le mois, et à une place à un tarif préférentiel (25 F) le mois suivant.

« Nous recherchons une clientèle de systématiques, de réguliers, explique le PDG d'UGC, M. Alain Sussfeld. *C'est pourquoi cette carte mensuelle, moins coûteuse et d'une durée de vie moins longue que celle de Pathé, ne sera utilisable à la caisse que pour un ticket à la fois. »* Là encore, l'abonnement ira de pair avec un accès privilégié aux salles et permettra d'assister à des avants-premières. Quant au pourboire, il disparaîtra des salles UGC dès le 16 novembre prochain.

Reste à savoir si le public ne sera pas dérouté par ces politiques commerciales concurrentes. Et si les dernières petites salles indépendantes ne risquent pas de faire les frais de l'apparition d'un cinéma à plusieurs vitesses.

PIERRE-ANGEL GAY.

● **M. Léotard, le Front national et la presse.** — Le ministre de la culture M. François Léotard, dénonce *« la mise en cause scandaleuse de plusieurs journalistes par M. Roger Holeindre »* (FN). Dans un communiqué, le ministre souligne que les propos de M. Holeindre *« sont dégradants pour celui qui les utilise, inacceptables pour l'ensemble des journalistes et pour tous ceux qui sont attachés à la liberté de la presse »*. Le député du Front national s'en était pris violemment, le lundi 9 novembre, à *« certains porteurs de micro (...) aussi dangereux que les voyous porteurs de pistolet »*.

● **RECTIFICATIF.** — L'omission d'un paragraphe a rendu incompréhensible l'article relatant les réactions de la Cour de cassation à l'affaire Michel Droit, dans *le Monde* du 12 novembre. Il fallait lire : *« La discussion s'est ensuite engagée sur la rédaction du communiqué qui, au fil des débats, s'est réduit à deux phrases plus mesurées que celles proposées en début de réunion. Un premier projet faisait notamment état des* « commentaires de journaux engagés dans la lutte politique », *appréciation qui n'apparaît plus dans la rédaction finale »*.

Un colloque international à Venise

Le pari des hebdomadaires d'information

VENISE
de notre envoyé spécial

« Beaucoup aujourd'hui, en Amérique, se demandent sérieusement si l'hebdomadaire d'information générale (news magazine) est destiné à survivre. » M. Mel Elfin, l'un des directeurs de *US News and World Report* (2,5 millions d'exemplaires vendus par semaine), a émis ce propos — peut-être plus provocateur que désespéré — à l'occasion du colloque international réuni le 7 novembre à Venise pour le vingt-cinquième anniversaire de la revue italienne *Panorama* (1).

La télévision est-elle, comme on le dit souvent, l'ennemi principal ? S'agissant du risque de détournement de la manne publicitaire, M. Elfin observa en tout cas que, aux Etats-Unis du moins, *« la part destinée à la presse écrite diminue et que le pourcentage allant aux news magazines se restreint »*. Pour ce qui est des lecteurs, plusieurs des douze directeurs américains et européens présents à la tribune ont émis cet avis : la vraie menace c'est le progrès prévisible d'un certain illettrisme qui ne sera pas exactement l'analphabétisme de naguère mais, selon le mot de l'un des participants, *« la semi-culture de gens éduqués davantage par l'image que par la parole »*.

Hormis M. Jean-Paul Pigasse, directeur de la rédaction de *l'Express*, et Robert Civita, président de Editora Abril qui publie le brésilien *Veja*, nul ne paraît croire que le public des « hebdos » augmentera désormais de façon notable : *« Nous sommes là, c'est tout »*, convient modestement M. Scott Sullivan de *Newsweek* (trois millions d'exemplaires par semaine). *« Nous avons devant nous un problème de lectorat »*, admet, pour sa part, M. Ronald Kriss, directeur exécutif de *Time* — du haut il est vrai de ses six millions d'exemplaires, record mondial.

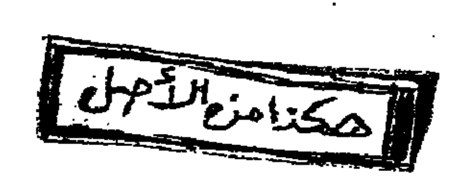
Même son de cloche de la part de M. Werner Funk, patron du *Spiegel* (neuf cent quatre-vingt mille exemplaires par semaine) : *« Pas de forte augmentation à prévoir. »* M. Claude Imbert, directeur du *Point*, résume : *« Si j'ai pourtant confiance en la formule de l'hebdo, c'est parce que nous aurons de plus en plus un public haut de gamme qui nous assurera une publicité très sélective peu concurrencée par la télévision. Nous devrons de plus en plus lui proposer une formule que j'appellerai diététique, c'est-à-dire courte et incisive. »*

M. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, estime que la force de l'hebdomadaire réside non seulement dans la capacité supérieure d'authentification reconnue à la chose écrite par rapport aux *« sons et images fugitifs de l'audiovisuel »*, mais aussi dans le fait qu'il est *« un objet qu'on manie, qu'on reprend, qu'on possède »*. Pour lui cependant *« l'absence de croissance prévisible pour les années à venir et l'augmentation des coûts de production rendent inéluctables des concentrations »*

Attestant plus que quiconque la pérennité de l'institution, M. Norman Macrae, directeur adjoint de *The Economist*, était, lui aussi, à Venise. L'hebdomadaire anglais créé en 1843 vend à ce jour trois cent trente mille exemplaires — un doublement par rapport à la fin des années 70. *« Le plus intelligent de tous »*, n'a pas craint de lancer M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat, intervenu dans le débat par satellite depuis New-York. *« Nous sommes lus dans cent soixante-dix pays »*, a précisé M. Macrae qui, il est vrai, a expliqué : *« Quels langages sont aujourd'hui compris partout dans le monde ? L'informatique et l'anglais. Nous, nous parlons et nous écrivons l'un des deux ! »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Principal périodique du groupe milanais Mondadori, *Panorama*, qui était d'abord mensuel, est devenu hebdomadaire en 1967, vend aujourd'hui environ quatre cent mille exemplaires.



Spectacles

théâtre

Les autres salles

■ t.l.j.
★ horaires irréguliers

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) : Derniers Chagrins ★ 20 h 30.
ANTOINE Simone-Berriau (42-08-77-71) : la Taupe. ■ 20 h 45.
ARLEQUIN (restaurant-théâtre) (45-89-43-22) : le Miracle de Théophile. ■ 20 h 30.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10) : Elle lui dirait dans l'île ★ 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) : Une chambre sur la Dordogne. ■ 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et le Marchand, 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24) : Capitaine Bada ★ 20 h 30.
ATHÉNÉE-Louis Jouvet (47-42-67-27) : les Acteurs de bonne foi et la Méprise, salle Louis Jouvet. ■ 21 h. – Elvire Jouvet 40, salle Louis-Jouvet. ■ 18 h 30. – Fragment du Théâtre I = Fragment de Théâtre II, salle C. Bérard. 18 h 30.
AU JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) : Conversations conjugales. ■ 21 h.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) : l'Excès contraire. ■ 20 h 45.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie. ■ 20 h 30.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) : le Temps, le Fou. ■ 21 h.
CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08) : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves, 18 h 30.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (45-51-35-73) : L'égalité brille pour tout le monde ★ 19 h.
CIRQUE D'HIVER (FNAC) On achève bien les chevaux : ■ 20 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Barouf à Chioggia. La Galerie : ■ 20 h 30, Bérénice. La Resserre. ■ 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) Reviens dormir à l'Elysée : ■ 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) Les Dindons de la farce tranquille. ■ 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE 55 (43-21-22-22) Casanova ou la Dissipation. ■ 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) salle Richelieu : Turcaret ★ 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14) Monsieur Masure, 21 h.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47) Trop cher payé : ■ 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11) : les Péripatéticiens. ■ 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire. ■ 22 h, (sur réservation uniquement).
EDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) Epoque épique, ■ 20 h 30.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : Fandango ★, 20 h 30.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) . le Petit Bruit des perles de bois ★ : 20 h 30, 17 h : la Tragédie des treize vaisseaux ★.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42) : Poésie et absolu, salle I : ■ 21 h : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête, salle I ■ 18 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40) : Au secours, tout va bien ! ■ 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) L'Eloignement, ■ 21 h.
GALERIE 55 (43-26-63-51) Be Trayal, ■ 21 h.
GAVEAU-THÉÂTRE (Salle Gaveau) (45-63-20-30) : La petite chatte est morte : 19 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) : le Latin aux rubans, ■ 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) : Madame Sans-Gêne, 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve, ■ 19 h 30. La Leçon, ■ 20 h 30. Lettre d'une inconnue : ■ 20 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14) : les Filles du chef ★ : 19 h 30. Bivouac (Festival d'automne à Paris) ★ : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) : Première jeunesse, ■ 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! ■ 20 h 15. Carmen Cru, ■ 22 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) : L'Etonnante famille Brontë, ■ 21 h, Fous-moi la paix avec Gainsbarre * 19 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne ★ Théâtre noir : 20 h, Parlons-en comme d'un créateur à un autre. Théâtre noir : ■ 21 h 30. Le Petit Prince. Théâtre rouge : ■ 20 h. Un riche, trois pauvres. Théâtre rouge, ■ 21 h 15.
MADELEINE (42-65-07-09) : les Pieds dans l'eau, ■ 21 h.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) : Marionnettes royales du Siam, * 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours ■, 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41) : Kean ■ 20 h.
MARIGNY (Petit) (42-25-20-74) : la Menteuse ■ 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, (théâtre, musique, danse dans la ville) ■ 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02) : Pyjama pour six ★ 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) : Double mixte ■ 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80) Cabaret ■ 20 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74) : C'était hier ■ 21 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99) : Hello and goodbye ★ (fêtes d'automne 1987). 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) : Mais qui est qui ? 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32) . le Pyromane 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52) : Léopold le bien-aimé ■, 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : Manoë ★, Grande salle 20 h 30 Kleen ★ Grande salle 18 h 30. Piano panier ★ Petite salle 19 h.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : l'Affaire du courrier de Lyon. 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) : l'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux, ■ 20 h 30. Rencontres du Palais Royal : Ravel et les sortilèges de son temps ★, 20 h 30.
PARIS CENTRE (45-20-44-21) . Fantasmes d'une femme abandonnée.. l'amour triste, 21 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) · Y'a bon Bamboula ■, 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) : Reine-mère, salle I, ■ 20 h 45. Ma chère Rose salle II, 21 h. Variations sur le canard, salle I, ■ 19 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16) : Crimes du cœur, ■ 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44) · Buffo, ★ 20 h 30. La Dispute, ■ 19 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50) · Un jardin en désordre, ■ 20 h 45.
ROSEAU-THÉÂTRE (ancien Théâtre de l'Epicerie) (42-71-30-20) : le Puceau d'Orléans, ■ 20 h 30. 16 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) . les Seins de Lola, ■ 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : Jango Edwards jusqu'au mois de décembre, ■ 20 h. Patrick Timsit déboule et débite jusqu'au mois de décembre, ■ 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) : le Baiser de la femme-araignée, ■ 21 h.
STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim, ■ 20 h 45.
TAI THÉÂTRE (42-78-10-79) : l'Etranger ★, salle I, 20 h 30. L'Ecume des jours ★, salle I, 22 h. La Métamorphose ★, salle II, 20 h 30. Huis clos ★, salle II, 22 h. Maîtres et valets ★.
THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) : Comme on regarde tomber les feuilles jusqu'au 3 janvier 1988, ■ 20 h 45.
THÉÂTRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (42-45-49-77) : les Juges du ciel, ■ 20 h 45.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80) : la Nuit des rois, 19 h.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65) : le Scorpion, ★ 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) : la Chasse au corbeau, ■ 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Baal ★, 20 h 45. Dans la jungle des villes ★, 20 h 45.
THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39) : le Pont des soupirs, ★ 20 h 30.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47) : Arthur (les 3 Jeanne), ■ 21 h.
THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39) : Hamlet, ★ jusqu'au 12 novembre. 18 h 30. Pluraliste que moi, tu meurs. ★ 21 h.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00) réservation au 42-61-19-83 : Porgy and Bess, ★ 20 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15) : le Soulier de satin, Grand théâtre, 20 h.
THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70) : Jean-Jacques Rousseau Petite salle, ■ 21 h. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) Grande salle, 20 h 30. Dans le cadre de « Une heure avec » : les Sept miracles de Jésus, Petite salle, ■ 18 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82) : le Détournement d'avion le plus fou de l'année, ■ 22 h 15. La Timbale ★.
TOURTOUR (48-87-82-48) : un Cœur sous une soutane, ★ 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : le Quatuor « Violons dingues », ■ 19 h. Sylvie Joly, ■ 21 h.

Jeudi 12 novembre

USINE ÉPHÉMÈRE (43-80-97-16) : Que faire en cas de copropriétaire ? ★ 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) : C'est encore mieux l'après-midi ■ 20 h 30.

Les concerts

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16), 20 h 30 : Simon Nabatov (piano solo). Entrée libre.
MUSÉE D'ORSAY (45-49-48-14), 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. par P. Boulez. Œuvres de Fauré, Roussel, Ravel et Schönberg. 80 F.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : Moderato Cantabile, roman de Marguerite Duras, adapt. et mise en scène de M. Laroche, lecture musicale de X. Le Masne, dir. mus. de Ph. Nahon, avec B. Cramoix (soprano-comédienne), F. Bostin (l'enfant), D. Simpson (violoncelle), P. Petitdidier (cor), M. Bonnin (accordéon), H. Biermann (basse), O. Foy (baryton) et J.-G. Coulange (baryton). 100 F, 70 F. FNAC.
SALLE GAVEAU (45-63-20-30), 20 h 30 : Ensemble instrumental de France. De 70 F à 150 F.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73), 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. par D. Barenboïm, avec I. Perlman (vl). Œuvres de Mendelssohn et Scriabine. De 45 F à 180 F.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37), 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. par Sir Neville Marriner, avec M. Crocqenoy (htb.), G. Danquin (clar.), R. Poulain (basson) et M. Cantin (cor). Œuvres de Cherubini, Mozart et Haydn. De 24 F à 170 F.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Orchestre de chambre de Poznan, dir. par A. Duczmal, avec Elisabeth Chojnacka, Rythm and +. Œuvres de Bach, Horowitz, Gorecki, Ligeti et Xenakis. 52 F, 48 F.

cinéma

Cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le cœur nous trompe, de Cecil Blount de Mille, 16 h ; la Commare Secca, de Bernardo Bertolucci, 19 h ; la Vraie Nature de Bernadette, de Gilles Carle, 21 h 20.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Maria Rosa, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Jeanne d'arc, de Cecil Blount de Mille, 17 h ; la Poupée, de Jacques Baratier, 19 h 30.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

L'Avant-Veille du grand soir, de Jacques Fansten, 14 h 30 ; la Douceur du village, de François Reichenbach, 14 h 30 ; les Actualités burlesques, de Gilles Margaritis, 17 h 30 ; le Tampon du capiston, de Maurice Labro, 17 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) . Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).
BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).
LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) · 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) . Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) · Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) : Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) : v.f. Français Pathé, 9e (47-70-33-88).
DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) . Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)
DOWN BY LAW (A., v.o.) Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) . Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
MISSION (Brit., v.o.) · Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e.
PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
LA PHOTO (Gr., v.o.) . Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RADIO DAYS (A., v.o.) · Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE REPENTIR (Sov., v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) . Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) . Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) . Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SUPERMAN IV (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LES FILMS NOUVEAUX

NADINE. Film américain de Robert Benton, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA PASSION BÉATRICE. (*) Film franco-italien de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
PRICK UP YOUR EARS. (*) Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
UBU ET LA GRANDE GIDOUILLE. Film français de Jan Lenica : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les grandes reprises

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) · Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
BAMBI (A., v.f.) Templiers, 3e (42-72-94-56).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) . Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) . Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CENDRILLON (A., v.f.) Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) . Napoléon, 17e (42-67-63-42).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) . Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60)
HANTISE (A., v.o.) . Action Christine, 6e (43-29-11-30)
LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) Action Ecoles, 5e (43-25-72-07)
MAD MAX 1 (**) (Austr., v.f.) Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41)
MARY POPPINS (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MÉDÉE (It.-All., v.o.) · Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)
PETER PAN (A., v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA POISON (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) . Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LE ROMAN DE MILDRED PIERCE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).
LES SORCIÈRES (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
WHAT A FLASH ! (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 NOVEMBRE

« Versailles : la vie de Mlle Montansier et son théâtre, et l'hôtel de Mme de Pompadour », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (Gilles Boteau).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Flâneries).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de Miramion et les richesses des hôpitaux de Paris », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (E. Romann).

« Soleil et ombres, la peinture portugaise du dix-neuvième siècle », 14 h 30, hall d'entrée du Petit Palais (Mathilde Hager).

« Plans et reliefs : exposition de maquettes des fortifications de France », 15 heures, cour des Invalides, sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« Régalia : les instruments du sacre des rois de France au Louvre », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Monuments historiques).

« Le génie du lieu : Gustave Moreau en son musée », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Monuments historiques).

« Sur les pas des Templiers », 15 heures, métro Temple, sortie (Isabelle Hauller).

« Victor Hugo en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges (Anne Ferrand).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sortie, sous l'horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les décors baroques de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Didier Bouchard).

« L'art espagnol, du seizième au dix-septième siècle », 17 heures, caisse du Petit Palais (Hauts Lieux et découvertes).

CONFÉRENCES

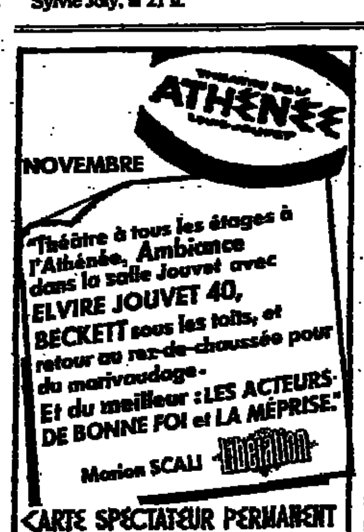
11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Art vidéo 1970/1987 », présenté par Dany Bloch, adjoint à la conservation du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Héraclès et Tirynthe » (Paris et son histoire).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La quête intérieure du Maître », entrée libre (Loge unie des Théosophes).

Domus medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Suggestion et hypnose ericksonienne » (Institut Milton Erickson).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « L'Asie centrale, de Gengis khan à Babur », par Jean-Paul Roux (Les amis de l'histoire, Clio).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 novembre

TF 1

▶ **20.30 Questions à domicile.** Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, répondra aux questions d'Anne Sinclair et de Jean-Marie Colombani, en direct de son bureau de Bruxelles. En duplex de Madrid, Felipe Gonzales, chef du gouvernement espagnol. **22.00 Série : Ludovic Sanders.** La secte qui tue. Avec Julien Guiomar, Bernard Le Cap. **23.25 Journal. 23.40 La Bourse. 23.43 Permission de minuit.** De Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.35 Cinéma : Juge et hors-la-loi ■■■ Film américain de John Huston (1972). Avec Paul Newman, Jacqueline Bisset, Ava Gardner, Victoria Principal, Stacy Keach, Anthony Perkins. *Un pilleur de banques qui a failli être pendu devient le symbole de la loi, après une bagarre, se donne le titre de juge et choisit ses assesseurs parmi d'anciens bandits. Comédie satirique, désinvolte, sur un personnage légendaire de l'Ouest américain. Du très bon John Huston, avec un Paul Newman inattendu.* **22.20 Magazine : Résistances.** Présenté par Noël Mamère. Plaidoyer pour les femmes. **23.30 Informations : 24 h sur l'A2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

20.35 Téléfilm : A l'ouest rien de nouveau. De Delbert Mann, avec Richard Thomas, Ernest Borgnine, Donald Pleasence, Ian Holm. *La nouvelle version du roman classique antiguerre d'Erich Maria Remarque sur les désillusions d'un groupe de jeunes Allemands patriotes pendant la guerre de 1914.* **22.45 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques.** Les gens d'Europe : 2. Nous avons fait un beau mariage. **0.05 Musiques, musique.** Berceuse, opus 57, de Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Star trek III. A la recherche de Spock □ Film américain de Leonard Nimoy (1984). Avec William Shatner. *L'amiral Kirk revient sur la planète Génésis où les Vulcaniens peuvent ramener à la vie son ami Spock. Mais il doit affronter les Klingons. Franchement, malgré une certaine qualité des effets spéciaux, qu'est-ce que tout cela peut nous faire?* **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Il était une fois en Amérique** ■■ (2e partie). Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert De Niro, James Woods, Elizabeth McGovern, Treat Williams, Tuesday Weld (v.o.). **0.00 Cinéma : Pas vu, pas pris** □ Film américain de Robert Butler (1971). Avec Kurt Russell. **1.25 Documentaire : Célibat, la fin du couple?** Ils sont six millions à vivre seuls en France. Bientôt la fin du couple, de la famille? **2.15 Série : Les épées de feu.**

LA 5

20.30 Cinéma : l'Enfer mécanique ■ Film américain d'Elliot Silverstein (1977). Avec James Brolin, Kathleen Lloyd, John Marley, R.G. Armstrong. *Une mystérieuse voiture noire, dont on ne voit jamais le conducteur, terrorise les habitants d'une bourgade des montagnes Rocheuses. Une série B sacrifiant à la mode des films de monstre et du satanisme.* **22.10 Série : Capitaine Furillo.** Jeu de l'oie. **23.05. Série : Lou Grant.** Campesinos. **23.50 Série : Max la menace.** Cherchez le fantôme (rediff.). **0.15 Les chevaliers du ciel. 0.45 Feuilleton : Le temps des copains. 1.10 Les cinq dernières minutes.** Nadine (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Hollywood s'en va-t-en guerre (rediff.). **21.25 Magazine : M 6 aime.** Interview de John Boorman ; interview de Pierre Braunberger, pour son livre *Ciné mémoires* ; le film *Noces en Galilée*, de Kleifi ; introduction à Jean Renoir et à Charles Laughton. **22.10 Journal. 22.25 Météo 6. 22.30 Cinéma : Vivre libre** ■ Film américain de Jean Renoir (1943). Avec Charles Laughton, Kent Smith, Maureen O'Hara. *Une petite ville de France occupée. Un instituteur qu'on prend pour un lâche se comporte en patriote. Renoir, exilé aux Etats-Unis, connaissait mal les conditions de vie des Français sous la botte allemande. Quand ce film sortit chez nous, après la Libération, on le jugea effarant, insupportable... On avait tort. Il s'agit, certes, d'une œuvre de circonstance à l'usage du public américain, mais il y a de beaux moments de mise en scène et une interprétation extraordinaire de Charles Laughton.* **0.20 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.05 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Raft.

FRANCE-CULTURE

20.30 Profils perdus. Bernard Groethuysen. **21.30 Nouvelles des lieux insolites.** 10. Le convive des dernières fêtes, de Villiers de l'Isle-Adam. **22.40 Nuits magnétiques.** Claudel (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 novembre salle Pleyel) : Poème lyrique op. 12, de Glazounov ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en ut mineur, op. 18, de Rachmaninov ; Francesca da Rimini, fantaisie symphonique de Tchaïkovski. **23.00 Informations. 23.07 Club de la musique contemporaine.** Tierces pour flûte, harpe, violon et violoncelle, de Wolff ; Trois élégies pour alto et harpe, de Zygel ; Migration-Œdipe pour violoncelle solo, de Lenot ; Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; Extraits des Vingt Regards sur l'Enfant Jésus, de Messiaen. **0.30 Mélodie**, par Denise Bahous.

Vendredi 13 novembre

TF 1

18.00 Série : Mannix. 19.00 Série : Fame. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Variétés : Lahaye d'honneur.



Avec Eddy Mitchell, Elie Medeiros, Spagna, Mylène Farmer, Gérard Lenorman, Shirley Bassey, Joyeux Cocotier, Xavier Deluc, clip de Madonna, Barry White, Phil Barney. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien. **23.35 Journal. 23.48 La Bourse. 23.50 Magazine : Rapido.** La mode des grigris ; Interview de Steve Jones (ex-Sex Pistol) ; Réunion de Bickers à Nice ; Visite de Rome avec le cinéaste Dario Argento

A 2

18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Bonjour maître. De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « En direct de chez Philippe Auguste » (à la cour Carrée du Louvre), sont invités : Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie *(Histoire de France : 1. Le Moyen Age, 2. L'Etat royal)* ; Jean-François Chiappe *(Louis XVI : 1. Le prince, 2. Le roi)* ; Claude Manceron *(les Hommes de la liberté, le Sang de la Bastille : 1787-1789)*. **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : Copie conforme** ■ Film français de Jean Dreville (1946). Avec Louis Jouvet, Suzy Delair, Annette Poivre, Jean-Jacques Delbo, Madeleine Suffel, Jean Carmet.

FR 3

18.00 Dessin animé : Mister T. 18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie. De Georges Coulonges. Avec Agnès Torrent, Philippe Jutteau, Charlotte Bonnet. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell. 21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La lagune de New-York. **22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion.** La Sologne : Bernard Edeine. *L'histoire de ce jeune professeur qui entreprit de bousculer les lieux communs d'une historiographie trop figée.* **23.35 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

18.16 Mytho-folies. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. Invités : Les Forbans, George Eddy, Josiane Balasko. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invités : Bilal, Pratt. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer.** ▶ **21.15 Cinéma : Jour de fête** ■■■ Film français de Jacques Tati (1947-1949). Avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Mort un dimanche de pluie** ■ Film français de Joël Santoni (1986). Avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Bacri, Dominique Lavanant. **0.25 Cinéma : Superstition** □ Film américain de James W. Roberson (1982). Avec James Houghton. **1.50 Cinéma : Stardust memories** ■■■ Film américain de Woody Allen (1980). Avec Woody Allen, Charlotte Rampling, Jessica Harper, Marie-Christine Barrault (v.o.). **3.15 Cinéma : Secrets de femmes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986). **4.30 Les superstars du catch. 5.20 Téléfilm : L'arbre aux diamants.** De Tommaso Dazzi, avec Philippe Leroy, Oskar Emilio Mafla.

LA 5

18.10 Série : Riptide. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier. Avec Dominique Lavanant, Pierre Bachelet, Dennis Twist, Paco Cabans. **22.25 Loto sportif : Foot vos jeux.** Emission présentée par Michel Hidalgo. **22.30 Série : L'inspecteur Derrick.** La cavale. **23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **1.00 Série : Max la menace** (rediff.). **1.25 Les cinq dernières minutes.** Le retour des coulons (rediff.).

M 6

18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Ne coupez pas ! **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Le pont s'écroule. **19.30 Série : Daktari.** Jenny trouve une famille. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** Dalila a disparu. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (11e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn; Mr. Lucky. **23.45 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.15 Portrait de star :** Chris Isaak. **0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and Blue. Le Jazz en Amérique aujourd'hui. **22.40 Nuits magnétiques.** Claudel (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Livre pour orchestre, de Lutoslawski ; Symphonie en la mineur K16a de Mozart ; Symphonie lyrique, de Zemlinski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Uri Segal. Solistes : Judith Beckmann (piano) et Andreas Schmidt (baryton). **22.20 Premières loges.** Bizet (Carmen, acte I) ; Massenet (Werther, actes I et IV) ; Document témoin : Robert le Diable (acte I) de Meyerbeer ; Jérusalem (acte I) de Verdi. **23.00 Informations. 23.07 Club de la musique ancienne.** Autour de la Suite et de la Partita pour violoncelle seul en ré mineur de Bach. **0.30 Archives.** Guido Cantelli et l'orchestre de la NBC (concert donné à New-York le 13 décembre 1952) : 29e Symphonie en la majeur K201, de Mozart ; Musique pour cordes, percussion et célesta de Bartok.

Audience TV du 11 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

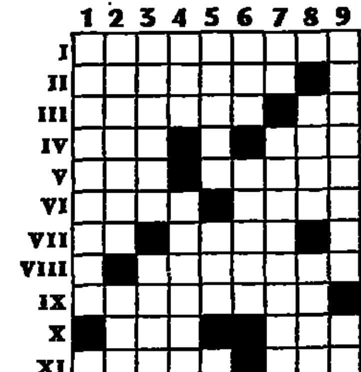
Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.0	Santa Barbara 18.5	Actual. région. 10.5	Actual. région. 4.5	Nulle part 2.5	Porte magique 7.0	Oncle Bill 3.0
19 h 45	53.0	Roue fortune 21.5	Maguy 22.5	Actual. région. 4.0	Nulle part 3.5	Boulev. Bouvard 9.0	Daktari 3.5
20 h 16	64.0	Journal 26.2	Journal 18.5	La classe 10.5	Nulle part 1.5	Journal 2.0	Daktari 4.5
20 h 55	68.5	Sacrée soirée 28.5	Heure vérité 10.0	Thalassa 10.0	Ciné salles 5.0	Collaricocoshow 8.5	Dynastie 4.5
22 h 08	62.5	Sacrée soirée 30.5	Heure vérité 12.5	Thalassa 7.5	Cours privé 5.0	Loi Los Ang. 4.0	Falcon Crest 2.5
22 h 44	42.5	Super sexy 25.5	Parlez histoire 4.5	Journal 2.5	Stardust mem. 0.5	Arabesque 9.5	Les espions 0.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4613



HORIZONTALEMENT

I. Des hommes qui ont de l'allure. – II. Se déplace toujours en sabots. – III. A de nombreux points communs avec la porcelaine. Note. – IV. Vole dans les deux sens du terme. Les lavandières y passent une bonne partie de leur temps. – V. Pas un tas. Dans une certaine mesure, on aurait tort d'affirmer qu'il ne vaut pas un clou ! – VI. S'offre aux regards des Chartrains. Dont le régime a pris fin. – VII. A beaucoup donné d'elle. Nul ne sait s'il avait une voix de tonnerre ! – VIII. Ne sont pas sans intérêt pour celles qui ont la chair de poule. – IX. Qui ont désormais le ventre creux. – X. Son coin est plus ou moins fréquenté. A longtemps fait vibrer la corde sensible. – XI. Devant lui, nombreux sont ceux qui perdent contenance. Procède par élimination.

VERTICALEMENT

1. Spécialiste du travail à la chaîne. – 2. Alimente les poules. Est effectué selon certains critères. – 3. Fait du potin avant de faire du tapage. Peut avantageusement remplacer la ficelle. – 4. Conséquence d'une accumulation de nuages. Est destiné à recevoir un pinceau. – 5. Dans le titre d'une œuvre existentialiste. Fait l'appel. – 6. Eveille la curiosité de l'héraldiste. Echappe aux regards. – 7. Frappé par l'adversité. Les avoir dans la peau n'incite guère à l'amour ! – 8. Homme... d'affaires. N'aurait certes pas fait un bon homme d'affaires. – 9. Certains d'entre eux font office de piliers. A les bras sur la table.

Solution du problème n° 4612

Horizontalement

I. Magnitude. – II. Avoisiner. – III. Gênées. Ci. – IV. Inde. Sion. – V. Cas. Perle. – VI. In. Baril. – VII. Eté. Rasée. – VIII. Benêts. – IX. Noce. Et. – X. Edile. – XI. Sel. Sabir.

Verticalement

1. Magiciennes. – 2. Avenant. Ode. – 3. Gonds. Cil. – 4. Niée. Bel. – 5. Ise. Paré. Es. – 6. Tisserand. – 7. Un. Irisé. Ob. – 8. Décolleté. – 9. Erine. Ester.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 748667 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
048667	548667	40 000,00 F
148667	648667	
248667	848667	
348667	948667	
448667		

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
708667	740667	748067	748607	748660	10 000,00 F
718667	741667	748167	748617	748661	
728667	742667	748267	748627	748662	
738667	743667	748367	748637	748663	
758667	744667	748467	748647	748664	
768667	745667	748567	748657	748665	
778667	746667	748767	748677	748666	
788667	747667	748867	748687	748668	
798667	749667	748967	748697	748669	

Tous les billets se terminant par	gagnent
8667	4 000,00 F
667	400,00 F
67	200,00 F
7	100,00 F

LOTO n° 46 TIRAGE DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 1987

13 22 26 35 46 47 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 49

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 NOVEMBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 1987 110e

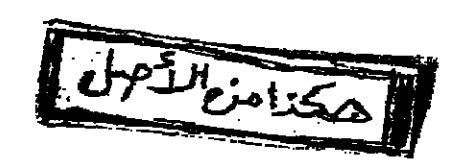
loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	71	tous signes	200
	851	tous signes	400
	3 901	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 301	verseau	12 000
		autres signes	1 200
2	22	tous signes	200
	2 662	lion	12 000
		autres signes	1 200
	07 932	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	22 612	bélier	50 000
		autres signes	5 000
3	0 123	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 013	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	9 543	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 363	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 283	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	14 143	balance	50 000
		autres signes	5 000
	28 253	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
4	624	tous signes	400
	1 884	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	4 314	cancer	12 000
		autres signes	1 200
5	05	tous signes	200
	145	tous signes	400
	6 485	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 358	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	6 895	balance	12 000
		autres signes	1 200
6	706	tous signes	400
	4 235	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	7 446	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	8 264	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	17 946	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	22 826	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	17 386	bélier	4 000 000
		autres signes	125 000
7	0 927	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	2 967	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
8	2 688	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	11 088	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	20 838	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
9	880	tous signes	400
	3 380	lion	10 000
		autres signes	1 000
	9 649	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	14 549	lion	50 000
		autres signes	5 000
0	590	tous signes	400
	2 130	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 010	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 280	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	03 090	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	28 030	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	27 220	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE VIERGE SAGITTAIRE GAGNENT 100,00 F

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 1987 109e



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 novembre à 0 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

Dans le rapide flux perturbé d'ouest qui s'est établi circuleront plusieurs zones pluvieuses actives. L'impression de douceur sera la seule satisfaction d'une fin de semaine gâchée par la pluie et le vent.

Vendredi : pluie et vent fort affecteront l'ensemble du pays.

Du Nord à l'Alsace et à Rhône-Alpes, il pleuvra durant la majeure partie de la journée. Les éclaircies n'apparaîtront qu'en soirée, en alternance avec de fortes averses.

De la Haute Normandie au Centre, au Massif Central, à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, le temps gris et pluvieux du matin laissera place petit à petit à un ciel partagé entre nuages, éclaircies et averses parfois fortes accompagnées de rafales.

La Bretagne et la Basse Normandie connaîtront dès le matin un temps particulièrement venté, avec de fréquentes averses parfois orageuses entrecoupées d'éclaircies.

Le pourtour méditerranéen échappera à la pluie, mais gardera un ciel assez nuageux. Mistral et tramontane se lèveront en fin de journée.

En Corse, il pleuvra le matin. A partir de la mi-journée nuages et éclaircies se disputeront le ciel en donnant quelques averses.

Le vent d'ouest à sud-ouest se renforcera sur l'ensemble du territoire : il soufflera très fort de la Bretagne au Nord, assez fort à fort sur le reste de la France, excepté près des Pyrénées, où il restera modéré.

Les températures resteront comprises entre 8 degrés et 12 degrés du Nord au Sud. Seul le pourtour méditerranéen fera exception avec 16 degrés à 18 degrés de maximum dans l'après-midi.

Samedi 14 novembre

C'est un temps variable qui prédominera sur tout le pays. Les nuages resteront nombreux et les averses seront fréquentes, prenant un caractère orageux sur la Corse. Seules les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées connaîtront une accalmie l'après-midi.

Le vent sera fort en Manche et sur les régions méditerranéennes, où souffleront mistral et tramontane.

Températures maximales : 9 degrés à 12 degrés dans la moitié nord, 13 degrés à 16 degrés dans la moitié sud.

Températures minimales : 4 à 6 degrés dans la moitié nord, 7 à 9 degrés dans la moitié sud.

Dimanche 15 novembre

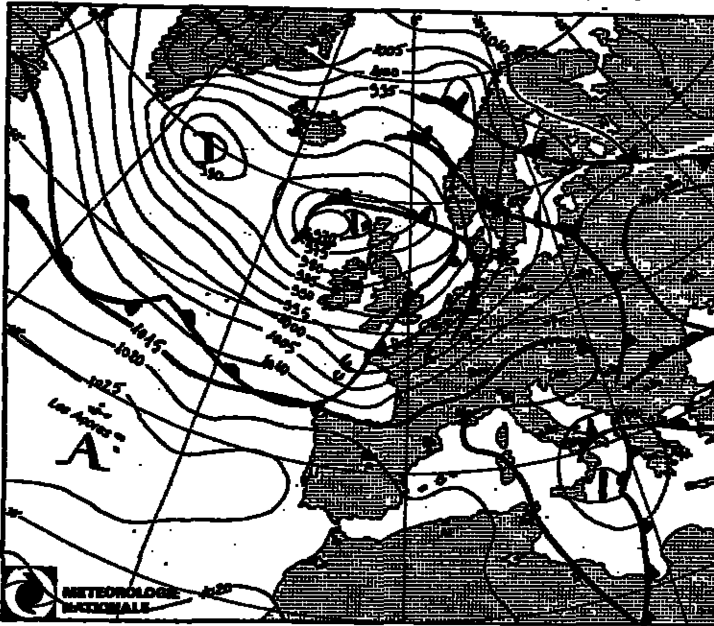
Une vaste zone pluvieuse, déjà sur la Bretagne le matin, recouvrira rapidement toute la France dans la journée.

Sur la moitié nord, les pluies seront abondantes et la pluviométrie dépassera les 10 mm d'eau. Le vent d'ouest soufflera encore fort.

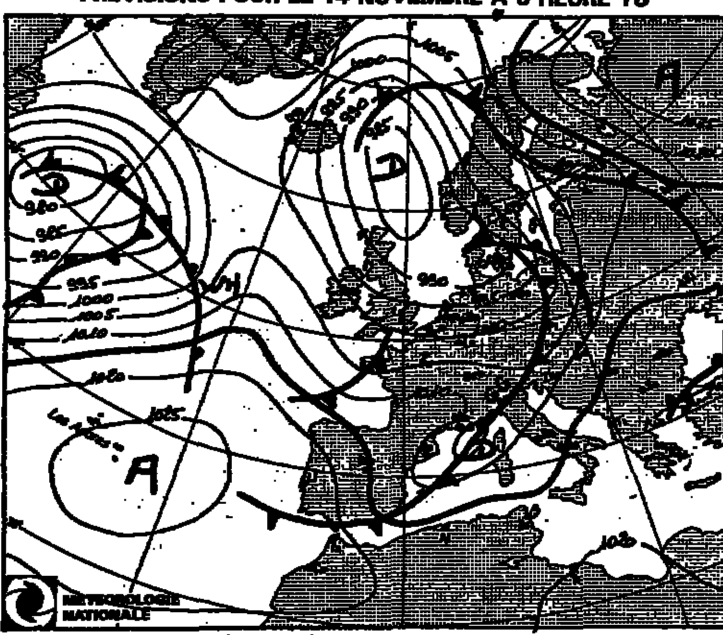
Sur la moitié sud, les nuages seront nombreux mais les pluies et le vent seront plus modérés. Sur Provence-Côte-d'Azur les éclaircies seront même assez belles et le mistral tombera.

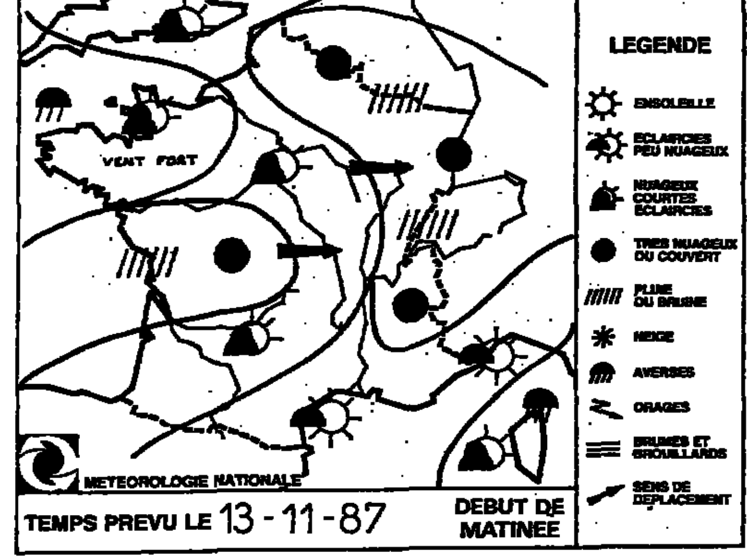
Les températures seront douces pour la saison, en hausse de 2 degrés par rapport à la veille.

SITUATION LE 12 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 11-11-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-11 à 6 heures TU et le 11-11-1987 à 6 heures TU

FRANCE

Ville	max	min	temps
AJACCIO	20	9	N
BIARRITZ	16	9	N
BORDEAUX	15	9	P
BOURGES	12	8	P
BREST	13	7	P
CAEN	13	8	A
CHERBOURG	12	7	P
CLERMONT-FERR.	13	5	C
DIJON	12	5	C
GRENOBLE St-M-H	16	4	C
LILLE	11	10	A
LIMOGES	10	7	P
LYON	13	5	C
MARSEILLE-MAR.	16	5	N
NANCY	12	7	P
NANTES	14	11	A
NICE	21	12	D
PARIS-MONTS.	11	11	C
PAU	15	4	N
PERPIGNAN	18	5	D
RENNES	14	8	P
ST-ÉTIENNE	13	6	N
STRASBOURG	13	7	C
TOURS	13	10	P
TOULOUSE	14	3	D
POINTE-À-P.	33	20	D

ÉTRANGER

Ville	max	min	temps
ALGER	21	10	D
AMSTERDAM	10	9	P
ATHÈNES	19	18	P
BANGKOK	32	25	P
BARCELONE	20	8	D
BELGRADE	10	4	B
BERLIN	7	5	P
BRUXELLES	10	9	P
LE CAIRE	24	13	D
COPENHAGUE	6	6	P
DAKAR	28	24	N
DELHI	32	14	D
DJERBA	22	17	N
GENÈVE	13	3	C
HONGKONG	25	22	C
ISTANBUL	16	12	P
JÉRUSALEM	21	12	D
LISBONNE	17	12	C
LONDRES	13	6	P
LOS ANGELES	29	15	D
LUXEMBOURG	9	6	P
MADRID	19	5	B
MARRAKECH	24	12	D
MEXICO	18	5	P
MILAN	11	5	B
MONTRÉAL	03	−6	D
MOSCOU	−4	−3	*
NAIROBI	28	15	P
NEW-YORK	2	−1	C
OSLO	2	1	P
PALMA-DE-MAJ.	20	7	D
PÉKIN	12	6	D
RIO-DE-JANEIRO	24	22	P
ROME	20	9	D
SINGAPOUR	30	26	C
STOCKHOLM	3	−5	N
SYDNEY	18	14	A
TOKYO	21	12	N
TUNIS	21	16	D
VARSOVIE	1	0	P
VENISE	15	5	D
VIENNE	11	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE SÉVILLE 1987

Douzième partie : nulle

Avant le vendredi 13...

Peu affecté (apparemment) par sa stupide défaite dans la onzième partie, Karpov n'a pas pris de temps de repos, et la douzième partie s'est jouée, comme prévu, le mercredi 11 novembre.

Lassé de l'ouverture anglaise (1.ç4) de Kasparov, le challenger décida de la transposer en gambit de la Dame. On retournait ainsi à un vieux débat qui oppose depuis longtemps les deux joueurs. Kasparov eut beau innover avec 7...Cgé2, le minime avantage obtenu à l'ouverture s'évanouissait rapidement et, au vingt et unième coup, dans une position égale, le champion du monde proposait la nullité, acceptée par Karpov après quelques minutes de réflexion.

Bonne opération pour Karpov, certes toujours mené d'un point (6,5-5,5), mais qui aura les Blancs dans la treizième partie, prévue le vendredi 13 : le chiffre porte-bonheur de Kasparov.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Douzième partie
Gambit de la Dame

1. ç4	é6		12. Dç2 (24)	Cbd7 (50)
2. Cç3	d5		13. 0-0 (25)	g6 (57)
3. d4	Fé7		14. h3 (48)	Ff8 (69)
4. cxd5	éxd5		15. Cgé2 (64)	Taç8 (89)
5. Ff4 (1)	Cf6 (1)		16. Dd2 (73)	Ch5 (93)
6. é3	Ff5		17. Fh2 (74)	Cg7 (94)
7. Cgé2 (8)	0-0 (7)		18. g4 (80)	Dd8 (98)
8. Tç1 (11)	ç6 (18)		19. f3 (85)	Cb6 (101)
9. Cg3 (12)	Fé6 (26)		20. b3 (87)	Fa3 (102)
10. Fd3 (13)	Té8 (45)		21. Tç2 (96)	Nulle
11. Db3 (23)	Db6 (47)			

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.







Economie

SOMMAIRE

■ Les marchés financiers étaient en légère reprise jeudi 12 novembre et le dollar s'était quelque peu raffermi à la suite des déclarations apaisantes du président Reagan. En fait, toutes les places étaient dans l'attente des résultats du commerce extérieur des Etats-Unis que l'on devait connaître en début d'après-midi *(voir ci-dessous)*. ■ Le cinquantième sommet franco-allemand qui se tient à Karlsruhe, jeudi et vendredi, devrait permettre à M. Mitterrand et au chancelier Kohl d'évoquer les questions monétaires et financières. La faiblesse du franc et ses rapports de parité avec le deutschemark pose le problème d'insuffisance de nos investissements *(voir ci-dessous)*. ■ En Italie, les syndicats ont annoncé une grève générale après la décision du président Goria de revoir ses priorités budgétaires pour tenir compte des nouvelles contraintes nées de la crise financière et boursière internationale *(voir ci-contre)*. ■ Eastern Airlines licencie trois mille cinq cents employés. Cette hécatombe est le signe avant-coureur d'une crise du transport aérien américain *(voir page 32)*. ■ British Airways et British Caledonian fusionneront, à condition de céder des lignes *(voir page 32)*.

Légère accalmie des places boursières

Dans l'expectative, les opérateurs jouent la stabilisation du dollar

Après quelques journées très chahutées, les marchés des changes retiennent leur souffle, permettant aux Bourses de bénéficier d'une petite accalmie : Wall Street était en hausse de 1 % mercredi, suivie par Tokyo (+ 2,3 %) le jeudi 12 novembre. Dans une atmosphère de lourde expectative due à la publication en début d'après-midi (heure française) des résultats du commerce extérieur américain de septembre, les marchés restaient peu actifs et jouaient une stabilisation du dollar. Le billet vert s'était déjà raffermi à New-York, le mercredi 11 novembre, dans un marché très étroit en raison de la fermeture des grandes banques américaines pour le Veteran Day. Il confirmait, jeudi, son redressement à Tokyo, où il terminait à 134,80 yens contre 134,35 en clôture la veille. Les places européennes suivaient le mouvement, le dollar s'échangeant dans le courant de la matinée à 5,6905 FF contre 5,6195 FF mercredi et 1,6730 DM contre 1,6650 DM.

Ce répit pourrait n'être que très provisoire. Il suffirait d'un déficit commercial jugé décevant par les opérateurs pour que la devise américaine reprenne sa glissade. Le détail de la balance commerciale japonaise pour octobre, publié le mercredi 11 novembre, confirme d'ailleurs qu'un redressement des échanges américains sera lent et laborieux. Si l'excédent nippon a été ramené à 6,81 milliards de dollars contre 7,43 milliards en septembre, il recouvre un solde positif de 4,99 milliards avec les Etats-Unis : plus que les 4,86 milliards de septembre ; le même niveau qu'en octobre 1986. En dépit de la gêne réelle de la très forte réévalution du yen vis-à-vis du dollar depuis l'automne 1985, les exportations japonaises ont encore augmenté de 2,8 % le mois dernier, alors que les importations progressaient de 8,2 %. Certes, libellé en yens et non plus en dollars, l'évolution des échanges nippons est moins préoccupante, et fait apparaître pour octobre une chute de 18 % de l'excédent sur un an. Mais les cambistes ne suivent que les mouvements en valeur et s'interrogeaient, compte tenu du dynamisme persistant du Japon, sur la portée du redressement escompté de la balance commerciale américaine.

Leur moindre pessimisme était par ailleurs alimenté par l'annonce de nouveaux progrès dans la recherche d'un compromis entre la Maison Blanche et le Congrès sur une réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. Pour la première fois depuis le début des négociations, les parlementaires républicains et démocrates sont tombés d'accord pour estimer qu'une solution était désormais à portée de main pour une diminution de l'ordre de 30 milliards de dollars du déficit de 1988. Le détail d'un tel projet sera délicat à boucler, les coupes sombres à réaliser dans les crédits de la défense constituant désormais le plus rude problème à résoudre. Mais le regain d'espoir du Congrès était contagieux. Si les résultats du commerce extérieur doivent constituer un élément d'appréciation de la situation économique aux Etats-Unis, un compromis sur le budget débloquerait en effet le processus devant mener à une réunion du groupe des sept principaux pays industriels. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, l'a une fois de plus rappelé le 11 novembre au soir à Bonn, en précisant que le *« centre »* d'une opération d'accalmie de la crise financière et boursière se situait à Washington : *« C'est de là que viennent les difficultés, c'est à eux de faire un geste. »*

En attendant de fourbir leurs armes pour une éventuelle négociation à sept, les Allemands ont pour leur part confirmé leur volonté de jouer la baisse du loyer de l'argent en annonçant une diminution des taux sur les émissions de bons du Trésor et obligations d'Etat à cinq ans à compter du vendredi 13 novembre. Ces taux seront ramenés à 5,5 % contre 6 % précédemment. Mais le gouvernement Kohl devra également compter avec l'inquiétude croissante des milieux d'affaires. Dans une interview à la radio, le président de l'organisation patronale (BDI), M. Tyll Necker, a appelé à des mesures de relance de l'économie ouest-allemande, estimant que les dirigeants de Bonn ne doivent pas *« devenir prisonniers de* [leur] *parole d'hier »*.

F.Cr.

C'est l'investissement qui manque le plus

(Suite de la première page.)

L'industrie française n'assurait plus, en 1985, que 60 % de la demande du pays, alors que sa part était encore de 74 % au moment du premier choc pétrolier (1974). Dans le même temps, les exportations françaises reculaient sensiblement dans le total des importations mondiales.

Pendant les années 60 et au début des années 70, la part grandissante prise par les produits étrangers sur les marchés français n'était pas inquiétante. Elle était même la conséquence logique de l'ouverture des frontières. Pas inquiétante parce que l'industrie française pouvait compenser ses pertes internes en accroissant sa part sur les marchés étrangers.

Il n'en va plus ainsi depuis des années et les conséquences s'en font sentir sur les chiffres. La part de la France dans le volume de la production mondiale ne cesse de se réduire. Elle est passée de 5,5 % en 1979 à 4,9 % en 1985. Depuis 1982, la production augmente sensiblement moins vite qu'à l'étranger.

Neutralité des prix

On doit évidemment s'interroger sur les causes de ce qu'il faut bien appeler recul ou même déclin de l'industrie française. Produisons-nous trop cher par rapport aux autres pays, auquel cas la solution d'une dévaluation pourrait être bénéfique, au moins à titre provisoire? Ou bien ne produisons-nous pas les biens sur lesquels se porte en priorité la demande mondiale, auquel cas la solution des faiblesses françaises résiderait dans une réorientation fondamentale de l'appareil de production ?

L'INSEE vient d'apporter sur ce sujet controversé des réflexions importantes (1). Deux économistes de l'Institut – Michèle Debonneuil et Michel Delattre – démontrent que, sur moyenne période, l'évolution de nos prix n'est pour rien dans les déboires de notre compétitivité. *Grosso modo*, depuis 1975, les prix moyens de nos exportations n'ont pas augmenté plus vite que les prix moyens des importations. Les premiers n'ont donc pas pu gêner l'industrie. Cette neutralité des prix sur la compétitivité des entreprises françaises – alors que l'inflation était plus forte dans notre pays – s'explique évidemment par les dévaluations répétées du franc. Les corrections de taux de change ont parfaitement joué leur rôle, en supprimant les effets néfastes de coûts augmentant plus vite qu'à l'étranger (sur des périodes très courtes d'un ou deux ans, ces handicaps se sont fait sentir mais n'ont, semble-t-il, pas eu d'effet durable).

Cette constatation d'ensemble se vérifie dans les relations France-RFA. Entre 1980 et 1984, le rapport des prix à l'exportation et à l'importation reste pratiquement stable entre les deux pays, alors que l'inflation y est très différente. C'est qu'entre ces deux dates, le franc perd plus de 20% de sa valeur par rapport au deutschemark.

A l'évidence, la neutralité des prix sur la compétitivité française ne signifie pas que les corrections de taux de change soient sans conséquence et n'impliquent aucune sanction : entre 1974 et 1984, le maintien en valeur du taux de couverture de nos achats par nos ventes avec la RFA dissimule des pertes importantes en volume (neuf points). Au fur et à mesure que sa monnaie se déprécie par rapport au deutschemark, la France doit exporter davantage pour payer le même volume d'importations. De même faut-il remarquer qu'entre la France et les Etats-Unis, le rôle correcteur des taux de change n'a pas joué pour égaliser les compétitivités-prix. Les Américains ont tantôt beaucoup gagné, tantôt beaucoup perdu, du fait de leur magnifique indifférence au déficit extérieur, du fait aussi de l'acceptation de ce déficit par la communauté internationale.

Mais, si les prix n'ont pas eu d'effet direct sur nos malheurs, comment donc ceux-ci s'expliquent-ils? L'étude de l'INSEE, déjà citée, qui a porté sur le comportement de 4500 produits, entre 1974 et 1984, amène à penser – et c'est probablement son apport essentiel – que l'économie française, restée excessivement spécialisée sur des productions anciennes ou traditionnelles, a trop négligé, par contrecoup, les produits dont les prix relatifs baissent ou n'augmentent que très lentement, du fait d'innovations technologiques importantes et de grandes séries.

C'est ainsi que nous gagnons des parts de marché pour certains produits de la sidérurgie, de la fonderie, de la mécanique,mais que nous en perdons massivement sur l'électronique – téléphone excepté – secteur où le Japon a, lui, percé de la façon qu'on sait. Or ce qu'il faut bien voir, c'est que la demande mondiale se porte – et se portera – de plus en plus sur ces produits à prix croissant faiblement.

Préférence pour le haut de gamme

Cette spécialisation de l'industrie française pourrait répondre à un choix de qualité. Cela est vrai pour l'agro-alimentaire et d'autres produits, comme la parfumerie. Mais, dans l'ensemble, hélas, l'explication est ailleurs.

Nos prix sont bien en moyenne 12 % plus chers que les prix étrangers concurrents, ce qui traduit une préférence certaine pour le haut de gamme. Mais, dans l'ensemble, ces prix n'ont pas augmenté plus vite que les prix étrangers depuis douze ans. L'écart s'étant parfaitement maintenu, il faut chercher ailleurs les raisons des malheurs de la France.

L'insuffisance de notre compétitivité a d'abord, semble-t-il, pour cause la faiblesse des investissements productifs et des sommes consacrées à la recherche-développement. Depuis 1979, la croissance de l'investissement productif est trop lente en France par rapport à ce qui a été réalisé dans les pays concurrents. Autre signe inquiétant : la part de l'investissement productif dans la richesse nationale (exprimée en termes de produit intérieur brut) a tendance à baisser, alors qu'elle est stable ou progresse dans les autres pays.

L'INSEE signale au passage, comme élément explicatif de l'insuffisance de nos investissements – élément partiel mais bien réel – les transferts de capital à l'étranger, le solde de flux de capitaux étant devenu négatif depuis le début des années 80.

Quoi qu'il en soit, tous les « modèles » (2) sollicités – Ricardo comme Heckscher-Ohlin – aboutissent à la même conclusion : le pays qui investit le plus est celui qui, à terme, s'enrichit le plus. Soit qu'il fabrique mieux que ses concurrents, grâce à de meilleures conditions technologiques ou techniques ; soit qu'il fabrique comme ses concurrents mais en plus grande quantité, grâce à des équipements et des usines plus nombreuses.

En fait, plus un pays a investi et plus il fabriquera ces produits, dont les prix augmentent faiblement ou même diminuent. La véritable compétitivité se pose en ces termes et c'est bien par cette voie que les nations industrialisées, ou nouvellement industrialisées, peuvent augmenter durablement leur consommation et leur niveau de vie.

Faute de quoi, des pays comme la France, pour avoir trop peu investi, devront restreindre durablement leur demande intérieure, pour mieux proportionner celle-ci à une production nationale défaillante ou insuffisamment adaptée. (3)

Vu sous cet angle, le problème de réaménagement du taux de change du franc par rapport au deutschemark apparaît moins capital qu'on ne l'imagine souvent. C'est bien les problèmes de l'investissement et de la recherche, qui apparaissent primordiaux. Reste à savoir comment les accroître massivement dans les seuls ecteurs porteurs d'avenir.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *Economie et statistiques*, n° 203, d'octobre 1987 : « Pourquoi la France perd-elle des parts du marché mondial ? »

(2) Un modèle est une représentation simplifiée du fonctionnement d'un système.

(3) La France n'est pas le seul pays à voir diminuer la part de sa production dans la production mondiale. Ce phénomène touche aussi la RFA, dont le recul, à partir d'un niveau plus élevé que le nôtre, est plus ancien et plus rapide. Mais la RFA adapte beaucoup mieux sa consommation à son revenu national : la demande des ménages y progresse, en moyenne, moins rapidement qu'en France, ce qui explique des excédents extérieurs importants.

Reprise insuffisante

indice
130
120
110
100
90
Grande-Bretagne
Allemagne
France
1982 1983 1984 1985 1986 1987

Source : Comptes de la Nation-OCDE

L'investissement productif en France a augmenté de façon satisfaisante jusqu'en 1979. A partir de cette date – qui coïncide avec le deuxième choc pétrolier – sa progression a été lente, parfois même nulle ou négative. On retrouve le même phénomène en RFA, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, mais de durée plus brève. Au Japon, l'investissement progresse constamment à un rythme assez élevé. Vue sous cet angle, la reprise de l'investissement productif, qui s'est amorcée en France à partir de 1984, apparaît insuffisante et nettement plus faible qu'en RFA et en Grande-Bretagne

ITALIE : la révision des priorités budgétaires

Le gouvernement Goria entre dans une zone de turbulences

A peine refermée la page des référendums, la reprise de la discussion budgétaire empoisonne à nouveau le climat politique italien. Les nouvelles propositions faites par le gouvernement de M. Goria, qui reviennent sur les promesses antérieures d'une réduction de la pression fiscale, se heurtent à la fois aux syndicats et au petit Parti libéral, membre de la coalition. Pour la première fois depuis plusieurs années, les trois grandes confédérations syndicales ont lancé pour le 25 novembre un ordre de grève générale de quatre heures. Quant aux libéraux, qui reprochent au projet de budget de remettre en cause les accords passés entre les cinq partis de la majorité l'été dernier, ils menacent de se retirer du jeu. Une tentative de conciliation doit avoir lieu vendredi 13 novembre lors d'une réunion des secrétaires généraux des cinq partis.

Même si arithmétiquement le départ des libéraux ne suffirait pas à mettre le gouvernement de M. Goria en minorité au Parlement, il n'en affaiblirait pas moins un peu plus un premier ministre démocrate-chrétien dont la position est déjà fragilisée par l'affrontement permanent de deux principales formations de sa majorité, la démocratie chrétienne et les socialistes, et par les dissensions de son propre parti.

ROME
de notre correspondant

Les résultats des référendums du 8 et du 9 novembre à peine connus, M. Goria avait dû monter au créneau, le mardi 10 novembre, pour défendre devant le Sénat sa nouvelle version de projet de budget pour 1988.

Jugé déjà trop laxiste sur la question cruciale du déficit public, et trop peu volontariste face à la reprise de l'inflation amorcée ce printemps, le précédent projet de budget, adopté fin septembre, s'est trouvé totalement dépassé par la débâcle des places financières internationales.

Le gouvernement a revu sa copie et annulé les augmentations prévues de la TVA (3 000 milliards de lires, soit 15 milliards de francs). A l'origine, il s'agissait d'enrayer la surchauffe d'une demande dopée par une forte hausse des salaires à la fin de 1986, et sa première conséquence néfaste : une brutale augmentation des importations et, par là même, un déséquilibre important du commerce extérieur au premier semestre 1987.

Le revirement du gouvernement a été rendu possible par le tout récent redressement des comptes extérieurs. L'abandon de l'arme de la fiscalité indirecte évitera en outre d'accroître les pressions inflationnistes et, partant, l'obligation de porter les taux d'intérêt à des niveaux véritablement prohibitifs.
Mais le « trou » ainsi créé dans les recettes prévues obligeait à trouver des compensations ailleurs.

Grève générale le 25 novembre

Le gouvernement de M. Goria a donc décidé de renoncer à la baisse de l'impôt sur le revenu, négocié par son prédécesseur, M. Bettino Craxi, avec les syndicats. Ces derniers cherchaient à diminuer la pression fiscale s'exerçant sur les revenus moyens et moyens-hauts, c'est-à-dire sur les cadres et les « professionnels », durement pénalisés par la politique égalitaire des années 70, et qu'on entendait ainsi « remotiver ». Les seuls modestes dégrèvements maintenus ont désormais, au contraire, une finalité sociale.

Cette révision des priorités ne fait évidemment pas l'affaire des syndicats, qui espéraient bien pouvoir offrir ce « cadeau » à une base en pleine ébullition. Les trois grandes centrales CGIL, CISL et UIL (respectivement à dominante communiste, démocrate-chrétienne et socialiste) ont annoncé, le mercredi 11 novembre, une grève générale de quatre heures pour le 25 novembre, une arme qu'elles n'avaient pas utilisée depuis des années.

Le bilan global de cette inversion de cap budgétaire n'étant que très légèrement positif, il importait de trouver encore quelques milliers de milliards de lires pour diminuer le montant du déficit public prévu dans la première mouture budgétaire (110 000 milliards, soit environ 500 milliards de francs), et le rapprocher du chiffre, ici un peu magique, de 100 000 milliards. Un objectif toujours annoncé et jamais atteint.

Dans cette perspective de réduction du déficit, le gouvernement a proposé au Parlement de renoncer à renflouer ou à recapitaliser certaines entreprises d'Etat (chemins de fer, société du téléphone, office national d'électricité). Celles-ci devront pour leurs besoins se tourner vers le marché financier. Enfin, pour ôter aux syndicats l'argument que les travailleurs sont les seuls à faire les frais de la politique budgétaire, le gouvernement a aussi renoncé à certaines fiscalisations des charges sociales : 1 000 milliards de lires, naguère promis au patronat et que celui-ci considérait déjà comme insuffisants pour maintenir la compétitivité des entreprises.

Les commerçants et artisans devraient eux aussi contribuer à l'effort collectif : le gouvernement est revenu sur sa promesse de diminuer la « taxe sur la santé », une forme spécifique de cotisation sociale. C'est là le point que le Parti libéral reproche le plus vivement au gouvernement Goria.

Tous les Italiens, il est vrai, devraient être touchés dans leur porte-monnaie par une diminution parallèle du nombre des médicaments remboursés par la Sécurité sociale.

Comme il était prévisible, le mécontentement est général. Tant chez les catégories socio-professionnelles que dans les milieux politiques. Les partis de la majorité eux-mêmes sont tiraillés. A commencer par la démocratie chrétienne, entre ses maximalistes partisans de la rigueur et ceux qu'inquiètent plus que tout les répercussions des mesures prévues sur l'homme de la rue, qui est aussi leur électeur.

JEAN-PIERRE CLERC.

BIBLIOGRAPHIE

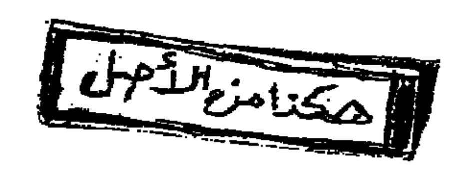
Le CERC propose une nouvelle méthode de mesure de la productivité globale

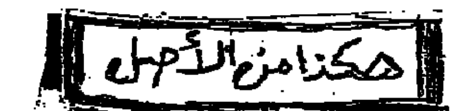
Le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) vient de publier un ouvrage très technique qui propose une nouvelle méthode d'analyse de la productivité globale de l'entreprise. Elle *« tient compte de tous les moyens mis en œuvre pour produire : matières premières, travail, énergie, outil de production, services extérieurs, moyens financiers, capitaux investis »*. Cette méthode permet de chiffrer ce que l'entreprise gagne ou perd – inflation déduite – avec chacun de ses partenaires (fournisseurs, clients, salariés, banquiers) *« par le seul jeu des prix, des coûts et des rémunérations »*.

Pour mesurer la performance productive globale de l'entreprise, le CERC propose donc de *« comparer le volume de la production avec le volume de tous les moyens de production : non seulement le travail, mais aussi les matières premières, les équipements productifs, les capitaux empruntés, etc. »*. Si la quantité de produits fabriqués croît plus vite que la quantité de tous les moyens de production mis en œuvre, il y a amélioration de la productivité, sinon il y a détérioration.

Dans cet ouvrage, Jean-Etienne Chapron et Yves Geffroy tentent aussi de répondre à la question : *« Peut-on prévoir leur évolution future et anticiper les résultats financiers de l'entreprise ? »* Dans de nombreux cas, le CERC a observé que *« l'évolution de la productivité globale anticipait d'au moins deux années celle du résultat »*. Pour faciliter la mise en place de la méthode, le CERC propose un *« manuel de l'utilisateur »* composé de vingt-deux fiches techniques : les subventions, les frais de personnel, les dotations aux amortissements, les calculs directs en francs constants (inflation déduite), les indices, etc.

★ *La productivité globale dans l'entreprise. – Mesure et répartition.* Les Editions d'organisation. 146 pages, 115 F.





Economie

La Suède dans la tourmente financière

La nouvelle alliance

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

S'il est un pays qui risque d'être affecté, jusque dans sa (nouvelle) apparence, par la chute de la Bourse, c'est bien la Suède, gouvernée par les socialistes. Le marché des actions y a pris une place disproportionnée, à la mesure en tout cas de la hausse enregistrée entre le début de 1980 et la mi-octobre 1987 égale à 800 %. Ramené aujourd'hui à moins de 500 %, le brusque recul a été ressenti ici avec une particulière acuité, comme une perte de confiance, à cause du départ massif des fonds étrangers. Il a sonné la fin d'un sortilège qui pourrait bien avoir beaucoup contribué à changer, en l'espace de quelques années, le visage de ce pays. Comment s'expliquer qu'on ne lui reconnaisse plus certains de ses traits les plus familiers ? Pour avoir découvert le jeu à travers la spéculation sur les titres, la Suède aurait-elle consenti à lui donner une plus grande part dans la vie de tous les jours ?

Sur les autoroutes, on transgresse désormais régulièrement les limitations de vitesse (quoique un peu moins qu'en France, mais est-ce une référence ?). Dans les restaurants, pleins le soir, on peut commander des boissons alcoolisées à l'heure du déjeuner, alors qu'un règlement scrupuleusement observé interdisait naguère, en milieu de journée, toute autre consommation un peu «forte» qu'une bière dite «légère», légérissime à la vérité (moins de 1° d'alcool). Avec la levée des prohibitions et une pression sociale relâchée, l'esprit de contradiction est venu : les Suédois découvrent que la boisson qu'ils jugeaient détestable quand elle leur était imposée est la plus digeste, et c'est elle qu'ils prennent volontiers depuis qu'ils ont la possibilité d'en obtenir une autre.

Les belles voitures étrangères

Dans le centre de Stockholm, les boutiques de luxe se sont multipliées ; au début de cette décennie, elles étaient encore très rares. Dans les rues circulent de belles voitures étrangères, ce qui n'empêche pas Volvo et Saab d'être au sommet de leur prospérité. Mais quand passe une Porsche, on pense aussitôt à la politique.

Parmi les nouveaux signes extérieurs de richesse figure l'invective. Dans la Suède passionnée d'égalitarisme des années 70, où le maître à penser, aujourd'hui à la retraite, du syndicalisme, M. Rudolf Meidner (un ancien de la social-démocratie allemande dispersée sous Hitler), rêvait d'une société où le médecin ne gagnerait pas plus – avant impôt – qu'une fois et demie le revenu de l'ouvrier qualifié, on n'entendait jamais un mot plus fort que l'autre contre les riches : on ne prend pas à partie, publiquement, des gens que tout le monde connaît par leur nom depuis deux générations, et qui sont toujours si entreprenants, si industrieux, si fidèles, jusque dans leur fierté, à la grande tradition luthérienne. Mais les temps ne sont plus les mêmes. A côté des grandes familles qui ont encore ajouté quelques fleurons à leur empire industriel, de nouveaux venus sont apparus.

« *Inutiles, improductifs, usurpateurs !* » Personne, ou presque personne, n'a lu dans son entier l'article publié en septembre dernier dans un journal provincial, par M. Stig Malm, le président du syndicat des cols bleus, la puissante centrale LO, un homme qui, contrairement à ses prédécesseurs, fréquente l'establishment. Mais chacun sait que c'est par ces trois adjectifs qu'il a renouvelé ses attaques contre ceux qu'il a l'habitude d'appeler les « *jeunes fats de la finance* ». Dans la vie, et encore plus dans la représentation que donne d'eux le discours de la politique, ces yuppies nordiques portent des cravates à la mode et roulent en Porsche.

Une autre façon de gagner beaucoup d'argent en un temps record a été la spéculation immobilière, pas encore brisée. Mais la polémique autour des fortunes rapides n'apparaît, à l'expérience et jusqu'à nouvel ordre, qu'une protestation convenue, tout juste ce qu'il faut pour ne pas renoncer à toute procritique contre l'ordre-désordre établi, symbolisé par une nouvelle alliance dont les termes, comme on va le voir dans un instant, sont assez précisément définis. Tant que le plein emploi durera – la Suède compte moins de 3 % de chômeurs, – il y a tout lieu de penser que chacun des partenaires respectera le « *deal* ».

Visiblement, les autorités ont pour souci de prouver à l'étranger que la Suède, en dépit de sa réputation d'enfer fiscal, est un pays où un individu isolé peut, s'il a la bosse des affaires, en créer une – il ne s'agit plus ici, de la finance, mais de l'industrie, du commerce et de la construction, – qui lui rapporte gros et vite.

Les termes du nouveau contrat social, cependant, vont beaucoup plus loin que tolérer l'exception. D'emblée, un des jeunes économistes les plus en vue de la centrale ouvrière LO nous dit : « *C'est une coalition entre les travailleurs (Labour) et les capitalistes qui s'est formée en Suède. A ce prix, nous avons pu atteindre notre objectif fondamental, qui est la préservation de l'Etat protecteur (Welfare State). Pour faire face aux dépenses qu'il comporte, nous avons besoin d'une économie dynamique, autrement dit d'un secteur privé disposé à investir.* »

Le prix de cette coopération ? « *Nous avons, en pleine connaissance de cause, accepté que soit renversée l'évolution selon laquelle, pendant la période allant de 1945 à 1979, la part du capital productif possédée par 1 % de la population a été ramenée de 50 % à 17 %. Depuis lors, et singulièrement depuis quelques années, c'est-à-dire, en clair, depuis le retour au pouvoir des socio-démocrates* (après l'intermède « bourgeois » des années 1976-1982) *la tendance est à nouveau à la concentration.* »

On constate en Suède que la propriété du capital peut simultanément se disperser et rassembler ses forces organisées entre quelques mains. Tel serait l'effet du jeu normal du marché, qui reconstituerait de lui-même ses « noyaux durs » tout en multipliant le nombre des actionnaires quand les circonstances sont favorables. Et Dieu sait si celles-ci furent propices en Suède, jusqu'à ce que la tornade de Wall Street vienne, avec une semaine de retard, frapper durement la Bourse de Stockholm ! Les investisseurs étrangers – américains et anglais surtout – ont été les premiers à retirer leurs billes, bientôt suivis par la troupe des épargnants individuels. Telle qu'elle est encore aujourd'hui, cette Bourse représente la moitié environ de la capitalisation du marché de Paris, alors que la Suède est cinq fois moins peuplée que la France. Située sur la plus vieille place de la capitale, où certaines façades portent encore la trace des boulets danois tirés à l'occasion d'une expédition datant de la fin du quinzième siècle, elle est, architecturalement, une des plus belles du monde.

La Bourse et le capitalisme populaire

La Bourse l'a emporté sur l'utopie de Meidner. Le penseur retiré de LO était, non sans mal, parvenu il y a une douzaine d'années à faire adopter par le syndicalisme ouvrier et le parti d'Olof Palme son projet grandiose de collectivisation (non d'étatisation) du capital industriel. Par accumulation savamment dosée, des fonds salariaux gérés par les syndicats auraient, en l'espace d'une génération, pris possession de la majorité des actions des sociétés. Fini le régime des groupes familiaux dont le clan Wallenberg est le prototype, possédant ASEA, le puissant constructeur d'équipement électromécanique qui vient de passer accord avec Brown-Boveri, Ericsson (téléphone), Electrolux (le numéro un dans le monde pour l'électroménager) et on en passe !

C'est à ce projet, appelé à modifier les bases du régime de la propriété, que les socialistes attribuèrent leurs deux défaites électorales successives, celles de septembre 1976 et de septembre 1979. Olof Palme, plus pragmatique qu'on aurait pu le croire, accepta de le mettre sous le boisseau. Une loi finit bien par être votée en 1984, elle se borne à organiser une sorte de « participation » à la française, en un peu plus musclé.

Résultat pratique : cinq fonds salariaux ont vu le jour, alimentés par une taxe compliquée (ce qui permet les échappatoires) sur les « superbénéfices ». Ils détiennent ensemble environ 1 % de la capitalisation des actions, sans grande possibilité de croissance. C'est peu pour un dessein destiné, à l'origine, à transformer les bases de la société. C'est assez pour entretenir la méfiance du camp des employeurs.

Ceux-ci devraient être rassurés en entendant les propos que nous tient Dan Andersson, le syndicaliste déjà cité : « *De même*, dit-il, *que nous avons besoin d'un marché du travail le plus actif possible pour assurer à nos membres le plus grand nombre possible d'emplois, de même nous avons besoin d'un marché financier qui fonctionne bien pour répartir les ressources en capital entre les entreprises qui sont le mieux à même de les utiliser. L'appropriation collective du capital entre les mains des organisations syndicales ? Peut-être, mais les syndicats sont-ils, par nature, bien placés, pour remplir la fonction du propriétaire ? Un Wallenberg, en arbitrant en permanence entre les différents compartiments de son portefeuille, consolide les points forts de son domaine industriel, et sacrifie les points faibles.* »

Mais le consensus pour favoriser le maintien du plein emploi est d'autant plus vulnérable que les remarquables résultats obtenus par la politique économique suivie depuis 1982 tiennent à des coups d'audace réussis, impossibles à renouveler, et aux accommodements de la loi avec le réel.

Les accommodements de la loi

Le pari audacieux gagné, ce fut la dévaluation de 16 % décidée dès le retour au pouvoir des socialistes par Olof Palme et son ministre des finances Kjell-Olof Feldt, toujours à son poste et toujours aussi influent. Cette opération qui intervint au moment où l'économie mondiale allait sortir de la récession (fin 1982) fait encore sentir ses effets. Elle était un magnifique cadeau aux entreprises exportatrices. Leurs profits restent considérables. Mais les limites d'une telle politique apparaissent aujourd'hui en pleine lumière (et sont reconnues par les responsables). La propension suédoise à l'inflation n'a pas été corrigée. L'euphorie provoquée par la dévalorisation monétaire a tenu lieu de réforme.

Quant aux facilités accordées par la loi, et notamment par la loi fiscale, réputée une des plus contraignantes du monde, elle soulève le grave problème que connaissent les pays où les contrôles ne sont supportés que parce qu'il existe maintes façons, permises ou tacitement acceptées (travail noir), d'y échapper. En Suède, le système des impôts comporte de nombreuses dérogations, exemptions et clauses interprétatives propres à alléger substantiellement le fardeau du contribuable, surtout s'il est assisté d'un bon conseil juridique. La profession fait florès.

En ce qui concerne les entreprises, les choses sont assez claires, sauf peut-être pour les statisticiens de l'OCDE qui s'obstinent à classer les sociétés suédoises parmi les plus taxées du monde. En réalité, elles paient très peu d'impôts sur leurs profits (rarement plus de 20 %, tout bien compté), souvent pas du tout. Si Volvo et Saab n'avaient pas récemment engagé d'énormes investissements financés par de confortables « trésors de guerre », ils auraient continué à ne pratiquement rien verser au fisc.

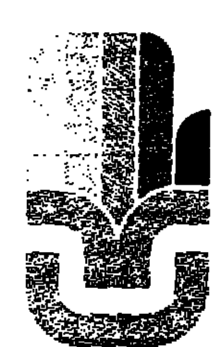
En ce qui concerne les particuliers, la situation est plus compliquée. Cependant il faut savoir que les intérêts des emprunts sont entièrement déductibles ; que les plus-values du capital jouissent d'un régime d'imposition plus favorable que les autres revenus. Par le biais de la constitution de sociétés tampons, les plus fortunés atténuent fortement les rigueurs du fisc. Cela ne résout pas la question de fond qui est l'allégement attendu par la majorité des salariés. Un ouvrier qualifié paie 50 % sur la tranche supérieure de sa rémunération (*voir nos chroniques des 22 et 29 septembre*). Un projet de réforme, élaboré par M. Feldt, est en cours de discussion.

La Suède est un pays qui aime la règle, mais qui a fini par compter sur les exceptions pour vivre. Le mirage financier, qui attirait d'importants capitaux étrangers, n'est plus là pour masquer l'urgence d'une conciliation moins improvisée entre les besoins de l'Etat-providence maintenu et la liberté d'action des entrepreneurs.

PAUL FABRA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





Économie

AFFAIRES

Au premier trimestre

L'appartement a redémarré, mais pas la maison individuelle

Au premier trimestre, les ventes d'appartements neufs en immeubles collectifs ont progressé de 17 % par rapport au premier trimestre de 1986, confirmant ainsi le redémarrage de la construction neuve. En revanche, le marché des maisons individuelles groupées (cinq maisons ou plus) n'a pas tenu les promesses des deuxième et troisième trimestres de 1986 ; s'effritant dès le quatrième trimestre, il se retrouve stagnant (– 1 % par rapport au premier trimestre de 1986). C'est ce qui ressort de l'enquête de la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (1).

Il s'est ainsi vendu 13 110 appartements neufs (contre 11 230 au premier trimestre 1986) et 4 860 maisons individuelles en villages (contre 4 890 un an plus tôt), les résultats étant dus, dans l'un comme dans l'autre secteur, à une progression de 50 % des ventes financées grâce à un prêt conventionné, tandis que le recours aux prêts à l'accession à la propriété (PAP) a baissé de 14 % en maison individuelle groupée, mais augmentait de 11 % pour les appartements en immeubles collectifs. L'acquisition sans aide aucune (secteur libre) a progressé de 11 % en maisons individuelles, et de 3 % pour les appartements. Pour les experts de la DAEI, dans le secteur libre non aidé, en ce qui concerne le marché des appartements, *« la réanimation du marché de type urbain, destiné à l'acquisition ou à l'investissement des personnes physiques, est plus lente (que dans le secteur aidé)*, *notamment dans les grandes zones comme Paris ; l'essentiel de l'augmentation des mises en vente d'appartements continue à se situer, depuis 1986, dans la résidence secondaire »*.

Les mises en vente par les promoteurs ont augmenté de 26 % pour les maisons individuelles groupées et de 46 % pour les appartements, tandis que les stocks disponibles baissent respectivement de 10 % et de 11 %, représentant onze et neuf mois de réserve.

Disparités

Mais ces tendances nationales cachent des disparités très accusées suivant les régions. En Ile-de-France, les ventes globales ont progressé de 37 % (+ 45 % pour les maisons groupées, + 32 % pour les appartements), soit respectivement 1 200 maisons et 1 780 appartements. Les mises en vente ont, de leur côté, presque doublé (+ 98 %), avec une progression de 105 % pour les appartements (1 580, contre 770), et de 91 % pour les maisons individuelles groupées (1 450, contre 760).

En Languedoc-Roussillon, c'est la demande de résidences secondaires et de vacances qui amplifie les fluctuations saisonnières du marché, en progression de 26 %, soit + 92 % pour les maisons groupées (480 unités, contre 250 un an plus tôt), et 8 % pour les appartements (970, contre 900).

En revanche, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre des ventes a fléchi de 16 %, soit une baisse de 41 % pour les maisons individuelles (330 transactions, contre 560), et de 11 % pour les appartements (2 420, contre 2 710).

Dans la dernière région étudiée, Rhône-Alpes, les ventes ont progressé moins vite qu'en Ile-de-France et en Languedoc-Roussillon, avec + 21 %, ce qui cache une baisse de 6 % des ventes de maisons individuelles (450 au lieu de 480) et une progression de 27 % des ventes d'appartements (3 010 au lieu de 2 370).

JOSÉE DOYÈRE.

(1) En matière de maisons individuelles, l'enquête ne tient compte que des « opérations groupées » et non des constructions en « diffus », qui sont les plus nombreuses. Toutefois, l'expérience prouve que ce marché est surtout sensible aux conditions de financement, dans les deux cas.

Joinville-le-Pont brade certaines de ses HLM

L'office public d'HLM de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) a mis en vente cent cinquante des deux mille appartements. C'est la première application dans ce département et une des toutes premières en France de la loi Méhaignerie du 23 décembre 1986, permettant aux offices d'HLM de vendre leurs logements aux locataires.

Cette décision, selon le président de l'office, M. Pierre Aubry, par ailleurs maire de la ville (non inscrit) s'imposait en raison des difficultés financières de l'OPHLM. Le bilan de 1986 laisse apparaître 9 millions de francs de pertes cumulées. Or, des travaux de réhabilitation importants et urgents s'avèrent indispensables et, comme la hausse des loyers ne peut qu'être légère (3 % en 1987 et 3 % en 1988), il ne restait que la solution de la vente.

La mise en accession à la propriété des cent cinquante logements devrait faire tomber 25 millions de francs dans les caisses de l'OPHLM en 1988 (40 millions de francs au total). Cet apport permettra de combler un trou financier inquiétant et d'effectuer d'indispensables travaux (d'étanchéité notamment) dans les autres logements.

Voilà de quoi satisfaire le président, désireux de *« redonner au logement social la dignité qu'il n'a plus, en proposant des habitations entretenues et correctes aux personnes qui veulent y vivre »*. C'est aussi une perspective qui le séduit en tant que maire soucieux d'équilibres, budgétaires mais aussi sociaux, voulant éviter la paupérisation de certains ensembles, guettés à terme par le syndrome du ghetto.

L'offre de vente est valable jusqu'au 31 décembre 1988. Les prix de base du mètre carré – déterminés par les Domaines, de 4 725 à 5 250 F – sont, selon le groupe HLM, inférieurs de 50 % aux prix moyens du mètre carré pratiqués à Joinville. Certaines diminutions pourront être consenties, notamment en tenant compte de la durée d'occupation du logement. Les acheteurs pourront bénéficier de prêts de la Caisse d'épargne Ecureuil de Paris à 100 %, dont 20 % sur vingt ans à 5 %. Les nouveaux propriétaires ne pourront pas vendre leur appartement avant cinq ans. Passé ce délai, l'office conservera un droit de préemption. Si les cent cinquante logements sont vendus, d'autres pourraient l'être ensuite. La proportion totale est laissée à l'appréciation du préfet.

FRANCIS GOUGES.

British Airways est autorisé à racheter British Caledonian

LONDRES
de notre correspondant

Les deux principales compagnies aériennes du Royaume-Uni, British Airways et British Caledonian, n'en feront probablement plus qu'une dans trois semaines. Après trois mois de réflexion, à huis clos, la commission sur les monopoles et les fusions a, en effet, autorisé, mercredi 11 novembre, l'OPA de British Airways sur sa rivale. La compagnie nationale, qui contrôle déjà 75 % du transport aérien britannique, a vingt et un jours pour révéler le prix qu'elle propose. Il sera de toute façon très inférieur à celui qu'elle avait annoncé avant le krach boursier.

Le résultat ne sera guère conforme à la politique officiellement suivie par le ministre du commerce et de l'industrie, lord Young. Ce dernier a plusieurs fois affirmé qu'il n'était pas souhaitable de remplacer un monopole d'Etat par un monopole privé et qu'il fallait au contraire recréer à l'occasion d'une privatisation les conditions de la concurrence. C'est pourtant tout le contraire qui s'est déjà produit pour British Telecom avec les résultats désastreux pour le consommateur que l'on connaît. Après le téléphone, le transport aérien va-t-il subir le même processus ?

La commission sur les monopoles et les fusions avait rejeté comme inacceptable la première offre de British Airways. Après d'intenses tractations et un « effort » de dernière minute de la compagnie nationalisée, un compromis a été trouvé. La commission a voulu protéger les petites compagnies indépendantes (Britannia, Air Europ, Virgin Atlantic, etc.) qui subsistent sur le marché, principalement pour les vols charters.

Au terme du compromis final, British Caledonian, avant de fusionner avec British Airways, devra rendre toutes les licences d'exploitation qu'elle détient pour les lignes intérieures ainsi que pour quelques lignes internationales, notamment Paris, Bruxelles et Nice. British Caledonian conserve ses autres parcours internationaux qui constituent l'essentiel de son activité. Elle peut à l'avenir postuler à nouveau, mais à égalité de chances avec d'autres compagnies pour les trajets auxquels elle a renoncé. British Caledonian doit également « rendre » au moins cinq mille mouvements (atterrissages ou décollages) par an à l'aéroport londonien de Gatwick.

Les petites compagnies indépendantes ont aussitôt fait connaître leurs sentiments mitigés. Elles sont dans l'ensemble satisfaites de la remise dans le pot commun d'un certain nombre de lignes, mais cinq mille mouvements par an à Gatwick ne représentent que 10 % de l'activité du futur ensemble British Airways-British Caledonian dans cet aéroport...

La future société « fusionnée » s'appellera British Airways, mais le nom de British Caledonian continuera d'être utilisé pour les vols charters. La question du prix risque d'être plus difficile à régler. Avant le lundi noir, British Airways offrait 237 millions de livres (2,37 milliards de francs) pour avaler sa rivale. Elle ne proposerait plus maintenant qu'entre 100 et 120 millions de livres. Le président de British Airways, lord King, n'a pas voulu avancer de chiffre. Mais sir Adam Thomson, le président de British Caledonian, a affirmé, mercredi soir à la BBC, qu'une offre oscillant autour de 120 millions de livres lui paraissait une *« plaisanterie »*. Il se réserve la possibilité, dans ce cas, de traiter avec une autre compagnie plus généreuse... British Caledonian serait toujours, selon lui, en pourparlers avec plusieurs compagnies étrangères prêtes à acquérir une participation minoritaire. La compagnie française UTA avait été candidate voici plusieurs mois.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les compagnies aériennes américaines en crise

Le licenciement de 3 500 employés d'Eastern pourrait annoncer la fin de la croissance du trafic

NEW-YORK
de notre correspondant

La compagnie aérienne Eastern Airlines a annoncé, le mercredi 11 novembre, qu'elle réduirait *« immédiatement »* le nombre de ses employés de 3 500, afin de compenser les pertes de trafic évaluées à 10 % par rapport à l'an dernier. Selon la direction de la compagnie, seules des concessions salariales importantes auraient pu éviter cette décision. Or, les syndicats auraient refusé les propositions de la direction.

Filiale de Texas Air Corporation, la plus grande société holding de transport aérien, Eastern emploie actuellement 38 000 personnes. Les réductions seront réparties uniformément car elles sont dues à la mauvaise situation générale, affirme la direction, qui semble donner ainsi le signal d'un changement d'attitude de l'industrie du transport aérien. Particulièrement sensible à toutes les variations économiques, ce secteur est actuellement surveillé de très près par les analystes.

Selon M. Tim Pettee, de la firme de courtage Bear Stearns, les résultats globaux pourraient stagner, alors qu'il y a encore quelques mois les spécialistes de Wall Street prévoyaient une hausse des bénéfices d'environ 20 % (total : 2,6 milliards de dollars) pour l'ensemble du secteur. D'autres analystes affirment que l'année prochaine pourrait, au contraire, voir les bénéfices chuter de 20 %.

Selon M. Julius Maldutis, de la firme Salomon Brothers, le transport aérien américain accusait déjà un ralentissement depuis le mois d'avril dernier. Or, la chute de la Bourse pourrait accélérer cette tendance. Selon la Banque First Boston, le rendement moyen des actions du secteur en 1988 ne serait que de 2,50 dollars, alors que les prévisions tablaient sur 4,50 dollars. Quelles que soient les réalités économiques des mois à venir, les compagnies aériennes américaines se trouvent acculées à des révisions importantes.

Six ans après la déréglementation du trafic aérien des Etats-Unis, le mécontentement des usagers est à son comble, alors que le Congrès semble de plus en plus sensible aux voix de ceux qui demandent le retour à une certaine régulation fédérale. Actuellement, l'ensemble de l'activité du secteur est totalement libre : les compagnies fixent elles-mêmes les routes, les points desservis, les horaires et les prix. Or la concurrence acharnée qui s'est instaurée entre elles apporte son lot de pratiques répréhensibles, notamment en ce qui concerne le respect des horaires. Afin de les obliger à davantage de discipline, le gouvernement fédéral a décidé d'établir, chaque mois, un classement des quatorze plus grandes compagnies nationales.

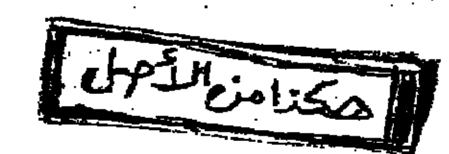
Selon le premier classement, rendu public au début de la semaine, *« la meilleure »* d'entre elles, American Airlines, a réalisé au mois de septembre un taux de ponctualité de 85 % seulement. En queue du classement, US Air avec une ponctualité de 67 %.

CHARLES LESCAUT.

● **Un nouveau gérant à la tête de Point Air.** — La nomination d'un nouveau gérant, M. Jean-Marie Desindes, à la tête de la compagnie aérienne Point Air devrait marquer la fin de l'hostilité dont elle faisait l'objet de la part de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Ancien responsable du contrôle technique des compagnies aériennes à la DGAC et du contrôle qualité à la direction du matériel d'Air Inter, M. Desindes devrait satisfaire le ministère des transports qui souhaite que les compagnies soient dirigées par des professionnels. Il prend la place de M. Claude Guibert, démissionnaire, commandant de bord par ailleurs.

M. Desindes aura pour tâche de poursuivre le redressement de Point Air, mise à mal par l'interdiction de vol de six semaines qui a frappé ses deux DC 8, à partir du 5 février, pour des manquements aux règles de sécurité. En prenant ses fonctions, il a déclaré : *« Point Air est une entreprise aérienne sérieuse, comparable à n'importe quelle autre compagnie française, même aux plus grandes. Sa sécurité est bonne et il faut que cessent les ragots qui courent à ce propos. »*



Marchés financiers

Ventes et dépôts de bilan de filiales
La CISI se réorganise

La CISI, filiale informatique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont la gestion avait été épinglée par la Cour des comptes, continue de faire le ménage : sa filiale GIXI Péri-Informatique, qui construit des terminaux haut de gamme, a été mise en règlement judiciaire le 30 octobre. En outre, une de ses filiales britanniques, SIA, a été cédée le lundi 9 novembre à une société de services informatiques d'outre-Manche, Langton.

La CISI, qui vient d'accueillir un nouvel actionnaire (Cap Gemini Sogeti, pour 36 %), est en pleine réorganisation depuis plusieurs mois. Soucieuse de se recentrer sur les prestations intellectuelles, cette société de services informatiques — numéro deux en France — avait clairement indiqué qu'elle cherchait des partenaires pour certaines de ses filiales travaillant dans d'autres métiers, dont GIXI (100 millions de chiffre d'affaires prévus en 1987 et une centaine de salariés). Des contacts noués avec le constructeur d'ordinateurs Forum international ont traîné en longueur, tandis que les espoirs mis par l'entreprise dans la vente de sa gamme de terminaux sophistiqués Radiance ne se concrétisaient pas. Une déclaration de cessation de paiement a donc été effectuée.

Toutefois, affirme-t-on à la CISI, les discussions avec Forum international — qui ne concernent que la ligne Radiance — restent d'actualité, de même que les projets de rachat d'autres activités par des salariés (LMBO) ou les contacts avec Intertechnique.

La cession de la filiale britannique et de sa sous-filiale à Hongkong concerne également cent cinquante personnes. Mais elle ne signifie pas que la CISI (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1986 et 2 millions de bénéfices) cesse de travailler outre-Manche puisqu'elle y garde une autre filiale.

F. V.

Le Crédit agricole acquiert la moitié d'une charge d'agents de change

Le Crédit agricole, par l'intermédiaire de son établissement financier Ségespar Titres, prendra une participation à hauteur de 50 % dans la charge d'agents de change Bertrand Michel, Yves Perles et Cie. Cette association porte à dix le nombre de regroupements déjà annoncés dans le cadre de la réforme de la Bourse. Celle-ci prévoit d'ici à 1990, l'ouverture, du capital des charges d'agents de change à des établissements financiers français ou étrangers. Jusqu'à présent sept charges ont choisi de se rapprocher de banques françaises et trois se sont tournées vers l'étranger. D'autres projets devraient être annoncés dans les prochaines semaines. D'ici à la fin de l'année, pas moins d'une vingtaine de projets seront rendus publics. Néanmoins, les agents de change peuvent, s'ils le désirent, rester indépendants. Trois d'entre eux ont déjà choisi cette option.

● **L'ancien PDG de la Chapelle-Darblay contre-attaque.** — M. John Kila, l'ancien PDG de la Chapelle-Darblay, contraint à la démission par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, assigne celui-ci, ainsi que M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, devant le tribunal de grande instance de Paris. M. Kila estime que l'Etat a résilié unilatéralement le contrat conclu en 1984 entre le premier ministre de l'époque, M. Laurent Fabius, Paribas et lui-même. Estimant que M. Madelin lui a *« extorqué »* les ordres de mouvement des actions de la Chapelle-Darblay, il demande au tribunal d'ordonner la restitution de ces titres et de condamner l'Etat à la réparation du préjudice.

L'ancien PDG argue que, en refusant de verser les 350 millions de francs de subventions qui restaient dues, le ministre de l'industrie a *« étranglé »* l'entreprise pour mieux décider de son avenir et qu'il s'est comporté ainsi en dirigeant de fait.

● **Le groupe Bernard Tapie rachète le groupe André Paccard — Atelier 74.** — Le tribunal de commerce d'Annecy (Haute-Savoie) a autorisé, le 10 novembre, la reprise par le groupe Bernard Tapie du groupe André Paccard — Atelier 74 (décoration et architecture intérieure) d'Annecy dont la liquidation avait été prononcée le 27 octobre.

Le groupe André Paccard, qui a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, n'emploie plus que 42 salariés, contre plus de 400 en 1986. Il a été mis en difficulté par la perte de marchés importants au Maroc. Le groupe Bernard Tapie aurait proposé 25 millions de francs pour la reprise de Paccard et doit reprendre tous les salariés encore employés dans l'entreprise.

NEW-YORK, 11 nov. ↑
Espoir

New-York s'est redressé mercredi, à la veille de la publication des statistiques du commerce extérieur américain de septembre. Encouragé par la stabilisation du dollar qui s'est échangé à 135,15 yens, contre 134,71 yens la veille, l'indice Dow Jones a terminé en hausse de 21,05 points, à 1 899,20 points. Au cours des trois séances précédentes, ce baromètre avait cédé plus de 100 points.

La hausse légère du marché s'explique essentiellement par deux facteurs : les déclarations de M. Ronald Reagan mardi, rappelant qu'il ne souhaitait pas une baisse supplémentaire de la monnaie américaine, ont redonné une certaine confiance aux opérateurs. Et les milieux boursiers ont été sensibles au progrès dans les négociations entre le Congrès et la Maison Blanche pour réduire le déficit budgétaire américain. Le Stock Exchange, qui avait écourté ses séances depuis le « lundi noir », devrait reprendre, jeudi, un rythme normal.

Shearson Lehman Brothers et First Boston Corp., deux importantes charges d'agent de change américaines, ont confirmé avoir perdu respectivement 70 millions de dollars (400 millions de francs) et 60 millions de dollars (350 millions de francs) à la suite de la crise boursière.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 11 nov.
Alcoa	42 3/8	42
Allegis (ex-UAL)	71 1/2	71 1/2
A.T.T.	28 3/8	28 7/8
Boeing	35 1/8	34 3/4
Chase Manhattan Bank	27	27 1/4
Du Pont de Nemours	82 3/4	83 3/4
Eastman Kodak	48 3/8	48 3/8
Exxon	38 5/8	39 7/8
Ford	71 3/4	71 3/4
General Electric	43 3/8	43 7/8
General Motors	57 1/2	57 3/4
Goodyear	45 7/8	47 1/8
I.B.M.	117 3/4	119 1/4
I.T.T.	47 1/2	48 1/4
Mobil Oil	37 3/8	38 1/4
Pfizer	48 1/4	48 3/8
Schlumberger	32 1/8	32 1/8
Texaco	28	28 1/8
Union Carbide	20 1/4	20 1/2
U.S.X.	27 5/8	28 1/4
Westinghouse	46	45 3/4
Xerox Corp.	56 1/8	56 3/8

PARIS, 10 novembre ↓
Nouveau séisme

La série noire continuait. Après les krachs des 19, 26 et 28 octobre, la Bourse de Paris a vécu une nouvelle et importante secousse. Après l'amorce dès les premières transactions d'un repli significatif, le mouvement s'amplifiait en séance, où l'indicateur affichait — 6,28 %. Seule la minute de silence à 13 heures, en souvenir des victimes des guerres, a eu raison momentanément de la baisse. Mais pour soixante secondes seulement... On ne comptait plus les valeurs réservées à la baisse, parmi lesquelles figuraient Michelin, Roussel-Uclaf, Imétal, Nord-Est et... Matra notamment. Les ordres de vente affluaient au palais Brongniart, en provenance, en grande partie, des investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, et aussi des petits porteurs. La mauvaise tenue de Wall Street et de Tokyo, ainsi que l'annonce qu'aucun réaménagement monétaire n'aura lieu rapidement, ont perturbé les investisseurs. Sur le MATIF, le contrat de décembre perdait 1,79 % à 95,95.

Très peu d'actions françaises étaient en hausse... et les replis étaient très importants. Les quinze plus fortes baisses françaises étaient toutes comprises entre 10 % et 20 %. Elles affectaient des titres comme Peugeot, Colas, CGIP ou Marine Wendel. Le bain de sang n'épargnait aucune valeur, même pas les privatisées comme Paribas ou Saint-Gobain.

Le titre Suez cotait à 255 F, en retrait de près de 2,3 % par rapport à son premier cours de 261 F.

Dans cette situation épouvantable, la charge d'agent de change Tuffier et Associés a décidé de reporter de huit à quinze jours son introduction sur le second marché, qui était prévue pour le vendredi 13.

LONDRES, 11 nov. ↑
Poursuite de la reprise

La reprise amorcée dès mardi 10 novembre s'est poursuivie mercredi 11. Les valeurs ont nettement progressé, stimulées par le raffermissement du dollar et par les perspectives d'une solution au problème du déficit budgétaire américain. L'indice FT a clôturé à 1290, en hausse de 43,1 points. D'autre part, la banque britannique Warburg, estimant que le pire de la crise boursière était passée, recommandait donc à ses clients d'acheter les titres qui ont le plus baissé.

Dans ces conditions, les valeurs vedettes, comme Glaxo, ICI et BOC, étaient recherchées. On notait des gains sensibles pour les secteurs des assurances, des banques et des titres liés à la consommation. British Airways a également progressé, encouragé par l'accord donné par le gouvernement britannique pour l'acquisition de British Caledonian. Sur le front des OPA, la direction de Electronic Rentals indiquait qu'elle rejetait l'offre publique d'achat lancée par Granada. Durant cette séance, le volume des transactions a sensiblement augmenté à 39 730, contre 39 569 mardi.

TOKYO, 12 nov. ↑
Profiter de la hausse

Les investisseurs ont saisi l'occasion d'une remontée des cours jeudi à Tokyo pour prendre des bénéfices. Dans la matinée, l'indice Nikkeï des 225 valeurs les plus représentatives avait fait un bond de 502,29 yens, avant de terminer en mi-journée avec un gain de 229,52 points. La séance de l'après-midi a renoué avec la hausse, l'indice Nikkeï a clôturé à 21 546,50 yens, soit une progression de 509,74 par rapport à la veille.

L'amélioration du marché est due à l'espoir d'un déficit américain moins important que prévu. Ainsi qu'à la bonne tenue du dollar, il avait ouvert en hausse à 134,77 yens, soit une progression de 0,42 yen par rapport à mercredi, avant d'atteindre 134,80 yens en fin de séance.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 12 nov.
Akaï	411	420
Bridgestone	1 040	1 120
Canon	861	900
Fuji Bank	2 920	2 950
Honda Motors	1 160	1 220
Matsushita Electric	1 950	2 080
Mitsubishi Heavy	590	610
Sony Corp.	3 930	4 290
Toyota Motors	1 780	1 820

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Société des lecteurs du *Monde* en Bourse.** — La Société des lecteurs du *Monde* est entrée, depuis le début de la semaine, sur le marché hors cote de la Bourse de Paris. Cette introduction a pour but d'assurer une meilleure liquidité du titre et de rendre plus commodes les échanges. Créée en décembre 1985, la Société des lecteurs du *Monde* détient 11,3 % du capital du journal.

● **LVMH Moët-Hennessy-Louis Vuitton maintient ses estimations de résultats.** — Le groupe de produits de luxe LVMH Moët-Hennessy-Louis Vuitton maintient ses estimations de fin d'année, prévoyant une progression du résultat net de l'ordre de 20 %. Pour le premier semestre, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 8,6 milliards de francs, en progression de 17 % par rapport aux chiffres reconstitués de 1986.

● **La société d'édition les Belles Lettres a augmenté son capital.** — Les Belles Lettres viennent de réaliser une augmentation de capital de 1,5 million de francs, entièrement souscrite par ses actionnaires, portant celui-ci à 2,060 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 13 millions de francs. Cette société d'édition est ainsi à l'abri de toute intervention extérieure pour poursuivre la diffusion de ses collections : « Collection des universités de France », « Réalia » ou « Nouveaux Confluents ». Les Belles Lettres diffusent elles-mêmes leur catalogue de mille huit cents titres et publient trente nouveautés par an.

● **Les AGF détiennent 8,58 % de Péchelbronn.** — Les Assurances générales de France ont informé la chambre syndicale qu'à la suite d'un transfert interne de titres dans le cadre de la restructuration de son groupe, les participations de celui-ci dans le capital de la société Péchelbronn sont réparties entre les AGF-Vie (2,3 %) et AGF SA (6,28 %), ce qui représente un total de 8,58 %.

● **Surenchère par Cégid de son offre publique d'échange de titres de CCMC.** — La Cégid, qui tente de prendre le contrôle de son concurrent et aîné CCMC, spécialisé dans le service informatique pour les experts-comptables, vient de modifier les termes de son offre publique d'échange. Dans le cadre de cette surenchère, la société lyonnaise Cégid propose aux actionnaires de CCMC une action Cégid plus 650 F pour un titre CCMC présenté. La date de clôture de l'offre est reportée du 16 au 27 novembre inclus.

● **La SICAV Unifrance a plus de 5 % d'Epéda-Bertrand Faure.** — La SICAV Unifrance a informé la chambre syndicale que sa participation dans le capital d'Epéda-Bertrand Faure représentait 5,35 % du capital de la société.

● **La chaîne Ramada s'installe en France.** — Le groupe hôtelier américain Ramada International a annoncé qu'il comptait ouvrir cinq hôtels d'une capacité totale de mille chambres en France d'ici à cinq ans. Le groupe compte huit cents hôtels répartis dans trente-deux pays.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	....	Métallurg. Minière	119 80	113
Alain Manoukian	217 20	208 60 ●	Métrologie Internat.	280	265 ●
Amault & Associés	460	448	Métroservice	169	162 ●
Asystel	316	303 ●	M.M.B.M.	470	440
B.A.C.	390	380	Molex	176	169
B. Demachy & Assoc.	501	....	Navale-Delmas	600	576 ●
B.I.C.M.	720	680	Olivetti-Logabax	289	273 ●
B.I.P.	400	390	Om. Gest.Fin.	375	380
Bolloré Technologies	700	....	Petit Bateau	190	184
Boiron	568	528 ●	Petroligaz	400	384 ●
Câbles de Lyon	798	790	Pier Import	200	195
Calberson	630	592	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Cardif	1270	1221	Rexel	903	884 ●
C.D.M.E.	725	680	St-Gobain Emballage	1000	931 ●
C. Equip. Elect.	280	....	St-Honoré Matignon	150	138 80
C.E.G.I.D.	843	....	S.C.G.P.M.	215	....
C.E.G.E.P.	154	144 50	Segin	320	311
C.E.P.-Communication	910	874 ●	Seine-Marne	425	408 ●
C.G.I. Informatique	580	537 ●	S.E.P.	1101	1003 ●
Ciments d'Origny	432	408	S.E.P.R.	1000	931 ●
C.N.I.M.	265	280	Sligos	861	799
Concept	205	200	Sté Lecteurs du Monde	....	....
Conforama	825	825	S.M.T.Goupil	230	214 ●
Dafsa	180	170	Sodiaforg	760	652 ●
Dauphin O.T.A.	2700	2800	Sofibus	375	364
Davezlay	1450	1425	Supra	574	....
Devilla	700	680	TF 1	160	150
Drouot-Ch. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	500	470
Editions Belfond	150	144 ●	Valeurs de France	318 90	307 ●
Elect. S. Dassault	329	315 ●			
Elysées Investiss.	20	18 40 ●			
Expand	425	400			
Filipacchi	336	322 ●			
Gaiatrif	661	580 ●			
Guy Degrenne	985	985			
I.C.C.	203	200			
IDIA	121	121			
I.G.F.	116	111 ●			
IM2	140	129 ●			
Int. Metal Service	159	151			
La Commande Electron.	295	283 ●			
Le gd livre du mois	216	207 ●			
Loca Investissement	254	244 10			
Locamic	179 10	168 30			
Marsten	320	301			
Medin Immobilier	280	280			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 10-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	12	—	—	—	330	450	—	—
Paribas	400	4	15	30	—	98	103	106	—
Peugeot	1300	10	38	—	—	520	580	—	—
Thomson-CSF	1100	5	—	—	—	410	—	—	—
Elf-Aquitaine	280	5	17	28,50	—	48	58	—	—
Midi	1100	6,50	—	—	—	350	—	—	—

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 10 nov. 1987
Nombre de contrats : 62 304

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	96,10	95,65	95,35	—
Précédent	97,70	97,15	96,50	—

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7150 F ↑

Le dollar était en hausse sensible jeudi matin, où il s'échangeait entre banques à 5,7150 F, contre 5,6195 F mardi en fin d'après-midi et 5,6250 F un peu plus tôt au *fixing*. Toutefois, les marchés demeuraient nerveux dans l'attente de la publication, jeudi en début d'après-midi, du déficit commercial américain de septembre.

FRANCFORT	11 nov.	12 nov.
Dollar (en DM)	1,6760	1,6830

TOKYO	11 nov.	12 nov.
Dollar (en yens)	135,10	135,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 nov.) .... 8 7/8-9 %
New-York (10 nov.) ..... 6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	9 nov.	10 nov.
Valeurs françaises	72,8	68,5
Valeurs étrangères	93,7	87,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 nov.	10 nov.
Indice général	292,3	273,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	1 878,15	1 899,20

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	1 246,9	1 290
Mines d'or	265,5	
Fonds d'Etat	92,32	

TOKYO

	11 nov.	12 nov.
Nikkeï Dow Jones	21 036,76	21 546,50
Indice général	1 730,99	1 767,23

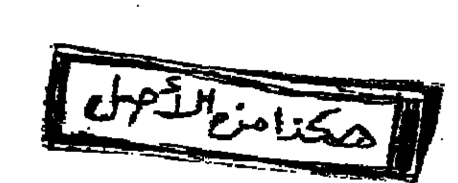
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	5,6860	5,6910	+ 95	+ 110	+ 150	+ 185	+ 430	+ 520
$ can.	4,3141	4,3212		+ 18	+ 16	+ 52	− 1	+ 83
Yen (100)	4,2134	4,2202	+ 168	+ 185	+ 338	+ 374	+ 900	+ 1066
DM	3,3936	3,3980	+ 142	+ 161	+ 284	+ 315	+ 800	+ 877
Florin	3,0161	3,0199	+ 95	+ 107	+ 204	+ 227	+ 575	+ 633
F.B. (100)	16,2179	16,2414	+ 271	+ 346	+ 521	+ 691	+ 1553	+ 2000
F.S.	4,1353	4,1419	+ 199	+ 229	+ 361	+ 406	+ 1022	+ 1137
L (1 000)	4,6040	4,6156	− 155	− 116	− 304	− 241	− 662	− 540
£	10,0972	10,1118	− 19	+ 13	− 7	+ 72	+ 59	+ 246

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 7/8	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16
Florin	4 1/4	5	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	2 1/2	3	2 11/16	2 13/16	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	11	12 1/4	12 1/4	13	12 1/8	12 7/8	11 3/4	12 1/8
£	9	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16
F. franç.	8 1/2	10	9 5/8	9 7/8	9 3/8	9 5/8	9 1/8	9 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 10 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hors-cote		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 10/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/11	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 674	5 626	5 400	5 900
ECU	6 997	7 010	....	....
Allemagne (100 DM)	339 460	340 510	329 500	347 500
Belgique (100 F)	16 221	16 249	15 650	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301 820	302 750	292	310
Danemark (100 krd)	87 950	88 380	84	91
Norvège (100 k)	89 550	88 840	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 116	10 123	9 800	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 313	4 327	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 597	4 613	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 150	415 300	401	421
Suède (100 krs)	94	93 800	90	96
Autriche (100 sch)	48 221	48 560	46 750	49 200
Espagne (100 pes.)	5 043	5 056	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 190	4 189	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 305	4 284	4 070	4 500
Japon (100 yens)	4 209	4 215	4 060	4 260

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/11
Or fin (kilo en barre)	84800	84000
Or fin (en lingot)	85500	84000
Pièce française (20 fr)	565	569
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	551	565
Pièce latine (20 fr)	492	495
Souverain	639	642
Pièce de 20 dollars	3100	3010
Pièce de 10 dollars	1622 50	1500
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3435	3390
Pièce de 10 florins	525	520
Or Londres	463 50	458 75
Or Zurich	464	458 50
Or Hongkong	461 38	462 55
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 novembre : ↑

Reprise

L'amélioration enregistrée successivement à Londres, New-York et Tokyo a stimulé la bourse jeudi en début de matinée. Toutefois, les investisseurs attendaient avec anxiété de connaître le montant du déficit commercial américain dont l'annonce était prévue pour le début de l'après-midi. Après avoir ouvert avec +4,91 %, l'indicateur progressait à +5,84 % en séance.

A la hausse on notait Navigation Mixte (+14,73 %), Bouygues (+11,41 %), Chargeurs (+11,29 %), LVMH (+10,85 %), Michelin (+10,53 %), Bongrain (+10 %), Signaux (+9,66 %), OPFI Paribas +9,45 %), CGIP (+9,29 %) et Compagnie Bancaire (+9,14 %). Une seule baisse était enregistrée : Locindus (–3,34 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	328	341	340
Agence Havas	413	425	419
Air Liquide (L')	475 10	500	501
Bancaire (Cie)	394	430	429
Bongrain	2000	2200	2200
Bouygues	850	950	928
B.S.N.	3990	4162	4210
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	735	825	815
Club Méditerranée	351	375	370
Eaux (Gén.)	...	...	...
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	1850	1920	1980
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1050	1110	1105
Michelin	190	209	210 20
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1299	1390	1435
Navig. Mixtes	645	740	740
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	675	720	720
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	394	426	426
Sanofi	520	540	537
Source Perrier	565	658	658
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	395	450	450

Un ancien policier accuse M. Pasqua de violation du secret de l'instruction

Un ex-gardien de la paix du commissariat de police de Montgeron (Essonne), M. Michel Darracq, trente et un ans, révoqué après avoir été incarcéré pour vol, accuse aujourd'hui M. Charles Pasqua de *« violation du secret de l'instruction »*.

Se ralliant à l'avis du conseil de discipline de la police, le ministre de l'intérieur, par arrêté du 8 décembre 1986, avait révoqué M. Michel Darracq, inculpé de vol et recel des roues d'une voiture entreposée en fourrière, au mois de mars 1986 (*le Monde* du 5 avril 1986). Cette décision du ministre de l'intérieur fut contestée par M. Darracq estimant qu'*« en l'absence de condamnation elle portait atteinte au principe constitutionnel de la présomption d'innocence »*.

Sur cette base, M. Darracq déposa un recours devant le tribunal administratif. Or, selon l'avocat de l'ex-gardien de la paix, Mᵉ Jean-François Auduc, *« face à ce recours le ministère verse au débat public du tribunal administratif plusieurs procès-verbaux faisant partie intégrante du dossier actuellement soumis à l'instruction »*. *« Et, conclut-il, de la sorte il agit illégalement et viole le secret de l'instruction. »*

Les intérêts français et la CEE

• ETHANOL : la Commission européenne refuse les subventions

La Commission européenne a rejeté, mercredi 11 novembre, une proposition visant à subventionner la production de bio-éthanol dans la Communauté, comme le demandait la France, soutenue par le groupe italien Ferruzi. La Commission a jugé que le coût de ce carburant de substitution était trop élevé par rapport aux carburants classiques et aux autres additifs existant (méthanol), et que les aides accordées à la fabrication d'éthanol risquaient d'entraîner une augmentation inopportune de la production de céréales et de betteraves – dont est tiré l'ethanol.

Le refus de la Commission devrait mettre fin aux espoirs des agriculteurs français et du groupe Ferruzi, premier négociant de céréales et de sucre en Europe, qui espéraient, grâce aux subventions européennes, lancer dès l'an prochain une production d'éthanol en France. En dépit de l'aide fiscale annoncée par M. Chirac, en juillet dernier (*le Monde* des 9 et 11 juillet), ce projet n'était viable qu'à la condition que la CEE accepte de verser l'équivalent des restitutions données pour aider les exportations de produits agricoles, soit environ 1,30 F par litre.

• TEXTILE : la Cour de Luxembourg interdit les aides

La Cour de justice de la CEE a confirmé, le 11 novembre, qu'un programme d'aide à la modernisation de l'industrie textile, adoptée par la France en 1985, était contraire aux règles de libre concurrence du Marché commun.

Le plan français prévoyait des bonifications d'intérêt pour les emprunts bancaires souscrits en 1985 par les entreprises du textile et de l'habillement qui souhaitaient se moderniser. Ces bonifications devaient être financées par les taxes parafiscales prélevées sur les livraisons de produits textiles importés. La Commision européenne avait interdit ce programme d'aide de juin 1985. La Cour de justice a rejeté le recours présenté par le gouvernement français et confirmé cette décision. Selon la Cour, la restructuration de l'industrie française est assez avancée pour n'avoir pas à faire appel à l'Etat.

Le gouvernement français faisait valoir que ce plan serait sans incidence sur le marché européen puisqu'il s'agissait d'une simple redistribution de ressources à l'intérieur de l'Hexagone.

● **Accident d'un car de ramassage scolaire : un mort, quinze blessés.** – Un adolescent a été tué et quatre autres grièvement blessés dans une collision entre le car de ramassage scolaire qui les transportait et un poids lourd, jeudi 12 novembre sur la départementale 408, près de Fontenailles (Seine-et-Marne). L'accident a fait également une dizaine de blessés légers. Il semble que le conducteur du car de ramassage qui transportait des jeunes apprentis ait été surpris par le ralentissement d'un camion le précédant. Il a alors tenté de se déporter sur sa gauche et est entré en collision avec un camion de betteraves qui arrivait face à lui.

● **Intervention des CRS à la prison des Baumettes.** – Des forces de l'ordre sont intervenues, le jeudi 12 novembre, à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille contre le piquet de grève mis en place mardi par les surveillants qui réclament un renforcement des effectifs (*le Monde* du 12 novembre). Vers 8 heures, les CRS ont dispersé une vingtaine de gardiens qui se relayaient pour interdire l'entrée du bâtiment. L'opération, qui a eu lieu dans le calme, avait pour but de faire écrouer à la prison des détenus en provenance de Corse. Mardi, le piquet de grève avait empêché l'entrée de neuf prisonniers aux Baumettes.

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1987 a été tiré à 409 585 exemplaires

Les prix ont augmenté de 0,2 % en octobre

La hausse des prix de détail en France a été de 0,2 % en octobre après +0,1 % en septembre. En mai, en juin, en juillet et en août, la hausse avait déjà été de 0,2 % chaque mois. En octobre a joué la baisse des taux de TVA sur les automobiles (intervenue à la mi-septembre), mais, en sens inverse, les loyers ont augmenté. En un an, l'augmentation des prix est de 3,1 %.

Ce résultat réduit sensiblement l'écart d'inflation avec la RFA, qui passe de 2,8 points en septembre à 2,2 points en octobre, ce qui est l'écart le plus faible depuis 1973.

M. Mitterrand sur RTL le 16 novembre

M. François Mitterrand répondra, le lundi 16 novembre sur RTL, aux questions de Philippe Alexandre, éditorialiste de cette station. L'émission, qui commencera à 18 heures, durera une heure et quart et ne sera pas interrompue par de la publicité.

Le principe de cette intervention sur RTL avait été arrêté de longue date. Dans un premier temps, il avait été prévu qu'elle aurait lieu vers la fin du mois.

Sur le vif

Ça craque

Vous avez craqué, vous, mardi, à la Bourse de Paris ? Moi, j'aurais bien aimé, mais mes collègues du service économique m'ont retenue par le fond de culotte : pas de panique ! Agis en personne raisonnable, responsable. Je me suis dit : bon, je marche, je bouge pas ! Mais là, s'agit plus de rigoler. Vous savez pour combien j'en ai, moi, des Suez ? Pour près de 10 000 balles ! C'est mes copains, ces salauds-là, qui m'ont mal conseillée, encore un coup. Ils m'ont dit : si t'en veux deux, faut en demander au moins trente, des actions. Fais gaffe, avec Catherine Deneuve en réclame, il n'y en aura pas pour tout le monde.

Tu parles ! Je les ai voulus, je les ai eus mes titres de crotte. Encore une chance qu'ils ne m'en aient pas fourgué trois cents, c'est arrivé à un de nos lecteurs, sous prétexte que l'ordinateur, barbouillé, avait mal digéré la commande ! Merci, Catherine, question retape, tu repasseras. Ne réfléchissez plus, suez ! Ce matin, je dégringole au troisième étage, la bave aux lèvres :

– Et, là, ho ! Ils ont dit à la radio que j'avais perdu 20 % de mon fric, avec vos conneries. Ça fait combien d'argent, ça ?

– Autour de 2 000 francs. Remarque, ça a l'air de se stabiliser. Et puis tes Suez, tu vas pouvoir les régler en deux fois. La moitié, là, tout de suite, et l'autre dans un an.

– A combien ? A 255 francs ?

– Non, pourquoi ? Au prix où tu les a achetées : 317 francs.

– Ouais, mais comme elles les valent plus et que je les ai pas encore payées, ça doit pouvoir s'arranger. Tiens, justement, paraît qu'il y a une nouvelle association de défense des petits porteurs. Comment elle espère me sortir de là ?

– En demandant à l'Etat de te les racheter, tes Suez. A leur cours-plancher.

– Bon, ben, là, pour moi, le plancher, c'est le plafond. J'en ai marre. Je me tire.

– Alors, ça va s'effondrer.

– Le plafond ou le plancher ?

– Les deux. Si tu craques, c'est le crash.

– Et si c'est le crash, je craque, alors autant que je craque avant que ça craque.

CLAUDE SARRAUTE.

Deux disparitions

L'homme de théâtre Pierre-Aimé Touchard

M. Pierre-Aimé Touchard, ancien directeur du conservatoire d'art dramatique et ancien administrateur général de la Comédie-Française, est mort à Paris, le mercredi 11 novembre, à l'âge de quatre-vingt quatre ans.

Né le 15 août à Mézeray (Sarthe). Pierre-Aimé Touchard, licencié ès lettres, commence sa vie professionnelle dans l'enseignement. Il est notamment professeur de lettres à l'Ecole Alsacienne, à Paris de 1926 à 1939. Puis pendant l'occupation, il est directeur de la Maison des lettres. Du comité en faveur des étudiants, il passe à l'inspection des spectacles et attrape le virus du théâtre. Il est nommé administrateur général de la Comédie-Française en 1947 et le restera jusqu'en 1953. Puis, il retourne à l'inspection des théâtres. Admis à la retraite en 1965, il est pourtant nommé à la direction du Conservatoire national d'art dramatique, en une année charnière : 1968.

Pierre-Aimé Touchard sera « Monsieur Réforme ». Bien qu'il ait toujours préféré « Sire le mot » à « Sire le geste », il ne refuse pas les recherches gestuelles en faveur à l'époque et crée un cours de mime. Il travaille sur une nouvelle conception de la fonction des comédiens, donc de leur formation. Il fait venir des professeurs peu conventionnels – dont Antoine Vitez – et écrit que *« le comédien moderne doit-être apte non seulement à interprêter les genres du passé, mais à se plier à toutes les exigences du réalisme psychologique du didactisme brechtien, du cinéma, de la télévision, de la radio »*.

Ce qui paraît évident aujourd'hui, ne l'était pas encore et a changé la fonction du Conservatoire, jusqu'alors antichambre de la Comédie-Française. Pat, comme on l'appelait affectueusement, reste au Conser vatoire jusqu'en 1974 – il est alors remplacé par Jacques Rosner – et demeure président du conseil d'administration du Jeune Théâtre national. Sa gentillesse, sa disponibilité, sa culture lui font accepter de nombreux postes officiels – président du comité des programmes à la télévision, conseiller littéraire, délégué du directeur général à l'ORTF. En 1975, il prend la direction du théâtre à Orléans, où il fonde le festival de cinéma. Et pendant de longues années, il collabore à notre journal, où il publie des articles sur la vie du théâtre. Parmi les ouvrages qu'il a publiés citons : *Six années de Comédie-Française* (Seuil, 1953), *Dionysos, l'amateur de théâtre* (Seuil, 1968).

COLETTE GODARD.

L'écrivain égyptien Al-Charkaoui

L'écrivain et journaliste égyptien Abdel Rahman Al-Charkaoui est mort dans la nuit du 9 au 10 novembre, à l'âge de soixante-sept ans. Homme de gauche, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sur l'islam, Al-Charkaoui avait publié un roman, *Al Ard (la Terre)*, que le cinéaste Youssef Chahine avait mis en scène en 1969.

Abdel Rahman Al-Charkaoui, décédé le jour de son soixante-septième anniversaire, alors qu'il rentrait d'un voyage en Union soviétique, était une personnalité controversée, dont les ouvrages, axés sur des thèmes héroïques, sont devenus des classiques des universités égyptiennes. Connu pour ses vues modérées de gauche, Al-Charkaoui avait présidé l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques

Abdel Rahman Al-Charkaoui était l'auteur d'une pièce de théâtre exaltant Djamila Bouhired, héroïne de la guerre d'indépendance algérienne. Son dernier roman, *Abou Bakr El Sedik*, a été publié cette année en feuilleton par le journal *Al Ahram*.

A B C D E F G



